

**Sade peintre de caractères
Ou la destitution des volontés d'absolu
Étude d'inspiration lefortienne**

Par Julie Paquette

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de doctorat en pensée politique

sous la direction du professeur M. Gilles Labelle

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Julie Paquette, Ottawa, Canada, 2012

Résumé

Dans cette thèse de pensée politique, nous examinerons certains des effets engendrés par l'œuvre du marquis de Sade. Nous chercherons à démontrer que le principal de ces effets est la destitution de toutes les tentatives d'ériger des « idoles ». Par « idoles » nous entendons tout ce qui est susceptible de se poser comme un « absolu » qu'il s'agisse des idoles que l'on peut associer à l'Ancien régime (la monarchie de droit divin par exemple) ou celles, nouvelles, que la révolution pourrait être tentée de leur substituer (la vertu républicaine par exemple). Notre travail s'inspire d'un article de Claude Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », selon lequel Sade ne peut être ramené à un promoteur du vice ou de la corruption – ce qui ne veut aucunement dire que son œuvre devrait être lue, à l'inverse, comme une défense de la vertu ou de l'incorruptibilité (révolutionnaires ou républicaines).

Nous chercherons dans un premier temps à démontrer de quelle manière la destitution des idoles s'applique à des postures littéraires et philosophiques dont Sade a lui-même participé : libertinage, matérialisme et athéisme. Dans un second temps, nous nous concentrerons sur les opuscules politiques de Sade et sur ses engagements politiques. Aux termes de notre travail, apparaîtra alors un Sade, penseur d'une République fondée sur un mouvement d'« *institution/destitution* », qui, à la lumière de ce qu'a théorisé Lefort, permet d'intégrer le doute et l'indétermination au sein d'une réflexion sur le politique.

Mots clés : Sade, pensée/philosophie politique, Claude Lefort, Révolution française, République, institution, libertinage, matérialisme, athéisme, vertu.

Remerciements

L'élément déclencheur de cette thèse a été la création d'une courte pièce de théâtre basé sur *La philosophie dans le boudoir* dans le cadre des *Nuits de la philosophie* (édition 2007, Université du Québec à Montréal) en collaboration avec Myrtô Dutrisac : qu'elle soit ici remerciée pour l'audace qu'elle eut de me proposer un tel projet, mais aussi et surtout pour sa fidèle amitié...

Cette thèse n'aurait pu être possible sans l'appui de mon superviseur de recherche, le professeur Gilles Labelle. Pour son soutien, ses exigences, son écoute, ses lectures et relectures, merci Gilles...

Je tiens également à remercier Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, qui a eu le cran de présenter un *Sade moraliste*. Merci à lui pour ses judicieuses remarques pendant la rédaction de cette thèse.

Je remercie le *Conseil de recherche en sciences humaines du Canada*, le *Fond de recherche société et culture du Québec* ainsi que *l'Université d'Ottawa* pour leur soutien financier.

Merci à ma famille, qui m'a toujours encouragé dans mes projets et qui ne m'a jamais imposé de voie à suivre.

Mes amis, pour leur présence, leur patience...

Et aussi, et surtout, je remercie du plus profond de mon cœur Aurélien Chastan pour son soutien. Que nos dialogues sur la discorde se poursuivent au-delà des pages de cette thèse...

Sigles

L'édition des *Œuvres complètes du marquis de Sade*, publié à Paris, au Cercle du livre précieux sous la direction de Gilbert Lely en 1967, sera l'édition de référence pour cette thèse. Nous userons de l'acronyme « OC » pour l'identifier, suivi du numéro du Tome (I à XVI) en chiffre romain et de la page.

Le théâtre de Sade ne faisant pas parti de cette édition, nous le citerons dans sa première édition, publiée à Paris, chez Pauvert, et préfacée par Jean-Jacques Brochier, en 1970. Nous indiquerons alors « T », suivi du numéro du Tome (I à IV) en chiffre romain et de la page.

La philosophie politique noue une liaison particulière avec l'écriture. Celui qui s'y adonne peut entièrement céder à l'illusion de se détacher de son temps, de la société qu'il habite, de la situation qui lui est ainsi faite, des événements qui l'atteignent, du sentiment d'un avenir qui se dérobe à la connaissance et qui, à la fois excite son imagination et le ramène à la conscience de ses limites.

Claude Lefort (1924-2010)
Écrire à l'épreuve du politique

Tables des matières

INTRODUCTION.....	1
Première partie : Sade l'homme	1
A. Repères biographiques	2
a) Les scandales	3
b) La vie derrière les barreaux et l'engagement politique.....	6
Deuxième partie : une étude d'inspiration lefortienne... ..	9
B. Le travail de l'œuvre Sade	9
C. Notre thèse.....	14
SECTION 1 : L'art d'écrire et ses résonnances.....	20
Chapitre 1. Sade protéiforme	21
1.1. De Sade au sadisme.....	22
1.2. La réception au XX ^e siècle	25
1.2.1. Sade et l'insurrection libérale.....	27
1.2.1.1. Les lecteurs « enchantés »	28
1.2.1.2. Sade, prédicateur de l'ordre marchand.....	30
1.2.2. Sade et la contre-Révolution	32
1.2.3. Entre la perversion et le puritanisme	33
1.2.4. Sade « médecin de la civilisation » ?	36
Chapitre 2. La méthode d'écriture de Sade.....	38
2.1. La question du théâtre	40
2.1.1. La construction des caractères dans le théâtre.....	44
2.1.2. De l'impossibilité de réduire la pensée de Sade à l'un de ses caractères	48
2.2. Une destitution des volontés d'absolu	49
2.2.1. Sade peintre	50
2.2.2. Sade « laboureur inquiet » ou la question de l'abîme	54
2.2.2.1. Vice ou vertu ?	54
2.2.2.2. Sade, « laboureur inquiet »	57
SECTION 2 : La pensée de Sade.....	62
Chapitre 3. Sade et la question des libertins	63
3.1. L'écriture libertine aux abords de la Révolution	66
3.2. Sade et le libertinage en roman	71
3.2.1. Les trois <i>Justine</i> et sa sœur.....	71
3.2.2. <i>Les cent vingt journées de Sodome</i>	74
Chapitre 4. Sade et la question du matérialisme.....	83
4.1. Qu'est-ce que le matérialisme ?.....	84
4.2. Sade et le matérialisme mis en roman	89
4.2.1. Sade immoraliste ?	95
4.2.1.1. Le rapprochement avec un La Mettrie immoraliste	96
4.2.1.2. Le rapprochement avec les apologistes anti Lumières	99
4.2.2. Sade a-moraliste ? Penser autrement le rapprochement avec La Mettrie.....	102
4.3. Sade et d'Holbach, l'injonction et l'exposition au ridicule	106

Chapitre 5. Sade et la question de l'athéisme	110
5.1. L'athéisme dans les écrits de Sade.....	111
5.2. Sade et l'athéisme de son temps	115
5.2.1. Quel athéisme ?	119
5.2.1.1. Athéisme passionnel	121
5.2.1.2. Athéisme anticlérical.....	123
5.2.1.3. Athéisme intégral ou anarchisant	126
5.2.1.4. Athéisme apathique	127
5.2.2. Sous le masque de l'athéisme... une réforme passionnée ?	130
SECTION 3 : Sade et la République naissante.....	138
Sade révolutionnaire ?	141
Sade opportuniste ?.....	143
Sade et la critique de la création d'idoles	147
Chapitre 6. Sade, la monarchie et la question du régicide	149
6.1. De la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle.....	149
6.2. La prise de la Bastille	151
6.3. La fête de la Fédération	153
6.4. La fuite du roi à Varennes (20-21 juin 1791)	156
6.4.1. Adresse du citoyen Sade au roi des Français.....	157
6.4.1.1. L'Adresse au roi et <i>Le prince</i>	158
6.4.1.2. L'Adresse au roi et les personnages sadiens	161
6.4.2. Lettre à Gaufridy.....	161
6.5. La journée du 10 août 1792	165
6.6. La mort du roi. Quel sens pour le régicide ?	168
Chapitre 7. Sade, la République et la Terreur	171
7.1. Sade, citoyen d'une section.....	173
7.1.1. « Idée sur le mode de la sanction des lois »	177
7.2. La Terreur	183
7.2.1. Des réactions à la mise sur pied de la Terreur	186
7.3. Sade et la république comme machine à produire des idoles	190
7.3.1. Les cas Marat et Le Pelletier.....	190
7.3.2. La déesse Raison.....	198
7.3.3. L'Être suprême	202
Chapitre 8. Sade thermidorien et la question des utopies littéraires	206
8.1. <i>Aline et Valcour</i> : le scepticisme de Sade, un perpétuel déchirement ?	210
8.1.1. Utopie blanche, utopie noire	211
8.1.2. La république des bohémiens	213
8.1.3. Scepticisme de Sade ?.....	214
8.2. <i>La philosophie dans le boudoir</i> : république fondée sur l'insurrection ?	217
8.2.1. Les résonnances du boudoir.....	219
8.2.2. Quand Sade répond à la fois à l'Incorruptible et à Thermidor	223
8.2.2.1. Une réponse à l'Incorruptible	223
8.2.2.2. Une critique de Thermidor.....	227
8.2.2.2.1. Le boudoir dans la cité	228
8.2.2.2.2. Un peuple endormi.....	230
8.2.2.2.3. Une célébration de la propriété ?	231
8.2.2.3. Sade prédicateur du 18 brumaire ?	232
8.2.3. Une République de l'institution destituante	233

CONCLUSION	239
Bibliographie	247
1) Sade.....	247
a) édition de référence.....	247
b) éditions autres	247
c) Littérature secondaire	247
2) Autres.....	258

INTRODUCTION

Première partie : Sade l'homme

Il est d'usage de prétendre connaître le marquis de Sade, du moins son nom. On le connaît, le plus souvent, de seconde main, par le détour du sadisme. Le danger lorsque l'on travaille sur cet auteur se trouve principalement en ce qu'il est souvent piégé d'avance, prisonnier d'une vision « stéréotypée¹ ». Cependant, à y regarder de plus près, un univers complexe se dévoile au curieux qui s'y plonge révélant la biographie d'un homme s'interrogeant sur l'art de la gouverne, à une époque d'effervescence historique et philosophique. Devant la complexité du cas, il faut se mettre à la tâche afin de prendre une distance, autant que faire se peut, par rapport aux *a priori* concernant l'auteur. Donnons d'entrée de jeu quelques repères biographiques qui nous permettront de comprendre pourquoi, en lieu et place d'un patient travail de l'œuvre, bon nombre de clichés viennent le recouvrir.

¹ Daniel Castillo-Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, New York, Peter Lang, 1997, p. 9. Par stéréotype, Castillo Durante réfère aux clichés sur Sade visant à « camoufler l'œuvre sous les dehors d'un 'sadisme' psychopathologique » (*Idem.*).

A. Repères biographiques

Donatien-Alphonse-François marquis de Sade² qui n'était même pas marquis mais bel et bien comte³ naît en 1740 dans une famille noble. Dès l'âge de dix ans, Sade étudiera au Collège Louis-le-Grand à Paris que dirigent les Jésuites. C'est là qu'il goûtera, pour la première fois, au théâtre. En 1754, à quatorze ans, Sade est retiré du collège grâce à un certificat de noblesse pour entrer à l'école préparatoire de cavalerie. Sa carrière militaire se poursuivra jusqu'en 1763, pour reprendre brièvement en 1767 et en 1770.⁴ Dès 1763 commencent les pourparlers pour unir Sade par les liens du mariage à la famille des Montreuil, plus fortunée. Il s'agit d'un mariage de raison et non d'un mariage d'amour. Le 17 mai 1763 a lieu la célébration entre Renée Pélagie de Montreuil⁵ et Donatien-Alphonse-François de Sade, église Saint-Roch à Paris⁶. Cette même année, les premiers scandales entourant Sade éclatent.

² « Donatien-Alphonse-François : seul de ces trois prénoms, le premier était conforme au choix de la famille. La comtesse de Sade avait demandé aux domestiques qui représentaient le parrain et la marraine de faire baptiser l'enfant sous les prénoms de Louis-Aldonse-Donatien. Or *Aldonse*, vieux prénom provençal inconnu à Paris, fut mal compris, soit des domestiques, soit du prêtre, et transformé en *Alphonse*; et *Louis*, dut purement et simplement être 'oublié en route', et remplacé par *François*, l'un des prénoms du père » (Gilbert Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC I, p. 40).

³ « Il [Sade] devenait comte de Sade : c'est ainsi que ses contemporains l'ont appelé souvent. Cependant, d'autres ont continué à l'appeler marquis; ainsi en a fait la postérité. Ses biographes y voient une particularité inexplicable; mais n'y a-t-il pas là un indice de la célébrité conquise par les premiers scandales ? » (Charles Henry, *La Vérité sur le marquis de Sade (1887)*, Paris, Éditions La bibliothèque, 2010, p. 20).

⁴ Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC I, pp. 42-49.

⁵ Sade nomme Madame de Sade sa « Pénélope » dans sa correspondance. Voir Alice Laborde (éd.), *La correspondance du marquis de Sade*, « Sade à la Section des Piques », Volume XXII, Genève, Slatkine, 1996, p. 50.

⁶ Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC I, pp. 59-67.

a) Les scandales

Il est important d'exposer ici, même si ce n'est que brièvement, les affaires à scandale (l'Affaire Jeanne Testard, l'Affaire d'Arcueil et l'Affaire de Marseille) qui ont contribué à faire de Sade le personnage que l'on connaît et à forger, en partie, le concept de sadisme.

L'histoire commence avec l'Affaire Jeanne Testard ⁷ en 1763, soit l'année même du mariage de Sade. Le récit est raconté ainsi à mots couverts par le comte de Sade père qui s'adresse à l'abbé de Sade le 15 novembre 1763 : « Petite maison louée, meubles pris à crédit, débauche outrée qu'on allait y faire froidement, tout seul. Impiété horrible, dont les filles ont cru être obligées de faire leur déposition. »⁸ La déposition de la jeune Testard 20 ans, ouvrière en éventail et enceinte nous renseignera sur les crimes commis; on y relève notamment : avoir injurié le Seigneur, s'être manualisé dans un calice, avoir fait commerce après la communion, avoir demandé à être fouetté, avoir détaché deux Christ d'ivoire qu'il foula aux pieds, avoir exigé de la comparante qu'elle prît un lavement et le rendît sur les crucifix et avoir pris la comparante

⁷ Voir Lely, « Postface. Le marquis de Sade et Jeanne Testard », OC XII, p. 643; Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, Genève, librairie Droz, 2005, pp. 114-122; François Ost, *Sade et la loi*, Paris, Odile Jacob, 2005, pp. 97-98.

⁸ Maurice Lever (dir.), *Bibliothèque de Sade (II) Papiers de famille*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2003, p. 78.

« dans une position contraire à la nature ».⁹ Grâce à la condition sociale de l'accusé, son jeune âge et donc de sa possible perfectibilité, on aura tôt fait d'étouffer l'affaire et de limiter la peine du marquis. Après quelques jours en prison, on assigne Sade à résidence « au château d'Echauffour, propriété des Montreuil, sous la surveillance constante de l'inspecteur. L'assignation à résidence sera levée le 11 septembre 1764. La première affaire est close »¹⁰.

L'Affaire d'Arcueil ou l'Affaire Rose Keller a lieu en 1768¹¹, le jour de Pâques. Le marquis a 28 ans. Selon la déposition de Rose Keller « mendiante », Sade l'aurait interpellée à la sortie de l'église pour lui demander de le suivre afin de lui faire gagner quelques écus. Elle lui aurait répondu qu'elle n'était pas ce qu'il pensait, ce à quoi le marquis rétorqua qu'il voulait seulement qu'elle fasse le ménage chez lui. Elle accepta donc de le suivre. Il l'emmena à la campagne dans une petite chambre où il l'enferma à double tour pendant environ une heure. Il lui demanda de se déshabiller et lui arracha sa chemise. Il lui lia les mains et les pieds, la fouetta, puis lui fit des incisions à l'aide d'un couteau et coula de la cire blanche et de la cire rouge sur ses plaies. Quand le

⁹ Lely, « Postface. Le marquis de Sade et Jeanne Testard », OC XII, p. 646.

¹⁰ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 122.

¹¹ Voir Maurice Heine, *Le marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 1950, pp.155-210; Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC I, pp. 11-144.

marquis fut parti, elle se sauva par la fenêtre, à l'aide de couvertures qu'elle avait nouées entre elles, courut au village et raconta ce qui s'était passé.¹²

L'Affaire des orgies et des bonbons cantharidés (Affaire de Marseille) en 1772¹³, sera la dernière affaire recensée. En juin de cette année, le marquis de Sade part avec son laquais pour Marseille, afin, dit-on, d'aller y toucher des fonds. C'est une fois sur place que les soupçons sur son comportement émergent. Sade, dit-on, y fréquente plusieurs femmes qui se laissent aller aux jeux du libertinage après avoir consommé des bonbons cantharidés. Certaines, qui en ont consommé à forte dose, sont gravement malades¹⁴. Condamné à mort, Sade sera brûlé en effigie puisqu'il aura déjà fui en Italie avec sa belle-sœur de qui il se dit follement épris. On ne connaît pas d'autres crimes sexuels attribués à Sade après cette période.

¹² Nous nous avouons troublée devant les propos de Heine qui, à la suite de l'explicitation de cette affaire conclut : « Pourquoi tant de bruit à propos d'une fessée ? » Plus loin, il en remet : « On ne saurait désormais plus qualifier de 'monstre' ou de 'disséqueur à vif' ce simple flagellant » (Heine, *Le marquis de Sade*, pp. 203, 206).

¹³ *Ibid.*, pp. 120-154. Voir aussi Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC I, pp. 180-194.

¹⁴ Alors que Heine et Lely ne font état d'aucun décès dans leurs recherches, Heine cite cet extrait de journal, publié en 1777, soit cinq années après les faits, qui témoigne de la mythification de Sade. On raconte alors cette affaire « où [Sade] a[urait] invité beaucoup de monde, et dans le dessert, il avoit glissé des pastilles au chocolat, si excellentes que quantité de gens en ont dévoré. Elles étoient en abondance, et personne n'en a manqué; mais il y avoit amalgamé des mouches cantharides. On connoit la vertu de ce médicament : elle s'est trouvée telle, que tous ceux qui en avoient mangé, brulant d'une ardeur impudique, se sont livrés à tous ces excès auquel portent la fureur la plus amoureuse. Le bal a dégénéré en une de ses assemblée licencieuse renommées parmi les Romains : les femmes les plus sages n'ont pu résister à la rage utérine [sic] qui les travailloient. C'est ainsi que M. de Sade a jouï [sic] de sa belle-sœur, avec laquelle il s'est enfui, pour se soustraire au supplice qu'il mérite. Plusieurs personnes sont mortes des excès auxquels elles se sont livrées dans leur priapisme effroyable, et d'autres sont encore très incommodées » (Heine, *Le marquis de Sade*, p. 126).

b) La vie derrière les barreaux et l'engagement politique

Les entractes de ma vie ont été trop longs.

Sade, *Notes littéraires*

De sa vie, Sade passera plus de 30 ans en prison.¹⁵ 1778-1790 est la plus longue période continue d'emprisonnement de Sade; il séjournera principalement à Vincennes, puis à la Bastille et finalement à l'hospice de Charenton. Pendant son emprisonnement à la Bastille, Sade rédige *Les cent vingt journées de Sodome*. Cet ouvrage sera perdu pendant la prise de celle-ci et Sade ne le reverra pas de son vivant. La perte de ce manuscrit lui fera, dit-on, « verser des larmes de sang »¹⁶. L'on dit aussi que depuis la Bastille, Sade agite les foules qui se sont amassées aux alentours à la veille de la Révolution¹⁷. Le marquis scande aux passants qu'il est maltraité, il incite la foule à se rebeller contre le pouvoir en place. Voilà pourquoi, dans la nuit du 3 au 4 juillet, on le transporte dans les locaux de l'hospice de Charenton¹⁸.

¹⁵ Pour le nombre de jours exact, voir le calcul de Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 114.

¹⁶ Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 291.

¹⁷ Sade sera enfermé à la Bastille jusqu'au 3 juillet 1789. Dans une lettre que Sade adresse au comité de Sûreté générale, le 7 mai 1794, il affirme : « J'étais à la Bastille le 3 juillet 1789, c'est à dire 9 jours avant la révolution, j'y propageais les principes de la liberté, de l'égalité bien avant qu'ils ne fussent connus des Français... » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la Terreur », volume XXIII, p. 190).

Note : Quand nous parlerons de la Révolution au sens de la Révolution française, nous l'écrirons avec un « R » majuscule; quand nous parlerons de révolution en son sens plus général, nous l'écrirons avec un « r » minuscule; quand nous citerons un auteur usant de ce mot, nous recopierons exactement ce qu'il a écrit.

¹⁸ « À une heure du matin, six hommes armés arrachent Donatien de son lit. Sans lui laisser le temps de se vêtir, ni de rien emporter, ils le jettent dans un fiacre et le conduisent 'nu comme un ver' à Charenton, où on l'enferme pour une durée illimitée » (Maurice Lever, *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1995, p. 382).

Les premiers acquis de la Révolution annulant l'emprisonnement par lettre de cachet, Sade est libéré en 1790. Entre 1790 et 1793, Sade prendra part au mouvement révolutionnaire en s'engageant dans la Section des Piques où il côtoiera entre autres Robespierre et Saint-Just. Il deviendra secrétaire de la section et y rédigera de nombreux opuscules politiques dont « Idée sur le mode de sanction des lois »¹⁹, largement diffusé dès sa parution. Cependant, certaines de ses prises de position, telle que celle au sujet de la mise en place d'une armée soldée, le rangeront aux côtés des Girondins et c'est sous l'accusation de fédéralisme qu'il retournera derrière les barreaux²⁰.

En 1794, Sade recouvre la liberté, en échappant de justesse à la guillotine. Il sera libre de 1794 à 1801, période pendant laquelle il publiera la plus grande partie de son œuvre. En 1801, suivant l'ordre de Napoléon, il retournera en prison, accusé d'avoir troublé les mœurs en écrivant *Justine*. Entre les murs de Charenton, son dernier domicile où il s'éteindra en 1814, Sade écrit du théâtre et fait jouer ses pièces aux fous. Le testament de Sade précise qu'il ne veut pas de célébration liturgique lors de son enterrement et qu'il désire être enseveli anonymement, dans une fosse où l'on plantera des

¹⁹ Sade, « Idée sur le mode de sanction des lois », OC XI, pp. 83-91.

²⁰ Gilbert Lely, *Le portefeuille du marquis de Sade*, « Réquisitoire de Fouquier-Tinville du 9 Thermidor [1794] (Salle de l'Égalité) », Paris, Éditions de la différence, 1977, p. 265.

glands, afin que sa trace s’efface à jamais²¹. Rien de tout cela ne fut respecté. Plus tard, la tombe de Sade sera pillée et son crâne volé. Ce qui laisse toute la place à la perpétuation d’une légende de Sade.²²

À ce jour, on connaît de Sade au moins six romans clandestins (qui est la partie de l’œuvre de Sade la plus commentée), cinq romans signés de son nom dont trois historiques, une dizaine d’opuscules politiques, au delà d’une cinquantaine de contes, historiettes et fabliaux, une vingtaine de pièces de théâtre ainsi qu’une riche correspondance.

²¹ « Je veux qu’il [mon corps] soit placé, sans aucune espèce de cérémonie, dans le premier taillis fourré qui se trouve à droite dans ledit bois en y entrant du côté de l’ancien château par la grande allée qui le partage. [...] La fosse une fois recouverte, il sera semé dessus des glands, afin que par la suite le terrain de ladite se trouve regarni, et le taillis se retrouvant fourré comme il l’était auparavant, les traces de ma tombe disparaissent du dessus de la surface de la terre comme je me flatte que ma mémoire s’effacera de l’esprit des hommes, excepté néanmoins du petit nombre de ceux qui ont bien voulu m’aimer jusqu’au dernier moment et dont j’emporte un bien doux souvenir au tombeau. Fait à Charenton-Saint-Maurice en état de raison de santé ce trente janvier mil-huit-cent-six » (Sade, « Testament de Donatien-Alphonse-François Sade, homme de lettres », *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 632).

²² Voir entre autres la fiction de Jacques Chessex, *Le dernier crâne de M. de Sade*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2010.

Deuxième partie : une étude d'inspiration lefortienne...

Ne faut-il pas plutôt convenir que toute définition, toute tentative de fixer l'essence du politique entrave le libre mouvement de la pensée, et que celui-ci tout au contraire ne se soutient qu'à la condition de ne pas préjuger des limites du politique, de consentir à une exploration dont les chemins ne sont pas connus d'avance ?

Lefort,
Essais sur le politique XIX^e-XX^e siècles

B. Le travail de l'œuvre Sade

Nous proposons dans cette thèse d'interroger les effets induits par l'œuvre de Sade (sa biographie, utile au départ pour situer notre auteur, sera secondarisée au profit de ses écrits). Nous procéderons à un double mouvement qui consistera à lire d'abord les commentateurs du texte sadien pour dans un second temps, revenir aux écrits du marquis en les mettant en contexte, philosophiquement et politiquement.

Nous estimons que le meilleur moyen pour mener à bien cette recherche consiste à procéder à une lecture inspirée d'une intuition de Claude Lefort qui, dans *Le travail de l'œuvre Machiavel*, a travaillé les différentes réceptions de l'œuvre du philosophe florentin Niccolò Machiavelli afin, entre autres, de

mettre en questions le signifiant issu de son nom : le *machiavélisme*. Comme nous n'oserions prétendre dire mieux que Lefort lui-même, nous reprendrons ici longuement la citation inaugurale de son ouvrage *Le travail de l'œuvre de Machiavel* où nous demandons au lecteur de bien vouloir se prêter au jeu de substituer Machiavel par Sade et machiavélisme par sadisme. Peut-être alors, à la suite de cette citation, sera-t-il possible de mieux saisir l'attrait énigmatique qui nous a mené à questionner à notre tour les résonnances de la pensée sadienne :

Ce livre est né d'un attrait pour une énigme, dont nous ne saurions dire tous les motifs. Attrait qui, loin de céder devant la découverte de l'abondante littérature critique, où se répète pathétiquement l'énoncé et la solution de l'énigme ne fit que croître de connaître un déplacement, un retrait de son objet hors du champ, dans lequel, en son obscurité première, il semblait se situer.

Qui pensera qu'un interprète est mû tant par le désir d'évincer ses rivaux que par celui de conquérir un savoir dont témoigne la propriété qu'il s'adjudge du sens d'une œuvre et l'autorité qu'il y gagne de capter la faveur de tout lecteur futur, peut-être tiendra-t-il pour un simple raffinement de ce désir le souhait d'interroger à la fois l'écrivain et sa postérité, la tentative de surprendre le mouvement continué par lequel l'œuvre échappe aux prises de ses interprètes, de dévoiler la complicité dont sont faits leurs conflits, et de nouer avec elle une liaison inédite – telle qu'elle demeure à distance, au plus intime du dialogue, comme un autre dont on sait qu'il parle au-delà de ce qu'on entend, ou tel que soi-même on recueille, avec le savoir qu'on en tire, un trouble, on fasse jusqu'au bout l'épreuve d'un doute, on renonce à la trouvaille qui scellerait le discours.

[...] Il [...] est une [énigme] qui s'accroche au nom même de Machiavel. Ce nom, nous l'entendons prononcer, nous l'employons avant même de rien savoir de sa provenance. Depuis quatre siècles au moins, il s'est gravé dans le langage commun avec ses rejets – machiavélisme, machiavélique – au point d'en constituer un signifiant irremplaçable...²³

²³ Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre Machiavel*, Paris, Gallimard, 1986, p. 9-10.

À l'instar de Machiavel donc, une même énigme s'accroche au nom de Sade. Le référent *sadisme*, *sadique*, nous l'entendons lui aussi sans nécessairement en connaître la provenance, lui qui s'est gravé au vocabulaire courant depuis plus d'un siècle. Il importe de questionner cette énigme. Comme l'évoque Lefort dans sa lecture de Machiavel, il faut prendre garde de « ne point céder trop vite aux explications qu'on nous sert »²⁴. Néanmoins, il faut prendre acte des travaux sur l'œuvre de Sade et voir comment ils s'articulent entre eux, puisqu'ils deviennent en quelque sorte indissociables de l'œuvre.

Lefort n'applique pas seulement sa méthode à la lecture de Machiavel; lorsqu'il compose son texte « Sade : le Boudoir et la Cité », il ne prétend aucunement à la vérité définitive sur Sade, concluant son étude par la phrase suivante : « Mais je ne veux pas en dire plus de crainte d'attribuer à Sade un nouveau moralisme et je souhaite plutôt en préserver ses énigmes »²⁵. Ce faisant, il accepte de se situer à son tour dans le panorama des commentateurs.

²⁴ *Ibid.*, p. 11.

²⁵ Claude Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », *Écrire à l'épreuve du politique*, Paris, Presses Pocket, 1995, p. 111. Dans la première version de ce texte paru dans Annie Lebrun (dir.), *Petits et grands théâtres du marquis de Sade*, Paris, Art Center, 1989, pp. 207-221, la conclusion n'est pas exactement la même. Lefort écrit : « Là où la philosophie éclairait la distinction de la nature et de la corruption par le moyen d'une idéalisation de la nature, Sade la rend obscure par le moyen d'une idéalisation de la corruption. Mais la distinction, il la maintient, tout en la rendant insaisissable et, de ce fait, il dérobe toute réponse, mais laisse chacun devant la question béante » (*Ibid.*, p. 221).

Cette idée de l'*énigmatique* très chère à Lefort, vise à se garder de toute tentative de sceller, une fois pour toutes, le discours du politique. Ce constat de l'énigme de Sade est aussi présent dans les lectures que nous proposent Maurice Lever – dernier biographe de Sade en liste – et Bernard Sichère philosophe lacanien. Alors que Lever souligne au passage de sa biographie : « La pensée politique de Sade est trop chargée d'énigmes »²⁶, Sichère, en 2004, écrit, comme s'il reprenait le geste lefortien : « Il y a bel et bien une énigme de Sade, une énigme attachée à ce nom. [...] Cette énigme, je ne prétends pas la résoudre ou la dissiper, seulement la désigner et la cerner à ma manière, à partir du plaisir très singulier lui aussi que j'ai pu prendre et prends encore à le lire. »²⁷ Cette modalité de lecture nous inspirera dans notre entreprise et c'est pour cette raison que nous chercherons dans le premier chapitre de cette thèse à prendre nos distances avec la notion de sadisme qui, au même titre que le machiavélisme, s'est constituée comme un référent, organisant l'imaginaire autour d'un nom qui tend à sceller le discours du politique.

Afin de rendre justice, autant que faire se peut, au texte sadien, nous nous doterons de règles de lectures assez simples, mais qui nous rappellerons à la prudence dans notre entreprise. Nous soumettrons donc notre travail aux

²⁶ Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 18.

²⁷ Bernard Sichère, « Sade, l'impossible », *Penser Sade, Lignes* 14, mai 2004, pp. 144-145. Sichère est l'auteur d'une thèse de Doctorat d'État en philosophie intitulée *Sade ou le discours du désir*, sous la direction de Yvon Bélaïval, Université Nanterre, 1969.

mêmes règles que s'était fixé Jean-Baptiste Jeangène Vilmer dans son étude de la philosophie de Sade : 1) contextualiser l'œuvre de Sade; 2) ne juger l'œuvre que dans son ensemble; 3) ne pas identifier arbitrairement l'auteur à ses personnages.²⁸ À ceci, nous ajoutons une quatrième règle : 4) prendre au sérieux les commentateurs du texte sadien en ne perdant pas de vue qu'ils s'inscrivent eux aussi dans un contexte particulier et que c'est le plus souvent à partir d'eux que s'est constituée notre lecture de Sade. Notre recherche prendra donc pour base une observation documentaire (lecture des commentateurs), doublée d'une analyse de contenu de l'œuvre de Sade, susceptible de révéler la portée effective de celles-ci dans le contexte politique (tant au siècle de Sade, qu'en regard de l'époque contemporaine).

Il s'agira donc d'inscrire Sade au sein de l'histoire de la pensée politique. Nous ne voulons pas nous limiter aux romans clandestins²⁹, cela serait d'user d'une partie pour pervertir le tout et, en ce sens, perpétuer une image du marquis provocante et outrancière, pour ne pas dire scandaleuse, qui fut au fondement de plusieurs des recherches sadiennes. Nous chercherons à prendre position, mais de manière à tenir compte de la polyphonie des textes et des interprétations qui se présentent à nous. En ce sens, nous n'aspérons pas à

²⁸ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, pp. 42-46.

²⁹ Par romans clandestins nous entendons : *Les infortunes de la vertu* (1787), *Justine ou les malheurs de la vertu* (1791), *La nouvelle Justine* (1799), *Juliette ou les prospérités du vice* (1801) et *La philosophie dans le boudoir* (1795) ainsi que *Les cent vingt journées de Sodome* (composé vers 1785 mais publié seulement en 1931 grâce à Heine).

tracer, une fois pour toutes LA vérité effective de Sade, mais laisserons, dans la mesure du possible, place à l'énigme dans notre analyse, pour que se poursuive la réflexion, au delà de celle-ci.

Michel Delon résume exactement la prérogative à laquelle nous désirons soumettre notre travail, en soulignant le sérieux avec lequel nous nous devons d'étudier un auteur comme Sade pour comprendre son époque mais aussi la nôtre :

Il faut [...] éviter de s'enfermer dans des discussions sur la lucidité prophétique ou l'archaïsme de l'homme Sade, ou la bienfaisance révolutionnaire ou la malfaisance de son œuvre. Il vaut mieux considérer l'écriture, aussi bien que la lecture de son texte comme autant d'interventions dans des champs historiquement déterminés. Les rapports du texte au réel, de la philosophie à l'histoire, d'une tradition à ses héritiers on pourrait multiplier les catégories , ne sont jamais directs, ni linéaires. Il est donc temps de rendre Sade à son temps, dans une étude érudite et précise des discours du XVIII^e siècle, mais aussi au nôtre dans une interrogation permanente de ce qui, en lui, nous concerne; il est temps de le rendre à sa polysémie et à l'histoire comme procès dialectique et principe de différence.³⁰

C. Notre thèse

Notre point de départ est la conclusion du court texte de Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », qui nous prévient que la pensée de Sade ne peut être associée ni à l'immoralisme ni à un nouveau moralisme. Sade, selon Lefort, ne

³⁰ Michel Delon, « Sade comme révélateur idéologique », *Cahier d'histoire des littératures romanes*, 1981, vol. 5, no 1, p. 111-112.

peut être ramené à un promoteur du vice ou de la corruption – ce qui ne veut aucunement dire que son œuvre devrait être lue, à l'inverse, comme une défense de la vertu ou de l'incorruptibilité (révolutionnaires ou républicaines).

Partant de cette conclusion de Lefort pour chercher à en tirer toutes les conséquences, nous posons comme hypothèse principale de ce travail que l'œuvre de Sade, par les mises en scène de caractères et de situations auxquelles elle procède (il y a une véritable « cohérence polyphonique » qui l'organise, selon nous), a pour principal effet de destituer ce que Lefort désigne comme des « idoles ». Par « idoles » nous entendons tout ce qui est susceptible de se poser comme un « absolu » – qu'il s'agisse des idoles que l'on peut associer à l'Ancien régime (la monarchie de droit divin par exemple) ou celles, nouvelles, que la Révolution pourrait être tentée de leur substituer (la vertu républicaine par exemple).

En un mot, l'œuvre de Sade a pour effet de procéder à la « destitution des absolus »³¹, quels qu'ils soient, les anciens comme les nouveaux, et par-là de nourrir une attitude fondée sur la méfiance envers ce qui prétend à une autorité et à l'exercice d'un pouvoir incontestables. Ainsi, l'œuvre sadienne peut être

³¹ Destitution est ici à comprendre comme le double nécessaire de l'institution.

considérée comme s'arrimant à la « division sociale »³² (pour demeurer sur le terrain balisé par la philosophie politique de Lefort) en ce qu'à la fois elle tient que l'institution de la société suppose l'existence de formes d'autorité et de pouvoir. Sade n'est pas nihiliste, il récuse l'absolu, non l'existence de l'autorité et du pouvoir en soi – et qu'elle conçoit que leurs fondements sont tels qu'ils font l'objet de questionnements voire d'une contestation permanente. De cette manière, nous chercherons à faire entendre « ce qui advient, dans le silence et la discordance des entreprises humaines » que le trop grand désir de concorde peut venir parfois recouvrir³³.

En somme, il nous semble que l'œuvre de Sade nous montre les fondements de tout ce qui cherche à se poser comme un absolu, qu'il en traque les « dessous ». En ce sens, nous dirons que Sade semble « creuser toujours plus bas ». Nous empruntons cette idée à Jules Michelet, qui écrit : « Il faut creuser plus bas que Dante, découvrir et regarder dans la terre [...] où fut bâti le colosse. »³⁴ « Creuser plus bas » signifie alors tourner son regard vers la terre, le détourner de la contemplation, voire de la servitude, pour questionner les fondements sur lesquels s'édifient les pouvoirs. C'est en ce sens que Lefort commente cette citation en ces termes : « L'humanité ne devient consciente

³² Claude Lefort, « La question de la démocratie », *Essai sur le politique XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 31.

³³ Lefort, « La vérité effective », *Écrire à l'épreuve du politique*, p. 167.

³⁴ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1, Paris, Gallimard, 2007, p. 42.

d'être en quête d'elle-même que lorsqu'elle a cessé d'adorer l'*un* en quelque *autre* qui se détache de tous. »³⁵

Nous posons donc que Sade et c'est ce que nous chercherons à démontrer dans notre travail déploie une modalité d'écriture qui réponde à cette injonction politique (*et non morale*) dictée par Michelet : il cherche à déterrer les fondations sur lesquelles reposent les principes et les idées invoqués par les autorités et les pouvoirs (quels qu'ils soient, insistons-y). Pour ce faire, il nous semble que Sade peint au sein de tableaux vivants, des caractères dont l'hyperbolisme a pour effet de les renverser de leurs socles. Pour nous, là est l'effectivité de l'œuvre de Sade : son écriture révèle les assises sur lesquelles s'édifient les colosses pour ensuite miner les fondations sur lesquelles ils reposent prétendument. En ce sens, nous chercherons à démontrer qu'il est possible de lire Sade comme un auteur mettant en scène la « dissolution des repères de la certitude »³⁶.

Notre intention dans ce travail n'est donc aucunement d'intégrer Sade au panthéon des vertueux, ni de l'absoudre des actes qu'il a commis; plutôt, nous voudrions montrer toutes les nuances qui s'imposent lorsqu'il s'agit de

³⁵ Claude Lefort, « La modernité de Dante », *La monarchie*, Luçon, Belin, 1993, p. 66.

³⁶ Lefort, « La question de la démocratie », p. 29.

s'intéresser à un « auteur » dont le statut a été dénié par une certaine téléologie de la mort de l'homme³⁷.

En résumé, la thèse que nous soutiendrons est celle-ci : accepter la polyphonie de l'œuvre de Sade et l'effet qu'elle produit (chapitre 1), c'est aussi accepter de le lire comme un critique radical des volontés d'absolu, de quelque ordre qu'elles soient (chapitre 2). Pour ce faire, Sade procède par une peinture de caractères et de situations qui a pour effet de susciter une interrogation des fondations, qu'elle soient d'ordre philosophique libertine (chapitre 3), matérialiste (chapitre 4), athée (chapitre 5) ou politique monarchiste (chapitre 6), terroriste et/ou républicaine (chapitre 7) ou thermidorienne (chapitre 8).

Notre entreprise n'est pas innocente et ne se prétend pas telle. Si nous insistons sur l'importance de lire Sade de cette manière c'est assurément parce que nous croyons que son écriture nous y invite, mais pas seulement. Au vrai, c'est aussi et surtout parce qu'il nous apparaît impératif de rompre avec une philosophie politique qui se refuse à accepter ce que nous tenons pour fondamental dans la conception du tissu social, soit la préservation des deux humeurs qui constituent une cité : le désir de commander et le désir de ne pas

³⁷ Nous chercherons en ce sens, à nous détacher des lectures de Michel Foucault et de Maurice Blanchot qui célèbrent la mort de l'auteur et nous ancrons notre démarche dans la lignée de Lefort et de l'inspiration phénoménologique de Maurice Merleau-Ponty qui la caractérise.

être commandé³⁸. En posant le problème du tissu social autrement qu'en le considérant « en surplomb », à partir du pouvoir, comme s'il était réductible au discours que celui-ci tient sur lui, nous sommes amenée à l'associer à une pensée de la division qui mette en scène un « mouvement » permettant de ne pas céder, pour parler de nouveau comme Lefort, au « phantasme de l'Un »³⁹.

Ajoutons, en terminant, que la Révolution française est vraisemblablement un contexte privilégié permettant l'interrogation sur la question des absolus, monarchiques ou républicains. En testant notre intuition par un retour aux écrits de Sade et notamment à ceux qui furent souvent négligés par ses premiers éditeurs et par ses commentateurs, il s'agira donc de voir en quoi il est possible, et même souhaitable de penser aujourd'hui, avec lui, le politique : non pas une politique des extrêmes, à laquelle on associe souvent Sade, mais bien le politique qui préserve la « division originaire du social » qui porte avec elle la possibilité de la conflictualité.

³⁸ « En effet, dans toute cité, on retrouve ces deux humeurs différentes : et cela naît de ce que le peuple désire ne pas être commandé ni écrasé par les grands, et que les grands désirent commander et écraser le peuple » (Nicolas Machiavel, *De principatibus, Le Prince*, Presses Universitaires de France, 2000, p. 101).

³⁹ Lefort, « La question de la démocratie », p. 31.

SECTION 1 : L'art d'écrire et ses résonnances

Dans cette section, nous étudierons d'abord comment se présentent les différentes lectures et interprétations de Sade. Puis dans un second temps, nous retournerons aux écrits du marquis dans lesquels il présente la manière qu'il a de concevoir son art d'écrire. Aux termes de ces deux chapitres, nous pourrons appliquer l'ensemble des éléments que nous aurons déployés ici de manière à illustrer l'effet de l'œuvre de Sade dans l'histoire de la pensée (Section 2) ainsi que dans le politique (Section 3).

Chapitre 1. Sade protéiforme

Un mouvement nous porte invinciblement à explorer les travaux de nos devanciers. En vain s'y déroberait-on d'ailleurs, puisque l'œuvre leur doit, pour une part, son prestige, puisqu'elle vient à notre rencontre, précédée de sa réputation; puisque, enfin, c'est notre conviction que l'on n'a pas tenu sur elle le discours qu'elle exigeait et qu'il nous faut l'éprouver à l'examen des commentaires antérieurs. Le plus souvent, au reste, c'est le sentiment de discordance entre l'œuvre et chacune de ses interprétations qui excite notre désir d'interpréter.

Claude Lefort,
Les formes de l'histoire

On a toujours beaucoup moins lu Sade qu'on ne l'a commenté.

Annie Lebrun,
On n'enchaîne pas les volcans

Reprenant les mots de Lefort, nous affirmons que « la tentative de l'interprète le rattache nécessairement à une entreprise collective qui, le plus souvent, le précède et se prolongera au-delà de lui. »⁴⁰ C'est donc acceptant cette idée que nous questionnons d'entrée de jeu cette « entreprise collective » par laquelle nous avons pris contact avec l'écriture du marquis (entreprise, il faut le mentionner d'emblée, qui contribua grandement aux idées reçues qui entourent le marquis). Il s'agira de passer en revue différentes lectures

⁴⁰ Claude Lefort, « L'œuvre de pensée et l'histoire », *Les formes de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2000, p. 241.

auxquelles nous tenterons de répondre par la suite dans notre thèse. Nous chercherons d'abord à mieux comprendre ce que signifie le sadisme et à quoi il renvoie chez Sade. Ensuite, nous étudierons les commentateurs qui associent Sade à l'insurrection libérale, puis à la contre-révolution. Nous poserons ensuite la question de l'oscillation entre la perversion et le puritanisme pour conclure sur la lecture d'un Sade comme « médecin de la civilisation ».

1.1. De Sade au sadisme

Après sa mort, Sade sombre momentanément dans l'oubli. Peu nombreux sont ceux qui, au XIX^{ième} siècle, s'intéresseront à l'analyse de son œuvre ; à l'exception notoire de Guillaume Apollinaire⁴¹ et de Charles Henry⁴² approche littéraire⁴³ ainsi que de Leopold Von Krafft-Ebbing approche psychiatrique qui avec son célèbre *Psychopathia sexualis*, publié en 1886⁴⁴, sera le premier à tenter d'explicitier la perversion qu'est le sadisme.

Ce qui contribuera le plus à inscrire Sade dans la mémoire collective (et bien qu'il eût souhaité que « sa trace s'efface à jamais », selon son testament) est

⁴¹ Guillaume Apollinaire, *L'œuvre du Marquis de Sade Zoloé. – Justine Juliette. – La philosophie dans le boudoir Les crimes de l'amour; pages choisies comprenant des morceaux inédits et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives de la Comédie-Française*, Paris, Bibliothèque des curieux, 1912.

⁴² Henry, *La Vérité sur le marquis de Sade*, *passim*.

⁴³ Notons d'ailleurs, l'intérêt d'Apollinaire pour le théâtre de Sade et celui de Henry pour son moralisme; en ce sens ils sont deux précurseurs des études contemporaines sur Sade.

⁴⁴ Leopold Von Krafft-Ebbing, *Psychopathia sexualis*, Paris, Payot, 1969.

justement l'adjectif issu de son nom : sadisme. Le sadisme apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire universel de langue française* de Boiste, auquel collabore entre autres Charles Nodier (qui accusera Sade d'infamie⁴⁵). Nous avons repéré cette définition dans l'édition de 1851 à la ligne : « *Sadisme* n.m. : aberration épouvantable de la débauche; système monstrueux et anti-social qui révolte la nature. (*De Sade*, nom propre). (peu usité) »⁴⁶. Ce concept sera repris et explicité plus longuement dans l'ouvrage de Von Krafft-Ebbing qui décrit le sadisme comme « un penchant à la cruauté qui peut s'associer à la passion voluptueuse »⁴⁷ décliné en sept perversions particulières : assassinat par volupté, nécrophilie, mauvais traitements infligés aux femmes (flagellations), penchant à souiller les femmes, sadisme symbolique, sadisme portant sur des objets quelconques, fouetteur de garçons, actes sadiens sur des animaux.⁴⁸ Freud reprendra les travaux de Krafft-Ebbing et affirmera dans sa *Métapsychologie* que : « Le sadisme est à proprement parler une pulsion de mort qui a été repoussée du moi par l'influence de la libido narcissique, de sorte qu'elle ne devient manifeste qu'en se rapportant à l'objet. Il entre alors au service de la pulsion sexuelle »⁴⁹. L'influence de ce concept a été telle qu'il est devenu difficile de départager ce qui relève du terme clinique de la perversion (algolagnie), qui a

⁴⁵ Raymond Jean, *Un portrait de Sade*, Evreux, Actes Sud, 2002, p. 411.

⁴⁶ Pierre Claude Victor Boiste, *Dictionnaire universel de langue française*, Paris, Desray, 1851, p. 642.

⁴⁷ Krafft-Ebbing, *Psychopathia sexualis*, p. 84.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 83-119.

⁴⁹ Sigmund Freud, *Métapsychologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 102.

certainement son utilité analytique, et ce qui s'applique à la personne de Sade et à l'auteur qu'il revendique être.

Il est en fait possible d'affirmer que ce que l'on entend par « sadisme » provient pour l'essentiel d'un brouillage entre la vie du marquis et les actes de libertinage criminel qu'il peint dans ses romans. Là est le danger lorsque l'on use d'un nom propre pour forger un qualificatif : figer toute l'œuvre littéraire d'un auteur, confondant l'écrivain et ses personnages, sous une seule appellation. N'est-ce pas aussi ce qui se passa avec Leopold von Sacher-Masoch, écrivain et journaliste autrichien à partir duquel l'on nommera la perversion masochiste souvent comprise comme le double du sadisme ? Sacher-Masoch verra cette appellation naître de son vivant et s'y opposera⁵⁰. Certes, il y a du sadisme dans la vie de Sade, mais les modalités de son expression dans l'œuvre,

⁵⁰ « Après avoir lu des comptes rendus sur la carrière amoureuse de Léopold, envoyés par des amis bienveillants ou malveillants, il [Krafft-Ebing] décida finalement de forger un terme emprunté au nom de famille du sujet de ces communications, afin de donner une appellation spécifique à cette variété d'obsession appartenant au domaine érotique. Comme Léopold considérait son point de vue en cette matière comme parfaitement naturel chez un écrivain, il protesta énergiquement et éloquemment contre l'application inconsidérée de son nom à pareil usage. Mais le vocable s'est conservé dans toutes les langues européennes et il est peut-être plus commode que le mot scientifique d'*algolagnie*. Il est cependant particulièrement malheureux pour la mémoire de Sacher-Masoch que l'antique appellation héritée de la famille de sa mère, qu'il adorait, soit liée aujourd'hui non pas à un genre particulier de prose narrative ou de philosophie sociale, spécialité où il excellait, mais à un type de réaction sexuelle fort courant bien avant qu'on parlât de lui ou de tout autre chrétien d'Europe et qui continuera d'exister tant que la race humaine peuplera la terre » (James Cleugh, *Le premier masochiste, Sacher-Masoch*, Paris, Trévise, 1969, pp. 51-52). En italiques dans le texte.

et les réflexions du marquis sur l'art d'écrire, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, nous invitent à la prudence⁵¹.

1.2. La réception au XX^e siècle

Le XX^e siècle voit se multiplier les études sur Sade, sa vie, son œuvre. Notons d'abord la parution des premières biographies sur Sade — Maurice Heine (1950), Gilbert Lely (1965) et plus tard Lever (1995) — et les premières éditions des œuvres complètes de Sade chez Jean-Jacques Pauvert (1952)⁵², puis au Cercle du livre précieux, par Gilbert Lely (1966). Plus tard, l'entrée en Pléiade, sur « papier bible », des romans clandestins de Sade (*Les cent vingt journées de Sodome*, *Les infortunes de la vertu*, *Justine ou les malheurs de la vertu*, ainsi que *La nouvelle Justine*, *Histoire de Juliette* et *La philosophie dans le boudoir*) et d'*Aline et Valcour*, sous la direction de Michel Delon (1990), aura l'effet d'une certaine consécration de l'auteur.

Ce qui ressort, lorsque l'on entame une recherche sur Sade, c'est qu'un très grand nombre de philosophes français du XX^e siècle ont, à un certain

⁵¹ Afin d'éviter toute confusion, nous utiliserons dans la suite de ce travail le terme d'allognie (terme scientifique déjà utilisé avant que l'on commence à parler du sadisme et du masochisme qui est la tendance à conférer un caractère érotique à la souffrance (la sienne ou celle d'autrui), plutôt que celui de sadisme.

⁵² Pauvert sera cité à comparaître pour avoir publié les œuvres de Sade. Georges Bataille, André Breton, Jean Cocteau ainsi que Jean Paulhan se porteront à sa défense. Voir Maurice Garçon, *L'Affaire Sade*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1957.

moment, interrogé la figure du marquis. C'est d'ailleurs ce constat qui fut à l'origine de nos réflexions pour cette thèse. En s'inspirant du test de Rorschach, on pourrait relever que certains lecteurs de Sade ont projeté leur propre individualité sur l'œuvre protéiforme⁵³ ou polymorphe⁵⁴ du marquis, révélant ainsi leur propre positionnement dans le champ de la philosophie. C'est ce qui fait dire à Sichère : « Écrivant sur l'œuvre de Sade, chacun écrit en même temps, bien entendu, sur lui-même, quel que soit le degré de ruse ou de distance qu'il mobilise dans sa lecture »⁵⁵; idée aussi suggérée par Lebrun : « Pierre de scandale aux mille facettes, le monde de Sade a le pouvoir de faire trébucher sur son propre reflet qui s'y aventure. Car on y court toujours le risque majeur d'y découvrir l'image de ce que l'on est, soudain pris au piège de sa mise en scène infinie. »⁵⁶ Nous ne prétendons pas faire ici exception.

Si l'on s'en tient à la littérature sur Sade au XX^e siècle, on note que ce celui-ci porte bien des habits : tantôt il est libertin, matérialiste, athée, révolutionnaire, mais aussi contre-révolutionnaire, monarchiste, anarchique, ou encore kantien, hégélien; il est un penseur de la morale ou de l'émancipation libérale ou encore une exception monstrueuse annonçant la Terreur et parfois

⁵³ Hubert Juin, « Sade entier », *Europe*, no 522, octobre 1972, p. 14.

⁵⁴ Philippe Roger, « Sur les traces de Fénelon », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, p. 166.

⁵⁵ Sichère, « Sade, l'impossible », p. 142.

⁵⁶ Annie Lebrun, *On n'enchaîne pas les volcans*, Paris, Gallimard, 2006, p. 18.

même le nazisme. Chose certaine, peu importe la couleur qu'on lui associe, Sade intrigue.

Nous proposons de rappeler les différentes lectures de Sade de manière à faire voir comment elles peuvent assez succinctement être classées selon qu'elles relèvent de l'insurrection libérale (son enchantement ou sa critique) ou d'une logique contre-révolutionnaire; qu'elles laissent voir un Sade pervers ou puritain, ou encore qu'elles présentent le marquis comme un « malade et médecin de la civilisation »⁵⁷. Cette liste n'est pas exhaustive, cependant les différentes catégories que nous proposons ici reviendront tout au long de la thèse et seront étoffées selon les problèmes posés dans chacune des parties.

1.2.1. Sade et l'insurrection libérale

La question de l'insurrection libérale chez Sade est tirée d'une lecture fondée quasi exclusivement sur ses romans clandestins. Il est possible de catégoriser cette réception en deux sections : ceux qui font une lecture « enchantée » de Sade et le présentent comme le symbole de l'émancipation

⁵⁷ Gilles Deleuze associe cette expression au « cas Nietzsche » dans *Critique et clinique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1993, p. 14). Cependant, si l'on retourne à Deleuze et Claire Parnet, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1996 (composé en 1977), on remarque que Deleuze tire cette idée d'un livre de médecine : « Cruchet, *de la méthode en médecine*, PUF » composée en 1942 (p. 143, note 1). On peut supposer que la lecture de ce livre de médecine, parut avant toute l'œuvre de Deleuze, est déterminante dans la manière dont il aura de lire le philosophe allemand (*Nietzsche*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999 (composé en 1965); *Nietzsche et la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998 (composé en 1962).

sexuelle; et ceux qui font de Sade un prédicateur de l'ordre marchand, mettant en scène le commerce des corps, « où la liberté de jouir se confond avec l'accumulation financière »⁵⁸.

1.2.1.1. Les lecteurs « enchantés »

D'une part donc, il y a ceux qui semblent charmés par le texte sadien. Nous les nommerons, suivant l'expression de Roland Barthes lui-même, les « lecteurs enchantés » de Sade⁵⁹. Les premiers à avoir articulé cette lecture de Sade sont les surréalistes qui contribuèrent à remettre Sade au goût du jour en le lisant à travers le prisme de la libération sexuelle : « Pour [René] Char et pour les surréalistes [écrit Rosemary Lancaster], Sade était le défenseur d'un amour libéré, le briseur de conventions morales, le porte-parole d'une sexualité vigoureuse. »⁶⁰ Ces derniers voyaient entre autres en Madame de Saint-Ange et Justine deux libertines des romans de Sade – des emblèmes de l'émancipation

⁵⁸ Thierry Hentsch, « Sade ou la jouissance absolue », *Le temps aboli*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 125.

⁵⁹ Roland Barthes, « Sade – Pasolini », *Œuvres complètes IV. Livres, textes et entretiens, 1972-1976*, Paris, Seuil, 2002, p. 944.

⁶⁰ Rosemary Lancaster, *La poésie éclatée de René Char*, Paris, Éditions Rodopi, 1994, p. 110. Voir aussi Michel Brix, « Sade, libertinage et révolution », *Congrès Sade, Journal dédié à Sade et au matérialisme*, printemps 2004, vol. 1, p. 1 : « À entendre les surréalistes, toujours, le pamphlet Français, encore un effort si vous voulez être républicains doit être pris au premier degré et participerait du militantisme sadien en faveur de la Révolution : la lecture de ce texte par Dolmancé, qui constitue un moment essentiel de *La Philosophie dans le boudoir*, attesterait que l'émancipation politique, économique et sociale des Français ne se peut concevoir sans une entière libération sexuelle. Idée chère aux surréalistes, on le sait ».

féminine⁶¹. À terme, on peut aussi déceler chez ces penseurs la valorisation d'une libéralité menant à une insurrection permanente et anarchique (c'est la thèse de Maurice Blanchot).

Cette disposition qu'ont certains à lire Sade de manière « enchantée », on la retrouve aussi chez Lebrun et Maurice Nadeau qui présentent les écrits de Sade en faisant ressortir ce qu'ils perçoivent comme la féerie de ses romans. Lebrun d'abord :

L'Histoire de Juliette est un vrai conte de fées, et même le premier et le seul conte de fées absolument érotique. Pour la première fois, une petite fille vient au monde, uniquement pour son plaisir, uniquement pour notre plaisir, s'avancant dès ses premiers pas dans un univers où les sexes sont grands comme des maisons, où les maisons s'ouvrent comme des sexes, où les gestes déploient les espaces tournoyant de plaisir, où la durée se tend sur les plus belles érections, où enfin les objets de désir sont plus nombreux que les désirs.⁶²

Tout se passe alors comme si Lebrun nous transportait dans l'univers d'*Alice au pays des merveilles* en inscrivant la lubricité qu'elle décèle chez Sade dans un univers magique, plus grand que nature. Nadeau, pour sa part nous transporte chez *Cendrillon* :

On ne niera pas non plus que *Justine* ne soit un prodigieux cours dont les leçons sont données par la vie elle-même, selon un savant dosage. Comme dans un conte de fées, les accidents les plus surprenants surgissent à point

⁶¹ Voir Angela Carter, *La femme sadienne*, Paris, Henri Veyrier, 1979. Carter présente Sade comme un féministe qui met la pornographie au service des femmes.

⁶² Annie Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1986, pp. 308-309.

nommé sous les pas des *personnages* en vue de les éprouver. Telle Cendrillon, Justine marche ainsi de merveille en miracle. Le conte de fée n'est pas rose il est vrai, mais noir, et l'élève semble singulièrement rétif.⁶³

Ces lecteurs enchantés, Barthes en tête⁶⁴, réagiront ainsi très mal à l'utilisation d'une œuvre de Sade dans *Salò*, où Pier Paolo Pasolini juxtapose *Les cent vingt journées de Sodome* et la « république sociale italienne » afin de dénoncer l'Italie des années '70 qu'il dit être aux prises avec une nouvelle forme de fascisme. Il semblerait que leur fascination pour la « lubricité » sadienne ait agi comme un obstacle à la compréhension de l'objectif pasolinien⁶⁵.

1.2.1.2. Sade, prédicateur de l'ordre marchand

Pasolini a certes su percevoir chez Sade toute la brutalité de ce qui peut lier le sexe et la politique. Pasolini affirme en 1975 que chez Sade se dessine ce que le pouvoir peut faire au corps humain : réduction du corps à l'idée de

⁶³ Maurice Nadeau, *Sade, l'insurrection permanente*, Magnac-sur-Touvre, Maurice Nadeau, 2002, p. 24. En italiques dans le texte.

⁶⁴ Reprenons ici les propos de Barthes à l'égard de *Salò* afin d'illustrer ce que nous estimons être une lecture exemplaire de l'incompréhension du projet pasolinien : « Dans le film de Pasolini (ceci, je crois, lui appartenait en propre) il n'y a aucun symbolisme : d'un côté une grossière analogie (le fascisme et le sadisme), de l'autre, la lettre, minutieuse, insistante, étalée, léchée comme une peinture de primitif : l'allégorie et la lettre mais jamais le symbole, la métaphore, l'interprétation [...]. En restant fidèle à la lettre des scènes sadiennes, Pasolini en vient donc à déformer l'objet-Sade et l'objet-fascisme : c'est donc à bon droit que les sadiques ou les politiques s'indignent ou réprouvent. [...] Les sadiens (les lecteurs enchantés du texte de Sade) ne reconnaîtront jamais Sade dans le film de Pasolini » (Barthes « Sade Pasolini », p. 944-945). Pour notre lecture de *Salò* voir Julie Paquette, « Pier Paolo Pasolini, marxiste hérétique », *Qu'est-ce que l'anarchisme tory ?* (titre provisoire) sous la direction de Gilles Labelle, Éric Martin, Stéphane Viber (à paraître).

⁶⁵ À paraître à ce sujet, l'ouvrage de Hervé Joubert-Laurencin, *Salò ou Les cent vingt journées de Sodome de Pier Paolo Pasolini*, Paris, Les Éditions de la transparence, 2012.

chose, trafic des corps, annulation de la personnalité de l'autre⁶⁶. Sade – du moins ses personnages –, c'est, toujours selon Pasolini, l'anarchie du pouvoir, l'arbitraire, dicté par des nécessités économiques échappant à toute maîtrise.

La lecture de Sade que défend Pasolini trouve des répondants tels que Marcel Hénaff, Roland Desné, Hentsch, Louis Janover et plus récemment Dany-Robert Dufour, Bertrand Binoche pour ne nommer que ceux-là⁶⁷. Selon ces lectures, algolagnie et impératif de jouissance se trouveraient confondus et réunis chez Sade sous le même sigle d'une anticipation de la morale bourgeoise émergeant avec Thermidor. Cependant, là où Janover suppose que Sade adhère à cette nouvelle morale bourgeoise naissante⁶⁸, les lectures plus marxisantes de Sade tendent à lui conférer la qualité de prophète du monde condamnable qui est le nôtre : « Là tient le génie du Divin Marquis [affirme Dufour] : il a été le premier à tirer les conséquences et à dévoiler toutes les implications du

⁶⁶ Taquin affirme que dans *Salò*, la « froideur clinique laisse l'atrocité à sa laideur sale et ne donne aucune prise à la transmutation souffrance/jouissance chez le spectateur. Elle fait subir au spectateur l'apathie sadienne » (Véronique Taquin, « Pathos et sacralité chez Pasolini. D'Accatone à Salò ou les 120 journées de Sodome », *Chroniques italiennes web* 12, avril 2007, p. 27).

⁶⁷ Voir Marcel Hénaff, *Sade, l'invention du corps libertin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978; Roland Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800, textes choisis*, Paris, Buchet/Chastel, 1965; Hentsch, « Sade, la jouissance absolue »; Louis Janover, *Lautréamont et les chants magnétiques*, Arles, Sulliver, 2002; Dany-Robert Dufour, *La cité perverse, libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009 et Bertrand Binoche, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

⁶⁸ « L'excès sadien n'est pas un écart au-delà du monde en gésine, encore moins une fureur utopique, mais une anticipation, un excédent qui se retrouve mûr à point quand le monde sera prêt à accueillir ce trop-plein pour alimenter les cycles de l'ordre marchand; quand les sens deviendront à leur tour propriétaires privés » (Janover, *Lautréamont et les chants magnétiques*, p. 79).

principe libéral fondé sur l'égoïsme, qui se lançait alors à la conquête du monde. »⁶⁹

1.2.2. Sade et la contre-Révolution

D'autres penseurs descendent chez Sade une visée contre-révolutionnaire qui serait inhérente à son œuvre. Pour ce faire, on en appellera d'une part à l'attachement du marquis au roi⁷⁰, et d'autre part, l'on fera référence à l'affirmation selon laquelle Sade, dans « Idée sur les romans »⁷¹, soutenait qu'il désirait peindre le vice pour en dégoûter. C'est en prenant au pied de la lettre ces affirmations que l'on élèvera Sade en penseur de l'ordre moral, voire d'un ordre corrigé⁷². Pour Pierre Klossowski par exemple, la violence des écrits de Sade serait la résultante d'une volonté d'expiation d'un mal sociétal (du péché originel) qui débouche sur la Terreur. En agissant ainsi, Sade, par la force de son écriture, offrirait un exutoire permettant l'expression sans limite de la violence et par là même sa canalisation et son dépassement dans un nouvel espace moral :

Sade fit de la criminalité virtuelle de ses contemporains son destin personnel, il voulut l'expié à lui seul à proportion de la culpabilité collective que sa conscience avait investie. Saint-Just, Bonaparte, au

⁶⁹ Dufour, *La cité perverse*, p. 45.

⁷⁰ Voir Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, pp. 69-74.

⁷¹ Sade, « Idée sur les romans », *Les crimes de l'amour*, OC X, pp. 3-22.

⁷² Nous renvoyons ici à une expression de Jeangène Vilmer, « Troisième partie : L'ordre sadien ou l'ordre corrigé. Principes de philosophie pénale », *Sade moraliste*, pp. 341-484.

contraire, ont su décharger sur leurs semblables tout ce que l'époque avait accumulé en eux. Du point de vue des masses, c'étaient des hommes parfaitement sains [...]. Sade, toujours du point de vue de la masse, est un homme évidemment malsain : bien loin de trouver quelque satisfaction morale dans le déchaînement révolutionnaire, il ne fut pas loin d'éprouver le carnage légalisé de la Terreur comme une caricature de son système⁷³.

Cette criminalité de la Révolution française atteint son climax avec le régicide. Pour Klossowski, encore, « la mise à mort du Roi par la Nation n'est [...] que la phase suprême du processus dont la première phase est la mise à mort de Dieu par la révolte du grand seigneur libertin. L'exécution du roi devient ainsi le simulacre de la mise à mort de Dieu. »⁷⁴ Klossowski ajoute : « la mise à mort du roi plonge la nation dans l'inexpiable »⁷⁵ et c'est sur cet inexpiable que germerait l'horreur du texte sadien; peindre l'horreur, contre l'horreur vécue, afin de purger la France du mal qui l'avait conduit à rompre son alliance avec le monarque.

1.2.3. Entre la perversion et le puritanisme

Notons que tant les lecteurs enchantés de Sade que ceux qui le lisent comme un contre-révolutionnaire ont ceci en commun qu'ils paraissent tous deux appliquer une grille de lecture qui relèverait du schème de la perversion :

⁷³ Pierre Klossowski, « Sade mon prochain », *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, 1967, pp. 62-63.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 71. On retrouve ce même discours chez le contre-révolutionnaire Joseph de Maistre: en anéantissant les conditions de possibilité du parricide – c'est-à-dire en tuant « une fois pour toutes » le père représenté par la figure du monarque – on instaure un terreau tout à fait propice pour que naisse la Terreur fraternelle des Jacobins (*Ibid.*, p. 140).

⁷⁵ *Ibid.*, p. 73.

ils font de Sade ou bien un pervers vulgaire ordinaire⁷⁶ (immoraliste ou enchanteur), ou bien un pervers puritain⁷⁷. Dans tous les cas, ils figent le sens de l'œuvre.

Penser l'écriture de Sade comme l'écriture d'un pervers vulgaire ordinaire revient à soutenir la thèse selon laquelle Sade mettrait en scène dans ses romans tous les phantasmes auxquels il aurait lui-même voulu se livrer. Étant réduit à la condition de détenu pendant plus de trente ans, il aurait sublimé par l'écriture les extravagances qui étaient les siennes. Lue ainsi, l'œuvre de Sade serait ou bien une libération des pulsions, à une époque où elles étaient refoulées par l'ordre social; ou encore le témoignage d'un homme dangereux et dépravé nuisant au bon ordre de la société naissante (ce qui confirmerait les motifs de son emprisonnement sous Napoléon). C'est souvent par ce dernier prisme que sont articulées les différentes lectures de Sade qui en font une exception monstrueuse (voir Michel Onfray⁷⁸, Jean-Marc Levent et Alain Brossat⁷⁹), un immoraliste (voir Jacques Domenech⁸⁰), ou encore un prophète du nazisme (voir Svein-Eirik Fauskevåg⁸¹)⁸².

⁷⁶ Cette expression est de Jean Clavreul, *L'homme qui marche sous la pluie*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 181.

⁷⁷ Cette expression est de Dufour, *La cité perverse*, p. 72.

⁷⁸ Michel Onfray, « Le tropisme sadique », *Le souci des plaisirs, construction d'une érotique solaire*, Paris, Flammarion, 2008; du même auteur : « Sade et 'les plaisirs de la cruauté' », *Les Ultras des Lumières*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2007.

⁷⁹ Jean-Marc Levent et Alain Brossat, « Sade, une exception monstrueuse », *Marquis de Sade, Idées sur les romans et le mode de sanction des lois*, Paris, Mille et une nuits, 2003, pp. 51-69.

Il est aussi possible de lire l'œuvre de Sade comme celle d'un pervers puritain, désirant plutôt nous dégoûter du vice. Cette lecture est défendue entre autres par Dany-Robert Dufour qui affirme :

Sade pervers ? Tous, sauf les grands pervers, en conviennent. Mais puritain ? Et pourtant, c'est très probable. Pourquoi ? Tout simplement parce que Sade, en dépit de ses très méritoires efforts, n'est pas parvenu à échapper entièrement au schéma chrétien. Au mieux, il l'a inversé.⁸³

Selon cette lecture, on assisterait chez Sade à une espèce d'ascèse, manifestée par l'écriture comme acte de sublimation « intégrale » de toute pulsion. Au final, cette lecture dominante de Sade en fait un pervers (ordinaire ou puritain) qui écrit des romans afin d'exprimer et-ou de sublimer sa perversion.

⁸⁰ « [L]'immoralisme de Sade est une évidence, l'axiome sur lequel repose toute son œuvre » (Jacques Domenech, « L'immoralisme sadien », *L'éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989, p. 214).

⁸¹ Svein-Eirik Fauskevåg, *Sade ou la tentation totalitaire, étude sur l'anthropologie littéraire dans 'La Nouvelle Justine' et 'L'Histoire de Juliette'*, Paris, Honoré Champion, 2001.

⁸² Lebrun commente, et critique, cette volonté d'associer Sade au fascisme. Nous appuyons ses propos : « La fascisme, utilisant tous les chromos de la race, de la famille, de la patrie, de la santé, de la terre, constitue un des plus spectaculaires exemples de ce déguisement idéologique qui s'oppose absolument [...] à toute tentative d'assimiler Sade avec quelques idéologies totalitaires que ce soit. [...] [T]out se pass[e] comme si celui-ci [qui fait de Sade un fasciste], terrorisé et fasciné par ce que la lecture de Sade éveille en lui, n'avait hâte que de refouler cette criminalité en la rejetant du côté de ce qui fut et reste considéré comme le mal historique absolu » (Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, p. 115).

⁸³ Dufour, *La cité perverse*, p. 72.

1.2.4. Sade « médecin de la civilisation » ?

Et si Sade pouvait être lu comme un médecin de la civilisation ? C'est la thèse qu'avance Gilles Deleuze (et qui s'applique selon lui tant à Sade qu'à Sacher-Masoch) :

Aussi l'écrivain comme tel n'est-il pas malade, mais plutôt médecin, médecin de soi-même et du monde. Le monde est l'ensemble des symptômes dont la maladie se confond avec l'homme. La littérature apparaît alors comme une entreprise de santé : non pas que l'écrivain ait forcément une grande santé [...] mais il jouit d'une irrésistible petite santé qui vient de ce qu'il a vu et entendu des choses trop grandes pour lui, trop fortes pour lui, irrespirables, dont le passage l'épuise, en lui donnant pourtant des devenir qu'une grosse santé dominante lui rendrait impossibles.⁸⁴

Ce qu'il semble suggérer par cette image Sade comme médecin de la civilisation, c'est que la littérature serait cela qui nous permettrait de soigner la civilisation. Au fond, le geste de Deleuze ne semble-t-il pas ici près de celui de Klossowski ? Dans les deux cas, il y a quelque chose chez l'auteur qui relèverait de la guérison de l'humanité, l'une malade (Deleuze) l'autre pécheresse (Klossowski).

Si les différentes lectures ici présentées cherchent le plus souvent à figer le sens de l'œuvre du marquis, nous chercherons pour notre part, à lire Sade en préservant l'énigme qui semble être la sienne, sans céder à la tentation de la

⁸⁴ Deleuze, *Critique et clinique*, p. 14. Du même auteur, *Présentation de Sacher-Masoch*, Paris, Éditions de Minuit, 1967, p. 11.

résoudre entièrement. C'est-à-dire que nous chercherons à renouer avec un certain sens de la représentation (en revenant sur le théâtre notamment) afin de voir comment Sade, « penseur écrivain »⁸⁵, construit ses caractères. Cela nous permettra de nous interroger sur l'effectivité de sa méthode d'écriture.

⁸⁵ Lefort, « Préface », *Écrire à l'épreuve du politique*, p. 11.

Chapitre 2. La méthode d'écriture de Sade

Nous questionnerons ici la méthode d'écriture de Sade ainsi que les différentes conceptions qu'il propose sur l'art d'écrire telles qu'elles se présentent explicitement dans six textes. Il s'agira pour nous de mettre à jour une manière de lire Sade en retournant à sa propre approche de l'art d'écrire, qui a été ou bien passée sous silence ou bien sujette à des lectures fort peu généreuses⁸⁶. Nous proposerons ici que Sade est un peintre de caractères, attentif au cœur de l'homme, peignant le plus souvent à l'excès, dans le but de destituer toute potentialité d'érection d'une idée ou d'un principe en absolu.

⁸⁶ « Rien ne m'a jamais autant surpris, soit dit en passant, que la façon dont la plupart des commentateurs tiennent pour acquis, sur un autre plan, que Sade est 'sincère' lorsqu'il affiche, dans son *Idée sur les romans*, ses principes et ses références littéraires : puisqu'un tel texte, d'évidence, est avant tout fait pour proposer de lui une image convenable et respectable d'homme de lettres' – comme le prouve la conclusion de son propos, qui vise à démontrer qu'avec une semblable conception de l'art du roman il ne saurait en aucun cas être tenu pour l'auteur du '*roman de Justine*', livre qu'il affecte de réprouver violemment... Ce qui, bien entendu, ruine à nos yeux, rétroactivement, toute l'argumentation développée, et devrait nous convaincre du caractère *fictif*, là encore, des positions esthétiques qu'il soutient. En somme c'est toute l'œuvre entière qui n'est qu'une immense parodie du roman moralisant du XVIII^e siècle » (Guy Scarpetta, « L'effervescence (Marquis de Sade, *Histoire de Juliette*) », *Pour le plaisir*, Paris, Gallimard, 1998, p. 295). Jeangène Vilmer répondra à cette objection, et nous ne pouvons qu'adhérer à sa lecture, en affirmant voir dans les propos de Scarpetta le témoignage d'une lecture « solidement armé[e]s de l'axiome d'un Sade immoraliste et apologiste du mal ». Il ajoute : « On dissimule bien vite les déclarations fracassantes de l'*Idée*, et ce qu'elles impliqueraient dans la lecture et la compréhension de l'œuvre sadienne pour quiconque la prendrait au sérieux. Mieux vaut faire la sourde oreille, marcher bien droit entre les œillères littéraires, guidé par l'axiome d'un Sade immoraliste qui ne souffre aucune contestation » (Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 322 et 326).

Deux des textes examinés ici sont tirés des *Crimes de l'amour*⁸⁷. Il s'agit du petit traité : « Idée sur les romans »⁸⁸ ainsi que de la « Lettre de l'auteur des *Crimes de l'amour* à Villeterque, folliculaire »⁸⁹. Sade dit là ce qu'est le roman pour lui et de quelle manière ses propres romans s'inscrivent dans cette « idée »⁹⁰. Pour reprendre les mots de Fabre : Sade « s'efforce [ainsi] d'inscrire dans une tradition littéraire son irréductible étrangeté »⁹¹. On peut voir dans ces deux textes une manière pour Sade de préciser ses intentions d'auteur à l'attention de ses contemporains comme de la postérité. C'est aussi ce qui ressort des « Avant-propos » de quatre pièces de théâtre : *Le capricieux*⁹², *Les jumelles*⁹³, *Le prévaricateur*⁹⁴ et *Le misanthrope*⁹⁵. À ce jour, nous ne connaissons

⁸⁷ Sade, *Les crimes de l'amour*, OC X, pp. 1-515.

⁸⁸ Sade, « Idée sur les romans », OC X, pp. 3-22.

⁸⁹ Sade, « Lettre de l'auteur des *Crimes de l'amour* à Villeterque, folliculaire », OC X, pp. 507-515. La lettre à Villeterque est une réponse adressée à une missive écrite de la main d'un critique littéraire qui reproche à Sade les propos défendus dans son traité.

⁹⁰ L'interrogation de Sade sur l'art d'écrire est chose tout à fait courante à son époque et le marquis s'inscrit parfaitement dans les considérations sur le roman de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sont publiés à peu près au même moment entre autres : l'article « Roman » dans l'Encyclopédie rédigé par le Chevalier de Jaucourt (Voir Luciana Alocco Bianco, « L'idée de roman dans l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, numéro 4, 1988, p. 117); « Éloge à Richardson » de Diderot, *Les Deux Amis de Bourbonne et autres contes*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 156-168); « Entretiens sur les romans » de Rousseau (« Préface du Julie ou entretiens sur les romans », *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier Flammarion, 1967, pp. 571-586); ainsi que « Essai sur les fictions » de Madame de Staël (*Œuvres complètes*, Tome I, Genève, Slatkine reprints, 1967, pp. 62-72).

⁹¹ Fabre, « Préface » au *Crime de l'amour*, OC X, p. XXVII.

⁹² Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, pp. 326-338.

⁹³ Sade, « Avant-propos », *Les jumelles*, T I, pp. 286-290.

⁹⁴ Sade, « Avant-propos », *Le prévaricateur*, T IV, pp. 271-283.

⁹⁵ Sade, « Avant-propos », *Le misanthrope par amour*, T IV, pp. 15-25. Ajoutons que Sade aurait aussi écrit, comme en témoigne la description du « Portefeuille de l'homme de lettre », une « Lettre sur l'art d'écrire la comédie », mais ce document a été perdu avant d'être édité (Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 202-203).

aucune étude qui se propose d'interroger ensemble ces textes⁹⁶. En lisant ces écrits, nous tentons d'élargir d'emblée le champ des études de l'œuvre de Sade et nous invitons ainsi le lecteur à aborder autrement celle-ci, notamment en prenant au sérieux ses écrits sur le théâtre.

2.1. La question du théâtre

Sade est l'auteur d'une vingtaine de pièces de théâtre. Toute sa vie, il fut passionné par la dramaturgie : en plus d'être auteur, Sade fut « comédien, chef de troupe, décorateur, metteur en scène, et même souffleur par nécessité »⁹⁷. Ajoutons qu'il fut aussi l'amant de nombreuses actrices qu'il mettait à l'ouvrage⁹⁸, dont la célèbre Beauvoisin, qu'il fit passer pour sa femme à Lacoste pendant l'été 1765⁹⁹. Jusqu'à récemment, il y avait peu ou pas d'études sur le théâtre de Sade¹⁰⁰. Le marquis a certes été le sujet de nombreuses pièces, mais

⁹⁶ Lacombe écrit qu'« il semble que les préceptes littéraires ou esthétiques ne soient évoqués qu'*a posteriori* et de manière très consciente, pour donner des garants à une création profondément originale » (Lacombe, « Du théâtre au roman : Sade », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Volume CXXIX, p. 143). Contrairement à Lacombe, nous ne jugeons pas qu'il s'agisse d'une condition suffisante pour ne pas considérer sérieusement ces écrits. Au contraire. C'est pour nous une preuve de l'importance du théâtre dans la vie de Sade.

⁹⁷ Lever, « Préface », *Le théâtre change et représente, Lecture critique des œuvres dramatiques du marquis de Sade*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 11.

⁹⁸ Voir Jean-Jacques Brochier, « Préface », T I, Paris, Pauvert, 1970, pp. 13-14.

⁹⁹ Voir Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 141 à 146. Marie Constance Renelle, dit Constance Quesnet, dit Sensible, était aussi comédienne. Sade partagera sa vie avec cette dernière de 1790 à sa mort. Brochier, « Préface », T I, p. 15.

¹⁰⁰ C'est par le détour de la correspondance de Sade qu'on s'intéressera d'abord au théâtre de Sade : Apollinaire sera le premier à faire ressortir les liens qu'entretenait ce dernier avec la Comédie-Française (Apollinaire, *L'œuvre du Marquis de Sade Zoloé. – Justine Juliette. – La philosophie dans le boudoir, Les crimes de l'amour; pages choisies comprenant des morceaux inédits et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives de la Comédie-Française*, 1912).

c'est faisant fi de toute son œuvre dramaturgique et en s'inspirant ou bien de la légende, ou bien de ses romans clandestins, qu'il sera porté sur les planches¹⁰¹.

On abordera ensuite cet univers par le biais de la théâtralité des romans sadiens : lieu clos, déguisements, mise en scène, didascalies. En fait, les premières études sur la théâtralité chez Sade tiennent peu compte de son théâtre et l'ouvrage le plus éloquent à cet égard est et demeure le collectif dirigé par Lebrun : *Petits et Grands théâtres du marquis de Sade*, qui se consacre aux romans et non aux pièces du marquis (voir Lebrun, *Petits et grands théâtres du marquis de Sade*).

La première étude sérieuse à paraître sur le théâtre de Sade est vraisemblablement la préface de Brochier pour les œuvres publiées chez Pauvert en 1970. Son analyse est en vérité peu généreuse, l'introduction du théâtre de Sade dans les *Œuvres complètes* s'accomplissant dans la continuité d'une certaine volonté de mise à distance de cette partie imposante de l'œuvre. La thèse de Brochier est essentiellement que l'on retrouve dans le théâtre la négation du mal contenue dans les romans. On assisterait donc au « renversement humoristique de cette négativité scandaleuse que représentent *La Nouvelle Justine* et *l'Histoire de Juliette* » (Brochier, « Préface », T I, p. 29).

Suit le texte de Anne Lacombe en 1975 : cette dernière fait une fine analyse du rapport entre les romans et le théâtre de Sade et accepte de faire dialoguer celui-ci avec l'ensemble de son œuvre. Le texte de Lacombe n'eut définitivement pas la résonnance qu'il méritait (Lacombe, « Du théâtre au roman : Sade », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Volume CXXIX, 1975, pp.115-143). Puis le texte de Pierre Frantz en 1981, qui interroge la réception de l'œuvre théâtrale du marquis ainsi que son dispositif scénique (« Sade : texte, théâtralité », *Sade, écrire la crise*, pp. 193-217).

Notons qu'il existe à notre connaissance deux articles portant précisément sur deux pièces de Sade. Le premier, en 1970, par Jean-Jacques Roubine, étudie la pièce *Oxiterm ou les dangers du libertinage* ou *Le compte Oxiterm ou les effets du libertinage* (1791) (voir Jean-Jacques Roubine, « Oxiterm, mélodrame et palimpseste », *Revue d'histoire du théâtre*, 22, 1970, pp. 266-283. tandis que le second, en 2007, par Delon, interroge la pièce *Jeanne Laisné ou le siège de Beauvais* ou *Jeanne Laisné ou les héroïne de Beauvais* (1783) (voir Delon, « Jeanne Laisné, héroïne sadienne », *Figures de l'histoire de France dans le théâtre au tournant des Lumières 1760-1830*, Paul Mironneau et Gérard Lahouati (dir.), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2007, no 7, pp. 81-88.) Ajoutons à ceci l'ouvrage de Dietmar Rieger, publié en 1997, qui consacre un chapitre au théâtre de Sade rédigé pendant la période révolutionnaire. Dietmar Rieger, « 'Punir le crime et récompenser la vertu' le théâtre révolutionnaire du marquis de Sade », *Dynamique sociale et formes littéraires*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Études littéraires françaises, 1997, pp. 67-89. Mentionnons finalement que Martin Nadeau s'intéresse aussi à cette période de la vie de marquis et intègre dans un article un questionnement d'*Oxiterm* et du *Suborneur*, deux pièces de Sade (Martin Nadeau, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », *Annales historiques de la Révolution française*, no 347, janvier-mars 2007, pp. 2-15).

¹⁰¹ Nous pensons ici entre autres à la pièce de Peter Weiss, *Marat/Sade : La passion et l'assassinat de Jean-Paul Marat, représenté par le groupe théâtral de l'hospice de Charenton sous la direction de Mr. De Sade*. Pour le détail des pièces inspirées du personnage du marquis, nous renvoyons au travail de Caroline Garand, « D'une scène à l'autre : Sade comme personnage », *L'annuaire théâtral*, « Les amours du Marquis de Sade », no 41, printemps 2007, pp. 63-82.

Le théâtre de Sade est en effet, si l'on suit Sylvie Dangeville, le plus souvent, victime d'un « véritable ostracisme »¹⁰². Le jugement porté envers celui-ci paraît en effet très sévère. L'on dit ainsi de son théâtre qu'il est conservateur, aristocrate, moraliste, d'une écriture médiocre. De fait, pour un Lely, parler du théâtre de Sade, c'est « pénétrer dans un domaine où l'on ne cesse de s'étonner que l'auteur d'*Aline et Valcour* dont les moindres billets témoignent à l'envie de la main géniale qui les a tracés, ait pu se montrer constamment d'une aussi inconsciente médiocrité »¹⁰³. Il ajoutera que tout ce qu'on retrouve dans le théâtre de Sade, c'est « la maladresse du style et l'indigence des plaisanteries »¹⁰⁴. Il est vrai que l'univers théâtral de Sade diffère au premier abord de celui auquel nous a habitué sa verve romanesque, par laquelle on pénètre généralement dans l'univers de Sade.

¹⁰² Dangeville, *Le théâtre change et représente*, p. 28.

Prétextant du soi-disant manque d'intérêt du théâtre de Sade, nombre d'exégètes feront peu cas, voire ignoreront, cette partie de son œuvre. Lely décidera de ne pas inclure le théâtre dans les *Œuvres complètes* et ce, même s'il affirmait (dans la brève section consacrée au théâtre douce ironie) que « la plus chétive production d'un créateur comme M. de Sade peut devenir révélatrice au gré d'un détail biographique ou bien servir à déceler dans tel autre de ses ouvrages majeurs une irisation inconnue » (Lely, *Vie du Marquis de Sade*, OC II, p. 205).

On observe le même geste en ce qui concerne les *Œuvres complètes de Sade* publiées chez Pauvert qui choisit aussi de ne pas joindre le théâtre à la somme des ouvrages du marquis. Cependant, l'éditeur se ravise en 1970 et publie, avec une préface de Jean-Jacques Brochier, ces « dangereux suppléments » (l'expression est de John Phillips dans « La prose dramatique de Sade : ce 'dangereux supplément' ? » *Annuaire théâtral*, p. 50). Plus tard (en 1991) le théâtre serait intégré à la « collection blanche » chez Pauvert dans les tomes 13 à 15.

Quand aux *Œuvres* publiées dans la Pléiade, elles ne comptent, en plus des études et préfaces assemblées, que six romans et un conte : les trois *Justine*, *l'Histoire de Juliette*, *Aline et Valcour*, *La philosophie dans le boudoir* ainsi que *Dialogue entre un prêtre et un moribond*.

Ajoutons qu'aucune pièce de Sade ne sera montée au théâtre après sa mort, à l'exception de la pièce *Le boudoir* mis en scène par Anne Degrémont au Théâtre de Nesle à Paris et au Festival d'Avignon en 1995. Voir Mladen Kozul, *Le corps dans le monde, récits et espaces sadiens*, Louvain, Paris, Dudley, MA, Éditions Peeters, 2005, p. 201.

¹⁰³ Lely, *Vie du Marquis de Sade*, OC II, p. 205.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 211.

Il importe de se poser la question suivante : à l'aune de quoi pouvons-nous devons-nous voir, entendre, le théâtre de Sade ? Si le lecteur s'y montre déçu est-ce parce qu'il y a cherché ce qu'il n'y a point trouvé cette modalité de lecture l'empêchant de voir ce qui s'y trouve ? Citons ici Thomas Wynn et Caroline Garant pour illustrer notre propos : « Bien avant de trouver sa propre voix auctoriale dans des ouvrages comme le *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, *Les 120 journées de Sodome ou l'école du libertinage* [...] Sade composa plusieurs compliments qu'il joua avec ses proches. »¹⁰⁵ Or qu'est-ce qui nous permet, à l'instar de ces deux auteurs, d'affirmer que : d'une part que le roman *Les cent vingt journées* (roman inachevé de Sade où quatre magistrats confinent un cercle de victimes dans un château afin d'en user pour satisfaire leurs phantasmes) est ce qui constitue la « propre voix auctoriale » du marquis; d'autre part, le théâtre de Sade ne serait que le fait sans conséquence d'une écriture de jeunesse ? À l'instar de Pierre Frantz, nous affirmons plutôt que « le théâtre de Sade n'est ni logiquement ni chronologiquement une première étape dans la création sadienne [...] [C'est le] jeu libre des conflits entre les différentes pratiques de l'écriture »¹⁰⁶ qu'il importe de ne pas chercher à oblitérer.

¹⁰⁵ Thomas Wynn et Caroline Garand, « Cet autel obscène qui le délecte », *L'annuaire théâtral*, « Les amours du Marquis de Sade », no 41, printemps 2007, p. 9.

¹⁰⁶ Frantz, « Sade : texte, théâtralité », pp. 214-215.

Nous soutenons ici que l'œuvre théâtrale de Sade est la partie de son corpus qui est la mieux à même de nous faire comprendre comment Sade construit ses « personnages » ou plus précisément ses « caractères », procédé à partir duquel se déploie sa méthode d'écriture, voire de « dramatisation ». Même si cette technique est aussi présente dans les romans ainsi que dans les écrits politiques de Sade, c'est à la lecture des « Avant-propos » de son théâtre que cela nous est présenté de la manière la plus éclairante. En somme, ce que nous affirmons, c'est que le théâtre peut être lu comme la base de la méthode de la destitution des absolus qui se déploiera ensuite sur d'autres terrains et dont nous ferons entendre les résonnances politiques dans les sections 2 et 3 de notre travail.

2.1.1. La construction des caractères dans le théâtre

Selon le classement des œuvres proposé par Dangeville, il existerait, dans le corpus théâtral sadien, deux « pièces à caractères » (rédigées pendant la période de détention de Sade à Vincennes) : *Le capricieux*¹⁰⁷ ainsi que *Le boudoir*¹⁰⁸. Selon nous, quatre autres pièces pourraient aussi s'inscrire dans cette

¹⁰⁷ Sade, *Le capricieux*, T III, p. 315-455. Aussi intitulée *L'Homme inégal* ou *Le Métamiste* ou *L'Homme changeant* (composée 1781 et corrigée en 1811). Toutes les dates sont tirées de la chronologie des pièces de théâtre établie par Wynn et Garand, « Cet autel obscène qui le délecte », p. 16-18. Aussi, nous avons choisi, lorsqu'une pièce est nommée pour la première fois de citer tous les titres qu'elle porte au fil des différentes réécritures.

¹⁰⁸ Sade, *Le boudoir*, T II, pp. 85-160. Aussi intitulée *Le Mari crédule* ou *L'école des Jaloux* ou *La folle épreuve* (1783, corrigée en 1808). Cette pièce est la seule qui sera portée sur les planches après la mort du marquis. Elle sera mise en scène par Anne Degrémont au Théâtre de Nesle à

catégorie : *Les jumelles*¹⁰⁹, *Tancrède*¹¹⁰, *Le misanthrope par amour*¹¹¹ ainsi que *L'homme dangereux*¹¹². Nous illustrerons en ayant recours à des passages de certaines pièces ce qu'il faut entendre chez Sade par la notion de « caractères » notion dont nous soutenons, rappelons-le, qu'elle est centrale pour saisir à la fois la méthode d'écriture de Sade et l'effet de « destitution des absolus » (ou des idoles) qu'elle provoque.

Sade procède, selon nous, de la façon suivante : il met en scène dans ses pièces une pluralité de caractères, doté chacun d'un trait particulier, qu'il exacerbe et pousse à sa limite¹¹³. Ces caractères ont une particularité, une singularité, autour desquelles se déploie l'ensemble de leurs faits et gestes.

Paris et au Festival d'Avignon en 1995. Voir Mladen Kozul, *Le corps dans le monde, récits et espaces sadiens*, La République des Lettres 22, Louvain, Paris, Dudley, MA, Éditions Peeters, 2005, p. 201.

¹⁰⁹ Sade, *Les jumelles*, T I, pp. 113-280. Aussi intitulée *Le choix difficile* (1780-1781).

¹¹⁰ Sade, *Tancrède*, T II, pp. 161-202 (1784 retravaillée en 1800).

¹¹¹ Sade, *Le misanthrope par amour*, T IV, pp. 9-140. Aussi intitulé *Sophie et Desfrancs* ou *Sujet de Zélonide* (1782).

¹¹² Sade, « L'homme dangereux », *L'union des arts*, T III, p. 189-241. Aussi intitulé *Le faux ami* – qui est l'une des cinq pièces que regroupe *L'Union des arts* ou *Les ruses de l'amour*. Cette pièce met en scène du théâtre dans un théâtre où un jeune homme présente des pièces au père de sa convoitée pour le convaincre de son amour pour sa fille. La première version de cette pièce comptait, en plus de la trame principale, cinq pièces; tandis que dans la dernière version que nous possédons, on en dénombre trois. Ajoutons à ceci – et c'est là tout l'intérêt du travail de Kozul qui publie en annexe de sa thèse une des premières version des *Ruses* inédite jusqu'alors – qu'on y note des différences majeures de contenu en regard de la trame principale du récit. La première, écrite à Vincennes, est largement plus subversive : le metteur en scène enlève la jeune fille dont il est amoureux contre son gré; alors que dans la seconde, il agit de connivence avec celle-ci pour convaincre le père de leur amour réciproque (Kozul, *Le corps dans le monde, récits et espaces sadiens*, p. 234-235).

¹¹³ Sade insiste à de nombreuses reprises sur le faits que les pièces que nous mentionnons ici sont des « pièce[s] de caractères » (Sade, *L'Union des arts* ou *les ruses de l'amour*, T III, p. 140). Pour d'autres occurrences voir : Sade, *Le Boudoir*, T II, p. 147; Sade, *Tancrède*, T II, p. 173 ainsi que Sade, *Le misanthrope par amour*, T IV, p. 54.

Ainsi dans le théâtre de Sade on reconnaît : le capricieux (Fonrose), le misanthrope (Desfrancs), le jaloux (Dolcour), le vertueux (Derval), la patriote (Jeanne Laisné)...¹¹⁴ L'« Avant-propos » de la pièce *Le capricieux* nous fait ici témoin des réflexions du marquis autour du caractère du « capricieux ». Sade tente d'y distinguer son personnage principal du caractère de l'« irrésolu »¹¹⁵ (s'interrogeant sur la distinction entre ces deux types humains). Sade décrit de cette façon le personnage principal du *Capricieux* :

L'irrésolu est un homme qui ne peut se décider à rien; le capricieux, un homme qui ne peut tenir à l'objet pour lequel il se décide. L'un veut et ne veut pas; l'autre veut et ne veut plus. L'un balance longtemps sur le parti qui lui convient; s'il ne s'y tient pas, c'est qu'un parti différent lui paraît meilleur. L'autre prend assez vite son parti, la seule difficulté l'irrite, seule elle suffit à le déterminer, et, s'il varie, c'est que l'objet se rapproche et que la difficulté cesse. L'un, toujours guidé par la raison, ne balance que dans la crainte de mal choisir. Le choix est bien égal à l'autre, pourvu qu'un plaisir difficile puisse s'y rencontrer, et que les épines surtout soutiennent l'illusion; car elle disparaît dès que les pointes s'émoussent. [...] L'homme le plus irrésolu peut et doit être même un homme très sage, puisque c'est la raison qui est la base de son irrésolution; et l'homme capricieux [...] l'homme taché de ce genre de vice ne sera certainement qu'un fou.¹¹⁶

¹¹⁴ On retrouve cette même méthode dans les romans : l'ingénue Eugénie, la vertueuse Justine, la vicieuse Juliette, le disciple de l'Être suprême en méchanceté Saint-Fond; caractères sur lesquels nous reviendrons dans la Section 2. Même méthode dans les opuscules politiques où l'on retrouve : le monarque (Louis XVI), le héros (Marat), l'Incorruptible (Robespierre) sur lesquels nous reviendrons dans la Section 3. Cela ne vaut pas seulement pour les personnages; les sociétés dont le tracé est défini par le pinceau de Sade ont elles aussi un caractère propre. À titre d'exemples, dans *Aline et Valcour* la société du bien (Tamoé) est juxtaposée à la société du mal (Butua); dans *La philosophie dans le boudoir* est mise en scène la République insurrectionnelle. Nous y reviendrons à la fin de la Section 3.

¹¹⁵ Le caractère de l'« irrésolu » a été développé dans une pièce de Philippe Nericault Destouches, 1680-1754 (*L'irrésolu, comédie*, Paris, Chez François Le Breton, 1713).

¹¹⁶ Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, pp. 328-329.

Le capricieux est le récit d'un homme prisonnier de son caractère, qui ne sait ce qu'il désire, qu'il s'agisse d'un geste aussi banal que ce qu'il veut boire (tantôt il veut du thé; une fois le thé arrivé, il désire du chocolat); ou qu'il s'agisse de la femme qu'il doit prendre pour épouse (désire-t-il Célénie un instant qu'il jette son dévolu sur la Baronne de Florange). Tel est le caractère de Fonrose. Au terme de la pièce, il se retrouve seul (ou presque, son valet, ayant pitié, demeure au près de lui), prisonnier de son caprice.

Ces caractères, tels que les peint Sade, doivent être selon nous compris comme des types humains; pour le dire autrement, un personnage équivaut à un type particulier. Cela semble grandement inspiré du *Dictionnaire d'art dramatique* de La Porte et Chamfort¹¹⁷ qui définissent ainsi un caractère :

Le caractère, dans les personnages qu'un poète dramatique introduit sur la scène, est l'inclination ou la passion dominante qui éclate dans toutes les démarches et les discours de ces personnages, qui est le principe et le premier mobile de toutes leurs actions : par exemple, l'ambition dans César; la jalousie dans Hermione, la vengeance dans Attée.¹¹⁸

Il s'agit donc, dans un premier temps, de déterminer une idée, ou un principe d'action, qui s'inscrira dans un personnage. Cela apparaît comme la

¹¹⁷ Sade connaissait bien Chamfort, non seulement il possédait l'une de ses pièces dans sa bibliothèque (*La jeune indienne*) mais il avait prévu la porter sur les planches de son théâtre à Lacoste en juillet 1772 ainsi qu'à Mazan en août de la même année. Voir Lever, *Papiers de famille*, II, p. 657.

¹¹⁸ Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort et Joseph de Laporte, *Dictionnaire d'art dramatique*, Paris, Chez Lacombe, 1776, p. 201-202.

première étape de la pédagogie sadienne. Dans l'« Avant-propos » de la pièce *Le capricieux*, Sade écrit : « il est impossible de former aucun terme collectif de deux contraires parce qu'il ne serait plus distinct à l'entendement; une des premières leçon de logique est qu'il faut dans le composé que les parties expressives n'offrent qu'une idée... qu'un sens fixe et déterminé. »¹¹⁹ Il ajoute : « un caractère inégal et discordant ne [peut] jamais attacher »¹²⁰.

2.1.2. De l'impossibilité de réduire la pensée de Sade à l'un de ses caractères

Cette méthode d'écriture, on l'aura compris, interdit — comme on le fait pourtant souvent — de réduire la pensée de Sade à l'un de ses personnages. Sade le précise lui-même. Au sujet du *Prévaricateur* qui met en scène le procès du « plus dangereux fripon qu'il y ait à Paris »¹²¹, présidé par un juge corrompu

Sade prévient le spectateur : « beaucoup de gens diront *l'auteur de cette pièce est un homme qui a perdu son procès, il se venge*. Ces gens-là se tromperont. »¹²² Plus loin, il ajoute : « On avait dit de Molière qu'il était athée parce qu'il avait fait le Tartuffe — mais c'étaient les tartuffes qui le disaient. »¹²³

¹¹⁹ Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, p. 327.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 336.

¹²¹ Sade, *Le prévaricateur*, T IV, p. 293. Aussi intitulée *Le magistrat du temps passé* (1783).

¹²² *Ibid.*, p. 279. En italiques dans le texte. Sade réfère ici à son procès pour l'affaire de Marseille à la suite duquel il sera brûlé en effigie.

¹²³ *Ibid.*, p. 279.

Cette règle vaut aussi pour les romans de Sade. C'est dans la « Lettre à Villeterque » qu'on retrouve le commentaire le plus éloquent à cet effet :

Je suis en contradiction avec moi-même, ajoute le *pédagogue* Villeterque, quand je fais parler un de mes héros d'une manière opposée à celle dont j'ai parlé dans ma préface. Mais détestable ignorant, apprend donc que chaque acteur d'un ouvrage dramatique doit y parler le langage établi par le caractère qu'il porte, qu'alors c'est le personnage qui parle et non l'auteur et qu'il est on ne saurait plus simple, dans ce cas, que ce personnage absolument inspiré par son rôle, dise des choses totalement contraires à ce que dit l'auteur quand c'est lui-même qui parle.¹²⁴

2.2. Une destitution des volontés d'absolu

Que fait Sade des caractères qu'il construit et met en scène dans ses pièces ? Selon nous, Sade édifie des caractères pour les renverser. Son écriture procède d'un double mouvement : il peint d'abord des caractères colossaux, pour dans un second temps « creuser plus bas »¹²⁵, tel un « laboureur inquiet », c'est-à-dire rencontrer la fragilité de leurs fondements afin de les « destituer » à titre de prétendant à l'absolu. Telle serait la pédagogie sadienne. Reprenons ici cette idée en appliquant à Sade deux images : Sade peintre et Sade « laboureur inquiet ».

¹²⁴ Sade, « L'auteur des *Crimes de l'amour* à Villeterque, folliculaire », OC X, p. 513. En italiques dans le texte.

¹²⁵ « Il faut creuser plus bas que Dante, découvrir et regarder dans la terre [...] où fut bâti le colosse » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, p. 42).

2.2.1. Sade peintre

*On n'est pas criminel de faire de la peinture,
des bizarres penchants qu'inspire la nature*
auteur incertain¹²⁶

Comment peut-on qualifier le geste de création du marquis ? Dans « Idée sur les romans » Sade utilise le vocabulaire de la peinture pour qualifier son art : les romans « servent à vous peindre tels que vous êtes. Orgueilleux individus qui voulez vous soustraire au pinceau, parce que vous en redoutez les effets »¹²⁷; ou encore « Le pinceau du roman, [...] saisit [l'homme] dans son intérieur [...] et l'esquisse, bien plus intéressante, est en même temps bien plus vraie »¹²⁸. Sade use du même vocabulaire dans les « Avant-propos » de son théâtre : « Le personnage que l'on a peint »¹²⁹; « je me suis contenté d'une [...] esquisse »¹³⁰; il faut « noirc[ir] de ses pinceaux »¹³¹, etc. Le peintre Sade se prend à ce point au jeu de son art que ceux qui ne comprennent pas son geste ne sont pour lui que des vulgaires « gribouilleur[s] »¹³² ou des « barbouilleur[s] »¹³³.

¹²⁶ Christian Lacombe attribue cette phrase au baron d'Holbach. Voir « Préface » à *La Vérité sur le marquis de Sade* de Charles Henry, p. 12. De son côté, Kozul affirme plutôt que « l'épigraphe rappelle celui, attribué à Pétrone, des *Lettres galantes et philosophiques des deux nonnes, publiées par un apôtre du libertinage, avec des notes*, Au paraclet, 1777, où on lit : « On n'est pas criminel pour faire une peinture des tendres sentiments qu'inspirent la nature » (p. 190). Quoi qu'il en soit, cette phrase est tout à fait à propos pour comprendre le geste d'écriture du marquis.

¹²⁷ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 15.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 15-16.

¹²⁹ Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, p. 328.

¹³⁰ Sade, « Avant-propos », *Les Jumelles*, T I, p. 386.

¹³¹ Sade, « Avant-propos », *Le prévaricateur*, T IV, p. 273.

¹³² Sade, « L'auteur des *Crimes de l'amour* à Villetterque, folliculaire », OC X, p. 515 note 1.

¹³³ *Ibid.*, p. 514.

Mais que s'agit-il de peindre ? Sade explique que pour se livrer à l'écriture, il faut posséder « la connaissance la plus essentielle [...] celle du cœur de l'homme. »¹³⁴ Cette idée, Sade l'emprunte à deux romanciers anglais :

C'est Richardson, c'est Fielding qui nous ont appris que l'étude profonde du cœur de l'homme, véritable dédale de la nature, peut seule inspirer le romancier, dont l'ouvrage doit nous faire voir l'homme, non pas seulement ce qu'il est, ou ce qu'il se montre, c'est le devoir de l'historien, mais tel qu'il peut être.¹³⁵

Plutôt que d'en arriver à une mimétique du réel, il s'agit d'explorer les potentialités de l'homme (le peindre tel qu'il peut être) qui sont mises en scène par une amplification des traits de caractère : les coups de pinceau sont vifs, les contours sont prononcés, les couleurs sont éclatantes. Tout ce que Sade peint, aussi cruels certains traits puissent-ils paraître, n'est rien d'autre, selon lui, insistons sur ce point que ce que renferme le cœur de l'homme.

C'est en ce sens que Sade définit le roman comme ce qui est « composé d'après les plus singulières aventures des hommes »¹³⁶. Cette définition peut sembler parente de celle de Jaucourt dans l'*Encyclopédie* : « Récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine »¹³⁷.

¹³⁴ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 16.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 12.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 3.

¹³⁷ Voir Alocco-Bianco, « L'idée de roman dans l'*Encyclopédie* », p. 120.

Cependant, chez Sade, la dimension du merveilleux est évacuée.¹³⁸ Ce qui l'importe est que ses caractères soient vraisemblables¹³⁹. Pour le marquis, est vraisemblable tout ce qu'autorise apparemment la nature avec laquelle il noue une relation privilégiée :

Le romancier est l'homme de la nature, elle l'a créé pour être son peintre ; s'il ne devient pas l'amant de sa mère dès que celle-ci l'a mise au monde, qu'il n'écrive jamais, nous ne le lirons point ; mais s'il entrouvre avec frémissement le sein de la nature, pour y chercher son art et pour y puiser des modèles, s'il a la fièvre du talent et l'enthousiasme du génie, qu'il suive la main qui le conduit : il a deviné l'homme, il le peindra.¹⁴⁰

Mais peindre des caractères ne consiste pas seulement à circonscrire un type humain, encore faut-il le mettre en scène de manière à l'amplifier, à l'« exalter »¹⁴¹. On semble ici entendre les résonnances de La Porte et Chamfort qui expliquent qu' :

il faut toujours peindre les caractères dans un degré élevé. Rien de médiocre. [...] Les vices ont aussi leur perfection. Un demi Tyran serait indigne d'être regardé; mais l'ambition, la cruauté, la perfidie, poussés à leur plus haut point, deviennent de grands objets. [...] Le théâtre n'est pas ennemi de ce qui est vicieux mais de ce qui est bas et petit.¹⁴²

¹³⁸ Ajoutons que là Jaucourt pense que le roman est « généralement nuisible » (*Ibid.*, p. 121), ce qui n'est pas le cas pour Sade.

¹³⁹ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 17. On reconnaît là un précepte dicté par Aristote : « Le rôle du poète est de dire non pas ce qui a lieu réellement, mais ce qui pourrait avoir lieu dans l'ordre du vraisemblable ou du nécessaire » (Aristote, *La poétique*, p. 65). On sait que Sade connaissait *La poétique* d'Aristote, il s'y réfère dans l'« Avant-propos », *Le misanthrope par amour*, T IV, p. 16.

¹⁴⁰ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 16.

¹⁴¹ « En exaltant le caractère [...] [le romancier], le met à juste distance où il faut qu'il soit pour étudier les hommes » (*Ibid.*, p. 16).

¹⁴² Chamfort et de Laporte, *Dictionnaire d'art dramatique*, p. 211.

Ce qu'il faudrait, écrit Sade, c'est toujours peindre malgré les règles, qui parfois, comme dans le cas du théâtre, imposent des limites, telle que celle des « vingt-quatre heures prescrites »¹⁴³ de telle façon que les traits les plus « saillants »¹⁴⁴ ressortent sous la plume de l'auteur. Il faut pousser chacun des types humains à sa limite, les peindre avec des traits si prononcés que l'effet premier est de créer une espèce d' « aura » autour d'un caractère donné.

Cette manière de peindre est susceptible de créer l'impression d'une réification et donc d'une adhésion de Sade aux propos de ses personnages; cependant, s'arrêter à cette lecture, ce serait dénier tout l'effet résultant de sa méthode.

¹⁴³ « C'est une entrave terrible que ces vingt-quatre heures ! [...] C'est exiger d'un voltigeur de danser sur la corde en bottes fortes et quoi qu'on en puisse dire une petite tyrannie qui n'aura jamais d'autres résultats que de diminuer le plaisir » (Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, p. 335). On observe le même discours dans l'« Avant-propos » du *Prévaricateur* : « De la règle des vingt-quatre heures (fondée sur le grand principe de la nature et de l'absurdité palpable de prolonger au-delà de ce terme une action que le spectateur ne met que deux heures à observer) est née sans contredit, celle de l'unité de lieu » (Sade, « Avant-propos », *Le prévaricateur*, T IV, p. 275). Mentionnons que deux de ces règles : unité d'action et de temps, nous proviennent d'aussi loin que de *La Poétique* d'Aristote (*La poétique*, Paris Seuil, 1980, chapitre 5, pp. 49-51); on les retrouve aussi dans le traité *L'art poétique* de Boileau composé en 1674 : « Sur la scène en un jour renferme des années. Là, souvent le héros d'un spectacle grossier, enfant au premier acte, et barbon au dernier. Mais nous, que la raison à ses règles engage, nous voulons qu'avec art l'action se ménage : Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli, tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli » (Boileau Despréaux, *L'art Poétique* (1674), Compiègne, Librairie Jules Escuyer, 1825, pp. 38-39). Sade possédait une copie de ce livre dans sa bibliothèque. Voir Laborde, *Bibliothèque du marquis de Sade*, p. 81.

¹⁴⁴ Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, p. 335.

2.2.2. Sade « laboureur inquiet » ou la question de l'abîme

*Où Dante aurait-il puisé la matière pour son
Enfer sinon dans ce monde réel qui est le
nôtre ?*

Schopenhauer,
Le monde comme volonté et représentation

Du fait de cette « aura » des caractères peints par Sade, on a souvent été tenté de croire qu'il vouait un culte à certains de ceux-ci. On rangeait ainsi le marquis soit du côté du vice, soit, à l'inverse, du côté du moralisme¹⁴⁵.

2.2.2.1. Vice ou vertu ?

Certains interprètes ont vu dans les romans de Sade, la volonté de réifier le mal. C'est ce que lui reproche Villeterque qui soutient qu'on ne voit dans *Les crimes de l'amour* que « LA VERTU TERRASSÉE PAR LE VICE »¹⁴⁶. Il ajoute que les tableaux peints par Sade « réveillent dans le méchant ses inclinations malfaisantes, ils arrachent à l'homme vertueux, mais ferme dans ses principes, des cris d'indignation, et à l'homme faible et bon des pleurs de découragement [...]. [Ils] sont donc inutiles et dangereux[x]. »¹⁴⁷ Sade répondra ainsi à son interlocuteur : « Oui, docte et profond *Vile stercus*, j'ai dit et je dis encore, que l'étude des grands maîtres m'avait prouvé que ce n'était pas toujours en faisant

¹⁴⁵ Nous reviendrons plus en détail sur cette question dans le chapitre 4 quand nous interrogerons le rapport de Sade aux matérialistes.

¹⁴⁶ Villeterque, « Compte rendu de Villeterque dans le *Journal des arts, des sciences et de littérature* », *Les crimes de l'amour*, p. 400. En majuscules dans le texte.

¹⁴⁷ *Idem*.

trionpher la vertu qu'on pouvait prétendre à l'intérêt dans un roman ou dans une tragédie »¹⁴⁸. Sade ajoute : « Je dis que pour intéresser, il faut quelque fois que le vice offense la vertu; je dis que c'est un moyen sûr de prétendre à l'intérêt, et sur cette axiome, Villeterque attaque ma moralité. *En vérité, en vérité*, je vous le dis, Villeterque, mais vous êtes aussi *bête* en jugeant des hommes qu'en prononçant sur leurs ouvrages. »¹⁴⁹

Mais si Sade ne peint pas pour célébrer le mal, le fait-il pour dégoûter à jamais le lecteur du vice¹⁵⁰? Dans « Idée sur les romans », Sade écrit :

Je dois enfin répondre au reproche que l'on me fit, quand paru *Aline et Valcourt*. Mes pinceaux, dit-on, sont trop forts, je prête au vice des traits trop odieux; en veut-on savoir la raison ? je ne veux pas faire aimer le vice; je n'ai pas, comme Crébillon et comme Dorat, le dangereux projet de faire adorer aux femmes les personnages qui les trompent; je veux, au contraire, qu'elles les détestent; c'est le seul moyen qui puisse les empêcher d'en être dupes; et, pour y réussir, j'ai rendu ceux de mes héros qui suivent la carrière du vice tellement effroyables, qu'ils n'inspireront bien sûrement ni pitié ni amour. [...] Jamais enfin, je le répète, jamais je ne peindrai le crime que sous les couleurs de l'enfer; je veux qu'on le voie à nu, qu'on le craigne, qu'on le déteste, et je ne connais point d'autre façon pour arriver là, que de le montrer avec toute l'horreur qui le caractérise. Malheur à ceux qui l'entourent de roses !¹⁵¹

Dans l'« Avant-propos » du *Prévaricateur*, il indique dans le même sens :

¹⁴⁸ Sade, « L'auteur des *Crimes de l'amour* à Villeterque, folliculaire », OC X, p. 509-510.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 511. En italiques dans le texte.

¹⁵⁰ C'est la thèse développée entre autres par Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, *passim*.

¹⁵¹ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 22.

Ce n'est pas le plus joli côté du vice qu'il faut offrir pour corriger, c'est son horreur parce que de cette horreur seule découle naturellement toutes les situations pathétiques, qui peuvent servir à faire voir les dangers d'une mauvaise conduite; si vous défendez au poète d'exposer cette mauvaise conduite, à découvert, soit en propos soit en action, comment pourrait-il jamais arriver au but ? ... comment réfuter ou punir le vice, s'il est muet ou inactif ?¹⁵²

Même idée dans l' « Avant-propos » du *Misanthrope* : « Le devoir du poète dramatique est de corriger les vices en les démasquant et de faire détester les abus en les divulguant; ces axiomes sont reçus. »¹⁵³

Cependant, croire que l'horreur est peinte pour nous conduire à son contraire, ne serait-ce pas faire avorter l'énigme de Sade ? Dans « Idée sur les romans », le marquis dénonce ainsi la simplicité avec laquelle les moralistes comprennent la nature (et, par conséquent, le cœur de l'homme) :

La nature, plus bizarre que les moralistes ne nous la peignent, s'échappe à tout instant des digues que la politique de ceux-ci voudrait lui prescrire; uniforme dans ses plans, irrégulière dans ses effets, son sein, toujours agité, ressemble au foyer d'un volcan [...]; mais toujours sublime, toujours majestueuse, toujours digne de nos études, de nos pinceaux et de notre respectueuse admiration.¹⁵⁴

La nature pour Sade, et nous développerons plus en détail cette idée dans le chapitre 4, est irréductible au vice ou à la vertu. Selon les mots de Hentsch :

¹⁵² Sade, « Avant-propos », *Le prévaricateur*, T IV, p. 280.

¹⁵³ Sade, « Avant-propos », *Le misanthrope par amour*, T IV, p. 21.

¹⁵⁴ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 19.

« La nature est elle-même sa vérité, elle ne fait rien d'autre qu'être, elle n'a pas de finalité, pas de conséquence. »¹⁵⁵

L'écueil serait, c'est ce que nous chercherons à démontrer dans cette thèse, de céder à l'une ou l'autre des facettes du cœur de l'homme vicieuse ou vertueuse de l'ériger en absolu, d'en tirer une idole; et cela vaut tant pour un personnage que pour un régime politique donné. Sade ne se situe pas, selon nous, sur le terrain du vice ou de la vertu, c'est ailleurs qu'il faut chercher pour saisir l'effet qu'induit son œuvre.

2.2.2.2. Sade, « laboureur inquiet »

Nous posons que lorsque Sade peint de manière à édifier des caractères colossaux, le résultat de son entreprise n'est rien d'autre que le vacillement de leur aura ou de l'autorité dont ils sont revêtus. C'est en peignant avec excès que Sade arrive à produire un effet sur le réel, cet effet étant la destitution des volontés d'absolu, des volontés d'ériger de nouvelles idoles, de quelque ordre qu'elles soient.

Pour résumer, nous dirions que Sade, dans un premier temps, construit des caractères; puis, il les édifie en colosse en leur conférant une sorte

¹⁵⁵ Hentsch, « Sade, la jouissance absolue », p. 105-106.

d' « aura »; enfin, il ouvre un abîme, il « creuse plus bas » pour questionner les assises mêmes sur lesquelles ces derniers reposent, ce qui a pour effet de les destituer. En agissant ainsi, c'est le fondement même des types humains – et de toutes les institutions auxquelles on peut les associer – qu'il ébranle.

L'image que nous retiendrons pour saisir le geste de Sade est dès lors celle du « laboureur inquiet »¹⁵⁶, introduite par Sade lui-même dans l' « Avant-propos » de la pièce *Le capricieux*. Sade écrit :

Le cœur de l'homme est une espèce de terrain propre à toutes sortes de plantes. Il doit en produire nécessairement, mais ces plantes tiendront du sol qui leur donne existence, elles seront plus ou moins parfumées dans un climat que dans l'autre, [...] arrosées des larmes du laboureur inquiet.¹⁵⁷

Le laboureur creuse la terre, il remue le terreau dans lequel prend racine tous les végétaux. Ce terreau déporte Sade du naturalisme vers une forme de culturalisme : la nature porte la possibilité de production des types humains, mais le cœur de l'homme se développera de telle ou de telle manière selon qu'il se déploiera dans tel ou tel milieu. En fouillant ce terreau, le laboureur révèle ainsi le socle sur lequel les caractères sont édifiés, par là, il en montre la

¹⁵⁶ On retrouve le motif du « laboureur inquiet » dans *Le paradis perdu* de John Milton, Livre IV (976-983), Paris, Gallimard, 1995, p. 143. Sade ne possédait pas ce livre dans sa bibliothèque, par contre, il avait bel et bien un pastiche de ce roman : *L'Éden ou Paradis terrestre*, poème imité de Milton par Mme Anne Marie du Bocage (Laborde, *La bibliothèque du marquis de Sade*, p. 80).

¹⁵⁷ Sade, « Avant-propos », *Le capricieux*, T III, p. 326.

contingence, la fragilité, l'absence de fondement ultime; ce par quoi il suscite une inquiétude. En terme phénoménologique, l'écriture de Sade « met entre parenthèses » les caractères ou les types humains qu'elle met inlassablement en scène. Ce faisant, elle empêche de les réifier et, plus encore, de les déifier, d'en faire des absolus ou des idoles.

En lisant ainsi Sade, nous sommes consciente que nous engageons un dialogue avec Lebrun, grande commentatrice du texte sadien et auteure de *Soudain un bloc d'abîme, Sade*. Pour Lebrun, Sade ouvre sur un abîme sans fond, conduisant à l'impossibilité de fonder quelque loi que ce soit. Elle écrit :

Sade nous conduit vers cette autre scène dont le vide est indissociable de l'énergie susceptible de s'y manifester [...]. Dans ces conditions, si négation il y a, c'est celle inévitable, des formes de la matière vivante, resplendissant de leur anéantissement continu et dont la conscience physique engendre une façon de penser qui, en deçà et au delà du Bien et du Mal, emporte tout sur son passage, à commencer par les repères conceptuels, qui perdent toute utilité, là où, par exemple, il ne saurait être encore question d'absence ou de présence.¹⁵⁸

Pour notre part, nous estimons qu'il est possible de reprendre l'intuition de départ de cette pionnière des études sadiennes pour la déployer autrement, c'est-à-dire en interrogeant l'abîme que découvre Sade de manière à ce que cette réflexion ne nous conduise pas à une compréhension « anarchisante » du réel. Plutôt, nous estimons qu'il est possible de théoriser l'écriture de Sade de

¹⁵⁸ Lebrun, *On n'enchaîne pas les volcans*, p. 20.

manière à ce qu'en surgisse une conception de l'institution qui accueille le doute, l'indétermination et le vide en son sein, sans pour autant que les formes soient annihilées dans une sorte de maelstrom informe ou de néant, dont on ne voit pas bien pourquoi il conviendrait de le célébrer. Cette manière de penser, nous la devons à Lefort pour qui l'institution du social tient à la capacité des formes sur lesquelles elle se consolide de se prêter à une interrogation qui, pour radicale qu'elle soit, a pour vertu de les refonder, inlassablement, plutôt que de les anéantir.¹⁵⁹

Au vrai, il semble parfois que Lebrun se situe elle-même sur ce terrain balisé par l'indétermination plutôt que par l'informe :

Sade cherche à découvrir l'homme au plus près de ce qui le nie. À ce propos, on a parlé de l'effacement du sujet mais Sade est bien loin de trouver son compte dans cette problématique du manque : pas plus lui que ses héros ne se laissent effacer par leur désirs ou par leurs aventures. Ils en acquièrent plutôt une passion du mouvement qui ferait croire à un ébranlement du sujet, *un ébranlement qui fonde le sujet*.¹⁶⁰

Par cet ébranlement, par cette destitution, Sade ne nierait pas l'humanité; plutôt, il l'interrogerait de manière à la préserver contre la résurgence d'un

¹⁵⁹ C'est là, il nous semble, le sens de la formule de Lefort selon laquelle la démocratie opère une « dissolution des repères de la certitude » : plutôt que d'abolir la Loi, la démocratie, insiste Lefort, ouvre à une « quête des fondements » (Lefort, « La question de la démocratie », p. 29).

¹⁶⁰ Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, p. 166-167. Nous soulignons.

nouvel absolutisme¹⁶¹. Par cette manière de faire, Sade se pose en instituteur, en pédagogue.

*
* *

Nous explorerons, dans les chapitres suivants, comment l'écriture de Sade se fait le vecteur d'une destitution qui questionne la pensée philosophique et le politique. Nous reprendrons ainsi dans un premier temps la filiation entre Sade et la pensée libertine, matérialiste et athée (Section 2). Par la suite, nous questionnerons l'effet des opuscules politiques rédigés par Sade pendant la Révolution française (Section 3).

¹⁶¹ L'absolutisme n'est pas relatif à un seul régime. Tous les pouvoirs ont cette tentation. Nous suivons ici la définition de Aurelio Musi : « L'absolutisme n'est pas un système politique mais un projet, une tendance vers la réduction à l'Un » cité in Robert Descimon, *L'absolutisme en France, histoire et historiographie*, Paris, Seuil, 2002, p. 124.

SECTION 2 : La pensée de Sade

Monsieur et très aimable comte, Qu'êtes-vous devenus ? Le Vésuve vous aurait-il pris par les pieds en répandant ses torrents de lave, ou seriez-vous tombé dans quelques uns de ses gouffres en voulant voir la nature de trop près ?

*Lettre du docteur Mesny au
Marquis de Sade,
27 février 1776*

Sade se dit philosophe. En 1803, il écrit : « Je suis philosophe, tous ceux qui me connaissent ne doutent pas que je fasse gloire à ma profession. »¹⁶² Prenons cette affirmation au sérieux et voyons comment l'écriture de Sade s'inscrit dans le paysage philosophique de son temps. Pour préciser, nous reprendrons ici trois univers qui s'entremêlent constamment dans l'œuvre sadienne et qui participent de la philosophie des Lumières : l'idée du libertinage (qui nous rappelle la condition aristocratique du marquis), l'idée du matérialisme (qui semble se présenter comme la base de sa philosophie) et celle de l'athéisme (doctrine fondamentale pour Sade, mais qui peut être lue, nous le verrons, de multiples façons). Trois paysages, trois événements de la pensée qui rendirent propice le terreau français à la Révolution.

¹⁶² Sade, « Notes littéraires », OC XV, p. 15. Voir aussi, pour des commentaires sur cette citation : Jean Deprun, « Sade et le rationalisme des Lumières », *Raison présente*, no 3, 1967, p. 77.

Chapitre 3. Sade et la question des libertins

Le court résumé biographique présenté en introduction suffit amplement à affirmer que Sade était un libertin, et même s'il ne se considérait pas comme tel un criminel au sens de la loi de l'Ancien régime. Cependant, lorsqu'on interroge l'articulation de sa condition de libertin avec celle des héros de ses romans clandestins la question semble plus complexe qu'il n'y paraît à prime abord.

D'abord, il faut relever à quel point les impératifs économiques entrent en jeu dans l'écriture de Sade, et surtout à l'époque où il rédige *Justine*. Il écrit d'ailleurs à son avocat : « De l'argent mon cher avocat, de l'argent ou je meurs... »¹⁶³. Sade est divorcé, son statut de noble est rendu caduc par la Révolution. Les conditions matérielles de production littéraire entrent certainement alors en jeu pour le marquis. Il écrit au sujet de l'un de ses romans les plus notoires : « J'avais besoin d'argent, mon imprimeur me le demandait bien *poivré* et je lui ai fait capable d'empester le diable. On l'appelle *Justine ou les Malheurs de la vertu*. »¹⁶⁴ Il importe de ne pas prendre cette phrase à

¹⁶³ Jean-Claude Izzo, « Sade marquis de Lacoste », *Europe*, no 522, octobre 1972, p. 135.

¹⁶⁴ Sade, « Lettre du 12 juin 1791 M. de Sade à Reinaud », cité in Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade à la Section des Piques 1791-1792 », vol. XXII, p. 50. Pour plus de détails sur cette affaire, lire : Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 424 : « En fait, *Justine* n'est

la légère puisqu'elle dénote un aspect matériel, auquel même le marquis ne put échapper. Raymond Jean rappelle d'ailleurs que Sade pleurait les ouvrages perdus de la Bastille « qui lui auraient beaucoup rapportés »¹⁶⁵.

Cela dit, affirmer que toute l'entreprise sadienne, inspirée du libertinage, est basée entièrement sur un critère de rentabilité serait grossièrement exagéré. Sade, en effet, est obsédé par l'acte d'écriture et il lui accorde une importance dont témoigne l'insertion de nombreuses gravures dans ses romans alors que celles-ci lui coûtent une fortune. L'argument matériel est donc pertinent (puisque'il participe d'une certaine désacralisation de la figure du marquis) mais insuffisant.

Sade est au vrai fasciné par les libertins. Il en fait les principaux caractères de ses romans, de plusieurs de ses pièces de théâtre, de ses contes, de ses historiettes, de ses fabliaux; ils sont au cœur de ses romans historiques, ils occupent une place centrale dans ses récits de voyage. Cela dit, il importe de

pas tout à fait une œuvre de commande, ainsi que le suggère la lettre à Reinaud. Sade, on s'en souvient, en avait rédigé la première version à la Bastille, entre le 23 juin et le 8 juillet 1787. Ce n'était alors qu'un mince récit de 138 pages destiné à s'insérer dans le recueil des *Contes et fabliaux du XVII^e siècle*. L'année suivante, le manuscrit s'étant enrichi de nouveaux développements, Sade résolut de considérer les *Infortunes de la vertu* comme un roman à part entière. Lorsqu'il vint le proposer à l'éditeur Girouard, celui-ci vit sans doute le parti qu'il pouvait tirer d'un tel sujet et pria l'auteur d'ajouter de nouvelles aventures. Sade ne se fit pas prier et multiplia les épisodes scabreux, qu'il fit se succéder les uns aux autres, à la manière d'un feuilleton. » Voir aussi Van Crugten, André, *Le roman du libertinage (1782-1815). Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 316-317.

¹⁶⁵ Jean, *Un portrait de Sade*, p. 317.

noter qu'il y a une différence conséquente entre les héros libertins des romans clandestins de Sade et ceux qu'il peint ailleurs. Pour bien les distinguer nous rappellerons ce principe de lecture de Jeangène Vilmer : « Pour désigner les héros de l'œuvre clandestine, ces jouisseurs meurtriers, nous parlerons des 'libertins-criminels', afin de ne pas les confondre avec les libertins tout court »¹⁶⁶. C'est d'ailleurs en empruntant au vocabulaire de Sade lui-même que Jeangène Vilmer fait cette distinction. Dans une lettre à sa femme, composée le 20 février 1781, Sade écrit : « Oui, je suis libertin, je l'avoue; j'ai conçu tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là, mais je n'ai sûrement pas fait tout ce que j'ai conçu et ne le ferai sûrement jamais. Je suis un libertin, mais je ne suis pas un criminel ni un meurtrier »¹⁶⁷. C'est ce que relève Raymond Trousson dans son étude des romans libertins : « il n'est pas plus nécessaire d'être libertin pour créer un personnage libertin qu'il n'est indispensable d'être avare pour imaginer Harpagon. »¹⁶⁸ Nous devons en effet admettre que même si Sade a eu, à nos yeux, une conduite hautement répréhensible, rien dans ses excès n'égale la furie criminelle dont il affuble les héros de ses romans clandestins.

¹⁶⁶ Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2008, pp. 11-12.

¹⁶⁷ Sade, cité in Gilbert Lely, *Vie du Marquis de Sade*, OC I, p. 79.

¹⁶⁸ Raymond Trousson, « Préface », *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Édition Robert Laffont, 1993, p. XXI.

La question que nous voudrions poser ici est celle-ci : dans quelle mesure peut-on ranger Sade parmi les écrivains libertins et quel usage Sade fait-il du genre littéraire libertin ? Traditionnellement, le problème a été posé comme suit : Sade peint-il ses héros pour valoriser un libertinage criminel étendu, une république des corps régie par un seul impératif : « Jouis ! » ; ou, à l’opposé, écrit-il pour nous dégoûter du libertinage et prôner le retour à une morale puritaine, regrettant les actes qui l’avaient conduit en prison ? À la lumière de ce que nous avons vu dans la Section 1, nous souhaitons poser le problème autrement : se pourrait-il que Sade use du genre libertin dans ses romans pour en révéler toute la puissance, le pousser à ses limites, et par-là même, l’épuiser ? Comme s’il s’adressait à lui même, peut-être non pas pour se dégoûter à jamais du crime et devenir puritain, mais plutôt pour essayer de comprendre cette part libertine en lui, et les risques d’égarements qu’elle comporte lorsqu’elle est absolutisée... User de l’absolu pour sortir de l’absolu, tel est – selon nous – l’effet de l’œuvre de Sade.

3.1. L’écriture libertine aux abords de la Révolution

Peter Nagy soutient que les libertins ont, en quelque manière, préparé le terrain à la Révolution française¹⁶⁹. Ils auraient agi comme des libérateurs des mœurs afin d’instituer un climat rendant possible une autre manière de saisir le

¹⁶⁹ Peter Nagy, *Libertinage et Révolution*, Paris, Gallimard, 1975.

réel, ce qui fait dire à Nagy que le roman libertin est bien plus qu'un lieu d'exposition des perversions. Il a un but, une finalité qui est le désir de remise en cause de l'ordre social¹⁷⁰. Ce n'est pas innocemment que nous reprenons à notre compte cette expression et que nous évitons ainsi de parler d'abolition ou de destruction. En effet, la pensée libertine n'a pas pour finalité, telle que nous l'entendons, l'annihilation de tout ordre. Elle nécessite, en effet, un certain aménagement, une disposition, qui peut être remise en cause afin qu'il y ait transgression. Le libertinage autrement dit, nécessite une médiation. La parole libertine peut alors être comprise comme relevant d'une contestation des mœurs de la cité, comme un langage privilégié qui s'institue à rebours de la Loi, mais tout en prenant soin de la préserver.

Chez le libertin, les « plaisirs interdits » s'illustrent en écrits ou en actes, dans les romans ou dans les boudoirs. Delon note, au sujet du boudoir, qu'il se présente comme l'archétype du lieu privilégié de l'agir interdit, de l'intimité, du fantasme et de la luxure¹⁷¹. Cette luxure se manifeste notamment par les « bouffes orgiaques »¹⁷², qui ont lieu dans des décors somptueux rappelant souvent un certain orientalisme ou un certain hellénisme (de la nudité heureuse

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 29.

¹⁷¹ Michel Delon dans *L'invention du boudoir*, Cadeilhan, Zulma, 1999, raconte comment prend forme cet objet narratif, témoin d'une époque, d'une France en plein changement.

¹⁷² Voir Michel Delon, « Gastronomie libertine », *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, 2004, pp. 165-179 et Noëlle Châtelet, « Le libertin à table », *Sade, écrire la crise*, pp. 67-83.

et de l'épanouissement des corps).¹⁷³ Jeangène Vilmer précise que l'ordre libertin doit s'instituer dans des lieux clos, en retrait de la société¹⁷⁴. Le libertinage n'apparaît ainsi pas accessible à tous, il est fondamentalement aristocratique, et n'a pas pour finalité – bien qu'il soit d'une certaine manière à l'aune d'un « esprit » révolutionnaire – une quelconque démocratisation de ses fondements.

Ce fait aristocratique est souvent associé à une logique économique d'échange, de prostitution. Michel Brix écrit : « dans la société idéale que rêvent les libertins, hommes et femmes se rencontrent dans un équilibre parfait de l'offre et de la demande, rencontres où le plaisir se vit toujours sous le mode de l'échange. »¹⁷⁵ Cependant, il importe de noter que cet « équilibre parfait » ne saurait s'instituer qu'entre libertins consentants qui font commerce et exclut vraisemblablement le rôle que jouent les victimes qui peuplent souvent les romans de ce genre. L'observation de Castillo Durante, se référant à Condillac pour comprendre le commerce libertin semble juste : « La valeur de l'individu se voit ainsi livrée aux règles de l'offre et de la demande d'une économie de l'utile. »¹⁷⁶ L'utilitarisme, voire le caractère ustensile de la victime, ou du libertin

¹⁷³ Brix, « Les Cent Vingt journées de Sodome et l'utopie libertine », p. 2.

¹⁷⁴ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 251.

¹⁷⁵ Brix, « Les Cent Vingt journées de Sodome et l'utopie libertine », p. 1.

¹⁷⁶ Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, p. 169.

passif, est un signe distinctif de l'économie libertine qui est aussi manifeste dans la création des caractères des romans libertins.

Une nuance s'impose ici cependant. Certains personnages ne sont pas seulement ustensiles, puisqu'on propose de les éduquer. Le roman libertin est en effet souvent mis en scène sur le mode de la pédagogie, c'est-à-dire qu'on y retrouve le portrait d'un tiers – le plus souvent une jeune innocente (ou un jeune innocent) – que l'on doit éduquer selon les principes du libertinage. Ces principes peuvent être compris comme une transgression des mœurs de la cité, ces « chimères » dont accable la tradition. C'est ce qui fera dire à Trousson que : « S'il tend à la peinture des mœurs, le roman libertin se donne aussi pour un roman de formation *Bildungsroman* où le libertinage [est] intégré au système social »¹⁷⁷.

Précisons que cette éducation n'est pas l'affaire de tous. À titre d'exemple, dans *Thérèse philosophe*, nous pouvons lire : « Gardons-nous bien de révéler aux sots les vérités qu'ils ne sentiraient pas, ou desquelles ils abuseraient. Elles ne doivent être connues que par les gens qui savent penser, et dont les passions sont tellement en équilibre entre elles, qu'ils ne sont subjugués par aucune. »¹⁷⁸

¹⁷⁷ Trousson, « Préface », *Romans libertins du XVIII^e siècle*, p. LVI. Voir aussi Valérie Van Crugten-André, « Roman d'éducation », pp. 221-332.

¹⁷⁸ Boyer D'Argens (auteur incertain), *Thérèse philosophe*, Paris, La Musardine, 1988, p. 95.

Le droit à l'éducation pour tous, idée chère à la Révolution française, participera donc vraisemblablement du déclin du roman libertin.

Par contre, le roman libertin rejoint la philosophie et la Révolution quand on le considère du point de vue des fondements de la pédagogie qu'il promeut. Dans le but de parfaire l'éducation du tiers (qu'il soit un personnage du roman ou encore le lecteur), le libertin s'inspirera en effet souvent des discours matérialistes ou athées. Brix précise :

se référ[ant] à la nature, [le libertin] explique que le désir est bon et que nous ne sommes maîtres, ni d'éteindre, ni de restreindre les passions; il se fonde sur un système qui refuse de partager l'âme et le corps, il dénonce toutes les règles en matières de mœurs comme autant de leurres, enfin, il prône l'exercice d'une liberté sans contraintes, sans freins et sans interdits.¹⁷⁹

Cet appel à la nature est chose commune dans le roman libertin. Nagy explique : l'« entente plus ou moins tacite entre philosophes et libertins devient accord parfait sur un principe qui leur est commun : la primauté souveraine reconnue à la nature. »¹⁸⁰ Le libertin recourt ainsi à son érudition pour justifier

¹⁷⁹ Michel Brix, *Sade et les félons*, Jaignes, La chasse aux Snark, 2003, p. 11. Voir aussi Trousson, « Préface », *Romans libertins du XVIII^e siècle*, p. XXII : « [Le libertinage] ne se limite pas alors au domaine des mœurs : s'élevant, sous des dehors triviaux, à la prétention philosophique, il accueille la réflexion matérialiste et la contestation sociale comme la condamnation des préjugés moraux et religieux. Certaines œuvres revendiquent d'ailleurs expressément cette portée en s'intitulant *Thérèse philosophe*, ou, chez Sade, *La philosophie dans le boudoir* ».

¹⁸⁰ Nagy, *Libertinage et révolution*, p. 31.

ses actions et livrer son enseignement, commentant et érigeant des « systèmes » qui légitiment les « plaisirs inquiétants » auxquels il s'adonne¹⁸¹.

3.2. Sade et le libertinage en roman

Dans ses romans clandestins, Sade illustrera le mode de vie libertin (souvent peint sous ses traits les plus criminels): lieu clos, débauche, sodomie, pédérastie, torture, meurtre, société des amis du crime. Cependant, comme nous l'avons mentionné, l'entreprise d'écriture sadienne ne semble pas réductible à celle d'un écrivain libertin « comme les autres », puisque Sade épuise (c'est notre intuition) le genre libertin en le poussant à sa limite.

Examinons ici certains romans clandestins de Sade afin d'étayer notre propos (nous mettons ici de côté volontairement *La philosophie dans le boudoir* puisque nous nous y consacrerons longuement au chapitre 8).

3.2.1. Les trois *Justine* et sa sœur

*Le roman de Justine n'est point une
exagération de la corruption humaine.
Quelle espèce que la nôtre !*

Benjamin Constant,
Journaux intimes

¹⁸¹ Robert Mauzi, *L'idée du bonheur au XVIII^e siècle*, Paris-Genève, Slatkine reprints, 1979, p. 427.

Ce que nous nommons « les trois *Justine* » est une suite de romans de Sade : d'abord, *Les infortunes de la vertu*, composé en 1781 à la Bastille, qui devait être l'une des nouvelles des *Crimes de l'amour*, et qui ne sera jamais publié du vivant de Sade¹⁸²; ensuite *Justine ou les malheurs de la vertu*, publié en 1791; et finalement *La nouvelle Justine*, publié en 1799. On ajoute souvent à ces trois récits, *L'histoire de Juliette ou les prospérités du vice* (qui se veut la suite de *La nouvelle Justine*), publié en 1801, et qui raconte les péripéties de Juliette, la sœur de Justine la vertueuse; toutes deux orphelines, l'une sera victime de sa vertu alors que l'autre fleurira de tous ses crimes.¹⁸³ Sade, en peignant le caractère de *Justine* et de son envers *Juliette*, dessine sous des traits absolus, la vertu et le vice, en nous faisant voyager, d'un univers à l'autre à travers le monde (de l'Italie aux pays nordiques). Alors que Justine tente de préserver ce qu'il reste de vertueux dans le monde décadent qui l'entoure, Juliette transgresse radicalement tous les principes. Sur leur route, les deux sœurs croiseront les libertins les plus scélérats : « Bressac, Rodin, Bandole, d'Estreval, Norceuil, Saint-Fond, Brisa-Testa, Minski, le roi Ferdinand de Naples, le Pape Pie VI [...] Vespoli [...] la société du crime, etc. », mais aussi des scélérates, avec en tête

¹⁸² La première publication date de 1930 et sera établie par Maurice Heine, Paris, Éditions Fourcade.

¹⁸³ Certains verront dans le personnage de Juliette le modèle le plus achevé de prostituée libertine (Kathryn Norberg, « The Libertine Whore : Prostitution in French Pornography from Margot to Juliette », *The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, p. 245) ou encore le modèle de l'émancipation sexuelle féminine, c'est la thèse des surréalistes que nous avons exposée en introduction.

Juliette ainsi que « Mme Delbène, Mme D'Esterval, lady Clairwil, Olympe Borghèse »...¹⁸⁴

On retrouve, dans l'*Histoire de Juliette*, une définition de ce qu'est le libertinage. C'est La Durand qui parle ici :

Le libertinage [...] est un égarement des sens qui suppose le brisement total de tous les freins, le plus souverain mépris pour tous les préjugés, le renversement total de tout culte, la plus profonde horreur pour toute espèce de morale; et tout libertin qui n'en sera pas à ce degré de philosophie, flottant sans cesse entre l'impétuosité de ses désirs et ses remords, ne pourra jamais être parfaitement heureux.¹⁸⁵

Cette définition a ceci d'intéressant qu'elle propose une émancipation « totale », absolue ou intégrale de toute morale, de tout culte. C'est là la « force révolutionnaire » du personnage de Juliette, selon Sichère¹⁸⁶. Juliette, dit-il, « ne croit en rien. Ni dans les raisons que donne le despotisme d'Ancien régime, ni dans celle qu'affiche la nouvelle conscience égalitaire. Libertaire, elle peut rire d'une part au nez des tyrans parce qu'elle est sans illusion sur ce qui les meut [...]. Mais elle est sans illusion aussi bien sur le discours républicain quand elle le rencontre. »¹⁸⁷ Cependant, cette position incarnée par le caractère de Juliette, on est en droit de penser qu'elle ne doit jamais être réalisée puisque, comme on

¹⁸⁴ Brix, *Sade et les félons*, p. 180-181. Pour une descriptions des libertins dans les romans clandestins de Sade, voir Roger G. Lacombe, « Le monde des libertins », *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974, pp. 229-260.

¹⁸⁵ Sade, *Histoire de Juliette*, OC IX, p. 511.

¹⁸⁶ Sichère, « Sade, l'impossible », p. 157.

¹⁸⁷ *Idem*.

peut aisément le comprendre, l'absence totale de norme signifierait simplement la fin du libertin; comme si le héros sadien se maintenait toujours « aux bords » de l'anomie, sans jamais, véritablement désirer l'atteindre.

Ajoutons qu'à chaque nouvelle version de *Justine*, Sade allonge la trame du roman: alors que *Les infortunes* compte 128 pages, *Justine* en fait 290, *La Nouvelle Justine* plus de 782 et l'*Histoire de Juliette* culmine à 1135 pages. Cette caractéristique singulière n'est pas sans nous rappeler ce que Delon nomme « L'art de la gradation », qui relève du « savoir-vivre libertin »¹⁸⁸. Elle témoigne de l'obsession de l'écriture de Sade, toujours excessive.

3.2.2. *Les cent vingt journées de Sodome*

Le rapport au libertinage est évidemment manifeste dans *Les cent vingt journées*. Cependant, on se retrouve devant une manifestation pour le moins saisissante, pour ne pas dire effrayante, des principes libertins. Dans *Les cent vingt journées*, des lois libertines sont systématisées pour faire société. L'intrigue se déroule dans un château éloigné, difficile d'accès, d'où il est impossible de s'enfuir¹⁸⁹. Sade y met en scène des corps modelés selon les cadences du

¹⁸⁸ Delon, « L'art de la gradation », *Le savoir-vivre libertin*, pp. 81-95.

¹⁸⁹ Béatrice Didier note que l'isolement et l'éloignement sont caractéristiques des châteaux peints dans l'œuvre romanesque de Sade. On retrouve une structure similaire avec le château de Minski dans *Histoire de Juliette* ou celui des faux monnayeurs dans les *Infortunes de la vertu*. Béatrice Didier, « Le château intérieur de Sade », *Europe*, no 522, octobre 1972, pp. 54-55.

libertinage, tel un « assemblage de pièces détachées se livrant [...] à des ballets géométriques délirants et presque abstraits. »¹⁹⁰ Quatre libertins, protagonistes de l'œuvre, organisent la vie au château selon un ordre précis où la volonté de « tout dire » se voit érigée selon une structure singulière qui octroie un lieu et un temps pour chaque chose. Tout est compté, programmé. Cent vingt journées, six cent perversions, racontées par quatre historiennes et « jouées » par quatre libertins, leurs quatre épouses, huit vierges, huit jeunes garçons et huit fouteurs choisis selon la taille de leur membre.

Nous disions en introduction de ce chapitre que la spécificité du libertinage au XVIII^e siècle était que les libertins commentaient leurs pratiques, qu'ils les érigeaient en système. Selon cette logique, le roman *Les cent vingt journées* s'inscrirait d'une certaine manière dans ce courant. Noëlle Châtelet le commente en ces termes :

Dans le système du libertinage, toute forme de ritualisation reste la pierre de touche de l'obsession organisationnelle et, par conséquent, de la plénitude érotique. Ainsi, dans ses moindres détails, la journée du libertin est-elle codifiée, selon un ordre d'autant plus rigoureux qu'il est destiné à être rompu. L'ordre du libertinage [...] n'a pour raison d'être que le désordre futur et n'est instauré que pour être perversi : la beauté des victimes, l'élégance des vêtements, le raffinement de la table pour être souillés, piétinés, saccagés. Plus l'ordre sera harmonieux, plus le désordre sera insensé, au nom du droit libertin par excellence qui est celui de la transgression.¹⁹¹

¹⁹⁰ Brix, « Les Cent Vingt journées de Sodome et l'utopie libertine », p. 10.

¹⁹¹ Châtelet, « Le libertin à table », p. 73.

Cette organisation, cette systématisation du rituel, encadré, planifié, calculé, dérape en effet au fil du récit. La gradation, ici, est aussi dé-gradation : on passe des passions simples, aux passions doubles, puis criminelles, et meurtrières. Dégradation scabreuse où Sade invite le lecteur à plonger dans l'abîme qu'ouvrent les quatre libertins.

Ajoutons par ailleurs que si tant est qu'il y ait volonté de tout dire chez Sade cela doit se faire dans un ordre très précis, selon un code très particulier et avec de moins en moins de mots¹⁹² jusqu'à ce que, à la fin des *Cent vingt journées*, on ne retrouve que des idées numérotées, une suite d'actes de tortures, jusqu'à ce que, au terme du récit, on fasse le bilan des victimes, par un décompte final, froid :

Compte du total :	
Massacrés avant le 1 ^{er} mars dans les premières orgies -----	10
Depuis le 1 ^{er} mars -----	20
Et ils s'en retournent-----	16
personnes	
Total -----	46 ¹⁹³

¹⁹² On arguera que ce roman était inachevé mais c'est de cette manière que Sade l'a recopié entièrement à partir de ses brouillons, en trente-sept jours, de sept à dix heures du soir, d'une fine écriture, sur les deux faces d'un rouleau de papier mince de plus de 12 mètres de long, composé de petites feuilles collées bout à bout. L'inachèvement, dans ce cas, pourrait être considéré comme volontaire.

¹⁹³ Sade, *Les cent vingt journées de Sodome*, OC XIII, p. 431.

Les victimes dans *Les cent vingt journées* ont un statut qui n'est en rien comparable à celui des libertins, des historiennes ou encore des fouteurs : elles sont réduites au simple rang d'objets, complètement instrumentalisées, sans possibilité de changer de groupe, de « devenir » libertines. Dans ce roman, comme le dit Emmanuelle Sauvage, le corps des victimes se voit

remodelé, calibré selon les lois et la cadence du libertinage, conditionné pour satisfaire tous les besoins de ses utilisateurs, il est en fin de compte ravalé au rang de déchet de la nature. [...] Puis quand vient le moment du bilan des orgies à la fin du récit, le corps a désormais perdu tout pouvoir de séduction : il est complètement désenchanté, désacralisé.¹⁹⁴

Même lecture chez Marcel Hénaff dans *L'invention du corps libertin*, où il pousse la filiation entre la société de Silling et la fabrique comme « modèle capitaliste » donnant un accès illimité à des corps qui sont stockés et manipulés selon la cadence du modèle de l'« exploitation industrielle »¹⁹⁵. On observe donc dans ce roman comment se dessinent les pourtours d'une production de chaîne de foutre où la loi libertine marque la chair de la victime « ustensile »¹⁹⁶ qui, lacérée puis brûlée, expie sous le joug de la loi du château. Pasolini voit

¹⁹⁴ Emmanuelle Sauvage, « L'écriture du corps dans les cent vingt journées de Sodome de Sade », *Tangence*, no 60, 1999, p. 120 et p. 132. Svein-Eirik Fauskevåg s'intéressera à cette désacralisation mise en scène chez Sade : « Dans sa condition de créature, le libertin sadien s'inscrit dans un espace, non plus de luminosité, mais de noirceur et de pesanteur, dénué de toute finalité spirituelle. L'individualisme libertin désacralise entièrement l'être humain dans son statut de nature créée. C'est une désacralisation que ne compense aucune idéalisation : l'infini auquel aspire le libertin en vertu de son désir ne l'élève pas à un domaine de valeurs transcendant ou intangible. [...] Sans la moindre angoisse, il prend conscience de son appartenance au creuset des mouvements premiers de la nature, où il se trouve plongé à part entière » (Svein-Eirik Fauskevåg, *Sade ou la tentation totalitaire, étude sur l'anthropologie littéraire dans 'La Nouvelle Justine' et 'L'Histoire de Juliette' », p. 17).*

¹⁹⁵ Marcel Hénaff, *L'invention du corps libertin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, pp. 178, 182, 184, 185.

¹⁹⁶ Châtelet, « Le libertin à table », p. 75.

aussi dans *Les cent vingt journée* une sorte d'envers de l'exploitation industrielle. *Salò* illustre que l'univers totalitaire est au bout de l'exécution du code (ou de la morale) libéral/libertin. Pasolini, par son projet, vient définitivement remettre en cause une possible lubricité chez Sade. Il en capture plutôt l'horreur.

La question que Brix pose, et que nous reprenons ici en réitérant ses propos, est la suivante : « Comment a-t-on pu voir dans *Les Cent Vingt Journées de Sodome* une œuvre célébrant la complète émancipation des désirs ? La liberté des quatre personnages principaux ne connaît peut-être pas de limites, mais l'atmosphère du roman est à mille lieues de l'hédonisme et du libertinage heureux »¹⁹⁷. Pour lui, *Les cent vingt journées* est un roman de tradition gothique ou roman noir¹⁹⁸ qui n'a rien du confinement heureux : Sade peint là « la mécanique libertine [comme] un engrenage qui conduit toujours vers l'intolérable »¹⁹⁹. La lecture du roman sadien par Brix a indéniablement le mérite de prendre à rebours la part d'enchantement, héritée des surréalistes, qui exerce encore son influence aujourd'hui.

¹⁹⁷ Brix, *Sade et les félons*, p. 152.

¹⁹⁸ Brix lit également *Justine* de cette façon : « Avec les aventures du Justine, la pure, et de Juliette, l'impure, Sade lorgne [...] du côté du roman gothique. Justine est une victime innocente, errant de malheurs en malheurs, que des persécuteurs ne se lassent pas de poursuivre pour lui imposer de participer à leurs débauches et à leurs forfaitures » (*Ibid.*, p. 179). Didier abonde aussi en ce sens (« Le château intérieur de Sade », p. 56).

¹⁹⁹ Brix, *Sade et les félons*, p. 158.

On objectera peut-être alors que Sade se voulait, par l'entremise de ce roman, complice de son lecteur. On aura tôt fait de citer cet extrait de l'introduction des *Cent vingt journées* pour appuyer cette thèse :

C'est maintenant, ami lecteur, qu'il faut disposer ton cœur et ton esprit au récit le plus impur qui ait jamais été fait depuis que le monde existe, le pareil livre ne se rencontrant ni chez les anciens, ni chez les modernes. [...] Sans doute, beaucoup de tous les écarts que tu vas voir peints te déplairont, on le sait, mais il s'en trouvera quelques-uns qui t'échaufferont au point de te coûter du foutre, et voilà tout ce qu'il nous faut. Si nous n'avions pas tout dit, tout analysé, comment voudrais-tu que nous eussions pu deviner ce qui te convient. C'est à toi à le prendre et à laisser le reste; un autre en fera autant; et petit à petit tout aura trouvé sa place. C'est ici l'histoire d'un magnifique repas où six cents plats divers s'offrent à ton appétit. Les manges-tu tous? Non, sans doute, mais ce nombre prodigieux étend les bornes de ton choix, et, ravi de cette augmentation de facultés, tu ne t'avises pas de gronder l'amphitryon qui te régale. Fais de même ici: choisis et laisse le reste, sans déclamer contre ce reste, uniquement parce qu'il n'a pas le talent de te plaire. Songe qu'il plaira à d'autres, et sois philosophe.²⁰⁰

Cependant, si Sade désire échauffer le lecteur, il est encore possible de s'interroger sur la finalité de ce désir. Est-ce pour rendre le lecteur complice de son délire, l'entraîner avec lui dans le libertinage, ou — et il semble aussi possible de le lire de la sorte — pour le conduire dans l'abîme le plus profond du libertinage afin de faire vaciller toute certitude pouvant s'appuyer sur ses principes ?

Rappelons que Georges Bataille disait, dans *La Littérature et le Mal*:
« Personne à moins de rester sourd n'achève les *Cent Vingt Journées* que

²⁰⁰ Sade, *Les cent vingt journées de Sodome*, OC XIII, p. 60-61.

malade : le plus malade est bien celui que cette lecture énerve sensuellement »²⁰¹. Il y a bien une certaine volonté pédagogique de produire un effet sur son lecteur et peut-être ne va-t-il pas dans le sens libertin suggéré plus tôt. Cette volonté de tout dire donne le vertige, voire la nausée... La lecture des *Cent vingt journées* fascine au départ, mais cette sensation se voit vite doublée par un fort dégoût, jusqu'à ce que le lecteur se retrouve totalement dérouté par l'ennui que cause l'énumération presque sans fin des actions – le fameux tout dire –, aussi horribles soient-elles.

*
* *

S'il y a bien une spécificité de la société libertine c'est qu'elle se doit de maintenir une certaine loi pour prendre plaisir à la transgresser. Comme le mentionne Jeangène Vilmer : « L'ordre libertin est coexistant à l'ordre établi, il ne peut jamais être qu'un état dans un état »²⁰². Sade puise dans le cœur de l'homme toutes les potentialités les plus cruelles afin de peindre ses caractères, les exemplifiant parfois jusqu'au ridicule et ce, en jouant avec les perversions, en les peignant « toutes » à travers ses héros libertins. L'écriture sadienne dépasserait ainsi le fait du libertinage en ce qu'elle le pousserait à sa limite, descellant ce qu'il y a de plus bas dans l'homme afin d'en faire vaciller la

²⁰¹ Georges Batailles, *La littérature et le mal*, Paris, Gallimard, 1957, p. 92.

²⁰² Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 227.

structure sur lequel il s'édifiait. C'est ce que défend Delon, et nous appuyons son propos :

Les œuvres de Sade sont autrement vertigineuses, puisqu'elles explorent les limites du langage, et cherchent à dépasser les frontières même du possible. [...] Sade souligne sans pitié l'inadéquation radicale du désir et de l'acte, du geste et du mot. La lecture devient une errance, une inquiétude, un perpétuel inachèvement.²⁰³

C'est peut-être justement cette errance, cette inquiétude, ce perpétuel inachèvement – pour le dire dans nos propres mots, cette énigme de Sade – qui apparaît insoutenable aux yeux de certains exégètes qui tentent de figer le marquis dans un caractère, dans une idéalité perverse ou puritaine reposant sur l'identification de Sade à ses héros libertins.

L'écriture sadienne est peuplée de justifications théoriques, longues, redondantes, parfois, il est vrai, ennuyeuses. Elle entremêle action et discours dans une fiction bien au fait des débats philosophiques de son temps. Tout y passe et l'érudition de Sade se déploie dans des passages qui surprennent assurément le lecteur. En reprenant les discours matérialistes et athées de son époque, Sade échafaude un véritable système philosophique qui mérite notre attention. En fait, Sade paraît user du héros libertin pour mettre en scène tour à tour différentes philosophies qui, nous le verrons, dans les deux prochains chapitres, sont l'objet d'une torsion de manière à illustrer leurs limites.

²⁰³ Delon, *Le savoir-vivre libertin*, p. 253.

Chapitre 4. Sade et la question du matérialisme

Qu'il y ait un lien entre la doctrine matérialiste et le roman sadien n'est plus à démontrer, il a été largement prouvé dans la littérature que Sade connaissait les écrits matérialistes : il les possédait dans sa bibliothèque, les avait lus et en usa amplement dans ses romans en recopiant de très larges passages jusqu'à être accusé (à tort, croyons-nous) de plagiat²⁰⁴. Les nombreux emprunts de Sade aux écrits matérialistes ont été mis au jour entre autres par les deux études de Jean Leduc²⁰⁵ et de Jean Deprun²⁰⁶.

Par ailleurs, il est vrai qu'il ne va pas de soi de conclure simplement à un Sade matérialiste. C'est là toute l'importance de la question que pose Jacques Domenech, un dix-huitiémiste qui s'est longuement interrogé sur cette question :

Mais est-on philosophe matérialiste, homme des Lumières ou héritier des Lumières parce que l'on crée tel ou tel personnage de roman qui ne se lasse pas de discourir en empruntant de longues tirades aux écrits philosophiques matérialistes de son temps, avant ou après chaque ébat

²⁰⁴ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », *Présences du matérialisme*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 111 et Yves Bénot, « Y a-t-il une morale matérialiste ? », *Être matérialiste à l'âge des Lumières, hommage à Roland Desné*, Paris, Presse universitaire de France, 1984, p. 81.

²⁰⁵ Jean Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LXVIII, Genève, 1969, pp. 7-66.

²⁰⁶ Voir Jean Deprun, « Quand Sade récrit Fréret, Voltaire et d'Holbach », *Obliques*, numéro 12-13, 1977, pp. 263-266. Voir aussi du même auteur : « Sade et la philosophie biologique de son temps », *De Descartes au romantisme, études historiques et thématiques*, Paris, Vrin, 1987, pp. 133-148; ainsi que « Sade et le rationalisme des Lumières », pp. 75-90.

libertin ? Est-on matérialiste parce qu'on a repris intégralement dans ses propres ouvrages des pages de d'Holbach ou de Fréret ?²⁰⁷

On posera donc ici, à nouveau, la question de la nature du lien qu'entretenait Sade avec la doctrine matérialiste.²⁰⁸

Au terme de ce chapitre, nous soutiendrons que la modalité de mise en scène du matérialisme chez Sade répond à une injonction à l'écriture dictée tant par *La Mettrie* que par d'Holbach. Cette manière de penser le rapport de Sade au matérialisme semble nous permettre de sortir de l'impasse consistant à attribuer à Sade ou bien un moralisme ou bien un immoralisme, dont semblent prisonniers les exégètes, pour nous permettre de restituer quelque chose de l'effet véritable qu'induit l'œuvre sadienne. Mais avant de procéder, un mot sur le matérialisme.

4.1. Qu'est-ce que le matérialisme ?

On attribue généralement la remise au jour de la doctrine matérialiste en France à des penseurs notoires comme d'Holbach, *La Mettrie* et Helvétius, qui

²⁰⁷ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 114. On pourrait retourner la question à Domenech lui-même : est-on en droit de s'autoriser — du fait que le marquis peigne des libertins criminels et apathiques — à conclure comme lui que Sade fait l'apologie du vice et du mal ?

²⁰⁸ Mentionnons qu'il existe aussi une étude qui demande comment le matérialisme de Sade teinte l'agencement des corps dans ses romans clandestins. Caroline Warman résume ainsi sa thèse : « The crux of my argument is that French eighteenth century materialism did contribute at a fundamental level to Sade's pornographic œuvre and that it provides a theoretical and stylistic skeleton that he fleshed out into full-blooded libertine fiction » (Caroline Warman, *Sade : from materialism to pornography*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002, p. 2).

dominèrent en fait surtout la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁰⁹. Cependant, avant de prendre son essor dans la sphère publique, le matérialisme a d'abord été une doctrine élaborée dans la clandestinité²¹⁰. Précisons qu'on ne parle pas « du » matérialisme mais bien « des » matérialismes²¹¹ puisque des nuances et des déplacements — notamment concernant la question de la morale — font question à l'intérieur même de ce « groupe ».²¹²

Cela dit, si nous voulions résumer très schématiquement, nous dirions que le matérialisme, c'est l'« unité matérielle du monde » contre le « dualisme cartésien »²¹³; unité du monde en mouvement perpétuel qui se meut selon sa propre énergie, sans cause première²¹⁴; et où la nature possède son propre dynamisme. La conception de la nature est centrale pour saisir cette doctrine. Desné affirme qu'« il n'est pas un matérialiste qui ne la fasse valoir [ainsi] :

²⁰⁹ Voir entre autres : Sophie Audière *et al.*, *Matérialistes français du XVIII^e siècle, La Mettrie, Helvétius, D'Holbach*, Paris, Presses universitaires de France, 2006.

²¹⁰ Jean-Claude Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, Paris, Payot & Rivages, 1996, p. 18. « La première moitié du siècle [XVIII^e siècle] a vu en effet la diffusion de manuscrits clandestins, les livres de Boulainvilliers, de Benoît de Maillet, et surtout la rédaction des *Mémoires* du curé athée, matérialiste et 'communiste' Jean Meslier. Mais ce qui distingue les deux périodes [première et seconde moitié du XVIII^e], c'est que dorénavant le matérialisme échappe à la clandestinité pour devenir public. » Voir aussi Roland Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800, textes choisis*, Paris, Buchet/Chastel, 1965, p. 9.

²¹¹ Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle, textes choisis*, p. 17.

²¹² C'est notamment, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans les salons, dont celui animé par d'Holbach, qu'on nomme « la boulangerie », qu'auront lieu les débats (Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes au XVIII^e siècle*, p. 17).

²¹³ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 10.

²¹⁴ Iwan Bloch (Eugène Duehren), *Le marquis de Sade et son temps, étude relative à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 374.

Buffon, Diderot, Robinet, d'Holbach, Sade, etc. »²¹⁵ Poser le monde comme matière en mouvement, c'est rompre avec l'idée d'une séparation entre le corps et l'esprit; c'est donc aller à rebours d'un certain cartésianisme. Nous disons d'« un certain cartésianisme », puisque c'est bien Descartes qui fixa, si l'on peut dire, les bases du matérialisme des Lumières. En effet, en séparant le *cogito* de la nature, Descartes mettait en place une conception mécanique de la nature qui allait être reprise, à d'autres fins, par un penseur comme La Mettrie. Cornelio Fabro dans *Introduction à l'athéisme moderne* affirme :

La Mettrie, en particulier, a pu développer sa théorie de *L'Homme machine* à partir de la conception cartésienne de la *Bête machine*. En vertu du rigide dualisme de la *res cogitans* et de la *res extensa*, Descartes avait dû soutenir que tous les phénomènes vitaux et sensibles de la sphère infrahumaine se réduisaient à des processus inconscients ou purement physiques résultant des lois communes de la matière en mouvement.²¹⁶

Les matérialistes puiseront donc chez Descartes, mais aussi chez Locke et sa philosophie empirique émergeant de sa réfutation du dualisme cartésien dans *Essai sur l'entendement humain*²¹⁷; chez Spinoza et son idée de l'unité matérielle et panthéiste du monde²¹⁸; ainsi que chez Hobbes et son matérialisme

²¹⁵ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 23.

²¹⁶ Cornelio Fabro, *Introduction à l'athéisme moderne*, Boucherville, Anne Sigier, 1999, p. 324.

²¹⁷ Voir Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 27 et Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 20.

²¹⁸ C'est Toland qui reprendra l'idée du panthéisme de Spinoza pour élaborer une théorie matérialiste du mouvement inhérent à la matière, qui sera ensuite reprise par D'Holbach, traducteur de Toland. Olivier Bloch et Porset, « Le matérialisme des Lumières », *Dix huitième siècle*, 1992, no 24, p. 6-9. Voir aussi, sur Spinoza et le matérialisme : Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 10; Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 21.

de l'âme anticartésien²¹⁹. La fin du XVII^e siècle semble ainsi marquée par un mouvement qu'Olivier Bloch nommera le « matérialisme mécaniciste » de Descartes, Hobbes et Spinoza²²⁰.

Il faut relever que la très forte majorité des matérialistes modernes sont d'un athéisme militant²²¹ et de ce fait, se situent sur un terrain éminemment politique en s'inscrivant directement en faux contre la doctrine d'État absolutiste de droit divin.²²² Cela n'est pas surprenant puisque l'on dit du matérialisme qu'il est l'expression de la raison, une fois écartés les préjugés qui l'ont longtemps obscurcie. Les matérialistes modernes puiseront ainsi également dans l'érudition « dont les libertins avaient bâti leur arsenal d'arguments antireligieux, antithéistes et antispiritualistes, [...] pour se fournir d'armes. »²²³ Il est intéressant de rappeler ici la définition du matérialisme dans le dictionnaire de Trévoux, rédigé sous l'autorité des Jésuites, datant de 1752, afin de faire voir comment était appréhendée cette doctrine à l'époque où elle était encore confinée à la clandestinité :

Dogme très dangereux suivant lequel certains philosophes, indignes de ce nom, prétendent que tout est matière et nient l'immortalité de l'âme. Le

²¹⁹ Sur l'assignation de titre de matérialiste à Hobbes, voir Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 17.

²²⁰ Olivier Bloch, « Sur les premières apparitions du mot 'matérialisme' », *Les matérialisme, Raison présente*, no 47, 1978, p. 4.

²²¹ Voir Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 15, 20.

²²² Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 36.

²²³ Olivier Bloch, « L'héritage libertin dans le matérialisme des Lumières », *Le matérialisme au siècle des lumières, Dix huitième siècle*, no 24, 1992, p. 74.

Matérialisme est un pur Athéisme, ou pour le moins un pur Déisme : car si l'âme n'est point esprit elle meurt aussi bien que le corps; et si l'âme meurt, il n'y a plus de Religion.²²⁴

Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que l'accusation de matérialisme était une « arme polémique disqualifiante »²²⁵, dans la mesure où cette doctrine jugée « immorale » (et cela est primordial pour comprendre le débat qui suit) prenait le contre-pied des dogmes fondamentaux de la religion chrétienne dont au premier chef l'immoralité de l'âme et la création divine. Saint-Alphonse de Liguori en 1756 soutenait ainsi que les matérialistes (tout comme les déistes) étaient des plaies vives du XVIII^e siècle²²⁶. Pour ce dernier, « les auteurs qui sont infectés de ces doctrines [matérialistes et déistes] empoisonnées; ce sont : Spinoza, Hobbes, Bayle, Lollin, Toland, Saint Évremond, Voltaire, Shaftesbury, Locke, Woolston, Tindall, Montaigne. »²²⁷ Remarquons que Spinoza apparaît ici, cité en premier; c'est donc dire que cette accusation remonte aussi loin qu'au panthéisme du tailleur de lentilles. Pour Saint-Alphonse de Liguori, il était impossible de soutenir la thèse de l'existence d'un objet inengendré puisqu'aucun objet ne peut se reproduire lui-même. Il rappelle ainsi l'existence

²²⁴ *Supplément au dictionnaire universel François et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Tome II, H-Z, Nancy, Chez Pierre Antoine, imprimeur ordinaire du roi, et compagnie, 1752, pp. 1616-1617. Nous avons modernisé la typographie. Pour une étude sur l'origine du mot matérialisme voir : Bloch, « Sur les premières apparitions du mot 'matérialisme' », pp. 3-16. Nous développerons sur la distinction entre athéisme, déisme et théisme dans le chapitre suivant.

²²⁵ Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 15.

²²⁶ P. Jules Jacques (préface du traducteur) in Saint-Alphonse de Liguori, *Matérialistes et déistes*, Paris, H. Casterman et Tournai, 1866, p. V.

²²⁷ Saint-Alphonse de Liguori, *Matérialistes et déistes*, Paris, H. Casterman et Tournai, 1866, p. 12.

d'un Dieu indépendant de toute chose et nécessaire pour qu'il y ait matière.²²⁸

En rompant avec la création divine, l'immortalité de l'âme et le pessimisme chrétien – soutenu par l'idée du péché originel²²⁹ – le matérialisme déploie alors tout un univers conceptuel où tout repose sur un mouvement propre à la matière et où en conséquence tout se passe dans ce monde-ci seulement, où tout y naît et tout y meurt, dans un perpétuel recommencement.

4.2. Sade et le matérialisme mis en roman

La doctrine matérialiste et plus précisément la philosophie du Baron d'Holbach a exercé un fort attrait sur Sade. En témoigne la lettre de Sade à sa femme datant de novembre 1783 : le *Système de la nature* de d'Holbach, écrit-il,

est bien réellement et bien incontestablement la base de ma philosophie et j'en suis sectateur jusqu'au martyr s'il le fallait [...]. [U]n livre d'or en un mot, un livre qui devrait être dans toutes les bibliothèques et dans toutes les têtes, un livre qui sape et détruit à jamais la plus dangereuse et la plus odieuse de toutes les chimères [Dieu], celle qui a fait verser plus de sang sur la terre et que l'univers entier devrait se réunir à culbuter et à anéantir sans réserve.²³⁰

²²⁸ *Ibid.*, p. 28.

²²⁹ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 30.

²³⁰ Sade, « À Madame de Sade, fin novembre 1783 », *Correspondance*, OC XII, p. 418.

Sade empruntera de très longs passages à D'Holbach dans ses romans²³¹.

Par exemple, dans *La Nouvelle Justine*, est explicitement évoquée, par la bouche de Bressac, l'idée de la nature comme matière en mouvement :

On nous dit gravement qu'il n'y a point d'effet sans cause; on nous répète à tout moment que le monde ne s'est pas fait de lui-même. Mais l'univers n'est point une cause, il n'est point un effet, il n'est point un ouvrage; il n'a point été créé, il a toujours été ce que nous le voyons; son existence est nécessaire; il est sa cause lui-même. La nature dont l'essence est visiblement d'agir et de produire, pour remplir ses fonctions comme elle fait souvent sous nos yeux, n'a pas besoin d'un moteur invisible, bien plus inconnu qu'elle-même; la matière se meut par sa propre énergie, par une suite nécessaire de son hétérogénéité.²³²

Cette nature n'a nul besoin de moteur, nul besoin de dehors; elle est mouvement, énergie²³³.

Nul doute que l'idée de nature occupe une place prépondérante dans le roman sadien. Hentsch dans *Le temps aboli* ouvre son chapitre sur Sade en affirmant que la nature « principale actrice du récit sadien²³⁴ » est la référence, l'autorité par excellence, de la rhétorique sadienne²³⁵. La nature se présente ainsi comme un véritable gouffre pour Sade, un abîme mais au sens d'un volcan

²³¹ Nous renvoyons ici aux pages concernant d'Holbach dans l'étude de Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », pp. 11-19. Voir aussi Georges Minois, *Histoire de l'athéisme*, Paris, Fayard, 1998, p. 391 : Sade reprend l'idée d'holbachienne d'une nature pensée comme « matière douée de mouvement ».

²³² Sade, *La nouvelle Justine*, OC VI, p. 192.

²³³ Dans *L'idée d'énergie à l'aube des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, Michel Delon montrera l'importance de ce concept pour les matérialistes, dont Sade.

²³⁴ Hentsch, « Sade, la jouissance absolue », p. 104.

²³⁵ Précisons qu'elle est la rhétorique par excellence de « la plupart » des « héros libertins » des romans de Sade. Chez Saint-Fond, par contre, la nature peut être remplacée par l'Être suprême en méchanceté, mais cela est particulier à son caractère.

impétueux pour reprendre les mots d'Annie Lebrun²³⁶, d'où tout jaillit, y compris des conduites telles que le meurtre, la sodomie, la pédérastie, etc.

Cette prépondérance accordée à la nature suppose que la place accordée à l'homme apparaisse réduite. Lebrun note ainsi : « À aucun moment dans son œuvre, Sade ne revendique une place particulière à l'homme dans l'univers. »²³⁷ Il ne semble en effet y jouer qu'un rôle tout à fait secondaire. Mais Sade va plus loin, jusqu'à anticiper la défense de la doctrine de Malthus sur la dépopulation publiée en 1798 (*Essai sur le principe de population*²³⁸). Puisque l'homme est « en trop » et pour favoriser la dépopulation, certains personnages des romans de Sade prôneront des pratiques telles que l'homosexualité, la contraception, les relations anales, le meurtre²³⁹. Ils affirmeront que la famine, la peste, les guerres sont peut-être voulues par la nature, puisqu'elles permettent de remédier à la surpopulation²⁴⁰. Sade ira même jusqu'à faire dire à Saint-Fond, malthusien enragé, que : « la France 'aurait besoin d'une forte saignée' : les artistes et les philosophes doivent être chassés, les hôpitaux et les maisons de bienfaisances doivent être supprimés, une guerre ainsi qu'une famine, produite artificiellement, doivent accomplir le reste. »²⁴¹ Cependant, en justifiant la

²³⁶ Annie Lebrun, *On n'enchaîne pas les volcans*, Paris, Gallimard, 2006.

²³⁷ Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, p. 198.

²³⁸ « Ce qui nous frappe chez Sade, ce son [sic] les nombreux points de contact qu'on trouve chez lui avec les idées de Malthus » (I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 384).

²³⁹ Mais jamais la peine de mort.

²⁴⁰ Voir I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, pp. 384 à 389.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 386.

dépopulation en prenant pour première cible « les artistes et les philosophes », alors que Sade, auteur, célèbre la philosophie matérialiste, on peut légitimement se demander si on peut attribuer à Sade lui-même la doctrine malthusienne. De surcroît, Martin Nadeau rappelle que Saint-Fond, qui est un partisan de l'Être suprême dont on verra que Sade était fort critique, est le personnage qui « constitue sans doute l'archétype de l'homme politique scélérat et corrompu »²⁴² dénoncé par Sade lui-même. Notons aussi qu'on pourrait opposer le personnage de Saint-Fond à celui de Zamé, l'un des personnages principaux d'*Aline et Valcour*. Ce dernier interdit pour sa part l'inceste et la pédérastie, fonde des orphelinats et des hospices et réprime l'égoïsme exacerbé²⁴³. D'où comme nous l'avons précédemment évoqué, l'importance de considérer la pluralité des caractères peints par Sade lorsqu'on songe à lui attribuer certaines idées.

On ne peut, au vrai, que relever à mesure qu'on se penche sur lui, la spécificité du matérialisme de Sade tel qu'il le met en scène dans ses écrits. Domenech constate ainsi : « Les héros sadiens, les Noircœur, Saint-Fond, Dubois, Brassac, Dolmancé, etc., représentent précisément tout ce que d'Holbach réproouve et condamne au delà de ce qu'il aurait pu imaginer. »²⁴⁴ C'est notamment sur la question de la morale que les héros sadiens semblent

²⁴² Nadeau, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », p. 8.

²⁴³ I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 387-388.

²⁴⁴ Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 217.

prendre une distance avec la philosophie de D'Holbach : alors que pour l'auteur du *Système de la nature*, la nature est la garante d'une certaine moralité²⁴⁵, dans les romans de Sade, cela semble se passer tout autrement.

Pour circonscrire au mieux la spécificité du matérialisme sadien, nous proposons d'aborder celui-ci par le détour d'un débat qui prévaut chez les exégètes et qui, on le verra, nous ramène au cœur du questionnement qui organise ce travail, à savoir le rapport de Sade au moralisme et à l'immoralisme. La question du matérialisme se prête particulièrement bien à cette réflexion puisqu'à l'intérieur même de cette doctrine, cette question fait polémique, particulièrement entre D'Holbach et La Mettrie. Cela implique de prendre la question du matérialisme chez Sade au sérieux et de ne pas céder à une lecture qui ne verrait dans la reprise de cette doctrine qu'un vain sarcasme²⁴⁶.

Tâchons de présenter succinctement le débat. Tandis que l'un, D'Holbach, édifie, à l'aide de son *Système de la nature*, une morale qui procède d'une équation où le bonheur est l'égal de la vertu et où par conséquent, le malheur est l'égal du vice²⁴⁷, l'autre, La Mettrie, dans *L'Anti-Sénèque*²⁴⁸ ou

²⁴⁵ Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », *Aimer en France, 1760-1860*, Clermont-Ferrand, 1980, p. 319.

²⁴⁶ « Les éloges adressés par Sade à La Mettrie, à Helvétius ou à Voltaire relèvent du sarcasme et non de la glorification. Le marquis démontre, en les citant parfois longuement, que les philosophes ont sinon approuvé les horreurs qu'il décrit, en tout cas enseigné aux méchants comment les justifier » (Brix, *Sade et les fêlons*, p. 224).

²⁴⁷ D'Holbach, *Système de la Nature*, Tome premier, Paris, Fayard, 1990, pp. 150-183.

encore dans *L'homme machine*²⁴⁹, affirme qu'il n'y a rien qui prouve qu'une telle identité entre la vertu et le bonheur doit prévaloir ou même soit valable; sinon, comment expliquer que certains trouvent du bonheur dans le crime? Domenech nous rappelle à cet effet que « La Mettrie est le premier, et le seul avant Sade, à oser dire dans un siècle qui ne parle que de bonheur et de vertu que les deux notions ne coïncident pas nécessairement. »²⁵⁰ Cette idée vaudra à La Mettrie d'être affublé du titre « immoraliste ou pas, laissons cette question en suspens » d'immoraliste par D'Holbach²⁵¹.

Ajoutons aussi, pour bien comprendre ce qui suit, que pendant que se déroulent ces débats internes au matérialisme, ailleurs, notamment chez les apologistes anti-Lumières (défenseurs du dogme chrétien), on n'hésite pas à pousser la logique de la doctrine matérialiste à sa limite pour faire surgir toute l'immoralité qui y prévaut et cela, même chez d'Holbach²⁵².

²⁴⁸ La Mettrie, « L'Anti-Sénèque ou le Souverain Bien », *Discours sur le bonheur*, Paris, L'Arche, 2000, pp. 19-112.

²⁴⁹ La Mettrie, *L'Homme-Machine*, Paris, Gallimard, 1981.

²⁵⁰ Domenech, « La Mettrie : un philosophe des Lumières immoraliste? », *L'éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989, p. 177. Voir l'étude de Mauzi, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*.

²⁵¹ Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 214. Voir aussi, Domenech, « La Mettrie immoraliste? », p. 172. Ajoutons à cela que d'Holbach, tout comme Helvétius d'ailleurs, soutenait une certaine idée du despotisme éclairé; la philosophie de La Mettrie, quant à elle, se déployait radicalement contre toute forme de despotisme, sous quelque forme qu'il soit. Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 23. Notons que Bourdin est plus nuancé que Desné qui avait affirmé que D'Holbach condamnait toute forme de despotisme (voir Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 33, 36).

²⁵² C'est là toute la tâche à laquelle s'affaira l'Abbé Bergier dans son *Examen du matérialisme ou réfutation du système de la nature*, Paris, Chez Humblot, 1771; tâche qui est aussi reprise par Jacob Vernes dans son roman *Confidence philosophique*, Genève, Chez du Villard fils & Nouffer, 1779.

La véritable question au centre de l'articulation de l'écriture de Sade avec le matérialisme est de savoir si les excentricités criminelles de ses romans clandestins lui ont été inspirées par La Mettrie (et vont donc dans le sens de ce que certains nomment un immoralisme matérialiste²⁵³) ou plutôt, si elles s'apparentent au geste critique des apologistes qui dévoilent ce qu'ils conçoivent comme immoraliste dans le matérialisme afin de ruiner cette doctrine²⁵⁴ (ce qui ferait de Sade un auteur qui chercherait à dénoncer l'immoralisme matérialiste plutôt qu'à le consacrer) ?

4.2.1. Sade immoraliste ?

Sade met en scène l'immoralisme dans ses romans — il peint des caractères immoraux — c'est un fait que nous ne pouvons guère contester. Cela fait-il de lui un immoraliste pour autant ? C'est le pas que nous ne sommes pas prête à franchir. Cependant, pour le bien de la démonstration, nous ferons comme si, un instant, Sade était bien l'apologiste du vice tel que nous le présentent Iwan Bloch et Domenech par exemple (et ils ne sont certes pas les seuls). Ces derniers semblent rejeter la filiation entre Sade et d'Holbach pour

²⁵³ C'est la question que pose Deprun : « Les Lumières poussèrent-elles Sade au crime (le châtelain de Lacoste ne tua jamais personne...), du moins à l'éloge et au culte abstrait du crime ? [...] [À] supposer que les Lumières poussent à l'éloge du crime, Sade y fut-il conduit par La Mettrie ? » (Deprun, « La Mettrie et l'immoralisme sadien », p. 127).

²⁵⁴ Voir Domenech « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », pp. 111-128. La question de cette filiation sera aussi posée, de manière moins tranchée par Deprun, « Sade et l'abbé Bergier », *Lumières et anti Lumières, Raison présente*, 1983, no 67, pp. 5-11.

privilégier un rapprochement ou bien avec La Mettrie (un La Mettrie immoraliste²⁵⁵), ou bien avec les apologistes.

4.2.1.1. Le rapprochement avec un La Mettrie immoraliste

Pour beaucoup, la nature chez Sade est, comme nous venons de le mentionner, synonyme d'immoralisme absolu, puisqu'elle justifierait le meurtre, la sodomie, l'inceste, la pédérastie, etc. Faut-il aller chercher un rapprochement de ces propos avec ceux de La Mettrie ? C'est ce que feront Deprun, Leduc et Thomson. Thomson écrit : « Bien que cité par Sade moins souvent que d'Holbach, sa morale [celle de La Mettrie], qui scandalisa ses contemporains, y compris les autres philosophes, peut être rapprochée par certains côtés de celle du marquis (ce qui n'est pas le cas pour celle de d'Holbach). »²⁵⁶ Rappelons cette citation de La Mettrie qui fut assurément au fondement de ce rapprochement : « Parricide, incestueux, voleur, scélérat, infâme, et juste objet de l'exécration des honnêtes gens, tu seras heureux cependant ! »²⁵⁷ C'est entre autres dans son poème « La vertu » que Sade signe d'abord sous le nom de plume de La Mettrie que le marquis reprendra le geste lamettrien en rompant avec l'équation selon laquelle le bonheur est égal à

²⁵⁵ Voir Jean Deprun, « La Mettrie et l'immoralisme sadien », *De Descartes au romantisme, études historiques et thématiques*, Paris, Vrin, 1987, pp. 127-132; Domenech, « La Mettrie, un philosophe des Lumières immoraliste? », pp. 172-191 et Ann Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », p. 315.

²⁵⁶ Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », p. 315.

²⁵⁷ La Mettrie, « L'Anti-Sénèque ou le Souverain Bien », p. 90.

la vertu²⁵⁸. Antoine Adam, dans sa « Préface » aux *Opuscules politiques* de Sade, affirme : « Contre tout son siècle, contre les déistes, contre quantité d'athées, La Mettrie ose dire qu'il n'est pas vrai que le bonheur soit dans la vertu, que l'expérience prouve à chaque jour le contraire, et qu'il nous suffit d'ouvrir les yeux pour découvrir une foule d'êtres vertueux qui sont aussi malheureux »²⁵⁹. Desné reprend dans son étude sur le matérialisme cette idée de rupture de l'équivalence entre le bonheur et la vertu. Il écrit :

La réflexion de Sade remet en cause la belle alliance de la nature et de la morale sur quoi se fonde l'offensive matérialiste contre le dualisme religieux. [...] L'originalité de Sade ici nous semble d'avoir relevé et porté à son comble une contradiction que le matérialisme des années soixante dix [1770] avait trop vite éludé : comment expliquer que l'homme puisse être heureux dans le crime ? Pourquoi l'homme de la nature ne serait-il pas le méchant plutôt que l'homme de bien ?²⁶⁰

Desné ne mentionne pas La Mettrie ici. Pourtant, Sade lui-même écrit dans *Histoire de Juliette* : « Le célèbre La Mettrie avait raison, quand il disait qu'il fallait se vautrer dans l'ordure comme des porcs, et qu'on devait trouver, comme eux, du plaisir dans les derniers degrés de corruption »²⁶¹.

Il y aurait donc bel et bien une inspiration lametttienne chez Sade; cependant, il importe d'user de prudence lorsqu'on suggère un tel

²⁵⁸ Antoine Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 23.

²⁵⁹ *Idem.*

²⁶⁰ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 33-34.

²⁶¹ Sade, *Histoire de Juliette ou les prospérités du vice*, OC XXI, p. 115.

rapprochement et de bien remettre en contexte les paroles de La Mettrie qui inspirent le marquis. C'est ce que Deprun soulève lorsqu'il écrit :

La Mettrie avait-il prescrit, ou simplement conseillé, pareil style de vie ? On lit, en fait, dans l'*Anti-Sénèque* : 'ou si, non content d'exceller dans le grand art des voluptés, la crapule et la débauche n'ont rien de trop pour toi, l'ordure et l'infamie sont ton partage : vautre toi comme font les porcs, et tu seras heureux à leur manière.'²⁶²

« Heureux à la manière des porcs », voilà une association susceptible de soulever une légitime suspicion quant à un véritable éloge du crime de la part de La Mettrie. Nous n'en dirons pas plus pour l'instant, nous y reviendrons un peu plus loin.

Lire Sade en le mettant en rapport avec l'immoralisme chez La Mettrie c'est à tout le moins faire le constat de rien de moins que d'une rupture avec d'Holbach²⁶³. Domenech écrit : « Quand on considère la sévérité avec laquelle Diderot et d'Holbach ont condamné La Mettrie qu'ils estimaient coupable d'immoralisme, on imagine aisément quel eût été leur courroux s'ils avaient eu l'occasion de lire la prose du divin marquis. [...] L'immoralisme de Sade est

²⁶² Deprun, « La Mettrie et l'immoralisme sadien », p. 746. On retrouve cette citation de La Mettrie dans « L'Anti-Sénèque ou le Souverain Bien », p. 91-92. Sur le rapprochement entre La Mettrie et Sade à partir de cette citation, voir aussi Mauzi *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, p. 251. Ajoutons aussi à titre anecdotique qu'il est difficile de ne pas sourire lorsqu'on lit ailleurs que Sade appelait « affectueusement » sa femme : « Porc frais de mes pensées » (Lely, « correspondance », OC XII, p. 414).

²⁶³ Deprun, « Sade et le rationalisme des Lumières », p. 81.

une évidence »²⁶⁴. Cette thèse est aussi défendue par I. Bloch, qui voit Sade comme l'« agent antimoral par excellence qui puise directement à la source originaire du mal »²⁶⁵.

4.2.1.2. Le rapprochement avec les apologistes anti Lumières

Mais si Sade peignait cette nature monstrueuse pour plutôt provoquer la ruine de la logique matérialiste ? Selon cette lecture, Sade se situerait du côté d'une modalité de discours inspirée des anti Lumières et de ses apologistes : Barruel, Bergier, Gérard, Holland, Jacob Vernes²⁶⁶. C'est-à-dire que les héros du roman sadien seraient en tous points semblables (ou presque) à ceux des personnages que peint Jacob Vernes dans *La confidence philosophique*²⁶⁷ cet apologiste anti Lumières qui reprenait les textes de Helvétius et de La Mettrie afin d'affubler d'immoralisme toute la philosophie matérialiste²⁶⁸. Il est indéniable qu'à certains moments la rhétorique des héros libertins nous rappelle ces contrefaçons qu'offraient les apologistes afin de discréditer les textes matérialistes.

²⁶⁴ Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 214; du même auteur « La Mettrie immoraliste? », p. 172.

²⁶⁵ I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 373. Voir aussi *Ibid.*, p. 372. Sade est le « premier et unique philosophe du vice que nous connaissons ».

²⁶⁶ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme », pp. 111-114.

²⁶⁷ Vernes, *Confidence philosophique*, *passim*.

²⁶⁸ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 114. Voir aussi « La Mettrie : un philosophe des Lumières immoraliste? » p. 179.

C'est là le tour de force que réalise Domenech dans son étude du texte sadien, selon qui l'immoralisme de Sade serait en réalité la mise en roman d'une opposition tant à Helvétius et d'Holbach qu'à La Mettrie²⁶⁹. Il y aurait donc, selon cette lecture, une « opposition irréductible entre la pensée de Sade et celle des Lumières »²⁷⁰. Domenech affirme : « c'est en apologistes avertis qu'ils [les porte-paroles des romans sadiens] rejettent un à un les fondements de la morale des Lumières »²⁷¹. Il ajoute :

On a pu présenter Sade comme un héritier de la pensée des Lumières, et lui-même se complaît à se donner comme précurseur de tel ou tel écrivain des Lumières. Cependant, hormis les antiphilosophes, qui constituent pour Sade une source incontestable qu'il se garde bien de citer, nul ne s'est davantage employé à discréditer la morale des Lumières.²⁷²

C'est cette intuition de « volonté de mise en ruine des principes matérialistes » chez Sade qui poussera tant Domenech que Deprun à s'interroger sur le lien qu'aurait pu entretenir Sade avec l'Abbé Bergier, principal opposant au *Système de la nature* de D'Holbach²⁷³. Nous savons que Sade a lu et a possédé dans sa bibliothèque les principaux ouvrages de l'Abbé Bergier²⁷⁴, pour qui les Lumières « en tant que telles » sont porteuses d'immoralisme²⁷⁵ et qui écrivait notamment : « Conclurons-nous avec les matérialistes qu'il faut *nous soumettre* à

²⁶⁹ Domenech, « La Mettrie : un philosophe des Lumières immoraliste? », p. 178.

²⁷⁰ Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 217.

²⁷¹ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 111.

²⁷² Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 214.

²⁷³ Voir Deprun « Sade et l'abbé Bergier », *Lumières et anti Lumières, Raison présente*, no 67, 1983, pp. 5-11 et Domenech « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 116.

²⁷⁴ Deprun, « Sade et l'abbé Bergier », p. 6.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 7.

la nécessité d'être méchants, s'il plaît ainsi à la nature ? Ô disciples prétendus de la nature ! C'est déraisonner trop longtemps »²⁷⁶.

Cependant, Domenech ne croit pas que Sade adhère au final au discours des apologistes (Sade est résolument athée et, selon Domenech, il est encore plus immoral que les matérialistes); il en userait plutôt comme d'un outil pour mettre en ruine la doctrine matérialiste en la poussant à sa limite. Pour Domenech, si Sade use des apologistes, c'est pour élaborer une « contre-éthique résolument immorale »²⁷⁷, dressée à la fois contre la morale chrétienne *et* contre le matérialisme. Une éthique « résolument immorale » en effet, puisque Sade est en « quête d'absolu »²⁷⁸, en quête de rien de moins que du mal absolu, celui dont serait porteur le « tyran sanguinaire »²⁷⁹.

Le sens du rapprochement entre Sade et l'Abbé Bergier n'est pas partagé par Deprun, qui semble plus prudent que Domenech sur cette question :

Sade a-t-il puisé les grands thèmes de la philosophie (ceux par lesquels il est tellement original) dans le 'Apologie de la religion chrétienne' et dans l'examen du matérialisme' [de l'abbé Bergier] ? [...] Il nous [semble] [...] significatif que le mouvement de sa réflexion et de ses phantasmes antihumaniste ait coïncidé, au moins partiellement avec la démarche purement tactique de Bergier [...]. Il reste qu'en relevant, consciemment ou

²⁷⁶ L'abbé Bergier, *Examen du matérialisme*, cité in *Ibid.*, p. 10. En italiques dans le texte.

²⁷⁷ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 118.

²⁷⁸ Domenech, « L'immoralisme sadien », p. 221.

²⁷⁹ Domenech, « La Mettrie : un philosophe des Lumières immoraliste? », p. 179.

non, le défi lancé par Bergier, Sade fait ressortir l'indétermination et l'ambivalence éthique des Premières Lumières.²⁸⁰

Cette indétermination et cette ambivalence, c'est précisément ce que nous désirons mettre en lumière dans l'écriture sadienne; cette manière de lire Sade nous paraît échapper à ceux qui le confinent dans un cadre strictement immoraliste. Selon nous, il ne s'agit peut-être pas de choisir entre l'influence de La Mettrie ou celle des apologistes, plutôt Sade paraît user du matérialisme, dont celui de La Mettrie, comme d'une « merveilleuse machine de guerre »²⁸¹ pour nier les principes de la morale religieuse tout en s'inspirant au même moment des apologistes pour pousser à sa limite la doctrine du matérialisme. Un double ébranlement, donc, qui secoue la logique interne tant des apologistes que des matérialistes.

4.2.2. Sade a-moraliste ? Penser autrement le rapprochement avec La Mettrie

On peut reconsidérer le lien qui unit Sade à La Mettrie en lisant d'abord autrement qu'à travers le prisme de l'immoralisme l'auteur de *L'anti-Sénèque* ? Si pour La Mettrie, l'homme n'est pas sociable par nature²⁸², à tout le moins son matérialisme nous convie à une indulgence à l'égard d'autrui²⁸³. Qui plus est, il écrit dans *L'homme machine*, qu'« il y a tant de plaisir à faire du bien, à sentir, à

²⁸⁰ Deprun, « Sade et l'abbé Bergier », p. 11.

²⁸¹ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 118.

²⁸² Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », p. 317.

²⁸³ Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 13. Ce qui fait dire à La Mettrie que le matérialisme est « l'antidote de la misanthropie » (*Ibid.*, pp. 369-370).

reconnaître celui qu'on reçoit, tant de consentement à pratiquer la vertu, à être doux, humain, tendre, charitable, compatissant et généreux (ce seul mot renferme toutes les vertus), que je tiens pour assez puni, quiconque a eu le malheur de ne pas être né vertueux ».²⁸⁴ Signalons que dans « Étrennes philosophiques » et *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, Sade expose également l'idée qu'il y aurait du plaisir à faire le bien autour de soi. Dans le premier texte on lit : « Songe en un mot, que c'est pour rendre heureux les semblables, pour les soigner, pour les aider, pour les aimer, que la nature te place au milieu d'eux »²⁸⁵; tandis que dans le second il écrit : « Ne renonce pas au plaisir d'être heureux et d'en faire. Voilà la seule façon que la nature t'offre de doubler ton existence ou de l'étendre »²⁸⁶. Il semble donc que dans ces textes Sade croyait, à l'instar de La Mettrie, que la volupté qu'il associait au bien était la seule valeur authentique²⁸⁷. Visiblement, l'histoire ne semble pas avoir retenu cet aspect de l'écriture de Sade. Si on n'en tient pas compte, on a tôt fait, comme le note Adam, de « réduire la portée de ces affirmations [en n'y voyant] que des concessions faites aux préjugés habituels »²⁸⁸.

²⁸⁴ La Mettrie, *L'Homme-Machine*, pp. 181-182. Voir aussi à ce sujet Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 27.

²⁸⁵ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 24.

²⁸⁶ Sade, *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, OC XIV, p. 64.

²⁸⁷ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 25.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 24.

Le même constat s'applique aussi à la lecture que nous pouvons faire de la manière dont Sade a coutume de peindre la nature dans ses romans clandestins. Souvent comprise comme immorale, perverse, la nature chez Sade présente certes de forts traits immoralistes, mais peut-elle pour autant être réduite à cela ? En effet, et là dessus nous sommes d'accord avec la thèse défendue par Hentsch la nature peinte par Sade ne peut être qualifiée sans plus, ni d'ordonnée, ni de désordonnée. La nature chez Sade est pleine et suffisante, elle *est*.²⁸⁹ Hentsch nous parle ici d'une nature autoréférentielle, sans dehors, sans moteur.²⁹⁰ La nature telle qu'elle est peinte dans les romans de Sade se présente plutôt sous des traits amoraux ni moraux, ni immoraux ce qui pourrait être rapproché du propos de La Mettrie.

Thomson défend ainsi la thèse selon laquelle La Mettrie rejette l'idée d'une morale naturelle : la nature permet tout même le crime. Cependant, cela n'implique d'aucune manière qu'il y soit encouragé. Autrement dit, La

²⁸⁹ Hentsch, « Sade, la jouissance absolue », p. 105-106.

²⁹⁰ Tout se passe comme si, en insistant sur le fait que la nature chez Sade ne fait « rien d'autre qu'être », Hentsch désirait prendre ses distances des thèses selon lesquelles Sade, en peignant la nature de cette manière, la déifie. En effet, il est assez courant de déduire de la compréhension matérialiste de la nature une volonté chez Sade de la présenter comme une nouvelle divinité, c'est notamment la thèse que défend I. Bloch : « Toutes les opinions de Sade découlent, ainsi qu'on peut aisément s'y attendre, de son matérialisme, développé avec conséquence. Il déifie la Nature [...] L'univers se meut par sa propre énergie, et ses lois éternelles, inhérentes à la Nature, suffisent pour engendrer tout ce que nous voyons, sans le concours d'une 'cause première'. Le mouvement continu de la nature explique tout » (I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 374). Notons aussi que Dufour dans *La cité perverse* va jusqu'à soutenir que Sade est religieux, « violemment religieux », il est « converti à une nouvelle religion » à laquelle il voue une « adhésion inconditionnelle » celle de la « Loi suprême de la Nature » (Dufour, *La cité perverse*, p. 148).

Mettrie n'est pas immoraliste simplement parce qu'il refuse de tirer une morale de la nature. En lisant ainsi La Mettrie, on relève à la fois une parenté avec Sade en même temps qu'une opposition moins tranchée à D'Holbach. Celui-ci ne disait-il pas en effet : « la nature ne fait les hommes ni bons ni méchants : elle en fait des machines plus ou moins actives, mobiles, énergétiques »²⁹¹?

Qui plus est, Thompson estime que, loin d'encourager le crime, La Mettrie le peint « dans ce qu'il [a] de plus dégoûtant et dégradant. »²⁹² Cela est-il si éloigné de Sade ? Notons l'étonnante résonnance de cette phrase de Sade : « J'ai rendu ceux [les traits] de mes héros qui suivent la carrière du vice tellement effroyables, qu'ils n'inspireront bien sûrement ni pitié ni amour. »²⁹³ Ne retrouve-t-on pas ici exactement ce que Thomson disait de La Mettrie et ce, même si l'écriture de ce dernier ne va certes pas aussi loin que la mise en scène sadienne du crime commis de sang froid par les libertins ?

Cela revient à dire que Sade est proche de La Mettrie, non pas du fait de son immoralisme, mais davantage par la peinture qu'il propose de la nature qu'il ampute de la question de la morale. Par cette « suspension du jugement », ces deux auteurs semblent alors ne prendre ni le parti du vice, ni celui de la vertu. D'ailleurs, dans *Dialogue entre un prêtre et un moribond* Sade ne dit-il pas

²⁹¹ D'Holbach, *Système de la nature*, Tome I, p. 176.

²⁹² Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », p. 316.

²⁹³ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 25.

que la nature doit contenir à la fois le vice et la vertu ?²⁹⁴ Contenir le vice et la vertu, sans générer une morale particulière, telle serait la nature selon le matérialisme de Sade. Relevons cette remarque de Norceuil à Juliette : « Un univers totalement vertueux ne saurait subsister une minute; la main savante de la nature fait naître l'ordre du désordre, et, sans désordre, elle ne parviendrait à rien : tel est l'équilibre profond qui maintient le cours des astres. »²⁹⁵ À terme, ni un univers totalement vertueux, ni un univers totalement vicieux ne saurait exister puisqu'il y a toujours mouvement : il faut de l'ordre pour que naisse le désordre et il faut du désordre pour que l'ordre ne devienne pas un absolu. Pour le dire en nos mots, il faut de l'institution pour qu'il y ait de la destitution, ils sont inextricablement liés, si tant est que l'on désire se prémunir contre toute tentative de recouvrer le mouvement du politique.

4.3. Sade et d'Holbach, l'injonction et l'exposition au ridicule

Et si Sade en peignant le vice chez ses héros libertins criminels, en poussant à sa limite la doctrine matérialiste afin de miner toute tentation d'un retour à la morale ne se situait pas seulement par rapport à La Mettrie mais aussi par rapport à d'Holbach? Desné écrit que Sade est un lecteur

²⁹⁴ Sade, *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, OC XIV, p. 57.

²⁹⁵ Sade, *Histoire de Juliette*, OC VII, p. 168.

« enthousiaste » mais aussi « exigeant » de d'Holbach²⁹⁶. Comment faut-il comprendre cette exigence ? Citons ici d'Holbach :

Que résulterait-il en effet d'un ouvrage qui nous dirait aujourd'hui que le soleil n'est point lumineux, que le parricide est légitime, que le vol est permis, que l'adultère n'est point un crime ? La moindre réflexion nous ferait sentir le faux de ces principes, et la race humaine entière réclamerait contre eux; l'on rirait de la folie de l'auteur et bientôt son livre et son nom ne seraient connus que pour leurs extravagances ridicules.²⁹⁷

Pour Leduc, cette phrase de D'Holbach ne pourrait que provoquer la « fureur »²⁹⁸ du marquis, ce qui viendrait confirmer l'indubitable fossé qui sépare ces deux auteurs. Cependant, ne convient-il pas d'envisager plutôt que, loin de s'opposer à d'Holbach comme le soutient Leduc, Sade se propose plutôt de suivre les conseils de son maître duquel il se dit, faut-il le rappeler, « sectateur jusqu'au martyr s'il le fallait »²⁹⁹ ? Et si Sade s'était alors proposé de suivre « à la lettre » l'injonction à l'écriture de d'Holbach et, en agissant ainsi, a accepté de revêtir le ridicule (de se « faire martyr ») afin de servir une cause plus grande, soit celle de mettre au jour le « faux des principes » qu'il met en scène dans ses romans. Cette thèse que nous n'avons pas rencontrée dans nos lectures propose de relire Sade, non pas en s'appuyant sur les actions décrites dans ses récits, mais en prenant un certain recul en interrogeant plutôt le geste

²⁹⁶ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 34.

²⁹⁷ D'Holbach, *Système de la Nature*, Tome second, p. 374.

²⁹⁸ Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 19.

²⁹⁹ Sade, « À Madame de Sade, fin novembre 1783 », *Correspondance*, OC XII p. 418.

d'écriture susceptible de faire surgir une alliance entre le marquis et le baron. Rappelons cette phrase de Sade, qui est citée à maintes reprises par les exégètes, et voyons comment, à la lumière de ces éléments, elle résonne. Dans *Histoire de Juliette*, Sade écrit (et c'est bien l'auteur qui parle ici puisque cet extrait se trouve en note de bas de page) :

Aimable La Mettrie, profond Helvétius, sage et savant Montesquieu, pourquoi donc, si pénétrés de cette vérité, n'avez-vous fait que l'indiquer dans vos livres divins ? Ô siècle de l'ignorance et de la tyrannie, quel sort vous avez fait aux connaissances, et dans quel esclavage vous reprenez les plus grands génies de l'univers ! Osons donc parler aujourd'hui, puisque nous le pouvons; et, puisque nous devons la vérité aux hommes, osons la leur dévoiler toute entière³⁰⁰.

Sade ose, c'est le moins qu'on puisse dire. En 1966, Desné écrivait : « Par son refus de toute forme de morale impérative, par les longues descriptions des scènes les plus horribles, Sade nous provoque. »³⁰¹ S'il est vrai que les arguments de La Mettrie, d'Helvétius, de D'Holbach, prennent au contact de Sade une coloration inattendue³⁰², on peut affirmer qu'ici, Sade accepte l'injonction au jeu, suggérée par d'Holbach et peint la nature de manière à faire voler en éclat tout système qu'on pourrait en tirer.

*
* *

³⁰⁰ Sade, *Histoire de Juliette*, OC VIII, p. 171 (note de bas de page). Voir aussi : Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 26.

³⁰¹ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 34.

³⁰² Klossowski, « Sade mon prochain », p. 111.

Notre thèse se présente en somme comme suit : si Sade, héritier des Lumières, s'intéresse aux matérialistes, c'est pour en faire « travailler les contradictions »³⁰³. Sade, selon nous, déforme, détourne et travestit des principes matérialistes³⁰⁴; mais il ne fait pas que cela. Dans son combat « pour » les Lumières, ses Lumières, il révisé et réécrit les idées de son temps. Comme dans le cas des caractères qu'il peint dans son théâtre, Sade met en scène une philosophie, le matérialisme – mais pour en faire un portrait tel, par les excès qu'il lui associe, qu'on ne peut qu'avoir le réflexe de le mettre à distance, « entre parenthèse », pour en réfléchir la signification. Impossible, par delà une telle entreprise, d'en faire simplement le socle d'un nouveau régime, d'une vie nouvelle; le matérialisme et les référents auxquels il est associé – la nature, la matière – ne peuvent pas définitivement être promus au rang d'absolus, d'idoles nouvelles.

³⁰³ Delon, « La copie sadienne », *Revue littérature*, février 1988, p. 96.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 88. En soutenant cette lecture, nous nous opposons à celle que propose Lebrun dans « Sade, citations et incitations », *Lendemain*, no 63, 1991, pp. 51-53 où elle affirme que Sade ne détourne pas les idées, il ne les remet pas en cause, il se contente de les emprunter pour sauver du temps, sans en modifier le sens, pour ensuite, formuler des théories qui lui reviennent en propre et qui ne sont que le produit du marquis seul.

Chapitre 5. Sade et la question de l'athéisme

Nous l'avons dit, c'est au mépris de ses dispositions testamentaires que le marquis de Sade fut inhumé religieusement dans le cimetière de Charenton, lieu d'où l'on vint et analysa ensuite son crâne. Le docteur Ramon qui l'a examiné, affirma, stupéfait : « En un mot, si rien ne me faisait deviner dans Sade se promenant gravement, et je dirais presque patriarcalement, l'auteur de *Justine* et de *Juliette*, l'inspection de sa tête me l'eût fait absoudre de l'inculpation de pareilles œuvres : son crâne était en tout point semblable à celui d'un Père de l'Eglise. »³⁰⁵. On nous dira qu'il ne s'agit là que d'anecdotes, mais rappelons que c'est souvent sur ces dernières que repose la légende de Sade.

Presque deux décennies plus tard, en 1990, lorsque l'on publie les œuvres clandestines du marquis dans la collection de la Pléiade, l'éditeur choisit d'y ajouter une couverture qui porte comme titre : « L'Enfer sur papier bible »³⁰⁶. Cela en dit long sur l'image qu'on veut bien (continuer de) projeter de Sade³⁰⁷. Jeangène Vilmer dans *La religion de Sade*³⁰⁸ ne manque pas de relever

³⁰⁵ Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 636.

³⁰⁶ Voir à ce sujet Raymond Jean, « L'enfer sur papier bible », *Lendemain*, no 63, 1991, p. 61.

³⁰⁷ D'autant plus que, nous l'avons déjà souligné, dans la Pléiade, on ne retrouve que les romans clandestins de Sade ainsi qu'*Aline et Valcour*; nul théâtre, nul opuscule, nul récit historique.

³⁰⁸ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, pp. 162-166.

l'écart qui sépare ceux qui présentent Sade ou bien comme un diable³⁰⁹ et un « adhérent fanatique du culte de Satan »³¹⁰ même Jeangène Vilmer semble parfois se prendre à son propre jeu : « Justine empeste le diable »³¹¹, écrit-il ou bien ceux qui font l'apologie d'un marquis « divin » et en proposent une lecture quasi mystique, déifiée³¹², ou bien encore qui le présentent comme un martyr³¹³ ou une victime³¹⁴. Ces lectures reposent, le plus souvent, sur une analyse circonscrite de l'œuvre de Sade à ses seuls romans clandestins. Une lecture plus attentive nous obligera à davantage de prudence.

5.1. L'athéisme dans les écrits de Sade

Sade écrit, dans « Idée sur les romans », que « ce fut dans les contrées qui les premières connurent des dieux, que les romans prirent leur source »³¹⁵. Il ajoute :

Chaque peuple eût donc ses dieux, ses demi-dieux, ses héros, ses véritables histoires et ses fables; quelque chose [...] put être vrai dans ce qui concernait les héros; tout fut controuvé, tout fut fabuleux dans le reste, tout fut ouvrage d'invention, tout fut roman, parce que les dieux ne parlèrent que par l'organe des hommes, qui, plus ou moins intéressés à ce ridicule

³⁰⁹ Jules Janin, « Le marquis de Sade », *Revue de Paris*, 1834, pp. 321-322.

³¹⁰ I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 69. Voir aussi, Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 120-123.

³¹¹ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 10.

³¹² Claude Mauriac, « Sade déifié », *Hommes et idées d'aujourd'hui*, Paris, Albin-Michel, 1953, pp. 117-130, cité in Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 166.

³¹³ Charles Swinburne (sans autre indication) cité in Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 165.

³¹⁴ « Sade victime expiatoire des crimes de son temps » (Klossowski, cité in Ost, *Sade et la loi*, p. 89).

³¹⁵ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 4.

artifice, ne manquèrent pas de composer le langage des fantômes de leur esprit, de tout ce qu'ils imaginèrent de plus fait pour séduire ou pour effrayer, et par conséquent de plus fabuleux. [...] L'homme est sujet à deux faiblesses qui tiennent à son existence, qui la caractérise. Partout il faut qu'il prie, partout il faut qu'il aime, et voilà la base de tous les romans.³¹⁶

Outre ses romans clandestins dans lesquels la religion subit toutes les attaques on retrouve dans plusieurs autres textes de Sade des références à l'athéisme. C'est avec *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, une déclaration d'athéisme publiée en 1782, que Sade inaugure son œuvre³¹⁷. La même année, il compose « Étrennes philosophiques », où il réproche le vice auquel s'adonnent les magistrats et le clergé. Dans le poème « La vérité »³¹⁸, publié en 1787, on voit poindre un athéisme blasphématoire que Jean-Pierre Faye rapprochera volontiers de celui dont use l'abbé Duchesne³¹⁹. À ces textes succèdent des contes, amusants, légers³²⁰ : dans « L'évêque embourbé » un homme conduisant un évêque doit blasphémer devant ce dernier car c'est à ces seuls mots que les chevaux se remettront au galop. Il recevra, stupéfait, la bénédiction de l'homme de foi pour ce faire. Dans « Le mari prêtre », un conte provençal, un moine envoie le mari de la femme qu'il convoite réciter la messe à sa place afin de se saisir de cette dernière qui se dira engrossée par le Saint-Esprit. Dans le « Talion », un mari trompe sa femme avec une lointaine cousine religieuse, afin

³¹⁶ Sade, « Idée sur les romans », OC X, p. 5.

³¹⁷ Sade, *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, OC XIV, pp. 53-64.

³¹⁸ Sade, « La Vérité. », OC XIV, pp. 81-84.

³¹⁹ De son véritable nom : Jacques Hébert, membre des cordeliers et porte-parole de la sans-culotterie. Jean-Pierre Faye, « Juliette et le père Duchesne, Foutre! », *Sade, écrire la crise*, pp. 289-302.

³²⁰ Tous ces contes se trouvent dans OC XIV, pp. 33-301.

dit-il, de « laver ses péchés »³²¹, ce à quoi la femme répliquera en allant s'acoquiner avec le curé du coin. Puis dans « L'instituteur philosophe », Sade se moque du dogme de la trinité en imaginant une scène où un abbé fait la leçon (pratique) à son élève, en incitant une jeune fille à constituer un trio. Le conte se termine sur ces mots : « C'est la trinité, mon enfant... c'est la trinité qu'aujourd'hui je t'explique, encore cinq ou six leçons pareilles et tu seras docteur en Sorbonne »³²². Il faut ajouter à cela l'opuscule « Pensées sur Dieu », où Sade tente d'articuler scientifiquement, à la manière du discours de Diderot sur les aveugles, son athéisme³²³. Notons aussi le fameux « Projet d'une réforme en Italie » où Sade propose des moyens de réduire, voire de supprimer l'influence du clergé sur la politique en Italie³²⁴. Par ailleurs, dans *Les journées de Florbelle* l'un des derniers romans écrits par Sade, brûlé par son fils et dont il ne subsiste que des traces³²⁵, Sade reprend une structure similaire aux *Cent vingt journées* (qu'il croit perdu à jamais dans les ruines de la Bastille) en y insérant un « Épître dédicatoire à Dieu », un « Traité de la religion » ainsi

³²¹ Sade, « Le talion », OC XIV, p. 238.

³²² Didier affirme à ce sujet que Sade n'est pas seulement socinien, comme pourrait le faire croire le récit de *l'instituteur philosophe*, mais plutôt est complètement athée (Didier, « Sade théologien », p. 226).

³²³ En effet, dans « Pensées sur Dieu » Sade propose une démonstration d'athéisme selon le raisonnement suivant : « Dieu n'existe donc pas plus pour l'homme que les couleurs pour un aveugle. » Ce ne sont là que de « futilles conventions ». L'exemple de l'aveugle est fascinant puisqu'il s'inscrit directement dans l'air du temps. « L'aveugle sert à montrer qu'il n'y a pas d'absolu » (Diderot, *Lettre sur les aveugles*, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 9).

³²⁴ Voir Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, pp. 151-154.

³²⁵ Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 634.

qu'un « Traité sur Dieu »³²⁶. Apparaît également, dans les cahiers personnels de Sade intitulés *Notes littéraires*, une dissertation visant à réfuter Fénelon³²⁷. Notons enfin la fureur antireligieuse du texte intitulé « Fantôme »³²⁸, écrit à la veille de la mort du marquis, qui témoigne d'une colère inlassable à l'égard du christianisme. Sade y écrit qu'il souhaite « achever d'ébranler [l]es autels [de l'être chimérique, Dieu], pour les replonger à jamais dans les abîmes du néant. »³²⁹

Une chose est certaine : peu importe la manière dont on lit Sade, on semble s'accorder sur le fait qu'il avait une connaissance impressionnante de la religion catholique. Béatrice Didier dans « Sade théologien » affirme que Sade avait une connaissance incontestable de la Bible³³⁰. En témoigne entre autres choses le détail de ce que contenait sa bibliothèque à Lacoste, où l'on trouvait

³²⁶ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 26.

³²⁷ Didier, « Sade théologien », p. 219. Voir Sade, « Projet de réfutation de Fénelon », *Notes littéraires* (1803-1804), OC XV, pp. 33-34. Voir aussi Philippe Roger, « Sur les traces de Fénelon », *Sade, écrire la crise*, pp. 149-173. On retrouve des références à Fénelon dans *Aline et Valcour*, *La philosophie dans le boudoir*, *Histoire de Juliette*, « Idée sur les romans », et dans sa correspondance. Selon Leduc, Fénelon apparaît plus de sept fois dans l'œuvre de Sade. Sade possédait certains de ses ouvrages dans sa bibliothèque. Fénelon aurait ainsi agi comme une « source négative » (Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 63-65).

On ne peut être surpris alors de lire dans « Idée sur les romans » cette remarque de Sade au sujet de Fénelon : « Fénelon parut, et crut se rendre intéressant, en dictant poétiquement une leçon à des souverains qui ne la suivirent jamais; voluptueux amant de Guion, ton âme avait besoin d'aimer, ton esprit éprouvait celui de peindre; en abandonnant le pédantisme, ou l'orgueil d'apprendre à régner, nous eussions eu de toi des chefs-d'œuvre, au lieu d'un livre qu'on ne lit plus » (Sade, « Idée sur les romans », OC X, pp. 9-10).

³²⁸ Sade, « Fantôme », OC XV, pp. 18-20.

³²⁹ *Ibid.*, p. 20.

³³⁰ Didier, « Sade théologien », p. 232.

maints ouvrages à caractère religieux reflétant les débats de l'époque³³¹, ainsi que plusieurs exemplaires de la Bible. Jeangène Vilmer écrit pour sa part que « [l']écriture sadienne transpire le christianisme »³³². Ajoutons à ceci que c'est bien comme un athée que Sade se perçoit; en 1783, il écrivait à sa femme : « Nous autres philosophes athées »³³³.

5.2. Sade et l'athéisme de son temps

Aux abords de la Révolution, se dessine un débat entre les théistes (gardiens de l'ordre catholique, parmi lesquels Fénelon et les apologistes), les déistes (qui se manifestent sous différentes formes : la théorie du Grand Horloger défendue notamment par Voltaire³³⁴; la religion civile de Rousseau; la religion naturelle du jeune Diderot³³⁵; ou encore les tenants du culte de l'Être suprême pendant la Révolution) et les athées, c'est-à-dire ceux qui nient l'existence de Dieu (parmi lesquels Meslier, D'Holbach, La Mettrie et Sade).

C'est avec fureur, écrit Beauvoir, que Sade dénonce le culte déiste : « extrême en tout, Sade ne pouvait s'accommoder des compromis déistes de son

³³¹ « À l'égard des textes saints, on voit aussi que Sade bénéficie d'une critique érudite, issue des l'exégèse chrétienne elle-même et poussée à ses extrêmes limites par la pensée antireligieuse du XVIII^e siècle » (*Ibid.*, p. 223).

³³² Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 109.

³³³ Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tout ce qu'on peut concevoir dans ce genre-là, 1740-1777*, Tome II, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 260.

³³⁴ Jean Delumeau et Monique Colteret, « Le Jansénisme », *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 400.

³³⁵ Gérard Cholvy, *La religion en France, de la fin du XVIII^e à nos jours*, Paris, Hachette, 1998, p. 8.

siècle. »³³⁶ En effet, Sade semble appréhender les risques de ce système de croyance qui prend de plus en plus d'importance au XVIII^e siècle (Voltaire en tête). Il est vrai que Sade a bien quelque chose de l'humour voltairien dans sa critique de la religion³³⁷, cependant ses propos et ceux de Voltaire diffèrent entièrement. Bourdin résume ici la manière dont les matérialistes réagissent au déisme voltairien et cela s'applique aussi à Sade :

La marque des matérialistes c'est leur athéisme [...]. [L]a destruction des préjugés ne peut s'arrêter en chemin et celle des préjugés religieux doit être conséquente, aller jusqu'à l'idée même de Dieu, et ne pas se laisser intimider par les arguments de Voltaire : sans la croyance en Dieu, qui retiendra mes domestiques de me voler et de me tuer ?³³⁸

Cette crainte voltairienne du vol et du meurtre Sade semble y répondre en justifiant le vol des pauvres contre les riches afin de promouvoir un plus grand « équilibre » des richesses. Il écrit : « Les faibles se défendent et pillent le fort : voilà des crimes qui établissent l'équilibre nécessaire à la nature. »³³⁹ Toujours au sujet du refus du déisme, notons cette phrase de Fréret qui sera une source d'inspiration importante pour le marquis : « Je supporte sans douleur le vide que les déistes croient remplir par la supposition d'une cause différente »³⁴⁰.

³³⁶ Simone de Beauvoir, *Faut-il brûler Sade?*, Paris, Gallimard, 1955, p. 55.

³³⁷ Didier, « Sade théologien », p. 221.

³³⁸ Bourdin, « Présentation », *Les matérialistes du XVIII^e siècle*, p. 15, 20.

³³⁹ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 45.

³⁴⁰ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 17. Pour les nombreux emprunts de Sade à Fréret, voir : Jean Deprun, « Quand Sade récrit Fréret, Voltaire et D'Holbach », p. 263-264. « À Nicolas Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et auteur présumé de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* [lettre écrite par Fréret pour affirmer son athéisme et que la plupart des historiens lui attribuent aujourd'hui], Sade emprunte près de la moitié de l'ouvrage

Les « compromis déistes » dénoncés par Sade auxquels fait référence Beauvoir ne sont pas étrangers aux tentatives de restauration d'un culte pendant la Révolution, fondé sur l'Être suprême. Delon affirme à cet effet : « toute la première partie du pamphlet [« Français encore un effort », qu'on retrouve dans *La philosophie dans le boudoir*] s'attaque au culte de l'Être suprême. »³⁴¹ En agissant ainsi, les Jacobins dénonçaient l'athéisme de l'esprit parce que nuisible, selon eux, à la cohésion sociale de la république. Pour ces derniers, il n'était pas question de voir la mort du roi comme la mort de Dieu, c'était la fin d'un tyran que l'on annonçait, ainsi que l'érection d'un nouvel ordre républicain, mais sans volonté de rompre avec l'idée de divinité.³⁴²

On pourrait objecter, et nous avons effleuré cette question dans le précédent chapitre, qu'il n'y a rien de tel qu'un athéisme chez Sade en rappelant le caractère de Saint-Fond, héros libertin de *Histoire de Juliette*. En effet, loin de nier Dieu, Saint-Fond défend plutôt l'existence d'un Être suprême

qui porte ce titre et insère les pages qu'il en a extraites dans l'*Histoire de Juliette*. Toute la première partie de l'instruction philosophique adressée par Mme Delbène, scélérate abbesse du couvent de Panthémont, à la docile Juliette (*Sade*, Cercle du livre précieux, Tome VIII, pp. 38 à 51), reproduit ou condense les pp. 37-43, 107-114, 136-195 et 232-270 de l'édition de la *Lettre* qui parut 'à Londres', sans date, probablement en 1768, et que Sade possédait dès avril 1769 dans sa bibliothèque. Sade emprunte d'autre part aux *Lettres à Sophie*, ouvrage d'un auteur non identifié, paru sous le nom de Fréret 'à Londres, dix-huitième siècle' (sic), l'essentiel du discours de Bressac sur ou plutôt contre l'immortalité de l'âme. L'équation serait ici, si équation il peut y avoir : *La Nouvelle Justine* (O.C. VII, p. 221-227) = *Lettre à Sophie* XVe lettre, t.II, p. 87-92.) ».

³⁴¹ Michel Delon, « Sade thermidorien », *Sade, écrire la crise*, p. 101.

³⁴² Nous reviendrons sur la question du rapport de Sade au jacobinisme au chapitre 7 et 8.

en méchanceté³⁴³ : un Dieu mauvais qui aurait créé le monde pour faire le mal. Sade reprend effectivement ici, comme le note Didier, « l'argument de l'horloger, argument déiste fort usé au XVIII^e siècle, [...] mais dans une perspective d'une sorte de manichéisme unitaire, monothéiste : non pas la force du Bien et celle du Mal qui s'opposent mais la seule force du Mal »³⁴⁴. Mais il faut rappeler que ce caractère est une exception dans l'œuvre de Sade et que la variante du matérialisme qu'il défend est pour le moins « surprenante »³⁴⁵. C'est pourquoi nous tenons à maintenir à distance cette thèse pour l'instant; nous y reviendrons plus loin.

Dans sa manière qu'il a de défendre l'athéisme, Sade semble en fait très proche de l'Abbé Meslier³⁴⁶, ce curé de campagne, athée, moniste et révolutionnaire, que l'on dit le père du matérialisme moderne et qui écrit en secret ses mémoires au début du XVIII^e siècle³⁴⁷. On sait que Sade avait *Le*

³⁴³ Voir entre autres, pour une description de Saint-Fond : Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, pp. 37-40 et Muriel Schmid, *Le souffre au bord de la chaire, Sade et l'Évangile*, Genève, Labor et Fides, 2001, p. 31. Notons que Jeangène Vilmer maintient une distance entre Sade et Saint-Fond (c'est aussi notre position), alors que Schmid est moins catégorique et développe l'idée que Sade ne peut concevoir que l'image d'un Dieu méchant et vengeur. Sur la signification de l'édification d'un Être suprême en méchanceté au sens large, au XVIII^e siècle, voir Jean Ehrard, *L'idée de nature à l'aube des Lumières*, Paris, Flammarion, 1970, p. 351.

³⁴⁴ Didier, « Sade théologien », p. 229.

³⁴⁵ Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 9. Le Dieu vengeur de Saint-Fond ressemble en fait d'assez près au Dieu vengeur du jansénisme. Voir Didier, « Sade théologien », p. 229.

³⁴⁶ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 37-154. Voir aussi Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 16.

³⁴⁷ Voltaire a tenté de faire de Meslier un déiste en récrivant son testament, mais depuis que nous possédons le vrai texte composé par Meslier lui-même, soit depuis 1864, nous ne pouvons

testament de Meslier dans sa bibliothèque et qu'il prenait place sur l'étagère que Sade consacrait à ce qu'il nommait son « Grand recueil nécessaire »³⁴⁸. La déclaration de Meslier est claire : « il n'y a point de Dieu »³⁴⁹; son athéisme et son matérialisme sont radicaux. En effet, nulle concession au Grand Horloger de la part de Meslier. Ajoutons que celui-ci écrivait dans ses mémoires que « toutes les religions ne sont qu'erreurs, abus, illusions et impostures »³⁵⁰, ce qui n'est pas sans nous faire penser à la rhétorique de Sade sur la question.

5.2.1. Quel athéisme ?

L'athéisme de Sade, tout comme son matérialisme, s'inscrit indéniablement dans l'esprit du temps. Adam nous rappelle que : « La pensée de Sade se trouve 'située' à l'intérieur de l'athéisme de son siècle [...]. [I]l n'est pas de thèse qui ne se trouvent ébauchée souvent, et parfois même pleinement élaborée chez ses prédécesseurs. »³⁵¹ Fréret et d'Holbach sont probablement les deux athées dont on retrouve la plus forte empreinte dans l'œuvre du marquis. L'athéisme de Sade fait ainsi résonnance à certains passages contenus dans *Le système de nature* où d'Holbach parle de l'idée de Dieu :

plus douter de la profession d'athéisme de ce dernier. Voir Deprun, « Quand Sade récrit Fréret, Voltaire et d'Holbach », p. 264.

³⁴⁸ Laborde, *La bibliothèque du marquis de Sade*, p. 45.

³⁴⁹ Thierry Guilabert, *Les aventures véridiques de Jean Meslier (1664-1729) curé, athée et révolutionnaire*, Paris, Les éditions libertaires, 2010, p. 10. Cet ouvrage est préfacé par Michel Onfray.

³⁵⁰ Jean Meslier, *Mémoires contre la religion*, Paris, Coda, 2007, p. 20.

³⁵¹ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 28.

C'est ainsi que l'ignorance, le désespoir, la paresse, l'inhabitude de réfléchir mettent le genre humain dans la dépendance de ceux qui se sont chargés du soin de lui faire des systèmes sur les objets sur lesquels il n'avait aucune idée. Dès qu'il s'agit de la Divinité et de la religion, c'est-à-dire, des objets sur lesquels il est impossible de rien comprendre, les hommes raisonnent d'une façon bien étrange ou sont les dupes de raisonnements bien captieux !³⁵²

Ajoutons que pour d'Holbach, comme pour Sade, la possibilité même de s'extraire de la religion ne semble pas donnée à tous. Citons d'Holbach : « L'athéisme, ainsi que la philosophie et toutes les sciences profondes et abstraites, n'est donc point fait pour le vulgaire, ni même pour le plus grand nombre des hommes »³⁵³. On retrouve ici un certain aristocratie, qui est aussi présent dans la pensée de Sade.

Il parait difficile de trancher entre ce que Sade emprunte pour forger sa propre pensée et ce qu'il met en scène afin d'en peindre les limites, voire le ridicule. L'influence des courants athées sur la pensée de Sade semble prêter à confusion³⁵⁴. Voyons comment nous pouvons essayer de démêler tout cela. Si la plupart des exégètes s'accordent à dire que Sade est athée (et c'est aussi la position que nous défendons), tous ne s'entendent pas sur la nature de son athéisme. Qu'est-ce qui peut bien se cacher « sous le masque de l'athéisme »³⁵⁵ de Sade? Nous déclinons ici certaines formes que peut prendre l'athéisme

³⁵² D'Holbach, *Système de la Nature*, Tome II, p. 209.

³⁵³ *Ibid.*, p. 371-372.

³⁵⁴ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 15.

³⁵⁵ Klossowski, « Sade mon prochain », p. 137.

sadien : passionnel, anticlérical (parfois inquisiteur), intégral ou anarchisant, athéisme apathique. Cela nous permettra, par la suite, de nous situer face à cette question.

5.2.1.1. Athéisme passionnel

Didier nous rappelle que Sade reprend et use d'« une technique de raisonnement, un langage, celui de la théologie »³⁵⁶. Cette technique, il la déploierait cependant en l'ancrant dans une passion anti-théologique dont témoigneraient le constant retournement et la constante subversion « passionnée » des principes du catholicisme³⁵⁷. Quelques exemples suffiront à étayer ce que Didier entend ici par « subversion ». Notons d'abord la manière qu'a Sade de mettre en scène différents sacrements dans ses romans clandestins : les nombreux mariages viciés dans *Les cent vingt journées de Sodome*³⁵⁸, le baptême non orthodoxe de Juliette³⁵⁹, ainsi que les nombreuses scènes de confessions qui prennent un tournant érotico-pervers³⁶⁰. Les gestes aussi sont scandaleux, et c'est peut-être ce qui marque le plus l'imaginaire du lecteur, tel ce célèbre exemple : « il l'encula avec une hostie »³⁶¹. Cette fureur

³⁵⁶ Didier, « Sade théologien », p. 219.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 220.

³⁵⁸ Sade, *Les cent vingt journées de Sodome*, OC XIII, p. 2. Voir aussi Jeangène Vilmer, *Sade théologien*, p. 76; Béatrice Didier, « Sade théologien », p. 243.

³⁵⁹ Didier, « Sade théologien », p. 234.

³⁶⁰ Sade, *Histoire de Juliette*, OC VIII, p. 273.

³⁶¹ Sade, *Les cent vingt journées de Sodome*, OC XIII, p. 371. Troisième partie : « 13. L'homme qui s'est amusé avec Eugénie dans la onzième journée de Duclos fait chier, torche le cul merdeux, a

blasphématoire des romans de Sade passe aussi dans le langage « ordurier » : « foutre », « bougre », « sacredieu »... C'est à partir de ce constat que Faye établit un rapprochement entre le poème « La vérité » de Sade et le Père Duchesne : ces deux hommes qui entrent dans la Révolution pour, dit-il, « faire tomber des masques »³⁶². Notons que le père Duchesne et Sade ne sont pas seuls à user d'une telle quantité de blasphèmes, même si Sade « fait particulièrement fort » en la matière; D'Holbach et Sylvain Maréchal³⁶³ par exemple, usent aussi de nombreux jurons dans leurs écrits³⁶⁴.

C'est sur la base de la passion avec laquelle Sade dénonce le clergé que certains soutiendront que la fureur destructrice du marquis est en tous points semblable à une nouvelle forme d'Inquisition (un antithéologisme inquisitoire dont on déduira une certaine permanence du religieux chez Sade)³⁶⁵. Rappelons

un vit énorme, et encule une hostie au bout de son engin.

14. Encule un garçon avec l'hostie, se fait enculer avec l'hostie. Sur la nuque du col du garçon qu'il encule est une autre hostie, sur laquelle chie un troisième garçon. Il décharge ainsi sans changer mais en proférant d'épouvantables blasphèmes.

15. Il encule le prêtre tout en disant sa messe, et quand celui-ci a consacré, le fouteur se retire un moment; le prêtre se fourre l'hostie dans le cul, et on le rencule par là-dessus.

Le soir, Curval dépucelle en cul, avec une hostie, le jeune et charmant Zélamir. Et Antinoüs fout le président avec une autre hostie; en foutant, le président en enfonce avec sa langue une troisième dans le trou du cul de Fanchon. »

³⁶² Faye, « Juliette et le père Duchesne, Foutre! », p. 292. Voir aussi du même auteur : « Sade l'ange, la terreur », *L'expérience narrative et ses transformations*, Paris, Hermann, 2010, p. 305. Tout « l'arsenal de blasphème » dont use Sade se trouve contenu dans ce poème « La vérité » (Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », p. 14).

³⁶³ Sylvain Maréchal, *Dictionnaire des Athées anciens et modernes suivi de Culte et lois d'une société d'hommes sans dieu* (1799), Paris, Coda, 2008.

³⁶⁴ Voir Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 42. Aussi, voir au sujet des liens entre les expressions blasphématoires sur le clergé dont use à la fois d'Holbach et Sade : Leduc, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », pp. 16-17.

³⁶⁵ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, pp. 139-141.

pour mémoire que Flaubert disait de Sade qu'il était « le dernier mot du christianisme [...] [,] l'esprit de l'Inquisition, l'esprit de torture, l'esprit de l'Église du Moyen Âge, l'horreur de la nature. »³⁶⁶ On retrouve une thèse semblable chez Domenech, qui soutient que Sade fait une apologie de l'Inquisition, retenant cette fois pour preuve un extrait de *La nouvelle Justine* où le moine Ambroise, loin de suggérer la destruction du fait religieux, prend plutôt le parti des tyrans, du despotisme, du trône et des Églises³⁶⁷. Une double inquisition donc, l'une antireligieuse, l'autre complice de l'*ecclesia*.

5.2.1.2. Athéisme anticlérical

Une des variantes de l'athéisme passionnel est l'athéisme anticlérical. Il est si prédominant dans l'œuvre de Sade que nous y consacrerons une sous section entière. Le clergé est dépeint dans les romans clandestins de Sade sous ses traits les plus corrompus, les plus libertins et criminels. C'est I. Bloch qui décrira probablement le mieux cet aspect de l'écriture du marquis : « Des princes, des ducs, des comtes, des marquis, des chevaliers paraissent à côté du pape, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des moines de tous les

³⁶⁶ Paroles rapportées par Edmond et Jules de Goncourt dans *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, Paris, Flammarion, 1954, vol. 1, pp. 900-901.

³⁶⁷ Domenech, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », p. 124. Voir Sade, *La nouvelle Justine*, OC VI, p. 342.

ordres, des ecclésiastiques, des abbés, des abbesses et des nonnes sous l'aspect de monstres érotiques et athées »³⁶⁸. Il ajoute :

Les représentants du clergé sont dans les romans du marquis de Sade les auteurs des pires atrocités. C'est avec une préférence toute particulière que Sade met en évidence les forfaits, l'hypocrisie et l'impiété des ecclésiastiques de tout rang; il accable le clergé des plus grossières injures. Et il le fait de bon droit.³⁶⁹

Il est indéniable que c'est en prenant assise sur certaines observations réelles que Sade construira ses romans. C'est ce qui ressort de la lecture du « Projet de réforme en Italie », où Sade affirme qu'il faut avoir considéré tous les crimes et les abus commis dans les cloîtres, qu'il dénombre dans son « Projet », pour pouvoir en peindre l'abus sous toutes ses formes.³⁷⁰ Puis il ajoute :

Si dans tous les pays de l'univers, les prêtres composent une race horrible et [un] vrai rebus de la société, une classe en un mot qui ne sert qu'au trouble des familles et à la perte de toutes les douceurs de la société, c'est bien en Italie plus que partout ailleurs, qu'on s'aperçoit et de leur nombre prodigieux, et réversiblement de l'énormité des maux qu'ils occasionnent.³⁷¹

³⁶⁸ I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, p. 48.

³⁶⁹ *Ibid.*, pp. 50-51. Voir « Les compte rendus de la police parisienne sur l'immoralité du clergé », I. Bloch, *Le marquis de Sade et son temps*, pp. 52-62. Voir aussi Didier Foucault, « Écarts du clergé et filles publiques : transgression des interdits ou tolérance hypocrite? », *Histoire du libertinage*, Paris, Perrin, (2007) 2010, pp. 70-98.

³⁷⁰ Sade, « Projet d'une réforme en Italie », *Œuvres complètes*, Paris, Pauvert, Tome VI, p. 318.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 315.

Réflexion qu'il complète en disant ne ressentir que haine et mépris à l'égard du clergé³⁷².

Dans *Les cent vingt journées de Sodome*, quatre nobles sont à la tête de l'organisation au château de Silling, dont un curé. À notre avis, ce qui ressort des *Cent vingt journées* n'est pas la démonstration des principes de l'athéisme par les libertins du château (c'est la thèse que défend Lebrun³⁷³) mais plutôt la mise au jour de l'application du principe de la corruption à la lettre. Sade y fait donc la critique d'une société qui passerait par ce que Jeangène Vilmer et Didier nomment la mise en scène intégrale de l'organisation monastique (*l'isolisme*)³⁷⁴. La haine du clergé, mais aussi de l'organisation de type monacal qui en découle paraît indiscutable. Comment, dès lors, est-il possible de considérer que Sade puisse s'identifier aux libertins criminels issus du clergé qu'il peint dans ses romans ?

Par ailleurs, il est vrai qu'une condamnation aussi passionnée du clergé suppose certaines difficultés. C'est le sens de la critique que Desné adressera aux matérialistes (et qui peut aussi s'appliquer à Sade) lorsqu'il dit que « le matérialisme avorte en anticléricalisme parce qu'il a identifié hâtivement religion et imposture, religion et ignorance »³⁷⁵. Cette modalité de contestation

³⁷² *Ibid.*, p. 318.

³⁷³ Lebrun, « Sade : citations et incitation », p. 52.

³⁷⁴ Didier, « Sade théologien », *Le souffre au bord de la chaire, Sade et l'Évangile*, p. 235. Voir aussi Jeangène Vilmer, « Le modèle monacal », *La religion de Sade*, pp. 79-85.

³⁷⁵ Desné, *Les matérialistes français de 1750 à 1800*, p. 20.

est aussi critiquée par Diderot : désireux de prendre ses distances avec un discours trop anticlérical, il résume ainsi les risques de cette modalité de critique de l'*ecclesia* : si l'on condamne, en dénonçant avec autant de passion comme le fait Sade le prêtre vicieux et le curé corrompu, il est possible que l'effet engendré soit celui de la valorisation d'un clergé vertueux. En ne s'attardant qu'aux prêtres corrompus, on ne fait que renforcer le pouvoir de ceux qui paraissent irréprochables sur le plan de la morale³⁷⁶.

5.2.1.3. Athéisme intégral ou anarchisant

Prenant une certaine distance avec ce qu'il avait écrit dans *Sade mon prochain*, Klossowski affirme dans « Le philosophe scélérat » que chez Sade « l'athéisme, acte suprême de la raison normative, doit instituer le règne de l'absence totale de normes »³⁷⁷. Tout se passe comme si Klossowski passait alors d'un Sade rédempteur de l'humanité, expiateur des péchés, à un Sade anarchique, prônant un athéisme intégral (position qui n'est pas nécessairement contradictoire cependant, dans la mesure où l'état d'anarchie recherché a vocation d'idéal; comme un paradis d'où la médiation serait purgée à jamais). Cet athéisme intégral, tel que le présente Klossowski, vise une conception

³⁷⁶ En somme, Diderot ne croit pas que le blasphème ou l'insulte puisse être une manière de sortir du joug religieux. Diderot misera davantage sur un athéisme primitif et sensualiste qui passe par le retour nécessaire à une histoire détaillée de la religion. Voir Marian Skrzypek, « Diderot théoricien de la religion », *Lumières et anti Lumières, Raison présente*, no 67, 1983, pp. 14-16.

³⁷⁷ Klossowski, « Le philosophe scélérat », *Sade mon prochain*, p. 19-21.

immédiate du vécu proposant de faire éclater le mal « une fois pour toutes » afin que « l'esprit de Sade trouve enfin sa paix ».³⁷⁸ Selon cette lecture, Sade mettrait en scène dans ses romans un « Homme intégral, de sensibilité polymorphe »³⁷⁹ qui aurait pour mission de révéler à l'homme « naturel »³⁸⁰ le néant qu'il est face à Dieu. C'est aussi de cette manière que Brochier dans *Le marquis de Sade à la conquête de l'unique* présentera l'athéisme intégral de Sade :

La croyance en un Dieu tout-puissant qui ne laisse à l'homme que la réalité d'un fétu de paille, d'un atome de néant, impose à l'homme intégral le devoir de ressaisir ce pouvoir surhumain, en remplissant lui-même, au nom de l'homme sur les hommes, le droit souverain que ceux-ci ont reconnu à Dieu [...]. L'homme de Sade nie les hommes, et cette négation s'accomplit par l'intermédiaire de la notion de Dieu. Momentanément, il se fait Dieu pour qu'en face de lui, les hommes s'anéantissent et voient quel est le néant d'un être devant Dieu.³⁸¹

5.2.1.4. Athéisme apathique

Cette volonté d'« en finir » avec la loi chez l'homme intégral peut engendrer, ou plutôt doit engendrer une apathie, parente d'une certain stoïcisme. C'est notamment la thèse de Blanchot :

L'homme intégral, qui s'affirme entièrement, est aussi entièrement détruit. Il est l'homme de toutes les passions et il est insensible. Il a commencé par se détruire lui-même, en tant qu'homme, puis en tant que Dieu, puis en tant que nature, et ainsi il est devenu l'Unique. [...] Pour rendre compte de

³⁷⁸ Klossowski, « Sade mon prochain », p. 64.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 60.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 64.

³⁸¹ Jean-Jacques Brochier, *Le marquis de Sade à la conquête de l'Unique*, Paris, Le terrain vague, 1966, pp. 44-45.

sa formation, Sade a recours à une conception très cohérente à laquelle il donne le nom très classique d'apathie.³⁸²

En ce sens, l'homme apathique (héros des romans de Sade selon Klossowski et Blanchot) serait supérieur à l'homme naturel en ce qu'il serait libéré de tout remords, le remords agissant comme une limite à la jouissance³⁸³. Selon cette lecture, l'homme qui n'est pas apathique est défaillant³⁸⁴, puisque la principale condition de son plaisir est la possibilité d'une réitération apathique des actes³⁸⁵ : « L'insensibilité se fait frémissement de tout l'être, dit Sade; 'l'âme passe à une espèce d'apathie qui se métamorphose bientôt en plaisir mille fois plus divin que ceux que leur procureraient des faiblesses' »³⁸⁶.

Outre le fait qu'elle nie l'importance de la médiation chez Sade (qu'elle soit langage, écriture, loi...), qui est pourtant indéniable, pareille lecture de cet auteur a le défaut pour nous de tendre à l'identifier à ses héros libertins, autrement dit, de l'assimiler sans nuance aux personnages de ses romans clandestins³⁸⁷.

³⁸² Blanchot, *Sade et Restif de la Bretonne*, p. 58. Voir aussi Pasquine Albertini, *Sade et la république*, p. 48 et Brochier, *Le marquis de Sade à la conquête de l'Unique*, p. 79.

³⁸³ Klossowski, « Sade mon prochain », p. 135.

³⁸⁴ Blanchot, *Sade et Restif de la Bretonne*, p. 58.

³⁸⁵ Klossowski, « Sade mon prochain », p. 12, 39, 135. Voir aussi Ann Thomson, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », p. 319.

³⁸⁶ Blanchot, *Sade et Restif de la Bretonne*, p. 60.

³⁸⁷ Nous rappelons ici deux de nos trois règles de lecture présentées en introduction.

Par ailleurs, si pour Blanchot et Klossowski l'apathie est jouissance, pour Lever, elle manifeste plutôt un désengagement. Lever voit chez Sade un athée sans convictions, sans croyances, sans conscience du bien et du mal (constat qui s'appliquerait aussi selon l'auteur à son engagement politique)³⁸⁸. L'apathie prend ici un teint blafard, démobilisé, dans lequel nous avouons ne pas trop reconnaître l'écriture du marquis. L'idée d'un athéisme tel que nous le propose Lever semble poser certains problèmes, d'abord parce qu'elle ignore toute la fureur et l'acharnement des libertins criminels et qu'elle nie l'obsession de Sade pour l'écriture. Nous nous interrogeons : une telle apathie peut-elle faire couler autant d'encre ?

En ce sens, nous désirons prendre nos distances avec ces thèses en affirmant que Sade, s'il semble dénoncer le code (de l'homme normal ou du clergé, c'est selon), il ne le fait pas tant parce qu'il s'agit d'un code – il est beaucoup trop fasciné par ce dernier pour vouloir le faire disparaître – mais parce que celui-ci a la potentialité de s'ériger en absolu. Cela permet d'envisager que l'athéisme de Sade ne serait pas nécessairement pensé comme une négation totale.

³⁸⁸ Maurice Lever, *Que Suis-je à Présent ? Sade et la révolution*, Paris, Bartillat, 1998, p. 10.

5.2.2. Sous le masque de l'athéisme... une réforme passionnée ?

Entre la passion et l'apathie, l'Inquisition et l'anarchie, notre prétention est qu'il y a une autre manière de lire Sade dans son rapport à l'athéisme. La lecture que nous proposons ici nous semble plus sensible au texte sadien en ce qu'elle propose de faire entendre les nuances de l'œuvre. Adam affirme que « l'athéisme de Sade n'est pas une construction imaginée par lui pour justifier [l]e vice. C'est, comme toute pensée digne de ce nom, une prise de position intellectuelle qui s'appuie sur des raisons et aboutit à un jugement sur la réalité que lui fournit l'expérience. »³⁸⁹ Cette réalité que fournit l'expérience, nous la retrouvons, entre autres, dans la relation toute particulière que l'œuvre de Sade noue avec le protestantisme³⁹⁰, envers lequel il manifeste une très grande sensibilité du fait de l'oppression subie par les protestants en France à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes³⁹¹, notamment aux alentours d'Avignon où Sade a grandi. C'est en insistant sur l'importance des lieux habités par Sade, tel que le château de Lacoste, que Jean-Claude Izzo écrit :

Ainsi, les massacres de Cabrières et de Mérindole, vieux pour lui [Sade] de deux siècles, sont-ils présents dans sa mémoire et partout vivants dans son œuvre. De quoi s'agit-il ? En avril 1545, Maynier d'Oppède mena contre le Vaudois une expédition punitive dont le résultat fut une 'saint-Barthélémy provençale' et qui pour Sade devint le 'symbole' de la répression officielle.³⁹²

³⁸⁹ Adam, « Préface aux *Opuscules politiques* », OC XIV, p. 22.

³⁹⁰ Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, pp. 109-110.

³⁹¹ Laborde, *La bibliothèque du marquis de Sade*, p. 16.

³⁹² Izzo, « Sade marquis de Lacoste », p. 136.

On sait que bon nombre de protestants français s'expatrièrent en Hollande, en Suisse, en Angleterre et en Allemagne.³⁹³ Peut-être que cette réalité n'est pas étrangère au fait que Sade, « quelque mois après la naissance de son deuxième fils [effectuera] à l'automne 1769 un bref voyage en Hollande, où il [fait] l'éloge de la liberté de culte : 'Toutes les religions sont permises à Rotterdam, chacune a son temple particulier et l'exerce en toute liberté'. »³⁹⁴ Cette proposition, toute libérale, peut surprendre le lecteur non averti. Mais soulignons aussi l'intérêt du marquis pour l'architecture des églises (l'architecture, non le culte). Dans son *Voyage d'Italie*, il écrit : « Le respect infini que j'ai pour les saints objets de notre respectable culte exige que je commence [la description de chaque lieu que j'ai visité] par les églises »³⁹⁵. Ce passage nous permet de voir Sade autrement, puisque le passage le plus souvent cité au sujet des églises est celui qui se trouve dans *Histoire de Juliette* (extrait tiré d'un roman, donc mis en scène par la bouche d'un personnage, en l'occurrence ici Juliette) : « Si j'eusse aimé les églises, j'aurais eu sans doute de belles descriptions à vous faire; mais mon horreur pour tout ce qui tient à la religion est si forte, que je ne me permets même pas d'entrer dans aucun de ses temples »³⁹⁶.

³⁹³ Laborde, *La bibliothèque du marquis de Sade*, p. 16.

³⁹⁴ Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant*, Tome 1, p. 187, cité in Jeangène Vilmer, *La religion de Sade*, p. 19.

³⁹⁵ Sade, *Voyage d'Italie, Naples*, OC XVI, p. 385.

³⁹⁶ Sade, *Histoire de Juliette*, OC IX, p. 21.

Le rejet de la religion chez Sade ne semble donc pas aussi radical, fanatique ou intégral qu'on pourrait le croire; sa cible se résume en fait le plus souvent au clergé. Certes, il serait malhonnête de nier la passion avec laquelle Sade fait déferler son athéisme, cependant, si nous voulons être fidèle à l'ensemble de son œuvre, nous sommes amené à interpréter la peinture des excès dans le vice, non pas comme une valorisation de celui-ci, mais comme une volonté de destituer le pouvoir absolu qui est conféré au clergé dans l'Ancien régime. C'est donc en pensant contre toute forme de despotisme, d'absolutisme (le despotisme clérical au premier chef) que l'on doit poser le problème de l'athéisme du marquis.

Rappelons que dans « Pensées sur Dieu » Sade affirme que « [l]a religion est la seule chose du monde qu'il faut le moins consulter en matière de philosophie, parce qu'elle est celle qui en obscurcit le plus tous les principes, et qui courbe le plus honteusement l'homme sous ce joug ridicule de la foi, destructeur de toute vérité »³⁹⁷. Sade semble donc se ranger définitivement ici, pour parler le langage classique, du côté d'Athènes, contre Jérusalem³⁹⁸. Dans « Projet d'une réforme en Italie », Sade affirme que « la philosophie doit

³⁹⁷ Sade, « Pensées sur Dieu », OC XIV, p. 70.

³⁹⁸ Cette tension entre Athènes et Jérusalem est au cœur de l'œuvre de Leo Strauss. Voir à ce sujet : Daniel Tanguay, *Leo Strauss, une biographie intellectuelle*, Chapitre IV, « Le conflit d'Athènes et de Jérusalem », Paris, Grasset et Fasquelle, 2003, pp. 263-348.

renverser tôt ou tard » le despotisme du « trône des Augustes »³⁹⁹. Mais il ajoute aussi, si tant est que notre objectif soit celui de faire fleurir les arts et les sciences, que

ce ne sera jamais qu'en tolérant toutes les religions, en permettant à chacun de servir Dieu à sa guise, ou de ne point le servir du tout, si cela lui plaît mieux. La diversité des religions – et mieux que cela, l'absence de religion – bannit la dispute, diminue l'aigreur théologique, éteint les bûches de l'Inquisition et ramène insensiblement l'amour de l'ordre, de la paix et des arts. Gardons-nous de ne jamais persécuter personne pour la religion; car si nous le faisons, nous devenons aussi cruels que les empereurs qui persécutaient nos pères.⁴⁰⁰

Tant pis pour ceux qui souhaitent ne laisser percer que le vice dans le texte sadien...; car Sade ajoute, à la suite de ce passage, que sans les prêtres, le peuple reprendra ses bonnes mœurs et sera moins corrompu. Moins corrompu et non pas incorruptible, notons-le. Nous y reviendrons dans les prochains chapitres.

*
* *

Sade joue avec les idées. Lefort affirme qu'il se plaît à « détourner les idées de leur destination première et [à s']applique[r] par ailleurs à faire vaciller l'autorité de l'argument, de tout argument... Les idées s'accouplent, se disjoignent, se réarticulent »⁴⁰¹. Lefort nous met en garde : si nous refusons de bien comprendre le texte de Sade, « nous nous condamnons à lui prêter des

³⁹⁹ Sade, « Projet d'une réforme en Italie », Pauvert VI, p. 316.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 317.

⁴⁰¹ Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 104-105.

idées dont il ne s'empare que pour les pervertir »⁴⁰²; il somme donc le lecteur de bien vouloir se prêter au jeu du texte de Sade (ce sont ses mots).

Notre intuition est que le jeu se situe ici, dans le refus conjoint de prendre le parti du vice ou de la vertu, dans le dévoilement d'un abîme bien plus profond que celui que laisse deviner la description de toute bassesse humaine. De sorte qu'il y aurait une autre image de la pensée chez Sade — oscillante et donc moins figée que celle qu'on suppose généralement — qui, tout en prenant place hors des chemins de l'absolu, se situerait également ailleurs que sur le terrain de l'insurrection libertine ou anarchisante. Cet acte de « retrait du socle de servitude sur lequel s'édifie la souveraineté du colosse », éminemment politique, devrait être entendu comme un travail toujours à reprendre. Ne nécessite-t-il pas que l'on fasse « Encore un effort »?

Lorsqu'on lit Sade, c'est l'étrange alliance entre le libertinage, le matérialisme et l'athéisme qui est d'abord manifeste. Sade est bien de son temps, mais son écriture semble lui permettre une certaine distance, une effectivité tout à fait particulière, passionnée, qui semble se situer aux limites de

⁴⁰² *Ibid.*, p. 102. Ajoutons que Lefort critique ici Blanchot comme l'indique cette citation : « Il me semble ainsi que Maurice Blanchot se trompe quand il met au compte du rapport de Sade à la raison, à une raison toujours en excès, dit-il, ce qu'il lui faut bien reconnaître comme les « contradictions les plus effrontées, des arguments qui se renversent, des propos qui ne se soutiennent pas ». Mais il ajoute pourtant : « Sade parle pour convaincre. Il cherche, il manifeste toujours ici et là sa sincère conviction. » C'est risquer de le faire passer soit pour un insensé, soit pour un imbécile. Je soutiens une fois de plus qu'il suffit de mettre le ton pour rendre à ces phrases l'effet que l'auteur entend » (*Ibid.*, p. 103).

l'anomie. Nous disons « aux limites » puisque Sade ne suggère jamais de réaliser en pratique les différents caractères ou modèles qu'il peint. En revanche, il est extrêmement engagé, tant par son écriture que par son implication (nous le verrons dans la prochaine section) dans ce mouvement qu'est la Révolution française. Lefort écrit à ce sujet :

Sa critique radicale de la religion, je doute qu'elle ait été égalée; son rejet de toute forme de déisme, son attraction pour toute forme d'insurrection ne peuvent que le porter du côté de la Révolution. Le soulèvement général, le formidable ébranlement des institutions, tout ce qui a suscité une nouvelle fantasmagorie – le torrent impétueux, l'irruption volcanique, le tremblement de terre – cela ne lui est pas étranger. En revanche, il déteste l'idéologie révolutionnaire et tout ce qu'elle comporte de normes nouvelles, contraignantes, tout ce qu'elle comporte de prétention à la vertu.⁴⁰³

Pour Lefort (et nous le suivons ici), le problème chez Sade ne résiderait pas dans la capacité de l'entendement à nous délivrer du poids des traditions; il discerne plutôt chez lui une mise en garde : les lumières peuvent conduire à une nouvelle forme d'idolâtrie. Le principal danger qui guette la république, selon cette conception, c'est de devenir une machine à produire des idoles.⁴⁰⁴ Lefort écrit : « En bref, je soutiens que Sade exploite le discours philosophico-révolutionnaire pour mettre en ruine ses principes. [...] Ce n'est pas seulement au discours révolutionnaire que Sade fait subir une distorsion délibérée. C'est au discours philosophique d'une façon générale »⁴⁰⁵. N'est-ce pas le motif du

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 106.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 103.

« vacillement de l'autorité », ce motif de l'ébranlement du colosse que nous avons aperçu dans le matérialisme de Sade, ni moraliste, ni immoraliste non plus — un matérialisme amoraliste dont l'exposition, avons-nous soutenu, n'hésite pas à verser dans ce qui peut paraître un quasi-ridicule, de manière à susciter un effet de « mise entre parenthèse » de toute doctrine qui fait de la matière ou de la nature son socle ? De même, l'athéisme de Sade, pour jusqu'au-boutiste qu'il paraisse, n'aboutit-il pas, au final, à des positions étonnement nuancées, de nature à faire vaciller toute tentative de poser un nouveau dogme athée ?

Si nous voulions décrire le geste insurrectionnel de Sade, nous serions alors tentée de reprendre à notre compte l'expression de Victor Hugo lorsqu'il parle de la Convention affirmant qu'elle était non seulement « Fournaise, mais forge »⁴⁰⁶. Sade destitue inlassablement, mais ce qu'il nous laisse, ce n'est pas le vide; il nous oblige à remettre en cause encore et toujours nos convictions, en les poussant à leurs limites. Il s'agit dès lors pour ses lecteurs de penser à rebours des « absolutistes » — non pas en cherchant un centre, un juste milieu, mais en retrouvant le sens de la mise en ruine des extrêmes. Par là même, apparaît quelque chose qui nous semble être demeuré implicite dans la lecture que nous propose Lefort de Sade : à savoir le risque que suppose tout phantasme de l'Un, c'est-à-dire un espace intellectuel ou, par extension, social,

⁴⁰⁶ Victor Hugo, *Quatre vingt-treize*, Paris, Gallimard, 1979, p. 214.

fondé dans le partage sans reste d'une même méfiance. Nous appréhendons la figure de Sade dans cette lumière, dans un sens qui nous rappelle l'indépendantisme aristocratique de Tocqueville, lui aussi pris entre deux écueils :

L'indépendance de l'individu, nous est-il montré, a deux revers. D'un côté, chacun est incité à se replier sur lui-même, dans les limites de son petit univers privé, et à se désintéresser de ce qui les excède; d'un autre côté, chacun, en raison de son 'isolement' et de sa 'petitesse', est menacé de perdre la notion de son rapport aux autres, [...] : menacé du même coup, de ne voir en dehors de lui, et au dessus de lui que la Société, le Peuple, l'État, l'Opinion, et de leur attribuer la toute-puissance.⁴⁰⁷

En agissant ainsi, nous croyons inscrire notre lecture de Sade au cœur des considérations de la pensée politique moderne. Dans la prochaine section, nous tenterons de voir comment la volonté de destitution des absolus chez Sade, de laquelle résulte une conception du politique comme oscillation inlassablement reprise, teinte aussi son engagement politique.

⁴⁰⁷ Claude Lefort, « Réflexions sur le projet politique du *MAUSS* », *Le temps présent, Écrits 1945-2005*, Paris, Belin, 2007, p. 727.

SECTION 3 : Sade et la République naissante

Nous cherchons à démontrer depuis le début de notre thèse que l'œuvre de Sade met en scène une logique de destitution des volontés d'absolu. Cette logique on ne peut véritablement l'interroger sans la mettre en contexte puisque c'est bien dans ce moment privilégié d'interrogation sur l'absolutisme, dont tous les pouvoirs ont la tentation, qu'est la Révolution française que Sade rédigea son œuvre. À cette époque, ce fut non seulement l'idée de la monarchie absolue de droit divin qui fut contestée, mais aussi l'idée même de révolution qui mena à la mise sur pied d'un gouvernement fondé sur la Terreur. Autant de manifestations politiques qui incitent à poser la question des extrêmes.

Cette interrogation trouve une résonnance dans les considérations du marquis de Sade sur la République naissante (tant dans ses opuscules politiques que dans ses romans). Nous interrogerons ici les écrits du « citoyen » Sade durant la période qui correspond au moment fort de son engagement dans

la Révolution française, c'est-à-dire de la fin de son emprisonnement à la Bastille⁴⁰⁸ à sa libération suivant Thermidor (1789-1795)⁴⁰⁹.

Nous insistons sur ce fait, on ne peut réduire la pensée du marquis à sa seule production romanesque. Dans cette partie apparaîtra ainsi un Sade résolument distinct de la légende qui en a été édifiée au fil du temps. On y trouvera un Sade tourmenté par le contexte politique, s'interrogeant sur l'art de gouverner et agissant comme homme de lettres dans l'une des sections révolutionnaires les plus importantes de Paris⁴¹⁰.

⁴⁰⁸ « La Bastille tombe le 14 juillet 1789; le décret de l'Assemblée nationale votant l'abolition des lettres de cachet se fait cependant attendre jusqu'au 16 mars 1790; Sade ne sera libéré que le 2 avril » (Ost, *Sade et la loi*, p. 106).

⁴⁰⁹ Sur le plan biographique, pendant cette période, Sade est divorcé, selon la volonté de Renée Pélagie, dit Madame de Sade; il est aussi ruiné, il ne cesse de demander de l'argent à son avocat (voir Gilbert Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, Paris, Union générale d'Éditions, 1979, p. 28). Sa condition d'aristocrate, qu'il va vite renier (« Je n'ai jamais été noble, mes ancêtres étaient agriculteurs et négociants » Ost, *Sade et la loi*, p. 112.) ne tient qu'à un titre. Il meurt de faim. (« Lettre du citoyen Sade au citoyen Gaufridy, 5 mai 1793 » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la Terreur », volume XXIII, p. 65). Il vit avec Constance Quesnet, qui a un fils; une bonne bourgeoise qu'il nomme *Sensible* dans ses écrits et à qui il dédiera la première version de *Justine*. Il eut avec cette femme – selon sa correspondance – une relation totalement étrangère à toute forme d'algolagnie (Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 15). Sade écrit : « Rien de si vertueux que mon petit ménage » (« Lettre du Marquis à Reinaud 12 juin 1791 », *Correspondance*, « Sade à la Section des Piques », p. 48). Non seulement Sade ne prend plus plaisir au libertinage qui l'avait autrefois conduit en prison – « Plus de plaisirs impurs, plus rien d'hétérogène, tout cela me dégoûte à présent autant que cela m'embrasait autrefois » (Lacombe, *Sade et ses masques*, p. 125) – mais il semble définitivement résolu à penser à neuf son rôle dans la société naissante.

⁴¹⁰ « Il allait, écrit Apollinaire, [...] assidûment aux séances de la Société populaire de sa section [...]. Il en fut souvent le porte parole... » Guillaume Apollinaire, sans autre indication, cité in Jean-Marc Levent et Alain Brossat, « Sade, une exception monstrueuse », *Idées sur les romans et le mode de sanction des lois*, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 60.

Nous intéresser aux écrits politiques de Sade sera l'occasion de faire apparaître la diversité qui s'y déploie lorsqu'on les relit à la lumière du contexte dans lequel ils s'inscrivent. En ce sens, nous répondons à l'appel de Delon, qui écrit dans « Sade thermidorien » :

Nous n'avons que trop tendance à penser une œuvre comme un tout homogène, né d'une nécessité intérieure ou comme une tension entre l'expression radicale de fantasmes et la communication littéraire. [...] Contre les simplifications et les réductions, il faut restituer chaque texte à ses conditions historiques de production, le restituer dans un champ précis de forces sociales et politiques qui le traverse.⁴¹¹

Nous chercherons donc à expliciter ici comment l'engagement politique de Sade – tout comme son libertinage, son matérialisme et son athéisme – paraît directement marqué par l'esprit philosophique et politique de son temps. Si on peut difficilement comprendre ces écrits politiques sans prendre en compte le contexte, on doit également tenir compte de certains éléments biographiques. Cependant, ces éléments – bien que plus nombreux dans cette partie – ne nous serviront qu'à compléter notre réflexion sur l'œuvre puisque notre principal souci consiste à interroger les effets que produit l'écriture de Sade dans les espaces qu'elle investit. Nous considérerons donc ici cinq textes que nous jugeons fondamentaux : « Adresse d'un citoyen au roi des

⁴¹¹ Delon, « Sade thermidorien », p. 99.

Français »⁴¹², « Lettre à Gaufridy du 5 décembre 1791 »⁴¹³, « Idée sur le mode de sanction des lois »⁴¹⁴, « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier »⁴¹⁵ ainsi la « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français »⁴¹⁶. Nous aurons le souci de les intégrer à la trame historique de la Révolution française. Au terme de l'étude de ces textes, nous reviendrons sur deux romans publiés en 1795 : *Aline et Valcour* ainsi que *La philosophie dans le boudoir*, dans lesquels se dessine aussi une réflexion sur l'art de la gouverne.

Sade révolutionnaire ?

Il existe plusieurs manières d'aborder le rapport de Sade à la Révolution française. Le plus souvent, les exégètes étudient cette relation en s'appuyant sur les romans clandestins de Sade. Les différentes positions qui apparaissent alors rappellent les figures de Sade présentées dans le chapitre 1. Prenons quelques instants pour les rappeler à notre lecteur puisque ces portraits – bien qu'ils soient construits essentiellement à partir des romans clandestins de Sade – connoteront la lecture que feront les exégètes des opuscules politiques du marquis ainsi que la manière qu'ils auront de le situer sur l'échiquier révolutionnaire.

⁴¹² Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, pp. 69-74.

⁴¹³ Sade, « À Gaufridy, 5 décembre 1791 », OC XII, pp. 504-505.

⁴¹⁴ Sade, « Idée sur le mode de sanction des lois », OC XI, pp. 83-91.

⁴¹⁵ Sade, « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier », OC XI, pp. 119-122.

⁴¹⁶ Sade, « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français », OC XI, p. 129-131.

Pour certains, Sade est révolutionnaire en ce qu'il est favorable à une insurrection permanente au sens anarchique du terme (Blanchot, Lebrun, Lever) : « De tout temps, il [Sade] a rêvé d'un régime sans lois. »⁴¹⁷ Comme le dit Blanchot : « la république [chez Sade] ne connaît pas d'état, mais seulement un mouvement, elle est, identique à la nature »⁴¹⁸. Lebrun abonde en ce sens : la révolution pour Sade a une « énergie susceptible d'imposer le silence des Lois »⁴¹⁹. Selon cette conception, l'insurrection est permanente et ignore toute institutionnalisation : elle est, immédiatement. En somme, l'autoréférentialité du mouvement à laquelle aboutit la conception sadienne de la nature déboucherait sur l'absence de fondation et le silence de la loi dans le moment révolutionnaire.

Il est aussi possible de comprendre l'idée d'insurrection permanente chez Sade à la manière de Klossowski, qui la pense plutôt en terme de monarchie en insurrection : la véritable révolution pour Sade « n'est [une] Révolution que pour autant qu'elle est Monarchie en insurrection permanente »⁴²⁰. C'est donc dans le combat perpétuel contre la monarchie, mais en la maintenant comme principe, que résiderait le fondement de la conception

⁴¹⁷ Maurice Lever, « La farce patriotique », *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1995, p. 497.

⁴¹⁸ Blanchot, *Sade et Restif de la Bretonne*, pp. 81-82.

⁴¹⁹ Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, p. 34.

⁴²⁰ Klossowski, « Sade mon prochain », p. 70.

révolutionnaire de Sade. Chez Klossowski, il existerait donc dans ce cas une médiation, qui s'inscrirait dans la figure du monarque qu'il faudrait inlassablement combattre mais sans la renverser. Cette lecture n'est pas sans nous rappeler la figure du colosse édifée par Dante et renversée par Michelet citée précédemment.

À l'autre extrême, Janover s'oppose à cette interprétation de Sade en affirmant que « Sade ne se souciait nullement de révolutionner »⁴²¹. Il cite à cet effet Michelet, qui « situe Sade dans le 'chaos immense d'un monde écroulé' et voit en lui le dernier représentant de l'ancien régime car les 'sociétés finissent par ces choses monstrueuses' »⁴²². Sade devrait être compris comme un aristocrate s'afférant à accorder les principes de la noblesse et son libertinage excessif (voire monstrueux) avec l'idée de la république afin d'y préserver ses privilèges.

Sade opportuniste ?

Parallèlement à ces thèses anarchisantes de Sade ou encore qui font de lui un aristocrate soucieux de conserver ses privilèges, on trouve également très souvent exposé, chez les biographes de Sade, ceux qui manquent d'intérêt pour la période révolutionnaire (on préfère se concentrer sinon se borner à la lecture

⁴²¹ Janover, *Lautréamont et la chants magnétiques*, p. 81.

⁴²² Michelet (sans autre indication) cité par Janover, *Lautréamont et la chants magnétiques*, p. 74.

de ses romans). Ou encore, on accuse rapidement Sade d'opportunisme, ce qui dispense le lecteur d'une étude sérieuse des opuscules politiques du marquis. Nous prenons ces objections au sérieux et nous prendrons le temps d'y répondre; cependant, nous pouvons dire d'emblée que nous estimons que ces objections ne sont pas suffisantes pour discréditer l'étude des écrits politiques du marquis pendant la Révolution.

On peut entamer la réflexion en partant de l'objection de Pauvert qui affirme qu'il est simplement vain de s'intéresser à cette partie de l'œuvre de Sade. Il écrit : « Ce que 'pense' Sade de la Révolution [...] ne peut s'imaginer sans qu'à l'entreprendre on ne chavire dans l'approximatif, le dérisoire, l'arbitraire ou le tendancieux, de toute manière le réducteur. À le classer ici où là, comment n'amoindrirait-on pas par quelques côtés sa dimension exceptionnelle ? »⁴²³ Deux choses ici : il est vrai que l'étendue et l'aspect parfois contradictoire ou encore ironique des écrits de cette période nous empêchent probablement d'établir une fois pour toutes la vérité du positionnement de Sade au regard de la Révolution; mais la lecture que nous proposons saura, nous l'espérons, faire plutôt ressentir les effets qu'est susceptible d'engendrer son discours. Qui plus est, il est vrai que cet exercice peut avoir pour conséquence d'amoindrir la dimension « exceptionnelle » du marquis. C'est

⁴²³ Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivain à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, p. 10. Cependant, malgré cet avertissement, Pauvert n'échappera pas à la tentation de défendre la thèse selon laquelle Sade serait un Sans-culotte. Nous y reviendrons.

bien, nous en sommes consciente, l'un des effets de notre entreprise; non seulement cet effet est-il délibéré mais plus encore, il est, selon nous, souhaitable.

Une autre objection vient s'ajouter à celle de Pauvert. Yves Bénot affirme que le « comportement personnel du citoyen Sade ne nous concerne pas »⁴²⁴. De cette façon, on range l'implication politique du citoyen Sade du côté de l'anecdotique. Nous affirmons plutôt qu'à partir du moment où l'on s'intéresse à son libertinage, ou encore à sa vie de prisonnier, il serait injustifié de dénigrer son engagement politique.

On nous dira alors, suivant les mots de Lever, que les écrits de Sade pendant la Révolution ne sont que pastiches et impostures : « Devenu l'acteur de sa propre vie, le marquis se voit condamné à représenter sans relâche la comédie de son engagement. »⁴²⁵ Ou encore, on objectera, comme Lacombe, qu'on ne peut sérieusement analyser les écrits politiques de Sade, puisque ce « sont des œuvres de commande et de circonstance, qui engagent solidairement Sade et sa section »⁴²⁶. Mais est-ce parce que ses écrits n'engagent pas que lui (ce qui n'est pas de cas d'ailleurs de tous ses opuscules politiques, nous le

⁴²⁴ Bénot, « Y a-t-il une morale matérialiste? », p. 82.

⁴²⁵ Lever, *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, pp. 499-500. En agissant ainsi, Lever semble abuser de la métaphore théâtrale : Sade « est si bien entré dans son personnage qu'il lui arrive même de se prendre à son propre jeu », c'est un « habile comédien » (*Ibid.*, p. 507).

⁴²⁶ Lacombe, *Sade et ses masques*, p. 137.

verrons) qu'ils ne reflètent pas la pensée de l'auteur? Notons d'ailleurs que Lever, celui-là même qui est prêt à soutenir que Sade est essentiellement un opportuniste en politique, est contraint, lorsqu'il est confronté à la « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français », d'affirmer que « pour la première fois de sa carrière, il [Sade] a pu exprimer quelques-unes de ses plus fermes convictions »⁴²⁷. Si on doit prendre une de ces pétitions au sérieux, pourquoi la considérer comme une exception?

On nous dira encore que si Sade paraît révolutionnaire dans ses écrits politiques, c'est qu'il aurait cherché à tromper les Jacobins sur ses intentions véritables afin d'échapper à la guillotine. Le révolutionnarisme du « citoyen Sade » ne serait qu'une mascarade destinée à le sauver de la peine de mort; Sade écrirait pour « sauver sa tête »⁴²⁸, écrit Jeangène Vilmer. Cette idée revient chez d'autres lecteurs de Sade tel que Ost, qui soutient que Sade écrit pour « survivre »⁴²⁹. Soulignons, une fois pour toutes, que cette thèse est contredite, notamment par Sichère, qui écrit au contraire que « l'opportunisme lui [Sade] aurait plutôt, toute sa vie, manqué »⁴³⁰. Si une vie derrière les barreaux reflète un opportunisme, il est plutôt raté. Sichère ajoute :

⁴²⁷ Lever, *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, p. 509.

⁴²⁸ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 162. Jeangène Vilmer parle même d'un « opportunisme évident » (*Ibid.*, p. 357, note 39).

⁴²⁹ Ost, *Sade et la loi*, p. 107.

⁴³⁰ Sichère « Sade, l'impossible », p. 154.

Sade a, dans un premier temps, salué l'arrivée de la Révolution, même si elle lui coûte la dévastation de son château de la Coste et s'il reste, dans ses manières et son langage, un membre de la caste aristocratique : a-t-il vraiment besoin de mentir pour rappeler, à ses juges révolutionnaires, qu'il a été suffisamment victime de l'arbitraire du despotisme (le lettre de cachet) pour ne pas être soupçonné de regretter les anciens temps ? ⁴³¹

Sade et la critique de la création d'idoles

Pour notre part, ce que nous discernons dans ses écrits politiques, c'est la véhémence avec laquelle Sade critique la création de nouvelles idoles au sein de la République. Ainsi, il serait juste de dire que Sade refuse tout à la fois les idoles qui sont au fondement tant de la monarchie de droit divin que du despotisme libertin ou de la République – ce qui en fait un penseur qui « creuse plus bas », au sens où il indique la fragilité des fondements de toute politique quelle qu'elle soit, ce que nous pouvons désigner comme l'« abîme du politique ».

En ce sens, nous retrouvons ici Lefort⁴³² pour qui Sade participe du principe de révolution mais au sens où il cherche à identifier les pièges qui la guette. Lefort persiste à poser la question de la fondation chez Sade, ce que Blanchot semble évacuer⁴³³. Lefort discerne dans les écrits du marquis une mise

⁴³¹ *Ibid.*, p. 153.

⁴³² Il faut relever que Lefort arrive à cette conclusion en se concentrant exclusivement sur *La philosophie dans le boudoir*.

⁴³³ Lefort refuse de souscrire à la relation d'identité entre la nature et la république (sans médiation) présentée par Blanchot (Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 106-107).

en garde : la raison peut conduire à une nouvelle forme d'idolâtrie⁴³⁴. En conséquence, si Sade embrasse la République, c'est en ce qu'elle permet de maintenir un mouvement fondé sur l'interrogation. Dans cette section, nous tâcherons de nous réapproprier et d'approfondir cette thèse en faisant surgir ce qui, dans les opuscules politiques du marquis, œuvre à la destitution des volontés d'absolu.

Afin de permettre au lecteur de bien suivre les différentes interventions du marquis pendant la Révolution, nous reprendrons un ordre essentiellement chronologique et rappellerons les différents événements politiques dans lesquels elles s'insèrent.

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 109.

Chapitre 6. Sade, la monarchie et la question du régicide

Ce chapitre interrogera essentiellement le rapport de Sade de la période allant de la convocation des États généraux à la mort de Louis XVI. En janvier 1790, Sade prend sa carte du « Club modéré des Impartiaux », un club monarchiste. À la fin octobre 1790, il se rallie à la « Société des amis de la constitution monarchique », dirigée par Clermont-Tonnerre⁴³⁵. Entre temps, Sade avait déjà joint la Section de la place Vendôme (qui prendra plus tard le nom de la Section des Piques)⁴³⁶. Nous observerons ici comment la pensée du « citoyen Sade » se transforme au fil de la Révolution jusqu'à ce qu'il rompe définitivement avec la monarchie et embrasse les principes républicains. Singulière, sa trajectoire n'est cependant pas exceptionnelle.

6.1. De la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle

La toute puissance d'un roi, seul garant de la justice, dont le pouvoir lui aurait été confié en dernière instance par Dieu (monarchie de droit divin) est au fondement de l'Ancien régime. Furet et Richet expriment bien l'absolutisme

⁴³⁵ Ost, *Sade et la loi*, p. 107.

⁴³⁶ Les Sections de Paris sont des divisions administratives qui rassemblent des citoyens qui élisent un comité civil de travail. Elles étaient au nombre de 48. Elles furent abolies par le Directoire.

avec lequel le roi exerce ses pouvoirs en France depuis le roi Soleil; ils parlent ainsi de Louis XVI :

Le roi, qui n'a de compte à rendre qu'à Dieu, cumule tous les pouvoirs, et la lettre de cachet, bien que très rare, est devenue le symbole même de ce cumul. Maître suprême du judiciaire, maître du domaine législatif et réglementaire, le roi est également le chef incontrôlé de l'exécutif, c'est-à-dire d'une bureaucratie centralisée de légistes qu'il nomme et qu'il révoque.⁴³⁷

Ce qui sera remis en question aux commencements de la Révolution n'est pas la monarchie en tant que telle mais plutôt l'arbitraire avec lequel le roi exerce son pouvoir. L'historien Jacques Godechot rappelle à juste titre que les débuts de la Révolution française ne sont pas empreints d'anti-monarchisme : « La forme monarchique de l'État n'est jamais contestée »⁴³⁸. Raymonde Monnier explique : « Les républicains ne rejettent pas l'institution monarchique par principe (même Lavicomterie s'accommoderait d'un roi élu); cependant leur théorie radicale de la liberté informe les arguments contre la royauté, notamment contre l'hérédité et le veto, comme source de corruption et de tyrannie »⁴³⁹.

⁴³⁷ François Furet et Denis Richer, *La révolution française*, Paris, Hachette, 1963, p. 45.

⁴³⁸ Jacques Godechot, *Les révolutions 1790-1799*, Paris, Presses universitaires de France, 1965, p. 124.

⁴³⁹ Raymonde Monnier, « Republicanisme et révolution française », *French Historical Studies*, vol. 26, no 1, hiver 2003, p. 104.

Plusieurs penseurs issus pour le plus souvent de la classe aristocratique avaient déjà interrogé le bien-fondé de la monarchie. En philosophie, le droit naturel avait remplacé le droit divin.⁴⁴⁰ Nous avons observé comment, Sade philosophe s’inscrivait dans son époque, voyons maintenant ce qu’il en est de son engagement en politique.

6.2. La prise de la Bastille

Début mai 1789, le roi convoque les États généraux afin de trouver un moyen de sortir la France du déficit économique « mal chronique de la monarchie et principale des causes immédiates de la Révolution »⁴⁴¹ dans lequel elle se retrouve. Puis, trois jours à peine à la suite du serment du Jeu de Paume⁴⁴², soit le 23 juin 1789, le roi accepte « les limitations à l’absolutisme [ainsi que] le principe d’une Constitution; [cependant] il refuse la suppression

⁴⁴⁰ Voir Albert Camus, *L’homme révolté*, Paris, Gallimard, Folio Essai, 1985, p. 149. Pour le rôle des hommes de lettres, voir Alexis de Tocqueville, « Comment, vers le milieu du XVIII^e siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et les effets qui en résultèrent » (*L’ancien régime et la révolution*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 229-242).

⁴⁴¹ Albert Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1962, p. 108.

⁴⁴² Soboul écrit au sujet de cette journée : « Le 20 juin au matin, les députés du Tiers trouvèrent fermées les portes de leur salle des Menues. Ils se transportèrent sur les indications du député Guillotin, à quelques pas de là, dans la salle du Jeu de Paume. [...] Au milieu d’un grand enthousiasme, tous les députés, sauf un, prêtèrent le *serment du Jeu de Paume*, affirmation catégorique de la volonté réformatrice des Communes : elles s’engageaient ‘à ne jamais se séparer et à se rassembler partout où les circonstances l’exigeraient jusqu’à ce que la Constitution fût établie et affermie sur des fondements solides.’ » (*Ibid.*, p. 150). En italiques dans le texte.

des privilèges, sauf dans le domaine fiscal. La liberté : oui, l'égalité : non. »⁴⁴³ Le 14 juillet, c'est la prise de la Bastille.

La Bastille est ce que nous nommerons le premier moment politique du citoyen Sade. C'est en effet à ce moment fort du début de la Révolution que Sade se réfèrera le plus souvent dans sa correspondance pour justifier son entrée en Révolution et dans la République. Sade ira même jusqu'à dire qu'il fut l'un des instigateurs – sinon l'instigateur principal, Sade n'a jamais été très humble – de ce mouvement de foule puisqu'il dénonçait, dix jours avant les événements, les atrocités qui étaient commises à la Bastille. Il écrit :

J'étais à la Bastille le 3 juillet 1789, c'est-à-dire neuf jours avant la révolution, j'y propageais les principes de la liberté, de l'égalité bien avant qu'il ne fussent connus des Français; [...] je voyais même les préparatifs que l'état-major de cette place formait contre le faubourg Saint-Antoine et Paris, j'en préviens le peuple par ma fenêtre, je l'excitai à venir détruire ce monument d'horreur, cela fit scène, et événement; le même jour L'Aunai écrivit à Villedieu pour lors ministre : *Sade échauffé ici les têtes, ses systèmes sont dangereux, si vous ne le transférez pas, je ne réponds pas de la place du Roi.*⁴⁴⁴

Même si Sade romance peut-être son rôle dans la chute de la Bastille, il n'en demeure pas moins qu'il y était et les différentes correspondances prouvent qu'il y embarrassait suffisamment les responsables pour que l'on réclame son transfert. Toujours est-il que moins d'un mois après la prise de la Bastille, on

⁴⁴³ Furet et Richer, *La révolution française*, p. 139.

⁴⁴⁴ Cité in Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p.157. En italiques dans le texte.

assiste, dans la nuit du 4 août 1789 à l'abolition des droits féodaux; suivra comme nous l'avons déjà mentionné l'abolition des lettres de cachet qui libèrera Sade⁴⁴⁵.

6.3. La fête de la Fédération

Deux mois avant la fête de la Fédération premier grand rassemblement public de la Révolution, Sade écrit à Reinaud :

N'allez pas me prendre pour un enragé. Je vous proteste, je ne suis qu'un impartial, fâché de perdre beaucoup, plus fâché encore de voir de mon souverain dans les fers [...] mais regrettant fort peu, d'ailleurs, l'ancien régime : assurément, il m'a rendu trop malheureux pour que je le pleure. Voilà ma profession de foi et je la fais sans crainte. [...] Mais en voilà assez; il faut être prudent dans ses lettres, et jamais le despotisme n'en décachettera autant que la liberté.⁴⁴⁶

Cette lettre nous montre d'abord un Sade prudent, méfiant tant à l'égard du despotisme absolu que des potentiels dangers qu'encourent les excès de liberté; c'est cette constante méfiance que nous voulons mettre en relief dans cette partie de notre travail.

On discerne aussi, dans ces quelques mots de Sade, la manifestation d'une position modérée et « impartiale »; position souvent tenue par les aristocrates à

⁴⁴⁵ Voir Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 1, p. 167 à 170.

⁴⁴⁶ « Lettre de Sade à Reinaud, 19 mai 1790 » cité in Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 11.

ce moment de la Révolution. Ces derniers domineront d'abord l'Assemblée constituante post-États généraux. Ils sont « les révolutionnaires les plus modérés [...] les 'monarchiens' : ils se contentent d'une monarchie constitutionnelle, au régime représentatif et censitaire »⁴⁴⁷. L'un des premiers « monarchiens » sera Clermont-Tonnerre⁴⁴⁸, grand ami de Sade. On fera ensuite le portrait de ces aristocrates comme des personnages à deux visages. Sous une apparence vertueuse et modérée, ils cacheraient en effet un penchant libertin et joueraient le jeu de la Révolution de manière à sauvegarder leurs privilèges. Cette image est-elle suffisante pour décrire Sade ? Celui-ci est certes libertin, il désire probablement aussi sauvegarder certains de ses privilèges, mais sa position connaîtra des déplacements fondamentaux à la lumière des événements. Rappelons que nous sommes encore au tout début de la période révolutionnaire; la fuite du roi à Varennes et la journée du 10 août viendront changer la donne. Mais pour l'instant, l'heure est à la fête, au rassemblement sous le signe de la Fédération. Tout le peuple, comme le relate Louis Blanc, se retrouve « spontanément réuni » sur Paris⁴⁴⁹. Soboul raconte le déroulement de cette fête de la Fédération, le roi y occupe encore une place importante mais qui, dorénavant, semble subordonnée à la volonté du peuple :

⁴⁴⁷ Jacques Godechot, *La pensée révolutionnaire 1780-1799*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 21.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 22. Son nom est à retenir puisqu'il reviendra de notre travail lorsqu'il sera question de la journée du 10 août 1792.

⁴⁴⁹ Voir Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1989, p. 63.

La fédération nationale du 14 juillet 1790 où s'affirma définitivement l'unité de la France, constitua l'aboutissement de cet élan d'unanimité. Au Champ-de-Mars, devant 300.000 spectateurs, Talleyrand célébra sur l'hôtel de la patrie une messe solennelle. La Fayette, au nom de tous les fédérés du département, prononça le serment 'qui unit les Français entre eux et les Français à leur roi pour défendre la liberté, la Constitution et la loi'. Le roi prêta à son tour serment de fidélité à la nation et à la loi. Le peuple enthousiaste salua par d'immenses acclamations la concorde retrouvée.⁴⁵⁰

Tout se passe comme si l'on assistait à une rupture dans la continuité; comme si les débuts de la Révolution étaient empreints de réformisme, à la manière qu'ont eu les Anglais, un siècle plus tôt, de mener leur Révolution. Cette journée de la fête de la Fédération semble agir comme un acte fondateur de la France nouvelle. Ozouf écrit : « C'est donc comme un commencement [...] qu'est vécue la fête de la Fédération »⁴⁵¹.

On sait que Sade « prend[ra] part [à la fête], logé aux meilleures places, ce qui ne l'empêche[ra] pas du subir la pluie pendant six heures de suite »⁴⁵². Dans son « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », on peut lire au sujet de cette journée : « le spectacle arrachait des larmes à la France entière réunie dans un même champ »⁴⁵³. L'enthousiasme qui déferle sur toute la France lors de la fête de la Fédération sera cependant vite modéré par la fuite du roi à Varennes.

⁴⁵⁰ Soboul, *Histoire de la Révolution française I de la bastille à la gironde*, p. 198.

⁴⁵¹ Ozouf, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, p. 59.

⁴⁵² Lacombe, *Sade et ses masques*, p. 126.

⁴⁵³ Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, p. 69.

6.4. La fuite du roi à Varennes (20-21 juin 1791)

Alphonse Aulard raconte que « dès le mois d'octobre 1790, le projet était arrêté de partir secrètement pour Montmédy. L'empereur ferait sur nos frontières une démonstration militaire, qui effraierait les patriotes. Louis XVI marcherait sur Paris avec l'armée de Bouillé »⁴⁵⁴. En d'autres mots, le roi fomentait le projet de quitter la France pour y revenir afin de reconquérir le prestige de son trône. Cependant, ce projet ne se concrétisera jamais puisque le roi et sa famille seront capturés à Varennes par le peuple ayant démasqué le stratagème. On tentera de transformer cette fuite en enlèvement, ce qui ne sera guère pris au sérieux⁴⁵⁵. Monnier écrit que « la perception de la trahison du roi, l'évidence de la collusion de la cour avec l'étranger et les émigrés depuis des mois, a été un facteur déterminant dans la montée de la suspicion et dans l'inflation du discours de conspiration et de 'grand complot' qui mènent à la guerre »⁴⁵⁶. Elle ajoute :

Que la crise de Varennes ait été un facteur déterminant, non seulement dans la chute de la royauté mais encore dans le processus révolutionnaire

⁴⁵⁴ Alphonse Aulard, « La fuite à Varennes et le mouvement républicain. 21 juin-17 juillet 1791 », *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804)*, Paris, Librairie Armand Colin, 5^e édition, (1901) 1913, p. 165. Pour le détail des différentes opinions et prises de positions formulées au moment de la fuite du roi, lire le chapitre V (pp. 162-208) de cet ouvrage.

⁴⁵⁵ Furet écrit : « Qui eut l'idée de transformer la fuite en enlèvement ? L'hypothèse la plus vraisemblable vient de M. Marcel Reinhard : Dandré, un député expert des manœuvres parlementaires, l'aurait soufflé au Héros des Deux Mondes [La Fayette] » (Furet et Richer, *La révolution française*, p. 142).

⁴⁵⁶ Monnier, « Républicanisme et révolution française », p. 94.

dans son ensemble, c'est ce dont témoigne la radicalisation de la rhétorique anti-tyrannique dans le discours républicain.⁴⁵⁷

Mais la fuite, bien qu'elle marque un tournant dans la Révolution les promesses du roi n'apparaissant désormais que comme des parjures⁴⁵⁸ n'est que le commencement de la suite des événements qui mettront définitivement fin à la monarchie. Sade, bien qu'il critiquera vivement les actions de Louis XVI, n'en appellera pas à ce stade à la fin de la monarchie, ce dont témoigne son Adresse au roi, que nous allons maintenant commenter.

6.4.1. Adresse du citoyen Sade au roi des Français.

L'« Adresse du citoyen Sade » rédigée en juin 1791 est une réaction immédiate à la tentative de fuite du monarque. Jean commente ce texte d'une manière assez juste nous semble-t-il : « Ce qu'on y remarque d'abord, c'est le curieux mélange de ton qui fait que l'auteur de la lettre semble à la fois ne pouvoir s'empêcher de respecter le roi et se permettre de le mettre en cause très sévèrement »⁴⁵⁹. Sade s'inscrit, comme nous l'avons mentionné, dans la lignée de ceux qui remettent en cause la monarchie de droit divin, au profit d'une monarchie parlementaire. Le roi n'est plus intouchable, son règne n'est plus celui de l'absolu et conséquemment, il se doit de partager les souffrances

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁵⁸ Voir à cet effet : Mona Ozouf, *Varennes, la mort de la royauté*, Paris, Gallimard, 2005.

⁴⁵⁹ Raymond Jean, *Un portrait de Sade*, p. 313.

de son peuple. Dans son « Adresse », Sade écrit : « Quand on a permis de grands maux, Sire, il faut en savoir souffrir de légers »⁴⁶⁰. Sade ajoute : « L'empire français ne peut être gouverné que par un monarque, mais il faut que ce monarque, élu par une nation libre, soit fidèlement soumis à la loi... à la loi faite par des représentants de cette nation, seule en droit de les promulguer. »⁴⁶¹ Le roi ne doit donc plus être redevable à Dieu mais au peuple seul. La fuite du roi n'a pas remis en question pour Sade la possibilité d'une monarchie constitutionnelle, mais il réitère la nécessité de la fin de l'absolutisme. Prétendant parler au nom de tous les Français, Sade identifie encore ces derniers à « ceux qui [...] aiment, ceux qui [...] respectent » le roi⁴⁶².

6.4.1.1. L'Adresse au roi et *Le prince*

Sade adressera au roi, par delà des réprimandes, une liste de conseils à suivre, ce qui rappelle, à bien des égards, l'attitude de Machiavel à l'endroit de Laurent de Médicis⁴⁶³. S'adressant à Louis XVI, Sade écrit : Vous avez commis

⁴⁶⁰ Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, p. 71.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 74.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 69.

⁴⁶³ Sade ne possédait pas dans sa bibliothèque de Lacoste *Le prince* de Machiavel, cependant, l'on sait qu'il la lu comme en témoigne une lettre de Madame de Sade datant du 20 mai 1780 (voir Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, p. 222). Sade se réfère à maintes reprises à Machiavel : il parle des « poignards de Machiavel » dans le « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier »; dans *La philosophie dans le boudoir*, Dolmancé confie à Eugénie, alors que celle-ci éprouve le vif désir de tuer sa mère – symbole de la moralité – : « Eugénie, je te le jure, permets moi quelques conseils qui deviennent, avant que d'agir, de la première nécessité pour toi. Que jamais ton secret ne t'échappe, ma chère, et surtout agis seule : rien n'est plus dangereux que les complices; méfions-nous toujours de ceux mêmes que nous croyons nous êtres le plus

« la plus affreuse erreur »⁴⁶⁴; cette erreur c'est la profanation du « trône où [vous vous étiez] assis le jour du pacte fédératif »⁴⁶⁵. Sade rappelle alors au monarque l'art de la bonne gouverne en évoquant l'un des principaux conseils de Machiavel au Prince, à savoir le maniement *à la fois* de la ruse et de la force, qui, lorsqu'on en use isolément ne peuvent que se nuire mutuellement⁴⁶⁶ : en usant de ruse *et* de faiblesse (et non de force), Louis XVI a misé sur un seul élément et a ainsi couru à sa perte : « Vous le plus fort, vous qui nous commandiez [...] [,] vous avez employé les ruses odieuses de la faiblesse [...] les vices de l'esclavage et de la servitude [...]. Séduit par vos démarches et par vos discours, ce peuple, furieux avec raison contre l'abus du gouvernement et de vos ministres, commençait à revenir sur votre compte »⁴⁶⁷.

Outre cette remontrance au roi, qui gouverne mal, on peut aussi discerner dans ces remarques une condamnation de l'arbitraire de la loi puisque Sade appelle le roi à « réfléchir aux anciennes victimes de [son]

attachés : *Il faut, disait Machiavel, ou n'avoir jamais de complices, ou s'en défaire dès qu'ils nous ont servi* » (Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 117). En italiques dans le texte.

Notons aussi que Fauskevâg dans *Sade ou la tentation totalitaire* tente un rapprochement entre Machiavel et le héros libertin des œuvres de Sade, mais ce faisant, il semble confondre Machiavel et machiavélique (p. 104).

⁴⁶⁴ Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, p. 69.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 69.

⁴⁶⁶ On lit dans *Le Prince* : « Puisqu'il est donc nécessaire qu'un prince sache bien user de la bête, il doit, parmi celles-ci, prendre le renard et le lion, car le lion ne sait pas se défendre des rets et le renard ne sait pas se défendre des loups : ceux qui se contentent de faire le lion ne s'y entendent pas » (Machiavel, *De principatibus / Le Prince*, livre XVIII, p. 151).

⁴⁶⁷ Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, p. 70.

despotisme. »⁴⁶⁸ Certes, Sade ne remet pas ici en question la monarchie comme régime, cependant, il nous met en garde contre la potentialité absolutiste et despotique qu'elle renferme et il en fera de même lorsqu'il mettra en garde la République contre la terreur; c'est là pour nous le fil d'Ariane de sa pensée politique.

Finalement, toujours en employant un vocabulaire près de celui de Machiavel, Sade rappelle au roi une règle importante concernant la cruauté. Cela n'est pas sans évoquer l'histoire de César Borgia ayant utilisé « Remirro de Orco, homme cruel et expéditif »⁴⁶⁹ pour faire régner l'ordre en Romagne par tous les moyens. À la suite de quoi César Borgia le fit tuer et exposer, coupé en morceaux sur la place publique; ce qui laissa le peuple « satisfait et stupide »⁴⁷⁰. Ici, dans le texte de Sade, Louis XVI est celui qui, par sa fuite, et le dessein de revenir armé, manque à ce principe : il est l'homme cruel qui échoue cependant à satisfaire son peuple. Sade écrit : « Vouliez-vous revenir en France les armes à la main et regagner Versailles sur des monceaux de morts... Que de cruauté ! »⁴⁷¹

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁶⁹ Machiavel, *Le prince*, livre VII, p. 85.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 85.

⁴⁷¹ Sade, « Adresse d'un citoyen de Paris au roi des Français », OC XI, p. 72.

6.4.1.2. L'Adresse au roi et les personnages sadiens

Sade ne fait pas que condamner la cruauté de Louis XVI, il évoque aussi d'autres tyrans lui inspirant le même dégoût de par la barbarie dont ils firent montre au pouvoir. Il écrit : « En agissant comme vous le faisiez, votre nom ne m'eût inspiré, comme celui des Caligula et des Héliogabale, que l'horreur et l'indignation »⁴⁷². Il semble, à la lumière de cet extrait, qu'on confond souvent à tort l'homme et ses personnages, puisque Sade écrit ici en toutes lettres que s'il y a quelque chose en ce monde qui lui fasse horreur, c'est bien justement la figure du tyran ou du « prince anarchiste ». On s'étonnera alors qu'Éric Marty se permette d'affirmer que Sade est cet 'anarchiste couronné'⁴⁷³ représenté dans la figure d'Héliogabale (qui inspira Artaud⁴⁷⁴). Si Sade met en scène cette figure, c'est pour condamner ses actes et non en faire un modèle exemplaire.

6.4.2. Lettre à Gaufridy

L'« art de gouverner » présenté par Sade dans l'« Adresse » que nous venons de commenter est en quelque sorte réitéré dans la lettre qu'il écrit, six mois plus tard, à son avocat Gaufridy, soit le 5 décembre 1791⁴⁷⁵. Sade écrit :

⁴⁷² *Ibid.*, p. 73. Notons que dans « Français encore un effort si vous voulez être républicain » que l'on retrouve dans *La philosophie dans le boudoir*, Sade met aussi en scène son mépris pour Héliogabale (Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 488).

⁴⁷³ Marty, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, p. 37.

⁴⁷⁴ Voir Artaud, *Héliogabale, l'anarchiste couronné*.

⁴⁷⁵ Sade, *Correspondance*, OC XII, pp. 504-505. Gaufridy est un ami de longue date de la famille de Sade, c'est lui qui s'occupe entre autres de la gestion des biens du marquis. Cependant, notons qu'au moment où Sade écrit cette lettre à son avocat, il semble se méprendre sur les

« Je suis antijacobite, je les hais à mort; j'adore le roi, mais je déteste les anciens abus; j'aime une infinité d'articles de la constitution, d'autres me révoltent »⁴⁷⁶.

Sade affirme ici à la fois son monarchisme et sa critique du despotisme. Il ajoute : « Je veux qu'on rende à la noblesse son lustre, parce que de lui avoir ôté n'avance à rien »⁴⁷⁷, se positionnant ici en aristocrate, nostalgique, peut-être, de l'éclat de son titre, désormais largement dévalorisé⁴⁷⁸.

Plus loin, Sade précise sa pensée; et c'est là que, du point de vue de la question du meilleur régime, question fondamentale dans l'histoire de la philosophie politique depuis Platon, cela nous paraît le plus intéressant. Sade avoue ici sans détour son intérêt pour la manière dont les Anglais ont su poser le problème de l'art de gouverner et de l'équilibre des pouvoirs (clef politique incontestable pour parer à l'absolutisme). Sade écrit :

positions de ce dernier. En effet, « le notaire est un monarchiste résolu et doit fuir Apt à cause de ses idées politiques » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade à la Section des Piques », p. 95). Notons que Lely affirmait que la profession de foi qui se trouve dans la lettre à Gaufridy est une « véritable palinodie en regard de l'*Adresse au roi*. » Ce qui voudrait dire que Sade se contredit. Nous essaierons de démontrer le contraire.

⁴⁷⁶ Sade, *Correspondance*, OC XII, p. 505.

⁴⁷⁷ *Idem*.

⁴⁷⁸ Pour Ost, qui analyse aussi ce texte, Sade est un « aristocrate de vieille noblesse, attaché à ses privilèges et rempli de morgue à l'égard du populaire » (*Sade et la loi*, p. 107). Notre position est plus nuancée et tient compte de l'ambiguïté de Sade face à son propre déclassement. Voir à cet effet Pierre Serna, « Sade et Mirabeau devant la Révolution française », *Politix*, vol. 2, no 6, printemps 1989, pp. 75-79. Serna écrit, commentant la lettre à Gaufridy : « Les interrogations de Sade prouvent de même cette impossibilité à se classer politiquement, à se situer avec précision dans la nouvelle donne sociale. [...] C'est l'image d'un Sade nostalgique du 'compromis à l'anglaise' qui apparaît et, comme Mirabeau, partisan donc d'une monarchie constitutionnelle » (p. 79). Mirabeau fera figure de « chef des monarchistes constitutionnels ». Il meurt le 2 avril 1791 avant d'avoir achevé son rêve de jeter les fondements solides d'une monarchie constitutionnelle (Godechot, *La pensée révolutionnaire 1780-1799*, p. 23-24).

Je veux que le roi soit le chef de la nation, je ne veux point d'Assemblée nationale, mais deux chambres comme en Angleterre, ce qui donne au roi une autorité mitigée, balancée par le concours d'une nation nécessairement divisée en deux ordres; le troisième est inutile, je n'en veux point. Voilà ma profession de foi. Qui suis-je à présent? Aristocrate ou démocrate? Vous me le direz s'il vous plaît, avocat, car pour moi, je n'en sais rien.⁴⁷⁹

Il ressort de cet écrit que Sade est manifestement pour le roi mais contre l'absolutisme; favorable à un bicaméralisme à l'anglaise et aux prises avec la tension entre aristocratie et démocratie⁴⁸⁰. On nous dira que Sade ne savait pas trop à quel régime se vouer, qu'il se dégage de ce texte, comme le dit Hayes, une « certaine perplexité »⁴⁸¹ ou encore comme le soutient Jeangène Vilmer que Sade semble assis « entre deux chaises »⁴⁸².

Il est surprenant, selon nous, que ces commentateurs ne voient pas que Sade, ici, pose plutôt un problème de théorie politique fondamental à savoir celui de la combinaison de l'aristocratie avec la démocratie. Problème qui est, en effet, au cœur du système politique anglais qui marie monarchie, aristocratie (avec le système des Lords) et démocratie (avec ses députés élus). Nulle

⁴⁷⁹ Sade, *Correspondance*, OC XII, p. 505.

⁴⁸⁰ Nous prenons cette lettre au sérieux et nous refusons de souscrire à la thèse d'un Sade opportuniste, énoncée par Bataille au sujet de cette lettre, selon laquelle il n'y avait « rien, évidemment, à tirer de là (il [Sade] écrivait à un bourgeois dont il avait besoin pour ses rentes) » (Bataille, *La littérature et le mal*, p. 85; thèse reprise et défendue par Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 163).

⁴⁸¹ Julie C. Hayes, « 'Aristocrate ou démocrate? Vous me le direz' : Sade Political Pamphlets », *Eighteenth-century Studies*, 1989, vol. 3, no 1, p. 246.

⁴⁸² Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 163.

contradiction ici, plutôt une oscillation entre des principes qui, par-delà leur présumée incompatibilité, ont pu paraître complémentaires à beaucoup de modernes.⁴⁸³ Ce que nous notons chez Sade, c'est d'abord une compréhension fine du principe de la distribution des pouvoirs que l'on retrouve chez Locke et que reprendra Montesquieu.⁴⁸⁴ Aussi, cette complétude entre l'aristocratie et la démocratie est une opinion partagée, et même mise en pratique en France durant toute la première période de la Révolution, c'est-à-dire jusqu'à 1792⁴⁸⁵.

Nous terminerons notre commentaire sur la « Lettre à Gaufridy » en répondant à ceux qui voient, dans le net penchant monarchiste et constitutionnel de Sade un élément clef de la thèse qui fait de son engagement post-régicide dans la Section des Piques une manifestation d'opportunisme. Sade ne pourrait pas, c'est ce que ces commentateurs arguent, passer du côté résolument républicain et anti-monarchiste sans porter un masque, sans jouer la comédie. Mais rappelons pour mémoire qu'un des principaux protagonistes de la République, Robespierre, était non seulement monarchiste en 1789 mais

⁴⁸³ Nadeau nous rappelle qu'on retrouve chez James Harrington, dans son ouvrage très connu en France au moment de la révolution, *The Commonwealth of Oceana*, l'idée que : « La république idéale [...] est un régime mixte constitué d'une assemblée composée du petit nombre (correspondant au pouvoir aristocratique), qui propose, et d'une assemblée formée du grand nombre (pouvoir démocratique), qui dispose » (Nadeau, « Mœurs, vertus et corruption », p. 5).

⁴⁸⁴ Sade possédait dans sa bibliothèque de Lacoste les *Œuvres* de Montesquieu, dans lesquelles on retrouve *Considération sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) ainsi que *De l'esprit des lois* (1748) (Laborde, *La bibliothèque du marquis de Sade*, p. 94).

⁴⁸⁵ Voir Eugène Labaume, *Histoire monarchique et constitutionnelle de la Révolution française*, Paris, 1834.

n'avait pas encore tout à fait abandonné cette idée même aux lendemains de l'évasion royale⁴⁸⁶. Alain Melchior-Bonnet écrit : « Depuis la fuite du roi à Varennes (juin 1791), [l]es principes révolutionnaires se sont durcis. Robespierre a refusé la fiction, préconisée par l'Assemblée, de l'enlèvement du monarque. Il semble pourtant croire encore à la possibilité d'une monarchie constitutionnelle »⁴⁸⁷. Même si la fuite du roi refroidira grandement l'enthousiasme monarchiste et constitutionnel qui avait embrasé la fête de la Fédération, ce n'est qu'avec la journée du 10 août 1792 que l'on observera une véritable radicalisation des discours et des pratiques. Cette journée marque l'impossibilité d'un retour en arrière.

6.5. La journée du 10 août 1792

La journée du 10 août 1792, associée à la première Commune insurrectionnelle de Paris sera un tournant crucial dans l'histoire de la Révolution⁴⁸⁸. Soboul écrit : « [c]ontre la monarchie coupable de pactiser avec l'ennemi, non seulement Paris, mais tout le pays se leva. L'insurrection du 10

⁴⁸⁶ Voir à cet effet Gérard Walter, *Maximilien de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1989 (1961), p. 65. « Louis XVI est pour Robespierre, en février 1789, l'homme providentiel, 'que le ciel nous avait réservé dans sa clémence'. C'est un prince digne de chérir et de protéger la liberté. Il est prédestiné à 'opérer une Révolution qu'ont tentée Henri IV et Charlemagne, mais qui n'était pas encore possible dans les temps où ils ont vécu'. [...] 'Ah! Sire, s'écrit-il [Robespierre], hâtez-vous de saisir; prenez en pitié une nation illustre qui vous aime, et faites qu'il y ait au moins sur la terre un peuple heureux'. Il sait qu'il s'adresse à un monarque qui est 'lui-même tourmenté par le besoin impérieux de terminer les malheurs de son peuple'. »

⁴⁸⁷ Alain Melchior-Bonnet, *La révolution française*, Paris, Librairie Larousse, 1976, p. 221.

⁴⁸⁸ Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1, p. 294.

août ne fut pas l'œuvre du seul peuple parisien, mais du peuple représenté par les Fédérés; on a pu dire de la 'révolution du 10 août' qu'elle fut nationale. »⁴⁸⁹

Cette journée marquera définitivement la fin du régime de Louis XVI. Ce qui nous intéresse ici, c'est le regard que porta Sade sur cet événement puisqu'il le commentera dans sa correspondance et que c'est à partir de cette journée qu'il prendra une distance conséquente de la monarchie.

Huit jours seulement après cette journée, Sade écrit à son ex-femme ainsi qu'à ses fils (qui à ce moment avaient immigré), les priant de revenir sur le territoire français. Le 18 août 1792, il informe ainsi Madame de Sade : « J'ai écrit hier à M. votre père, madame, pour lui enjoindre d'avoir à faire revenir mes enfants sous quinze jours. Si j'avais leur adresse et si l'on ne me la cachait pas, je me serais chargé de la commission moi-même »⁴⁹⁰. Il ajoute : « Qu'ils rentrent [mes enfants], madame, qu'il rentrent, qu'ils embrassent la cause de leur père. Je suis citoyen et patriote, moi, madame, et je l'ai toujours été. Armé comme mes frères, pour la défense de la patrie, et armé de cœur puisque je perdrais plutôt mille vies que de voir renaître en France le despotisme et la robinocratie. »⁴⁹¹ Sade aurait pu fuir à son tour, rejoindre ses fils, mais il choisit de rester.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 292.

⁴⁹⁰ Sade, *Correspondance*, « À Madame de Sade », le 18 août 1792, OC XII, p. 517.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 517-518.

Dans une lettre à Gaufridy du 25 août 1792 Sade écrit : « la journée du 10 m’a tout enlevé, parents, amis, famille, protection, secours; trois heures ont tout ravi d’autour de moi, je suis seul... »⁴⁹². Cette journée est mort, entre autres, son plus fidèle ami, le Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre⁴⁹³, qui avait fait voter l’abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789. Laborde écrira au sujet de cette journée que c’est à ce moment que Sade « perd foi en Louis XVI »⁴⁹⁴. Les mots dont il use à l’égard du roi sont plus que sévères, s’adressant à ses fils il écrit : « Vous servez un traître, un scélérat qui dans la journée du Dix, à jamais célèbre dans l’histoire, a trahi à la fois, et le peuple sur lequel il a fait tirer, et les amis qui s’étaient rendus près de lui pour le défendre et auxquels il venait de jurer de mourir à leur tête. Il n’y a que des imbéciles qui puissent si longtemps servir la cause d’un tel fourbe. »⁴⁹⁵ À partir de ce moment, Sade ne défendra plus jamais la monarchie.

⁴⁹² Sade, « Le marquis à Gaufridy, 25 août 1792 » cité in Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade à la Section des piques », p. 194.

⁴⁹³ Clermont Tonnerre faisait partie, au début de la Révolution, du Club modéré des Impartiaux, tout comme Sade (Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 163). Clermont-Tonnerre fut « blessé à coup de faux, puis défenestré, enfin livré à une vraie boucherie en présence de sa femme par une horde en furie : sévère occasion de méditer sur les débordements révolutionnaires » (Jean, *Un portrait de Sade*, p. 320).

⁴⁹⁴ Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade à la Section des piques », p. 195.

⁴⁹⁵ Sade, *Correspondance*, « Lettre à Louis-Marie et à Donatien-Claude-Armand de Sade », 18 août 1792, OC XII, pp. 518-519.

6.6. La mort du roi. Quel sens pour le régicide ?

Louis Capet, comme on le dénommera désormais, sera jugé pour ses actes. En fait, ce ne sont pas seulement ses actes qui seront jugés mais la monarchie elle-même. À son procès, Saint-Just laissera tomber le désormais célèbre « on ne peut point régner innocemment »⁴⁹⁶. Saint-Just avançait alors deux alternatives : « Pour moi, je ne vois point de milieu : cet homme doit régner ou mourir »⁴⁹⁷.

Sade ne commentera pas directement cet événement, cependant l'on sait que le jour où Capet est guillotiné (21 janvier 1793), le citoyen Sade, « commissaire des sections de Paris pour l'établissement des hospices de santé et pour la surveillance des secours donné dans les hôpitaux », se rend à la commune, salle de l'Égalité,⁴⁹⁸ poursuivre ses travaux auprès de la Section des Piques⁴⁹⁹.

Pour la première fois dans l'histoire de France, la mort du roi ouvrait la possibilité que le trône puisse rester vide. Pour le dire autrement, la tête du roi

⁴⁹⁶ Albert Ollivier, *Saint-Just et la force des choses*, Paris, Gallimard, 1954, p. 173.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 174.

⁴⁹⁸ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 37.

⁴⁹⁹ Dans le prochain chapitre nous nous attarderons sur la participation du citoyen Sade à cette section.

fut tranchée avec « la couronne dessus ».⁵⁰⁰ Walzer explique, au sujet du régicide public, qu'il est :

une négation non pas du pouvoir législatif du roi ou de sa prérogative exécutive mais de son inviolabilité personnelle et par conséquent de tous les mystères de la royauté sans lesquels les pouvoirs pratiques de la monarchie ne peuvent survivre longtemps. [...] Une fois que le roi a été jugé par ses pairs, la monarchie n'est plus jamais la même.⁵⁰¹

C'est cela le sens de la remarque de Saint-Just : le roi doit ou régner, ou mourir. On ne peut juger le roi puisque cela reviendrait à cautionner l'existence de son titre. C'est essentiellement la thèse de Kantorowicz qu'on peut ici évoquer : « le régicide public porte non seulement atteinte au corps naturel, mais aussi de façon irrévocable au roi comme représentation du corps politique, à l'institution monarchique comme symbole impérissable et divin en laquelle s'incarne la communauté nationale »⁵⁰². La mort du roi semble alors agir comme un acte fondateur venant se substituer au pacte fédérateur promulgué lors de la fête de la Fédération. Comme l'écrit Munteano au sujet de madame de Staël,

⁵⁰⁰ « Il existe un [...] type de régicide qui modifie à tout jamais la monarchie. Et c'est peut-être une remarque qu'Olivier Cromwell est censé avoir faite à Algernon Sidney à la veille de la condamnation de Charles 1^{er} qui le révèle le mieux : 'Je vous le dis, nous lui couperons la tête avec la couronne dessus' (Michael Walzer, *Le procès de Louis XVI, discours et controverses*, Paris, Payot, 1989, p. 19-20).

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 21-22.

⁵⁰² Ernst Kantorowicz, *Les Deux corps du roi : Essai sur la théologie politique au moyen âge*, Paris 1989, cité in Monnier, *Républicanisme et révolution française*, p. 115.

par exemple : « Louis XVI disparu, les ‘moyens’ ont en effet changé. C’est un état de fait qu’il est sage de respecter. »⁵⁰³

En commettant le régicide, c’est la fonction même qu’on abolit, qu’on renverse, qu’on destitue. Le colosse tombe, mais le socle sur lequel reposeront les nouvelles fondations demeure puisqu’on édifiera à nouveau frais; la royauté s’effondre, mais la possibilité de création de nouvelles idoles est toujours présente. C’est cette potentialité dans la République naissante que nous désirons maintenant interroger à la lumière des écrits de Sade.

⁵⁰³ Basile Munteano, *Les idées politiques de Madame de Staël et la Constitution de l’an III*, Paris, Les belles lettres, 1931, p. 13. Aussi : « Madame de Staël crut à la monarchie tant qu’il y eut un roi qui la rendît possible et se rallia à la république dès que celle-ci lui apparut réalisable » (*Ibid.*, p. 9-10).

Chapitre 7. Sade, la République et la Terreur

C'est le 1^{er} juillet 1790 que Sade devient officiellement citoyen; sa carte de membre actif se lit comme suit : Louis Sade, homme de lettres⁵⁰⁴; il s'engagera dans la Section des Piques⁵⁰⁵. Cette section comptait environ 1200 citoyens actifs et tenait ses Assemblées générales à l'Église des Capucins⁵⁰⁶. Elle était située dans les limites de ce que l'on nomme aujourd'hui le 1^{er} arrondissement de Paris, où Sade avait élu domicile avec Constance Quesnet⁵⁰⁷.

On devine dans l'appellation « Section des Piques » l'influence grandissante qu'y exerceront les Sans-Culottes⁵⁰⁸. Lever écrit à ce sujet :

⁵⁰⁴ Ost, *Sade et la loi*, p. 106.

⁵⁰⁵ En fait, au moment de son adhésion, celle-ci porte le nom de la Section de la Place-Vendôme. On la nommera ainsi de 1790 à 1792, elle prendra ensuite l'appellation de la Section des Piques de 1792 à 1795. En 1795, pendant la période du Directoire, elle sera de nouveau nommée la Section de la Place Vendôme.

⁵⁰⁶ Ernest Mellié, *Les Sections de Paris pendant la Révolution française*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1898, pp. 24-25.

⁵⁰⁷ Plus précisément, les limites s'énoncent comme suit : « Limites. La rue de la Madeleine, à droite, en partant de la rue Saint-Honoré; le rue de l'Arcade, à droite; la rue de Pologne, à droite; la rue Saint-Lazare, à droite, depuis la rue de Pologne jusqu'à la rue de la Chaussée-d'Antin; la rue de la Chaussée-d'Antin, à droite, jusqu'au boulevard; la rue Louis-le-Grand, à droite, depuis le boulevard jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs, la rue Neuve-des-Petits-Champs, depuis Louis-le-Grand, à droite, jusqu'à la place Vendôme; la place Vendôme, à droite, jusqu'à la rue Saint-Honoré; la rue Saint-Honoré, à droite, de la place Vendôme à la rue de la Madeleine, et tout l'intérieur » (Mellié, *Les Sections de Paris pendant la Révolution française*, pp. 24-25).

⁵⁰⁸ La pique est un « attribut du sans-culotte; elle signifie à tous que le peuple est souverain et qu'il est prêt à défendre ses droits aussi bien contre ses ennemis de l'intérieur que contre ceux de l'extérieur. Arme populaire par excellence, elle sera en usage dans les armées de la Révolution et sera regardée comme 'sainte'. Jean-Paul Bertaud, « Les sans-culottes », *La révolution française*, Paris, Éditions Larousse, p. 150. Voir aussi Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivain à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, p. 38.

« [c]onsidérée à l'origine comme l'une des plus modérées de Paris, [cette section] subit en 1791-1792 la même évolution que les autres. Noyautée par les Sans-culottes, elle se laissa entraîner par ses éléments les plus subversifs et se radicalisa brutalement jusqu'à devenir l'un des bastions 'rouges' de la capitale »⁵⁰⁹. Notons qu'au fil des événements, Sade prendra de plus en plus de place au sein de sa section, il en deviendra même juge⁵¹⁰, puis président. Jeangène Vilmer doute de la sincérité de l'engagement de Sade, il écrit :

Voyant le tour radical que prend les choses, il [Sade] multiplie les gesticulations civiques, par de remarquables écrits politiques (notamment ses *Observations* sur les hôpitaux de Paris le 28 octobre 1792, son *Idée sur le mode de la sanction des lois* du 2 novembre de la même année et un *Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier* le 29 novembre 1793) et une intensification de sa vie citoyenne : il est juré d'accusation le 8 avril 1793, et président de la section des Piques le 23 juillet 1793. C'est ici donc que se trouvent les plus belles démonstrations du citoyen Sade, et c'est ici, donc, que puisent abondamment les interprètes d'un Sade révolutionnaire. Tout ceci, répétons-le, n'est qu'une 'farce patriotique' selon le mot de Lever, de la poudre jetée aux yeux de la Terreur, dans l'espoir qu'elle oublie que le

Les Sans-Culotte portent avec détermination d'une part les revendications d'égalité (« impôts sur les riches, taxes révolutionnaires, partage des grands domaines » (Godechot, *La pensée révolutionnaire (1780-1799)*, p. 216), et d'autre part l'idée de déchristianisation, que nous expliciterons plus loin. Leur hargne contre les aristocrates et les bourgeois est manifeste. Bertaud nous rappelle que « leur costume et leur comportement social manifestent cet idéal. Le Sans-culotte se reconnaît d'abord au port du pantalon, celui de la culotte était le fait de ces aristocrates qu'il hait. » Le Sans-Culotte arbore aussi le « bonnet rouge orné de la cocarde aux trois couleurs » (Bertaud, « Les sans-culottes », p. 150).

⁵⁰⁹ Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 496.

⁵¹⁰ « Je suis juge, oui juge ! ... juré d'accusation ! Qui eût dit cela il y a 15 ans cher avocat [...]. Répandez un peu cela dans le pays pour qu'enfin ils me connaissent pour bon patriote, car je vous jure en vérité que j'en suis de cœur et d'âme » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 58). Notons que Lever, lorsqu'il relate cette lettre de Sade à Gaufridy ajoute « ironise-t-il ». Il est ici curieux de voir comment Lever s'érige en narrateur omniscient et prétend connaître les intentions du marquis (Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 502).

citoyen Sade était encore il y a peu un marquis fier de sa haute lignée, qui aurait bonne place dans ses abattoirs ⁵¹¹.

On note aisément le mépris dans ces propos envers ce qui est conçu comme un simulacre d'engagement politique, notamment par l'usage du mot « gesticulation ». Nadeau est plus généreux à l'égard du citoyen Sade, il affirme : « Témoin des journées révolutionnaires d'août 1792 ainsi que des massacres de septembre, il n'exprime aucun regret, nonobstant ses positions antérieures à l'égard du modèle de la monarchie constitutionnelle, et s'engage ouvertement pour la République. »⁵¹² Comment se manifeste cet engagement ? Nous reprendrons dans cette partie les textes cités par Jeangène Vilmer (« Observations sur les hôpitaux de Paris » le 28 octobre 1792, « Idée sur le mode de la sanction des lois » du 2 novembre de la même année et « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier » le 29 novembre 1793). Nous y décèlerons davantage d'effectivité que ne le fait Jeangène Vilmer.

7.1. Sade, citoyen d'une section

Si l'on se fie à la correspondance du citoyen Sade, on y décèle indéniablement les traces de son patriotisme. En décembre 1793, Sade écrit aux membres du Comité de Sûreté générale qu'il est « attaché au nouvel ordre des

⁵¹¹ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 164.

⁵¹² Nadeau, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », p. 4-5.

choses par système et par reconnaissance »⁵¹³. Propos qu'il répétera à son ami, l'avocat Gaufridy : « J'aime la république par système et par reconnaissance, je verserai [...] quand elle le voudra, mon sang pour la défendre »⁵¹⁴.

Sade mènera deux projets de réformes au sein de la Section des Piques. Le premier, le plus imposant, concerne la gestion des hôpitaux⁵¹⁵; le second est le « Projet tendant à changer le nom des rues de l'arrondissement de la Section des Piques »⁵¹⁶. Devant la nomination de Sade au comité de la gestion des hôpitaux, Ost s'étonne. Il écrit dans *Sade et la loi* : « Sade inspecteur des hôpitaux et bienfaiteurs des malades... on croit rêver ! »⁵¹⁷ Cette remarque empreinte d'un jugement basé sur la réputation du marquis semble oublier que Sade a non seulement vécue l'enfermement pendant ses nombreuses années en prison avant la Révolution, mais est aussi passé entre les murs de l'hospice de Charenton, ce qui lui confère, il faut l'accorder, une certaine expertise du milieu. C'est d'ailleurs ce que note Jean dans son essai : « Lui qui a connu tant

⁵¹³ Lettre composée le 29 décembre 1793 (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 141).

⁵¹⁴ « Lettre du citoyen Sade au citoyen Gaufridy, 11 avril 1794 », Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 186.

⁵¹⁵ C'est le 25 octobre 1792 que Sade est nommé, par l'Assemblée générale de la Section des Piques – tout comme son compatriote Sanet père –, commissaire « aux moyens de rendre les diverses administrations des hôpitaux plus utiles à la chose publique » (Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 35).

⁵¹⁶ Sade, « Projet tendant à changer le nom des rues de l'arrondissement de la Section des Piques », OC XI, pp. 133-141.

⁵¹⁷ Ost, *Sade et la loi*, p. 109.

d'internements, il n'est pas mal placé pour se pencher sur ce type de solidarité »⁵¹⁸.

Laborde relève que Sade est un membre « efficace » et « zélé » de ce comité⁵¹⁹. Le 28 octobre Sade rédige ses « Observations présentées à l'assemblée administrative des hôpitaux ». Relevons ici deux passages. À l'article 1^o on peut lire : « C'est avec peine qu'elle [la Section des Piques] a appris, d'après notre rapport, qu'une grande partie des sections de Paris n'avait nommé pour commissaire à l'assemblée administrative des Hôpitaux que des médecins et des chirurgiens [...] cette organisation est absolument dangereuse »⁵²⁰. En agissant ainsi, Sade s'inscrit à rebours de la valorisation d'un discours spécialisé et met de l'avant — et nous le verrons aussi lorsqu'on s'interrogera sur sa pensée concernant le mode de sanction des lois — la capacité du peuple (cette foule « bigarrée ») à prendre en main son destin. Il n'appartient donc pas qu'aux savants de repenser les institutions, c'est à tous les citoyens que revient la prise en main du destin de la République. À l'article 3, on peut aussi lire : « La Section n'adopte aucun projet destructif. Lorsque nous lui avons fait part [des] desseins d'abolir et de recréer, elle nous a dit qu'elle ne nous envoyait que pour concourir avec vous à remettre de l'ordre dans

⁵¹⁸ Jean, *Un portrait de Sade*, p. 324.

⁵¹⁹ Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade à la Section des Piques », p. 96.

⁵²⁰ Sade, « Observations présentées à l'assemblée administrative des hôpitaux », OC XI, p. 77.

l'administration des hôpitaux mais non pas pour les détruire »⁵²¹. Citer ce passage, c'est aussi faire ressortir le quotidien d'un homme attaché à la réforme des institutions⁵²² et ainsi participer à la démythification de Sade, apôtre de la pure destruction.

Quant au projet de réforme des noms des rues, il sera déposé le 7 novembre 1793 et vise essentiellement à renommer les artères de façon à ce qu'elles reflètent l'esprit républicain. Notons que sur les quatorze rues pour lesquelles Sade proposera une nomenclature différente, il sélectionnera la rue sur laquelle il réside avec Constance Quesnet – la rue Neuve-des-mathurins – et la renommara la rue Caton, en l'honneur, écrit-il, de :

cet homme célèbre [qui] porta l'amour de sa patrie jusqu'à l'enthousiasme. À quatorze ans, il demanda une épée pour tuer Sylla, l'un des tyrans de Rome; il fut un des plus grands ennemis de César; il avait pris deux partis violents, bien digne d'un républicain : celui de s'exiler si Pompée triomphait, celui de se tuer si c'était César. Ce dernier l'emporta : Caton, ne voulant pas survivre au déshonneur de sa patrie, tint sa parole, et s'enfonça son épée dans le cœur.⁵²³

⁵²¹ *Ibid.*, p. 78.

⁵²² Trois mois après avoir déposé son rapport, soit le 17 janvier 1793, Sade est mandaté, avec deux de ses confrères, pour visiter cinq hospices et hôpitaux afin de produire un rapport qui sera déposé le 26 février. Lely écrit que « [s]elon L.-J. Ramon, ce fut à la suite d'un tel rapport 'que les pauvres eurent chacun un lit, et ne furent plus couchés deux ou trois ensemble, comme cela avait lieu depuis longtemps'. » On note aussi au titre des accomplissements de Sade l'obligation de recensement des malades hospitalisés afin qu'un contrôle plus strict soit exercé sur la manière dont on les soigne (Lely, « Préface », Sade, *Opuscules et lettres politiques*, pp. 37-41).

⁵²³ Sade, « Projet tendant à changer le nom des rues de l'arrondissement de la Section des Piques », OC XI, p. 138.

7.1.1. « Idée sur le mode de la sanction des lois »

Deux mois après la mort du roi, Sade rédige « Idée sur le mode de la sanction des lois » dans lequel il s'adresse aux « Hommes du dix août »⁵²⁴. Sade dit là comment transférer le pouvoir de la sanction des lois qui autrefois n'était que l'apanage du roi au peuple et ce, avec le moins d'intermédiaire possible : l'Assemblée rédige, le peuple sanctionne. Le bicaméralisme de la lettre à Gaufridy disparaît, mais la structure politique monocamérale qu'il propose maintient l'idée d'une élection des « meilleurs » pour faire les lois. On observe aussi la permanence d'un principe aristocratique associé à un principe démocratique.

Que renferme cet opusculé « solide » et « original »⁵²⁵, pour reprendre les mots de Lely ? Dans ce texte, Sade pose la question de la fondation dans le contexte post-régicide, en s'interrogeant d'une part sur le devenir du peuple, libéré de son statut de sujet⁵²⁶ et, d'autre part, sur le transfert du pouvoir sanctionnant du roi à ce même peuple. Sade propose « la convocation d'assemblées primaires permettant de rassembler directement, sans

⁵²⁴ Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 83.

⁵²⁵ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 36.

⁵²⁶ Sade soulève « l'extrême différence qui règne entre le député des sujets de Louis XVI, et les mandataires d'un peuple qui vient de reconquérir à la fois ses droits, sa puissance et sa liberté » (Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 84).

représentation, la France entière. »⁵²⁷ Nadeau rappelle ici l'importance de cette interrogation sur le mode de la sanction des lois :

La question de la sanction des lois est en effet fondamentale pour l'élaboration d'une constitution dite républicaine, opérant le transfert de souveraineté du roi au corps de la Nation. En partant du principe que la souveraineté de la Nation est une, indivisible et inaliénable, Sade estime que les députés ou les représentants à qui ont été délégués momentanément une portion de cette souveraineté afin de rédiger une constitution, n'ont d'autres droits que celui de soumettre des idées au peuple.⁵²⁸

Sade propose un traité de la sanction des lois qui pourrait être valide ailleurs qu'en France; il le dit lui-même, la Constitution, « si elle est sage, si elle est mûrement méditée, va peut-être devenir la loi de l'univers »⁵²⁹. Il poursuit ainsi : « j'ai étudié les hommes et je les connais. »⁵³⁰. Mais quel est le peuple mis en scène par Sade ? L'érige-t-il en figure vertueuse, capable, hors de tout doute, de prendre en main son destin ?

Ce qui ressort de ce texte est plutôt l'attitude ambiguë de Sade envers le peuple auquel il accorde un rôle si important dans la république. Ainsi, d'un côté, il écrit qu'il faut le secouer, puisqu'il lui reproche de ne pas suffisamment s'investir dans la chose publique. Sade use alors d'un vocabulaire qui fera penser à bien des égards à des passages de « Français encore un effort si vous

⁵²⁷ Nadeau, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », p. 6.

⁵²⁸ *Ibid.*, p. 5.

⁵²⁹ Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 87.

⁵³⁰ *Ibid.*, p. 91.

voulez être républicain », qu'il écrira après Thermidor. Nul doute, il s'agit du même auteur. Dans « Français encore un effort », on trouve : « c'est avec peine que je vois la lenteur avec laquelle nous tâchons d'arriver au but ; c'est avec inquiétude que je sens que nous sommes à la veille de le manquer encore une fois. »⁵³¹ Dans « Idée sur le mode de la sanction des lois », on lisait : « Vous vous endormez en paix sur des lauriers que tant de mains cherchent à vous ravir. Je vous le dis, citoyens, le moment presse : si vous laissez échapper ce pouvoir acquis par vos exploits, que de difficultés pour le ressaisir ! »⁵³² Maintenir le peuple en éveil est une constante dans les écrits de Sade. Il ne cesse de s'adresser à ce peuple « endormi » à la deuxième personne du pluriel : « Vous vous endormez », « vous laissez échapper ce pouvoir », « votre révolution »⁵³³, etc.

D'un autre côté, par ailleurs, cela n'empêche pas Sade, peut-être paradoxalement, de manifester la plus grande confiance envers le peuple :

En partie composée de gens éclairés, d'un plus grand nombre qui ne le sont pas, comment cette collection bigarrée pourra-t-elle émettre son vœu sur un aussi grave objet ? Des sujets bien choisis ne conviendraient-ils pas beaucoup mieux ? Gardons-nous de croire une telle chose; s'il faut des hommes choisis pour proposer des lois, n' imaginez jamais qu'il en faille de tels pour les sanctionner.⁵³⁴

⁵³¹ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC VI, p. 478.

⁵³² Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 83.

⁵³³ *Idem*.

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 90.

Sade accorde ici un grand crédit à l'entité politique qu'est le peuple. Il faut le réveiller certes, mais ensuite, il sera apte à sanctionner les lois. Cependant, en même temps, on doit constater que cela étant posé, le peuple entièrement libre et souverain est en quelque sorte sitôt destitué – nulle idolâtrie du peuple donc –, puisque son pouvoir de sanctionner ne peut pas être pensé sans que ne soit évoqué le risque de la servitude volontaire.

En effet, alors que La Boétie écrivait « [u]n tyran seul, n'a de puissance que celle qu'on lui donne [...] ce tyran, seul, il n'est pas besoin de le combattre, ni même de s'en défendre; il est défait de lui-même, pourvu que le pays ne consente point à la servitude »⁵³⁵, on lit chez Sade : « Peuple, vous pouvez tout sans eux, eux seuls ne peuvent rien sans vous. »⁵³⁶ Sans la sanction des lois par le peuple, celui-ci redeviendrait rien de moins qu'immédiatement esclave. « Si vos mandataires peuvent se passer de vous pour faire des lois, si votre sanction leur paraît inutile, de ce moment les voilà despotes, de ce moment vous êtes esclaves. »⁵³⁷ La cloison qui sépare la liberté de la servitude est donc des plus minces : il suffit que le peuple sommeille pour qu'il en perde toute sa grandeur et qu'il redevienne esclave de ses nouveaux despotes. Porteur de liberté, le peuple est donc une entité ambivalente, devant lequel on ne saurait se prosterner puisqu'il est aussi porteur – il suffirait d'un défaut d'énergie – de son

⁵³⁵ Étienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, 2002, pp. 194 et 199.

⁵³⁶ Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 84.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 85.

absolu contraire. Mais la méfiance dans les capacités du peuple à maintenir la liberté ne fait pas pour autant du petit nombre le porteur privilégié de celle-ci : car il suffit de laisser les législateurs à eux-mêmes pour qu'ils se fassent despotes.

Quel est donc, dans le contexte, le moyen le plus sûr de parer à la tyrannie ? Les appels à l'éveil et à l'énergie ne suffisent pas. Il faut plutôt, selon Sade, empêcher la concentration du pouvoir dans les mains du petit nombre⁵³⁸ par la participation active des citoyens à la vie civique. Sade met ainsi en garde contre la mise sur pied d'une « Assemblée épuratoire [...] [qui] acquerrait en bien peu de temps tous les vices de l'autorité monarchique »⁵³⁹, et qui serait ainsi susceptible de restaurer un pouvoir aristocratique⁵⁴⁰. « L'aristocratie n'est pas si loin qu'on le pense, ses vapeurs chargent encore l'atmosphère qu'elles obscurcissaient il y a si peu de temps »⁵⁴¹. La position de Sade vise en ce sens à ériger des remparts pour parer à toute forme d'absolutisme. Tout en embrassant sans reste le principe républicain, Sade suggère ainsi l'adoption

⁵³⁸ « L'autorité du peuple réunie dans une ou dans plusieurs mains, voilà la source de l'aristocratie, voilà l'abus et les dangers de la communication d'une puissance » (*Idem.*).

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 87.

⁵⁴⁰ Hayes écrit : « The *république une et indivisible* was the order of the day, but whereas the Jacobin notion of the indivisibility sought to quell dissent in the provinces and make Paris the radiant center of transparent State, Sade's argument leads in the opposite direction by elevating popular vote and all but eliminating the Convention » (Hayes, « 'Aristocrate ou démocrate? Vous me le direz' : Sade Political Pamphlets », p. 34).

⁵⁴¹ Sade, « Idée sur le mode de la sanction des lois », OC XI, p. 84.

d'une attitude politique fondée sur la « méfiance nécessaire »⁵⁴². S'adressant aux législateurs il écrit :

Si vous agissez [...] avec une précipitation toujours condamnable, quand il s'agit d'objets aussi essentiels, si vous n'obtenez pas [...] pour chacune de vos lois cette sanction du peuple, toujours juste, toujours éclairée, quand il s'agit de vous prononcer sur la nature du frein qui doit lui convenir, vos ennemis alors, dont le seul but est de perpétuer votre anarchie, profitant de la faiblesse certaine d'un peuple qui n'a point de lois, ou qui n'en a que de mauvaises, parviendront bientôt, [...] à vous diviser.⁵⁴³

Ce qui ressort de cet écrit c'est la position ambivalente du marquis : sitôt qu'il érige, il fait tomber. Ni le peuple seul, ni les magistrats seuls ne sont aptes à prendre en main le destin de la République. Les principes aristocratique et démocratique, agencés dans un équilibre délicat à atteindre, constituent le seul moyen de parer à la restauration du despotisme. Considérés isolément, ils peuvent chacun reconduire au despotisme : le grand nombre par son apathie, le petit nombre par son appétit de puissance. Des entités imparfaites donc, parce que sujettes à la corruption et qui ne doivent être d'aucune façon déifiées. Mais c'est selon ces préceptes seulement qu'il faudra et qu'on sera à même, éventuellement, d'édifier une République.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 85.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 87.

7.2. La Terreur

Revenons d'abord brièvement sur les événements qui constituèrent cette période particulière de la Révolution. Saint-Just voit la Terreur comme un moment intermédiaire, entre la monarchie et l'institution⁵⁴⁴; il s'agirait d'un détour essentiel, un passage obligé pour qu'advienne la république. Il affirme à cet égard : « Un gouvernement républicain a la vertu pour principe sinon la terreur »⁵⁴⁵.

Le 10 mars 1793, on met sur pied le Tribunal révolutionnaire, qui est sans appel ni cassation⁵⁴⁶. En avril de la même année, on forme le Comité de Salut public, destiné à préserver la République de ses ennemis. Le comité se radicalisera en juillet 1793, à la suite de l'insurrection vendéenne. On appelle ce comité, sur lequel siégeront entre autres Robespierre et Saint-Just, le « Comité de l'an II »⁵⁴⁷. Le 17 septembre 1793, c'est la promulgation de la loi des suspects⁵⁴⁸. La Terreur est désormais clairement à l'ordre du jour. Les citoyens doivent se prémunir d'un certificat de civisme pour échapper à la répression. En novembre 1793, « la fusillade et la mitraille suppléèrent à la guillotine,

⁵⁴⁴ Maurice Blanchot, « L'insurrection ou la folie d'écrire », *Sade et Restif de la Bretonne*, Paris, Édition complexe, 1986, p. 116.

⁵⁴⁵ Saint-Just (sans autre indication), cité in Blanchot, « L'insurrection ou la folie d'écrire », p. 93.

⁵⁴⁶ Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1, p. 356.

⁵⁴⁷ Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 23.

⁵⁴⁸ Ost, *Sade et la loi*, p. 110.

trop lente »⁵⁴⁹. Bientôt, les Jacobins seront seuls à la tête de la Terreur. Les exagérés, les indulgents, les dantonistes, tous périront. Saint-Just affirmera au sujet de cette période que : « la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé »⁵⁵⁰. Mais pour ce dernier, la Terreur semble plutôt mettre un cran d'arrêt à l'énergie révolutionnaire : « L'excès de la terreur a blasé le crime »⁵⁵¹. Saint-Just toujours : « La Révolution est glacée; tous les principes sont affaiblis; il ne reste plus que des bonnets rouges portés par l'intrigue »⁵⁵². En avril 1794, on met sur pied le « gouvernement révolutionnaire »; c'est Robespierre qui parle : « Le Gouvernement révolutionnaire 'ne doit aux ennemis du peuple que la mort'. [...] [L]a *vertu* 'principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire', constitue la garantie que le Gouvernement révolutionnaire ne tourne pas au despotisme »⁵⁵³. Le 10 Juin 1794, un décret instaure la Grande Terreur. Désormais, deux sentences seulement sont possibles : l'acquittement ou la peine de mort. Au même moment, on célèbre la fête de l'Être suprême (le 8 juin 1794), un projet mis sur pied par Robespierre. Peu après, le 9 thermidor (27 juillet 1794), ceux que l'on nomme les robespierristes seront renversés, ce

⁵⁴⁹ Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 45.

⁵⁵⁰ Cité in Furet et Richet, *La Révolution française*, p. 206.

⁵⁵¹ Saint-Just (sans autre indication), cité in Beauvoir, *Faut-il brûler Sade?*, p. 26.

⁵⁵² Saint-Just (sans autre indication), cité in Miguel Abensour, *Rire des lois du magistrat et des dieux, l'impulsion Saint-Just*, Paris, Horlieu, 2005, p. 46. Voir aussi Ollivier, *Saint-Just et la force des choses*, p. 527.

⁵⁵³ Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 87.

qui consacre, comme le formule Soboul, le « divorce entre le mouvement populaire et le Gouvernement révolutionnaire »⁵⁵⁴.

Blanchot écrit: « Quelque chose de Sade appartient à la terreur, comme quelque chose de la terreur appartient à Sade. [...] [C]ette conviction que la liberté passe toujours par un moment extrême »⁵⁵⁵. Là dessus, nous suivons Blanchot (pour une fois), dans la mesure où il soulève ici l'idée de l'« extrême » comme « passage ». Reprendre cette thèse à notre compte serait la reformuler ainsi : le moment extrême compris comme expérience de la liberté correspond au moment de la destitution des idoles. Si Blanchot s'en était tenu à cette affirmation, s'il n'avait pas prêté à Sade une politique anarchisante (ce que lui reproche Lefort), s'il avait maintenu cette idée de l'extrême comme passage et non comme fin, idée qui passe par l'écriture et non par des actes politiques à proprement parler, nous aurions appuyé sans réserve son analyse.

Reprenons ici quelques éléments qui lient inextricablement Sade à cette période en examinant d'abord deux de ses réactions à la Terreur : premièrement à propos de la guerre de Vendée, deuxièmement au sujet de l'usage de la guillotine. Apparaîtra alors un Sade résolument distinct du mythe que l'histoire a bien voulu nous laisser. Ensuite, nous en viendrons à la

⁵⁵⁴ Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 116.

⁵⁵⁵ Blanchot, *Sade et Restif de la Bretonne*, p. 94.

question qui paraît à nos yeux la plus intéressante pour notre propos, soit celle du positionnement de Sade en regard de l'idée de la République comme machine à produire des idoles, tel qu'il se déploie dans le « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier », dans la « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français » ainsi que dans son attaque dirigée contre le culte de l'Être suprême.

7.2.1. Des réactions à la mise sur pied de la Terreur

La pétition contre la mise sur pied d'une armée soldée est rédigée pendant la guerre de Vendée, aussi nommée l'insurrection fédéraliste⁵⁵⁶. Cet épisode est l'occasion de la levée en masse de 1793⁵⁵⁷. Précisons que Sade est favorable à la mise sur pied d'une offensive armée de citoyens pour freiner la montée contre-révolutionnaire en Vendée; c'est uniquement contre la création d'une milice payée qu'il s'insurge. Sade, en agissant ainsi, refuse de prendre le parti des Sans-culottes, appuyés par les Jacobins, qui réclamaient une telle

⁵⁵⁶ Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 14. Laurence Cornu affirme qu'il s'est constitué une énigme autour du mot « fédéralisme » et son empire (Laurence Cornu, « Fédéralistes ! Et pourquoi ? », *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991, p. 281). « De la Fête de la fédération à l'insurrection fédéraliste en Vendée, un déplacement de sens semble s'être opéré faisant passer le fédéralisme de la révolution à la contre-révolution. Aux lendemains de la guerre de Vendée, toute acointance de près ou de loin avec l'idée fédéraliste est jugée ennemie de la République. Même s'il n'y a pas de fédéralisme girondin au sens strict du mot, ce qui n'empêchera pas ce qualificatif de rapidement devenir le chef d'accusation et de condamnation par excellence de ces derniers. Les 'fédéralistes', tout comme les aristocrates ou les feuillants sont désormais des 'mots dits', le fédéralisme devient l'autre de la dictature, l'infâme » (*Idem*, p. 269-279).

⁵⁵⁷ Voir Jean-Paul Bertaud, *La révolution armée les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, pp. 113-143. Voir aussi voir Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, pp. 27 à 29.

mesure. Cette pétition est intéressante avant tout dans la mesure où elle permet de distancier Sade à la fois des contre-révolutionnaires (ici les Vendéens), des Sans-culottes⁵⁵⁸ et des Jacobins.

Sade affirme : « Ce décret [visant à rémunérer une armée qui serait à la solde du gouvernement] est à la fois *impolitique, injuste, dangereux* »⁵⁵⁹. Il est susceptible, selon lui, de créer une « garde prétorienne, dont les ambitieux et les usurpateurs profiteraient bientôt pour nous donner des fers »⁵⁶⁰. Il écrit : « Ceux qui renversèrent les murs de la Bastille, ceux qui brisèrent le sceptre du despote, n'avaient ni paye ni engagement; l'amour de la patrie savait seul exalter leurs âmes, et la liberté tout entière était l'unique prix de la victoire »⁵⁶¹. Sade revient ainsi dans cet écrit sur la nécessité de contrer des mécanismes susceptibles de reconduire à une forme d'absolutisme. Pour lui, les Sections de

⁵⁵⁸ Pauvert affirme que Sade déploie du zèle pour les Sans-culottes en 1793 (Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivain à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, pp. 42, 73-74). Sade, il est vrai, fut président de sa section, mais il est étonnant que Pauvert défende cette thèse de manière aussi affirmative lui qui écrivait (et nous avons déjà cité ces propos) : « Ce que 'pense' Sade de la Révolution, je l'ai dit, ne peut s'imaginer sans qu'à l'entreprendre on ne chavire dans l'approximatif, le dérisoire, l'arbitraire ou le tendancieux, de toute manière le réducteur. À le classer ici où là, comment n'amoindrirait-on pas par quelques côtés sa dimension exceptionnelle ? » (Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivain à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, p. 10). La thèse de Pauvert sera reprise par Faye, lequel, nous l'avons vu, tente de rapprocher Sade du Père Duchesne.

⁵⁵⁹ Sade, « Pétition des Section de Paris à la Convention nationale », OC XI, p. 101. En italiques dans le texte.

⁵⁶⁰ *Ibid.*, p. 102. À ce sujet Laborde écrit : « Le rôle joué par Sade, en cette instance, paraît essentiel. Ses connaissances accumulées, en 1754 et 1763, en tant qu'officier de l'armée semblent lui avoir dicté la distinction entre une armée de mercenaires payés par la République, réplique de ce qui se faisait au temps de la royauté et une armée composée de Parisiens défendant leur propre ville et leur nation, solution qu'il favorise » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 82).

⁵⁶¹ Sade, « Pétition des Section de Paris à la Convention nationale », OC XI, p. 102.

Paris doivent être « toujours attentives au maintien de l'équilibre qui doit conserver l'unité, l'indivisibilité, la liberté de la République »⁵⁶². La création d'une armée soldée, fondée sur une politique des Sans-culottes, viendrait sonner le glas des modérés, au premier rang desquels se trouvent les Girondins.⁵⁶³

Ajoutons à ceci la réaction du citoyen Sade à la vue des massacres à la guillotine et dont il fait part dans sa correspondance. Sade écrit à Gaufridy : « Rien n'égale l'horreur des massacres [de la journée du 3 septembre 1793] *mais ils étaient justes* »⁵⁶⁴. On oublie parfois de mentionner, souligne Lely, lorsque l'on cite cet extrait, que « les mots : ‘mais ils étaient justes’ ont été ajoutés entre les lignes. Interpolation, est-il besoin qu'on l'observe ? dictée par la crainte que la lettre ne soit ouverte. »⁵⁶⁵ Plus tard, le 21 janvier 1795, Sade écrira à son homme d'affaire provençal : « Ma détention nationale, la guillotine sous les yeux, m'a fait cent fois plus de mal que ne m'en avaient fait toutes les bastilles imaginables »⁵⁶⁶.

⁵⁶² *Ibid.*, p. 101.

⁵⁶³ Jean-Louis Ormières, « La Gironde et la Vendée », *La Gironde et les girondins*, p. 219, 223.

⁵⁶⁴ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 31. En italiques dans le texte édité par Lely.

⁵⁶⁵ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 71, note 8. Voir la même remarque dans Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 165.

⁵⁶⁶ Lettre écrite à son homme d'affaires provençal le 21 janvier 1795 (Lely, « Préface » in Sade, *Opuscules et lettres politiques*, p. 66).

Il ressort de ces deux passages l'impossibilité d'associer Sade, lui, le « père » du « sadisme », à un plaisir pris à la vue de la guillotine⁵⁶⁷. Au risque de nous répéter, il semble une fois de plus difficile, à la lumière de ces extraits, de soutenir que Sade, citoyen, se confond avec les libertins meurtriers de ses romans. Il serait donc grand temps de rompre une fois pour toutes avec cette idée répandue depuis le XIX^{ème} siècle et popularisée par Charles de Villiers, qui écrivait dans *Lettre sur le roman intitulé Justine ou Les malheurs de la vertu* : « On dit que lorsque Robespierre, lorsque Couthon, Saint-Just, Collot, ses ministres, étaient fatigués de meurtres et de condamnations, lorsque les remords se faisaient sentir à ces cœurs de bronze, et qu'à la vue de nombreux arrêts qu'il leur fallait signer, la plume échappait à leur doigts, ils allaient lire quelques pages de *Justine* et revenaient signer »⁵⁶⁸. Idée absurde s'il en est une, d'autant plus que l'Incorruptible Robespierre était, selon toute vraisemblance, tout sauf un lecteur de Sade en qui il voyait un immoral dépravé qui corrompait les mœurs⁵⁶⁹.

⁵⁶⁷ Fait intéressant : Sade, juge pendant la Terreur, joint l'acte à la parole et le 2 août 1793, il épargne la guillotine à ses beaux-parents. Pourtant, les motifs d'une vengeance envers ceux-ci ne manquaient pas. Dans une lettre à Gaufridy qu'il rédige le 3 août 1793 il écrit : « Je suis abimé, rendu, je crache le sang; je vous ai dit que j'étais président de ma section, ma tenue a été si orageuse que je n'en puis plus. Hier entre autres, après avoir été obligé de me couvrir deux fois, je me suis vu contraint à laisser le fauteuil à mon vice-président. Ils voulaient me faire mettre aux voix une horreur, une inhumanité, je n'ai jamais voulu; Dieu merci m'en voilà quitte. [...] J'ai fait passer pendant ma présidence, les Montreuil à une liste épuratoire. Si j'avais dit un mot, ils étaient malmenés, je me suis tu; voilà comme je me venge » (« Le citoyen de Sade au citoyen Gaufridy 3 août 1793 » Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 99).

⁵⁶⁸ Cité in Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivains à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, pp. 74-75.

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 108.

7.3. Sade et la république comme machine à produire des idoles

Les derniers mois de la Terreur seront marqués par la mise sur pied du culte de l'Être suprême censé se substituer à celui de la déesse Raison. Il y a en effet une distinction fondamentale à faire ici entre l'un et l'autre culte. En principe, le premier s'inscrit dans le cadre d'un processus de déchristianisation, alors que le second, plutôt, est le fruit d'une volonté de conciliation entre la religion et la Révolution; le culte de la Raison est athée, le culte de l'Être suprême est déiste.

En réalité, l'athéisme de la déesse raison semble douteux et Sade nous apparaît alors, à première vue, céder à la tentation d'ériger de nouvelles idoles, qui se manifeste par un hommage aux « grands hommes ». Mais est-ce bien le cas ?

7.3.1. Les cas Marat et Le Pelletier

Le 10 novembre 1793 (soit un peu plus de six mois avant la mise sur pied du culte de l'Être suprême), on célèbre la fête de la Raison — aussi nommée « fête de la liberté » — à Notre-Dame de Paris. Flotte au dessus du parvis de l'ex-cathédrale l'écriteau suivant : « À la philosophie ». À l'intérieur de l'enceinte trônent les bustes de Voltaire, Franklin et Rousseau⁵⁷⁰. Les martyrs Marat et Le

⁵⁷⁰ Lever, *Donatien Alphonse François marquis de Sade*, p. 509.

Pelletier remplacent glorieusement Saint-Pierre et Saint-Paul.⁵⁷¹ Déjà, le calendrier révolutionnaire ou calendrier républicain avait été substitué au calendrier chrétien et avait présumément inauguré un temps nouveau⁵⁷². On peut s'interroger sur l'athéisme de ce culte : la déesse Raison, l'évocation des martyrs, l'année zéro; cela résonne plutôt avec ce que Lefort a appelé la « permanence du théologico-politique »⁵⁷³.

Penchons-nous sur le « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier » une commande d'écriture passée à Sade par sa Section , prononcé le 29 septembre 1793, soit un mois et demi avant la fête de la Raison. Ce discours est un éloge funèbre prononcé en l'honneur de deux hommes, « martyrs » de la Révolution : Marat, l'« ami du peuple », le Montagnard, avait été assassiné par Charlotte Corday⁵⁷⁴; quant à Le Pelletier, il vota la mort de Louis XVI et fut

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 508.

⁵⁷² Le nouveau calendrier est probablement, dit Soboul, la mesure la plus anti-chrétienne. Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 48.

⁵⁷³ Claude Lefort, « Permanence du théologico-politique ? », *Essais sur le politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986, pp. 251-300.

⁵⁷⁴ Soboul écrit, au sujet de ce meurtre: « Elle [Charlotte Corday] avait voulu frapper en lui l'une des têtes de la Révolution. Mais son geste donna de nouvelles forces à la Montagne et relança le mouvement révolutionnaire » (Soboul, *Histoire de la révolution française*, Tome 2, p. 18).

assassiné par un garde du roi la veille du régicide⁵⁷⁵. Leurs cendres furent déposées au Panthéon⁵⁷⁶.

Notons que ce discours est souvent dénigré par les commentateurs de Sade. Pour Lever, ce discours est l'exemple même de la « farce patriotique » qu'il s'acharne à repérer chez Sade. Selon Lever, cet écrit est une « caricature », une « ineptie », un « rire noir et glacé » où Sade aligne « les périphrases en une parfaite imitation du style 'sans-culotte'. »⁵⁷⁷ Pour Jeangène Vilmer, plus modéré, on peut cependant « douter de la sincérité » de cet opuscule⁵⁷⁸. Lely estime pour sa part que « c'est le plus décevant des discours de Sade »⁵⁷⁹. Pour Jean, ce discours est un « chef d'œuvre de théâtralité révolutionnaire »⁵⁸⁰; tandis que Ost écrit qu'« ici la rhétorique patriotique franchit toutes les bornes, comme seul un habile pastiche peut y parvenir »⁵⁸¹.

⁵⁷⁵ Voir *Œuvres de Michel Lepeletier Saint-Fargeau, député aux assemblées constituante et conventionnelle, assassiné le 20 janvier 1793, par Paris, garde du roi ; précédées de sa vie*, par Félix Lepeletier, son frère ; suivies de documents historiques relatifs à sa personne, à sa mort et à l'époque, Bruxelles, Arnold-Lacrosse, imprimeur-libraire, 1826, 503 pages. Ce dernier est souvent oublié lorsque l'on commente le texte de Sade. On se concentre surtout sur Marat et son assassin, Charlotte Corday.

⁵⁷⁶ Celles de Marat en furent retirées le 8 février 1795. Un nouveau décret précise alors que l'image d'un citoyen ne pourra figurer à l'Assemblée ou en un lieu public quelconque que dix ans après sa mort.

⁵⁷⁷ Lever, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, p. 506.

⁵⁷⁸ Jeangène Vilmer, *Sade moraliste*, p. 357.

⁵⁷⁹ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 44.

⁵⁸⁰ Jean, *Un portrait de Sade*, p. 326.

⁵⁸¹ Ost, *Sade et la loi*, p. 124.

Pour notre part, l'examinant à la lumière de notre hypothèse sur la destitution des absolus par Sade à mesure qu'il les met en scène, nous nous demanderons plutôt si ce discours ne constituerait pas un exemple privilégié de ce que nous souhaitons explorer.

Le discours de Sade s'amorce ainsi :

Le devoir le plus cher à des cœurs vraiment *républicains*, est la reconnaissance due aux grands hommes; de l'épanchement de cet acte sacré naissent toutes les *vertus* nécessaires au maintien et à la gloire de l'État. Les hommes aiment la louange, et toute nation qui ne la refusera pas au mérite, trouvera toujours dans son sein des *hommes* envieux de s'en rendre dignes.⁵⁸²

Sade érige d'abord ici la trinité : République, Vertu et Grands hommes, comme ce sur quoi doit s'édifier la société nouvelle. Sade propose en fait une manière de fonder la République, qui suppose que ses martyrs véritables héros sont l'une de ses principales composantes. La République, c'est la vertu; et la vertu dépend de l'exemple de grands hommes, qui méritent par là même d'être élevés bien au-dessus du commun. Ainsi Sade écrit-il :

Sublimes martyrs de la liberté, déjà placés au temple de mémoire, c'est de là que, toujours révérends des humains, vous planerez au-dessus d'eux, comme les astres bienfaisants qui les éclairent, et qu'également utiles aux hommes, s'ils trouvent dans les uns la source de tous les trésors de la vie, ils auront aussi dans les autres l'heureux modèle de toutes les vertus.⁵⁸³

⁵⁸² Sade, « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier », OC XI, p. 119. Nous soulignons.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 119-120.

Sade ajoute que, si tant est que la République française désire s'édifier sur de nouvelles bases, celles-ci doivent dépasser rien de moins que celles de la République romaine. Il écrit : « les Romains, par une loi sévère, exigeaient un long intervalle entre la mort de l'homme célèbre et son panégyrique; n'imitons point cette rigueur : elle refroidirait nos vertus; n'étouffons jamais un enthousiasme dont les inconvénients sont médiocres et dont les fruits sont si nécessaires »⁵⁸⁴. Alors même qu'on érigeait Rome comme modèle pour la République naissante – comme le proposait Saint-Just par exemple, qui jugeait par ailleurs ce modèle impossible à répéter tellement il était grand⁵⁸⁵ – Sade relègue pour le moins audacieusement l'exemple romain au second rang. Nul doute en effet selon lui que les héros du présent surpassent en grandeur ceux du passé :

Scévole, Brutus, votre seul mérite fut de vous armer un moment pour trancher les jours de deux despotes, une heure au plus votre patriotisme a brillé; mais toi, Marat, par quel chemin plus difficile tu parcourus la carrière de l'homme libre! Que d'épines entravèrent ta route avant que d'atteindre le but. C'était au milieu des tyrans que tu nous parlais de liberté; peu faits encore au nom sacré de cette déesse, tu l'adorais avant que nous la connussions; les poignards de Machiavel s'agitaient en tout sens sur ta tête sans que ton front auguste en parût altéré; Scévole et Brutus menaçaient chacun leurs tyrans : ton âme, bien plus grande, voulut immoler à la fois

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁵⁸⁵ À titre d'exemple : « On s'étonnera un jour qu'au XVIII^e siècle on ait été moins avancé qu'au temps de César: là le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autres formalités que vingt-trois coups de poignard, et sans autre loi que la liberté de Rome » (Louis Antoine de Saint-Just, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 2004, p. 476).

Rappelons que Sade, en choisissant le nom du tyranicide Caton pour renommer sa rue avait lui aussi participé de cet appel à la République romaine pour construire la République française.

tous ceux qui surchargeaient la terre, et des esclaves l'accusaient d'aimer le sang!⁵⁸⁶

Au terme de cette citation c'est le colosse romain qui se trouve renversé au profit d'une République française plus héroïque. Plus héroïque parce que la vertu de ses martyrs n'est pas réductible à un acte particulier et défini dans le temps (tuer le tyran) mais est l'ouvrage de toute une vie de sacrifices. Dans cet opuscule, c'est « Paris, plus superbe que ne le fut l'ancienne Rome »⁵⁸⁷ qui s'érige donc comme LA république vertueuse et héroïque par excellence.

Sade explicite donc dans cet opuscule les modalités qui permettraient de fonder un nouvel ordre; de le fonder *une fois pour toutes* puisque, grâce à l'éducation, précise-t-il plus un seul crime ne flétrira l'histoire de France⁵⁸⁸. Cette éducation, cette pédagogie, dont Le Pelletier, ami de l'enfance⁵⁸⁹, fut le grand promoteur, rendra possible la véritable égalité et la véritable fraternité.

Sade aurait-il donc cédé aux idéaux et aux principes républicains au point de perdre tout sens de la nuance, rompant par là avec ses écrits politiques antérieurs ? Selon nous, l'éloge des héros de la République naissante censée littéralement déclasser ceux de la République romaine ne peut qu'avoir valeur

⁵⁸⁶ Sade, « Discours aux mânes de Marat et de Le Pelletier », OC XI, p. 120.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 121.

⁵⁸⁹ *Idem.*

d'alerte pour le lecteur : en exagérant de cette façon, en manifestant une telle démesure, l'écriture de Sade n'incite-t-elle pas son lecteur à se montrer attentif aux motifs du texte qui, tout au contraire de l'éloge immodéré, pointent plutôt en direction d'une interrogation sur les fruits de la Révolution ?

Indéniablement, le texte de Sade comporte moult passages qui soulèvent une légitime suspicion quant à l'enthousiasme de son propos en regard de cette fondation prétendument sans écueil et c'est là que, du point de vue de notre thèse cela est le plus intéressant. Ainsi, lorsque Sade écrit à propos de la célérité avec laquelle il importe de célébrer les grands hommes, alors que les Romains, au contraire, exigeaient « un long intervalle entre la mort de l'homme célèbre et son panégyrique »⁵⁹⁰, « n'étouffons jamais un enthousiasme dont les inconvénients sont médiocres »⁵⁹¹, on est quelque peu surpris de lire que la célébration des grands hommes, ces modèles de vertu au fondement de la République, puisse comporter éventuellement des « inconvénients ». Sade poursuit : « Si vous, et si jamais la postérité vous accusait de quelque erreur, n'auriez-vous pas votre sensibilité pour excuse ? »⁵⁹² Plus que des « inconvénients », il faudrait même se montrer attentifs aux possibilités d'« erreurs » que de telles célébrations pourraient entraîner dont la « sensibilité » ou les passions pourraient être la cause.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁵⁹¹ *Idem.*

⁵⁹² *Idem.*

Or, comment ne pas relever que ces mises en garde, toutes implicites soient-elles, trouvent une résonnance forte dans la manière dont Sade conclut son discours en associant la République vertueuse, dont la voie aura été tracée par les grands hommes ou les héros, à la nature :

[S]i jamais les mondes bouleversés, cédant aux lois impérieuses qui les meuvent, venaient à s'écrouler... à se confondre, la déesse immortelle [Sade parle ici de la déesse liberté aussi nommée déesse Raison] que nous encensons, jalouse de montrer aux races futures le globe habité par le peuple qui l'aurait le mieux servie, n'indiquerait que la France aux hommes nouveaux qu'aurait recréés la nature.⁵⁹³

La nature engendrerait donc des « hommes nouveaux »? Mais que penser d'un tel appel à une nature régénératrice de la part d'un écrivain dont le matérialisme, comme nous en avons discuté dans la précédente section de ce travail, pose que la nature n'est pas plus vertueuse que perverse, et, simplement, qu'elle « est », pas plus morale qu'immorale ? C'est tout l'édifice précédent dont il faut dès lors interroger le bien-fondé : s'il n'y a pas de nature qui puisse tenir lieu de fondement dernier de la vertu et de la République, n'est-il pas logique de supposer que l'identification des « grands hommes » ou des héros, censés être les porteurs par excellence de la vertu républicaine, est susceptible d'« erreurs » dues aux passions ou à la sensibilité qu'ils mobilisent et dont il n'existe pas de mesure extérieure (une nature agissant comme norme)

⁵⁹³ *Ibid.*, p. 122.

à laquelle on pourrait les rapporter en dernière instance? Ne s'agit-il pas là d'un « inconvenient » dont on ne voit guère comment on pourrait le surmonter?

En outre, comment ne pas être également intrigué de ce que Sade paraisse associer sans réserve la consécration de l'héroïsme révolutionnaire à un nouveau culte, celui de la déesse liberté : « Unique déesse des Français, sainte et divine liberté, permets qu'aux pieds de tes autels nous répandions encore quelques larmes sur la perte de tes deux plus fidèles amis »⁵⁹⁴. Comment concilier l'athéisme de Sade avec ce qui se présente comme rien de moins qu'une nouvelle idole? Sade la mettrait-il d'abord en scène pour, ici encore, la faire ensuite tomber de son piédestal? Il faut se pencher sur une autre pétition dont il est l'auteur et qui fera voir à nouveau, à notre avis, à quel point, son enthousiasme révolutionnaire est ambigu.

7.3.2. La déesse Raison

Sade est l'auteur de la « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français »⁵⁹⁵ en l'honneur de la déesse Raison, composée le 15 novembre 1793, soit cinq jours après sa célébration à Notre-Dame. Lever, pourtant suspicieux à l'égard de l'honnêteté de l'engagement du

⁵⁹⁴ *Idem.*

⁵⁹⁵ Sade, « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français », OC XI, p. 129-131.

citoyen Sade pendant la Révolution, écrit au sujet de cet écrit : « Pour la première fois de sa carrière, il [Sade] a pu exprimer quelques-unes de ses plus fermes convictions. S'agissant de la mort des superstitions religieuses et de la déchristianisation, [...] athée jusqu'au fanatisme, [...] il s'est laissé aller à sa pente naturelle »⁵⁹⁶.

Essayons de comprendre ce que renferme ce projet de pétition, surtout de quelle manière l'homme de lettres déploie son verbe pour soutenir ce culte. Sade écrit : « Le règne de la philosophie vient anéantir enfin celui de l'imposture »⁵⁹⁷. Pour Sade « [i]l y avait longtemps que la philosophie riait en secret des singeries du Catholicisme; mais si elle osait élever la voix, c'était dans les cachots de la Bastille où le despotisme ministériel savait bientôt le contraindre au silence. »⁵⁹⁸

Sade destitue donc ce qu'il conçoit comme une « imposture », c'est-à-dire la religion et la monarchie, étroitement associées. Ce faisant, il lui substitue la « philosophie », associée, elle, à la République. Quel est l'effet de cette aura peinte autour de la philosophie ? Nous avons défendu, dans la précédente section, que Sade se jouait des différentes philosophies, en particulier les

⁵⁹⁶ Nous n'endossons pas la thèse de Lever qui voit un athéisme fanatique chez Sade. Nous en avons évoqué les raisons à la Section 2.

⁵⁹⁷ Sade, « Pétition de la Section des Piques aux représentants du peuple français », OC XI, p. 129.

⁵⁹⁸ *Idem.*

philosophies matérialistes, les mettant en scène afin d'en révéler les limites. Que se passe-t-il alors ici : Sade aurait-il succombé à cela qu'il condamnait ailleurs avec tant de ferveur ? La philosophie posée comme fondement dernier ne devient-elle pas un nouvel absolu chez lui ?

Mais immédiatement, Sade ajoute ceci, alors même qu'il se montre soucieux d'intégrer le principe d'énergie, idée matérialiste, dans la construction qu'il présente : « Législateurs, ne nous aveuglons pas; cette marche rapide est bien plutôt l'ouvrage de nos mœurs républicaines, que des progrès de notre raison; ce n'est qu'à l'énergie de notre gouvernement, que nous devons l'élan vigoureux »⁵⁹⁹. Passage fabuleux, puisqu'en une phrase, Sade dispose au cœur de l'édification républicaine, non la raison magnifiée par les philosophes, mais plutôt les mœurs, associées à l'action gouvernementale énergique. En agissant ainsi, Sade ne suggère-t-il pas aux législateurs de ne pas simplement se soumettre à la philosophie ? Que fait ici le marquis, sinon relativiser voire destituer comme idole, la Raison philosophique érigée sur un piédestal quelques lignes auparavant ?

Au terme de ce texte, c'est comme auparavant le culte des martyrs de la Révolution le culte nouveau de la raison qui paraît ébranlé. Tant dans ce projet de pétition que dans le « Discours aux mânes de Marat et de Le

⁵⁹⁹ *Idem.*

Pelletier », tout se passe comme si Sade mettait en scène les différentes fondations possibles de la République pour mieux interroger les différentes idoles que celle-ci est susceptible d'engendrer. On dirait qu'il les peint dans toute leur magnificence qu'il leur dessine une aura avant que son écriture ne les fasse tomber de la hauteur où il les a d'abord situées.

Ayant mis en scène les « grands hommes » ou les héros, porteur privilégiés de la vertu censée se trouver au fondement de la République, Sade les associe au final à une « nature » dont on sait pourtant qu'il la tient pour moralement neutre. Puis, ayant mis en scène la déesse raison, il lui substitue sans prévenir des mœurs républicaines portées par un gouvernement dont l'« énergie » qui lui est associée ne peut plus, par définition, trouver de fondement dernier. Par son écriture, Sade ne se contente pas de récuser les fondations de la République, il les rend visibles de manière à faire voir leur fragilité, de telle sorte qu'il soit interdit de les déifier ou de les idolâtrer.

Un telle critique de la République comme machine à produire des idoles semble trouver son paroxysme dans l'antipathie de Sade manifestée à l'égard du culte de l'Être suprême.

7.3.3. L'Être suprême

Aux termes de l'insurrection fédéraliste (guerre de Vendée) — moment de tension maximale où la Révolution paraît menacée — des éléments du gouvernement révolutionnaire jugent que les conditions sont réunies pour l'instauration d'un nouveau culte.⁶⁰⁰ Il faut rassembler les troupes. Aussi Robespierre stoppe-t-il la campagne antichrétienne, mettant un cran d'arrêt à l'athéisme et conséquemment au culte de la déesse raison. Rappelons que Robespierre est résolument opposé à l'athéisme et à son corollaire le matérialisme, c'est lui qui avait ordonné de détruire le buste d'Helvétius qui trônait à côté de celui de Rousseau⁶⁰¹. S'il n'était pas contre la « républicanisation » du clergé, ni contre le pillage des églises (les matériaux pillés dans les églises servant à l'économie de guerre pendant la levée de masse), il refusait absolument « [q]u'on prétende remplacer Jésus par Descartes, et La Vierge par Helvétius »⁶⁰².

Le 8 juin 1794, on célèbre la fête de l'Être suprême. Robespierre devant la foule, vêtu d'un costume bleu céleste, un énorme bouquet d'épis, de fleurs et de fruits dans les bras, marche sur les Tuileries, suivi de la Convention. Michelet raconte que, descendant des gradins, Robespierre

⁶⁰⁰ Michel Vovelle, *La révolution contre l'Église, de la raison à l'Être suprême*, Bruxelles, Editions Complexe, 1988, p. 31.

⁶⁰¹ Pauvert, *Sade vivant « Cet écrivains à jamais célèbre 1793-1794 »*, Tome 3, p. 92.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 93.

s'arrêta au premier bassin où s'élevait un groupe de monstres : l'Athéisme, l'Égoïsme, le Néant, etc. Il y mit le feu, et du groupe consumé surgit, libre de son voile, la statue de la Sagesse. Malheureusement elle parut, comme on pouvait s'y attendre, enfumée et noire, à la grande satisfaction des ennemis de Robespierre. [...] Le peuple, non sans étonnement, [...] voyait la Convention [...] suivre Robespierre en grondant⁶⁰³.

C'était en fait le début de la fin pour Robespierre, la dissension reprenait ses droits. Là où Robespierre voulait mettre en scène la grandeur, on ne vit qu'une bouffonnerie. Le culte de l'Être sera définitivement interrompu par Thermidor.

Des écrits de Sade témoignent de sa vive opposition à l'érection de ce culte. Dans « Français encore un effort » on peut lire : « Nous, nous ne voulons plus d'un dieu qui dérange la nature, qui est le père de la confusion, qui meut l'homme au moment où l'homme se livre à des horreurs; un tel dieu nous fait frémir d'indignation, et nous le reléguons pour jamais dans l'oubli, d'où l'infâme Robespierre a voulu le sortir »⁶⁰⁴.

On nous dira qu'il s'agit là d'un extrait tiré d'un roman de Sade et qu'en ce sens, si l'on suit l'une des règles de lecture que nous nous sommes données

⁶⁰³ Michelet, *Histoire de la Révolution française II*, vol. 2, p. 869-871.

⁶⁰⁴ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, pp. 483-484. Delon écrit, dans « Sade thermidorien », p. 101 : « Toute la première partie du pamphlet de Sade s'attaque au culte de l'Être suprême ».

en introduction, il serait imprudent de trop vite y associer le nom de Sade.

Cependant, Sade ajoute ici une note de bas de page qui l'engage⁶⁰⁵ :

Toutes les religions s'accordent à nous exalter la sagesse et la puissance intimes de la divinité; mais dès qu'elles nous exposent sa conduite, nous n'y trouvons qu'imprudence, que faiblesse et que folie. Dieu, dit-on, a créé le monde pour lui-même, et jusqu'ici il n'a pu parvenir à s'y faire convenablement honorer; Dieu nous a créé pour l'adorer, et nous passons nos jours à nous moquer de lui ! Quel pauvre dieu que celui-là !⁶⁰⁶

Pour Sade, le culte de l'Être suprême n'est que bouffonnerie et folie.

Je ne saurais donc trop le répéter : plus de dieux, Français, plus de dieux, si vous ne voulez pas que leur funeste empire vous replonge bientôt dans toutes les horreurs du despotisme; mais ce n'est qu'en vous en moquant que vous les détruirez; tous les dangers qu'ils entraînent à leur suite renaîtront aussitôt en foule si vous y mettez de l'humeur ou de l'importance. Ne renversez point leurs idoles en colère : pulvérisiez-les en jouant, et l'opinion tombera d'elle-même.⁶⁰⁷

Qu'elles soient le fruit du sceptre ou de l'encensoir, Sade a en horreur la création d'idoles — ce « principal danger qui guette la République »⁶⁰⁸ pour reprendre les mots de Lefort.⁶⁰⁹

⁶⁰⁵ C'est là toute l'importance de ce que l'on nomme les paratextes dans l'œuvre de Sade, voir John Phillips, « Sade footnotes », *French Studies*, vol. LVI, no 2, pp. 153-163.

⁶⁰⁶ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, pp. 483-484.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 491.

⁶⁰⁸ Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 109.

⁶⁰⁹ Nous nous permettons ici de souligner une anecdote concernant le livre publié par Philippe Sollers pour le bicentenaire de la Révolution française : *Sade contre l'Être suprême*. Bien qu'on y trouve assurément quelque chose comme la présentation des motifs de l'opposition de Sade à l'érection de ce culte, ce texte est un pastiche. Le génie de Sollers consistera à plagier le style du marquis tout en y insérant des réflexions sur les XIX^e et XX^e siècle.

Il est étonnant de constater que certains commentateurs de Sade s'y sont laissé prendre tant l'ironie de Sollers paraît flagrante comme lorsqu'il écrit : « Toute l'astuce est de savoir qui tirera

les ficelles du polichinelle. Le Finance, bien sûr, *come sempre*. Tel sera sous la baguette de l'Incorruptible, le mariage du vice et de la vertu. Déjà, l'un de mes fils, s'appuyant sur ma légère notoriété littéraire, envisage, *lorsque les affaires reprendront*, de commercialiser mon nom sous forme... d'une marque de champagne. » (pp. 28, 29). En italiques dans le texte. Sollers réfère ici au *Champagne marquis de Sade* qui est une marque bel et bien déposée, mais dont Sade ne pouvait absolument pas prévoir l'existence.

<http://www.champagne-marquis-de-sade.com/fr/index.php>.

Pour deux études de ce pastiche de Sollers lire : Armine Kotin Mortimer, « *Sade contre l'Être suprême* de Philippe Sollers : une parodie critique », *Poétique de la parodie et du pastiche de 1850 à nos jours*, *Modern French Identities*, vol. 44, 2006, pp. 323-333 ainsi que Jacques Domenech, « Un autre Sade : censeurs, éditeurs et exégètes », *Censure, auto-censure et art d'écrire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, pp. 353-367.

Chapitre 8. Sade thermidorien et la question des utopies littéraires

Le 8 décembre 1793, Sade est arrêté⁶¹⁰. Son opposition à une armée soldée, son athéisme militant semblent avoir provoqués cette arrestation.⁶¹¹ Six mois après son arrestation, soit le 26 juillet 1794, Sade sera condamné à mort d'après le réquisitoire de Fouquier-Tinville. Cette accusation semble le positionner du côté des Girondins. L'acte est ainsi prononcé :

Sade, ex-compte, capitaine des gardes de Capet en 1792, a entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis de la république. Il n'a cessé de combattre le gouvernement républicain en soutenant dans sa section que ce gouvernement était impraticable. Il s'est montré le partisan du fédéralisme et le prôneur du traître Rolland [en d'autres mots, partisan des Girondins]. Enfin il paraît que les preuves de patriotisme qu'il a voulu donner n'ont été de sa part que des moyens d'échapper à la recherche de sa complicité dans la conspiration du tyran dont il était le vil satellite.⁶¹²

⁶¹⁰ D'abord incarcéré aux Madelonnettes, il sera transféré le 14 janvier 1794 à la prison de Carmes jusqu'au 22 janvier, puis à Saint-Lazare et finalement le 27 mars à Picpus où il restera jusqu'au 13 octobre (Laborde, « Sade sous la terreur », p. 145). En fait, l'ordre de libération est bien prononcé le 13 mais c'est le 15 que Sade sortira de Picpus officiellement. Voir Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 222.

⁶¹¹ Sade semble convaincu que cette arrestation est une erreur et qu'il sera déclaré innocent; d'ailleurs, sa correspondance pendant cette période d'emprisonnement témoigne d'un grand calme si on la compare à celle où il était détenu à la Bastille. Le citoyen Sade ne cessera de clamer son innocence (*Ibid.*, p. 210-211).

⁶¹² *Ibid.*, p. 205. Notons que Roland est un Girondin notoire, surtout connu pour être l'époux de Madame Roland. Celle-ci était vraiment, dit-on, l'âme du parti girondin. Soboul écrit à son sujet : « Mme Roland, femme sentimentale, passionnée de justice, l'âme de la Gironde, [...] exerça une grande influence par l'entremise de ses amis ou de son mari, l'honnête et médiocre Roland, ancien inspecteur des manufactures » (Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1, p. 272).

Les Girondins⁶¹³ prônaient l'idée d'une république décentralisée⁶¹⁴ et avaient refusé la mise sur pied d'institutions révolutionnaires aux lendemains de la guerre de Vendée⁶¹⁵ (en ceci, l'accusation portée à l'égard de Sade et les accointances qu'on lui prête avec Roland paraissent fondées⁶¹⁶).

Le 27 juillet 1794 (9 thermidor de l'an II), Robespierre est renversé. On appelle ce moment Thermidor, qui correspond au mois du calendrier républicain pendant lequel advient cet événement. Cela met fin à la Terreur jacobine. Ceux qui prendront le relais seront nommés les Thermidoriens, ils seront de ceux qui s'affaireront à la création de la Constitution de l'an III et à la mise sur pied du Directoire qui tiendra jusqu'au coup d'État de Bonaparte (le 18 Brumaire de l'an VIII le 9 novembre 1799). Thermidor est souvent vu comme le triomphe de la bourgeoisie⁶¹⁷.

On observe, dans les mois qui suivent de près le renversement des Jacobins, un relâchement de l'accent mis sur la vertu auquel on aura tôt fait

⁶¹³ En fait, pour être plus précis, il ne faudrait pas laisser croire que les Girondins constituaient un groupe homogène. Il semble plus à propos, c'est la thèse de Ladan Boroumand, de parler d'un moment girondin (pendant et après la Guerre de Vendée) que d'un parti politique (« Les Girondins et l'idée de République », *La Gironde et les Girondins*, p. 237 et 251). Notons aussi que le mot « Girondins » n'existait pas à proprement dit au moment de la Révolution. C'est Lamartine, en 1847, qui popularisera l'expression par son *Histoire des Girondins*.

⁶¹⁴ Godechot, *La pensée révolutionnaire 1780-1799*, p. 26.

⁶¹⁵ Ladan Boroumand, « Les Girondins et l'idée de République », *La Gironde et les Girondins*, p. 238.

⁶¹⁶ C'est la thèse que défend Nadeau; voir « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », pp. 6-7.

⁶¹⁷ Cette thèse, on la retrouve à la fois chez un historien de gauche tel que Soboul que chez un libéral comme Furet. C'est le sens qu'ils confèrent à cette thèse qui diffère.

d'associer la sortie de prison de Sade, libéré le 15 octobre⁶¹⁸. C'est Michelet qui, le premier, suggère cette affiliation de Sade à Thermidor. Il décrit ainsi Thermidor :

L'horrible, c'étaient les fenêtres, louées à tout prix. Des figures inconnues, qui depuis longtemps se cachaient, étaient sorties au soleil. Un monde de riches, des filles, paradait à ces balcons. À la faveur de cette réaction violente de sensibilité publique, la fureur féroce osait se montrer. Les femmes surtout, offraient un spectacle intolérable. Impudentes, demi-nues sous prétexte de juillet, la gorge chargée de fleurs, accoudées sur le velours, penchées à mi-corps sur la rue Saint-Honoré, avec les hommes derrière, elles criaient d'une voix aigre : 'À mort la guillotine !' Elles reprirent ce jour-là hardiment les grandes toilettes, et le soir, elles *soupèrent*. Personne ne se contraignait plus. De Sade sortit de prison le 10 thermidor.⁶¹⁹

Michelet fait ici une erreur : Sade est sorti de prison plus de trois mois après Thermidor et non le lendemain. Cependant, cela n'empêchera pas d'autres auteurs de reprendre cette idée à leur compte. C'est ce qu'on observe par exemple dans *Quatre vingt treize*, de Hugo, publié l'année même de la mort de Michelet. Hugo écrit, s'inspirant vraisemblablement de ce dernier :

Après le 9 thermidor, Paris fut gai, d'une gaité égarée. Une joie malsaine déborda. À la frénésie de mourir succéda la frénésie de vivre, et la grandeur s'éclipsa. [...] [A]ux pieds nus des soldats couvert de sang, de boue et de poussière succédèrent les pieds nus des femmes ornés de diamants; en même temps que l'impudeur, l'improbité reparut; il y eut en haut les fournisseurs et en bas 'la petite pègre'; un fourmillement de filous emplit Paris; [...] on ne criait plus *Le Vieux Cordelier* et *L'Ami du peuple*, on criait *La lettre de*

⁶¹⁸ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 67.

⁶¹⁹ Michelet, *Histoire de la Révolution française II*, vol. 2, p. 988-989.

Polichinelle et la Pétition des Galopins; le marquis de Sade présidait la Section des Piques, place Vendôme.⁶²⁰

Ici aussi, il y a une erreur chronologique, puisque l'engagement de Sade dans sa Section n'a rien à voir avec Thermidor. Mais il n'en fallait pas plus pour que, à la suite de ces deux portraits, peints de la main de ces deux grands hommes, s'édifie une légende associant Sade et Thermidor.

Dans les jours suivant sa libération, Sade est réintégré politiquement.⁶²¹

Il réclame alors des explications et des comptes sur les dérives de la Terreur. Nadeau rappelle qu'après Thermidor, « Sade se remet activement à écrire et met en question à sa manière le problème de cette corruption qu'a éprouvé la première république française sous le régime de l'Incorruptible »⁶²². Selon Sade, les « abus énormes » de la Terreur n'ont servi qu'à « paralyser les arts, le commerce, l'agriculture, qu'à semer le trouble, la division dans les familles, qu'à faire négliger l'éducation des enfants, qu'à produire en un mot les plus funestes effets, en arrêtant les deux tiers de la France »⁶²³.

⁶²⁰ Hugo, *Quatre-vingt-treize*, pp. 147-148.

⁶²¹ La Section des Piques rédigeant une lettre à l'attention du Comité de sûreté générale le 25 août 1794, anticipait cette réintégration : « Nous soussignés, citoyens de la Section des Piques, certifions connaître le citoyen Sade, lui avoir vu remplir différentes fonctions tant dans ladite Section que dans les hôpitaux avec zèle et intelligence; et nous attestons qu'il n'est rien venu à notre connaissance qui puisse contrarier en lui les principes d'un bon patriote et faire douter de son civisme » (Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 212).

⁶²² Nadeau, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », p. 7-8.

⁶²³ Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la terreur », p. 218.

À cet état de fait, Sade propose de répondre par la plume. Cependant, Sade décide alors de délaisser l'opuscule pour retourner au roman⁶²⁴. Il est également important de relever qu'après Thermidor, l'implication de Sade en politique active est considérablement ralentie, voire pratiquement nulle. Outre quelques remontrances adressées aux Jacobins dans sa correspondance, Sade emploiera en fait la plus grande partie de son temps à la réécriture du manuscrit d'*Aline et Valcour*, qu'il publiera en 1795. Cette même année, sortira aussi en librairie *La philosophie dans le boudoir*. Ces deux écrits participent d'une réflexion sur le politique et la république dans le sens où ils mettent en scène différentes sociétés politiques : les sociétés de Tamoé, de Butua ou des Brigands dans *Aline et Valcour*; la République du boudoir dans *La philosophie dans le boudoir*. Les examiner nous permettra de répondre à la question suivante : peut-on, à l'instar de Michelet et Hugo, faire de Sade un thermidorien ?

8.1. *Aline et Valcour* : le scepticisme de Sade, un perpétuel déchirement ?

La rédaction d'*Aline et Valcour* avait déjà été entamée avant la Révolution⁶²⁵. Nous chercherons dans cette section à mettre en rapport la

⁶²⁴ En fait, Sade ne délaissera pas complètement l'opuscule puisqu'il en rédigera un intitulé « Français encore un effort si vous voulez être républicain ».

⁶²⁵ *Aline et Valcour* est le seul ouvrage qui indique dans son titre : *Aline et Valcour ou le roman philosophique*. Sade en est très fier et veut être reconnu pour cet ouvrage. La presque totalité de l'ouvrage fut composé à la Bastille. En fait, à plusieurs moments dans cette œuvre, Sade se flatte d'avoir su prédire les événements de la Révolution française. Dans l'« Avis de l'éditeur » il est écrit : « La manière dont, écrasé par le despotisme ministériel, notre auteur prévoyait la

peinture de caractères qu'on trouve dans ce roman avec la mise en scène d'une destitution des volontés d'absolu nous y semble manifeste.

8.1.1. Utopie blanche, utopie noire

Dans ce roman épistolaire est insérée l'« Histoire de Sainville et de Léonore »⁶²⁶, où sont décrites différentes sociétés dans lesquelles évolueront des protagonistes voyageurs : le royaume de Tamoé (sous l'égide du roi-législateur Zamé), le royaume de Butua (sous l'égide du tyran Ben Maâcoro) ainsi que la société des bohémiens (dirigée par Brigandos). En général, les lecteurs s'intéressent surtout à l'opposition binaire entre Tamoé et Butua⁶²⁷ (d'ailleurs Sade lui-même nous convie d'abord à une telle lecture dans son avis de l'éditeur où il écrit : « Le contraste de ces deux gouvernements plaira sans doute, et nous sommes bien parfaitement convaincu de l'intérêt qu'il doit produire »⁶²⁸.) C'est notamment le cas d'Albertini qui soutient que le royaume

Révolution, est fort extraordinaire, et doit jeter sur son ouvrage une nuance d'intérêt bien vive » (p. XXVIII). Il répétera ceci tout au long de son œuvre. Voir entre autres la note à la page 266 (OC IV), « N'oublions jamais que cet ouvrage est fait un an avant la Révolution française » (Voir à ce sujet Jean-Marie Goulemot, « Lecture politique d'*Aline et Valcour*' remarques sur la signification politique des structures romanesques et des personnages », *Le marquis de Sade*, Librairie Armand Colin, 1968, pp. 115-136).

⁶²⁶ Sade joint à leur récit cette note de bas de page : « Le lecteur qui prendrait ceci pour un de ces épisodes placé sans motif, et qu'on peut lire ou passer à volonté, commettrait une faute bien lourde » (Sade, OC IV, p. 158, note 1).

⁶²⁷ En plus des ouvrages d'Albertini et de Favre dont nous parlerons ci-dessous, voir Sonia Faessel, « Sade, lecteur de Rousseau dans *Aline et Valcour* », *Jean-Jacques Rousseau et la lecture, Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, 1999, no 369 pp. 267-280 ainsi que Beatrice C. Fink, « Narrative Techniques and Utopian Structures in Sade's *Aline et Valcour* », *Science Fiction Studies*, vol. 7, no 1, pp. 73-79.

⁶²⁸ Sade, « Avis de l'éditeur », *Aline et Valcour*, OC IV, p. XXVIII.

de Tamoé est une « utopie blanche », où il y a peu de lois, où les membres ne commettent pas de crimes puisqu'ils ont intégré une idée du bien qui transcende leur particularisme; alors que le royaume de Butua est une « utopie noire », où Sade peint le despotisme absolu et où la violence est au centre de l'organisation sociale⁶²⁹.

Il nous paraît difficile, à la lumière de ce que nous avons évoqué depuis le début de cette thèse, de réduire la pensée de Sade à l'une ou l'autre de ces sociétés. D'une part, le mal absolu tel qu'il est défini dans le royaume de Butua se rapporte à des philosophies dont on a démontré dans la Section 2 que Sade en faisait vaciller l'autorité en les poussant à leurs limites: « Sarmiento [ministre de Ben Maâcoro] justifie son acceptation du mal, dont le despotisme n'est qu'une des formes, par une philosophie naturaliste, matérialiste et athée. »⁶³⁰ D'autre part, dans la société de Tamoé, « tout dépend de Zamé, tout repose sur lui [...]. Il est le pasteur d'un peuple de mouton. [...] Peuple heureux, le peuple de Tamoé est un peuple enfant, sensible aux récompenses, aux flatteries, et Zamé abuse de son innocence »⁶³¹. En somme, le bonheur n'est possible à Tamoé que grâce à la servitude, dont on a vu la haine que lui voue Sade.

Reprenant cette opposition binaire, Favre conclura que « [n]i l'une, ni

⁶²⁹ Voir Albertini, *Sade et la république*, p. 95.

⁶³⁰ Goulemot, « Lecture politique d' « *Aline et Valcour* », p. 127.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 128.

l'autre des élaborations littéralement politiques de Sade ne présentent [...] les caractères d'une idéologie politique cohérente »⁶³², puisque Sade n'aurait pas réussi à imaginer une société qui soit vraiment à même de « résoudre le conflit entre l'individu et l'État, de dénouer l'antagonisme dramatique entre Pouvoir Sexuel et Pouvoir étatique. »⁶³³ Osons deux questions à Favre : pourquoi poser le problème de l'efficacité d'un système en terme de résolution d'un conflit entre l'individu et l'État ? Et pourquoi ne tenir compte que des deux exemples de Tamoé et de Zamé et laisser de côté la république des bohémiens ?

8.1.2. La république des bohémiens

Il faut insister sur une troisième république, celle des bohémiens. Ce groupe fascinant, loin de s'attirer les attributs de moraliste ou d'immoraliste, se présente sous des traits plus ambigus. Les bohémiens pratiquent le brigandage d'honneur, volent aux riches pour redonner aux pauvres; ils n'hésitent donc pas à commettre le mal pour faire le bien. Par ailleurs, ils se moquent de la morale des libertins⁶³⁴. Brigandos est le chef des bohémiens; il décrit ainsi sa vision d'une république idéale, composée d'après un modèle de fédération :

Je veux refondre l'Europe, je veux la réduire à quatre seules républiques désignées sous les noms d'Occident, du Nord, d'Orient et du Midi. [...] Le

⁶³² Pierre Favre, *Sade utopiste, Sexualité, pouvoir et État dans le roman « Aline et Valcour »*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, p. 100.

⁶³³ *Idem.*

⁶³⁴ Sade, *Aline et Valcour*, OC V, p. 147.

gouvernement républicain est le meilleur de tous [...] [Je n'érige le système] de l'union, qu'en consolidant celui de l'équilibre.⁶³⁵

Son interlocuteur (le chevalier d'Espagne) lui demande si ce modèle pourrait assurer la paix perpétuelle⁶³⁶. Ce à quoi le brigand répond que sans la réaliser, il s'en approche tout de même.

Il y a quelque chose dans l'insurgence du bohémien, dans le brouillage qu'il opère entre la notion du bien et du mal, qui paraît ici fécond en regard de ce que nous avons tenté d'illustrer depuis le début de cette thèse. La République des bohémiens n'est ni blanche, ni noire. Serait-ce donc dans la propension à penser le politique à la manière des Brigands que l'on retrouverait quelque chose comme une République qui accepte la corruption et qui est pensée comme oscillation ou mouvement entre l'institution et la destitution ? Pour le dire autrement peut-on en conclure que cette république serait celle défendue par Sade ?

8.1.3. Scepticisme de Sade ?

Dans ce roman, Sade apparaît résolument sceptique quant à la théorisation du meilleur régime, et il semble difficile d'associer univoquement

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 141-145.

⁶³⁶ Soulignons-le : *Vers la paix perpétuelle* du philosophe Emmanuel Kant sera publiée la même année.

l'auteur à l'une ou l'autre des républiques mises en scène. En effet, il semblerait que Sade se plait lui-même à brouiller les pistes, à destituer tout ce qu'échafaude Brigandos de qui on aurait pu le penser plus proche d'abord. En note de bas de page, le marquis écrit ainsi : « Il ne faut pas que le lecteur s'étonne de voir Brigandos quitter les principes de sa religion dans le morceau suivant [où Brigandos s'entretiendra avec un chevalier d'Espagne] et dans quelques autres. Chaque fois qu'il parle à des gens qui ne sont pas au fait de ses principes, il est tout simple qu'il s'accommode aux leurs »⁶³⁷. Toujours en note de bas de page, Sade ajoute : « Il n'est jamais permis de faire le mal pour arriver au bien. »⁶³⁸ Deux remarques, deux petites notes qui, soit introduisent le doute à propos de la véracité des idées évoquées par Brigandos, soit sapent la base même sur laquelle s'édifie l'action des Bohémiens.

Comment se pose alors la question du politique chez Sade ? Il semble que le marquis réponde lui-même dans le paragraphe intitulé « Essentiel à lire » qui suit l'« Avis de l'éditeur », puisqu'il y invite ses lecteurs « à ne juger [son œuvre] qu'après l'avoir bien lue d'un bout à l'autre : ce n'est ni sur la physionomie de tel ou tel personnage, ni sur tel ou tel système isolé, qu'on peut asseoir son opinion sur un livre de ce genre; l'homme impartial et juste ne se

⁶³⁷ Sade, *Aline et Valcour*, OC V, p. 130, note 1.

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 124, note 1.

prononcera jamais que sur l'ensemble »⁶³⁹. C'est là, rappelons-le, l'une des principales clefs de lecture que nous nous sommes données en introduction. En ce sens, s'il y a quelque chose à tirer d'*Aline et Valcour* ce serait peut-être ce par quoi conclut Goulemot qui demande : « Chacune des idéologies présentées et défendues par Sade ne serait-elle pas une des tentations du Marquis dont la vérité serait alors dans un perpétuel déchirement ? »⁶⁴⁰ Perpétuel déchirement manifestée par la perpétuelle destitution des caractères dont le marquis, par ses pinceaux, nous présente les traits ?

En somme, on a ici l'impression que la destitution de ce qui est susceptible de se donner comme absolu – qu'il s'agisse de l'utopie blanche, de la noire ou de la république des bohémiens – fait que la position de Sade en vient à se rapprocher d'une forme de scepticisme selon lequel il s'agirait de décrire les régimes sans se prononcer sur leur valeur respective. Comme si tous les régimes étaient respectables – ils ont tous des fondements qu'on peut juger estimables – et qu'aucun n'avait de valeur supérieure aux autres et se révélait ainsi préférable.

⁶³⁹ Sade, « Essentiel à lire », *Aline et Valcour*, OC IV, p. XXXI.

⁶⁴⁰ Goulemot, « Lecture politique d' « *Aline et Valcour* », p. 123.

8.2. *La philosophie dans le boudoir* : république fondée sur l'insurrection ?

Le scepticisme de Sade qui transpire d'*Aline et Valcour*, on ne le retrouve cependant pas, selon nous, dans *La philosophie dans le boudoir*. Sade, tout en étant fidèle à ce que nous avons tenté de démontrer depuis le début de notre thèse – à savoir une écriture qui a pour effet d'engendrer une destitution des volontés d'absolu – s'y montre définitivement plus affirmatif.

Selon Lefort, *La philosophie dans le boudoir ou les instituteurs immoraux* est le plus politique des romans de Sade : « Sade nous dit, là, ce que doit être la république. Quoi de plus sérieux en apparence ? Nous sommes dans la période thermidorienne, pendant la chute de Robespierre et de Saint-Just. Le débat est vif entre ceux qui considèrent que la révolution est terminée et ceux qui sont partisans d'un retour au jacobinisme. »⁶⁴¹ Voyons ce qu'il en est...

La philosophie dans le boudoir raconte l'éducation sexuelle d'une jeune fille – de 15 ans, dotée du caractère de l'ingénue et prénommée Eugénie. L'instigatrice de ce projet pédagogique, Madame de Saint-Ange – aidée de son complice Dolmancé – exposera Eugénie à une somme de plaisirs interdits. Ils sont les « instituteurs immoraux ». D'emblée donc, le titre nous conduit sur une

⁶⁴¹ Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 91. Voir aussi Yvon Belaval, « Préface », *La philosophie dans le boudoir*, p. 19 note 12 : « Toutes les allusions à l'activité révolutionnaire, à la prise de la Bastille [...] à l'exécution de Robespierre [...] au « nouveau code » que l'on nous prépare [...] et au clergé assermenté [...] nous indiquent que ce roman a été écrit (du moins en partie) en 1794, pendant Thermidor. Il fut publié pour la première fois en 1795 ».

voie qui marie l'instituteur, au sens pédagogique du terme, à l'institution au sens d'un questionnement sur les fondements de la République.

Le lieu de la pédagogie, le boudoir, choisi par Madame de Saint-Ange, n'a ici rien d'anodin puisque c'est entre le salon où l'on se rencontre pour philosopher et la chambre à coucher lieu usuel des ébats que l'on retrouve cette pièce. Le boudoir, cet espace clos séparant la sexualité de la philosophie, est donc le lieu de l'intrigue par excellence où, pour paraphraser Sade, on égorgerait un bœuf que personne n'entendrait. Ce lieu est tapissé de miroirs, afin que les protagonistes se voient sous tous les angles possibles, augmentant de ce fait la volupté des actes et l'efficacité de la pédagogie.

Par-delà ces entremêlements de corps, où les pollutions et les coïts s'accumulent, une éducation est proférée à la petite de même qu'au lecteur. Pendant l'enseignement prodigué à la jeune Eugénie, le Chevalier le cousin de Madame de Saint-Ange s'affaire à la lecture d'un pamphlet politique provenant de l'extérieur du boudoir et intitulé « Français, encore un effort si vous voulez être républicains ». Dans cet opuscule Sade laisse percer de manière éloquente, nous le verrons, ses intentions politiques⁶⁴². La part

⁶⁴² Il existe un débat à savoir s'il faut considérer « Français encore un effort si vous voulez être républicain » comme un pamphlet faisant partie intégrale du roman, ou comme un supplément qui y a été arbitrairement inséré. Lely, reprenant les mots de Heine, formulera cette hypothèse que le pamphlet fut intercalé là, de manière arbitraire, et rompt avec la trame narrative du

politique de ce roman dépasse toutefois ledit pamphlet; c'est tout au long de la formation libertine d'Eugénie que se profile une éducation – ou plutôt, en termes sadiens, une déséducation des mœurs de la cité.

8.2.1. Les résonnances du boudoir

Pour Lebrun, lectrice enchantée de Sade, à la lumière de tout le charme des fêtes auxquelles le marquis a l'habitude de convier ses lecteurs, ce livre est très gai⁶⁴³. Sade reprendrait là une pédagogie similaire à celle proposée dans les *Cent vingt journées de Sodome*, mettant en scène le plaisir qu'engendre la corruption⁶⁴⁴. Ce roman poserait ainsi les bases d'une république de l'insurrection permanente, au sens anarchique du terme.⁶⁴⁵

Une première remarque ici, notre lecteur ne sera pas surpris de constater que nous ne partageons pas le même enthousiasme que Lebrun envers ce qu'elle nomme le « charme des fêtes » sadiennes. Qui plus est, posons-le d'emblée, il est plus que difficile d'associer hâtivement la pédagogie des *Cent*

roman (Lely, *Vie du marquis de Sade*, OC II, p. 501). Belaval va dans le même sens : « Tout se passe comme si, au dernier moment, au cœur de la Révolution, Sade avait inséré cette brochure dans le texte préexistant (encore que nous puissions pas le prouver) » (Belaval, « Préface », *La philosophie dans le boudoir*, p. 18-19). Janover pour sa part ne voit dans « Français encore un effort » qu'un « ornement spéculatif » (Janover, *Lautréamont et les chants magnétiques*, p. 77). Pour notre part, nous suivons davantage Lebrun et Lefort qui considèrent que ce pamphlet ne peut être compris qu'à la lumière de l'ensemble de la trame narrative et que l'éducation du boudoir serait incomplète n'eût été de ce pamphlet (voir Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, *Sade*, p. 263 et Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 92).

⁶⁴³ Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, *Sade*, p. 257.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 260.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 264-265.

vingt journées à celle de *La philosophie dans le boudoir* et ce, pour deux raisons. *Primo*, il n'y a rien de tel qu'une formation dans *Les Cent vingt journées*, les victimes sont ustensiles et la pédagogie, si pédagogie il y a, ne sert qu'à amuser les notables et les historiennes; en rien on n'y propose, comme c'est le cas dans *La philosophie dans le boudoir*, une quelconque émancipation des mœurs de la cité. *Secundo*, les *Cent vingt journées* se déroulent entièrement à huis clos tandis que dans *La philosophie dans le boudoir*, comme le dit Hentsch, on réintroduit l'idée du social dans le boudoir⁶⁴⁶.

Que dit justement Hentsch (qui lit Sade, rappelons-le, comme un « prédicateur de l'ordre marchand »)? À première vue, il soutient que ce que l'on retrouve dans *la philosophie dans le boudoir*, c'est la « production de chaîne de foutre, une volonté d'en finir avec un manque »⁶⁴⁷. Toujours selon les mots de Hentsch, ce roman montre le « libertin, envers et contre toutes les conventions sociales, [en train] d'assouvir ses passions jusqu'à l'extrême »⁶⁴⁸. Sade interroge l'absolu, et devant cette extrémité, il « ne flanche pas, il avance résolument jusqu'à l'abîme »⁶⁴⁹. Une telle démesure ne serait rien d'autre qu'une sorte de représentation hallucinée du capitalisme. Au fond, toujours

⁶⁴⁶ Hentsch, « Sade, la jouissance absolue », p. 118.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 103.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 110.

⁶⁴⁹ *Idem.*

selon Hentsch, Sade mettrait en scène pour la dénoncer ? la défense thermidorienne de la propriété qui annonce notre société consumériste :

Enjoy yourself est le slogan passe-partout de notre temps. Qu'il l'ait ou non pressenti, Sade annonce notre époque, où la liberté de jouir, confondue à l'accumulation financière, n'a pour ainsi dire pas de bornes. [...] La réduction radicale de la vie à la jouissance sexuelle [...] tout comme la négation athée qui la justifie s'abreuvent à l'absolutisme même qu'elles récusent.⁶⁵⁰

Selon Ost, au terme d'une telle entreprise, Sade édifierait une « République des corps prostitués »⁶⁵¹, une « pornocratie »⁶⁵² étendue à la Nation entière en résonnance avec Thermidor.

C'est cette question du rapport à Thermidor que pose Janover qui ne perçoit aucune dénonciation dans les écrits de Sade, qui embrasserait plutôt totalement le recul thermidorien à ses yeux manifesté par le culte de la propriété bourgeoise. Il écrit :

Tel est l'un des secrets de Thermidor, celui de la bourgeoisie qui aspire à émanciper tous les rapports humains pour les réduire à un seul, le rapport universel des sens à la propriété. Sade allait jusqu'au bout de cette idée, mais au bout se trouvaient les bornes et les tabous que la bourgeoisie elle-même n'entendait pas [...] transgresser [...]. L'excès sadien n'est pas un écart au-delà du monde en gésine, encore moins une fureur utopique, mais une anticipation, un excédent qui se retrouvait

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 124-125.

⁶⁵¹ Ost, *Sade et la loi*, p. 131.

⁶⁵² *Ibid.*, p. 132.

mûr à point pour accueillir ce trop-plein pour alimenter les cycles de l'ordre marchand.⁶⁵³

Sade « épouse[rait] [donc] en en exagérant les traits de la morale thermidorienne qui sacralise les nouvelles propriétés de l'Homme. »⁶⁵⁴ Selon cette lecture, tout ce qui intéresse Sade est la propriété privée et la défense du monde bourgeois, Thermidor étant perçu comme leur consécration.

Castillo Durante, pour sa part, n'associe aucunement cet écrit à Thermidor, plutôt, le boudoir devient « le lieu de subversion des discours sous la tutelle du stéréotype »⁶⁵⁵. Sade en appellerait au discours cliché dans le but de « mieux le démasquer »⁶⁵⁶. Remarque qui va tout à fait dans notre sens, si tant est que cette subversion vise à questionner l'institution. Or, Castillo Durante soutient plutôt que cette entreprise vise au final à représenter le Mal fondé en Raison⁶⁵⁷. Là dessus, nous ne pouvons pas le suivre. Si, comme l'écrit Castillo Durante, « l'analyse des écrits de Sade [...] apparaît problématique si l'on ne tient pas compte de la stratégie de provocation et d'humour décapant qu'ils comportent »⁶⁵⁸, il est de notre devoir de tenir aussi compte de la subversion du discours du « Mal fondé en Raison », qui est lui aussi sujet à stéréotypes dans le roman sadien. Nous voyons là, non pas une justification du mal, mais plutôt un

⁶⁵³ Janover, *Lautréamont et les chants magnétiques*, p. 79.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 80.

⁶⁵⁵ Castillo Durante, *Sade ou l'ombre des Lumières*, p. 110.

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 111.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 110.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 140.

mouvement, interne au politique, qui donne encore et toujours à repenser les certitudes sur lesquelles on édifie constamment à nouveaux frais; mais poursuivons.

8.2.2. Quand Sade répond à la fois à l'Incorruptible et à Thermidor

À rebours de ces lectures, notre thèse est plutôt que la République mise en scène dans *La philosophie dans le boudoir* est une réponse à la fois à l'Incorruptible et à Thermidor. Au terme de cette entreprise se dessine selon nous, une idée de ce que doit être la République pour Sade. En ce sens, ce roman serait celui qui nous permettrait de mieux apercevoir le rapport constant que doit entretenir le citoyen à l'égard de l'institution de la République et son double nécessaire, la destitution, selon Sade.

8.2.2.1. Une réponse à l'Incorruptible

Il faut donc éclairer le peuple. Mais quels sont les obstacles à l'instruction du peuple ? Les écrivains mercenaires qui l'égarent par des impostures. Comment ferez-vous taire les écrivains mercenaires ?

Robespierre

Dans ce roman, Sade réitère la triple base sur laquelle repose sa pensée et dont nous avons exploré les tenants et aboutissants dans la Section 2 de notre travail à savoir : le libertinage⁶⁵⁹, le matérialisme⁶⁶⁰ et l'athéisme⁶⁶¹. Nous l'avons dit, rien n'est plus éloigné ici de la conception robespierriste de la République, Robespierre étant tout à la fois dévot, anti-matérialiste et déiste. Non seulement Sade critique sévèrement, nous l'avons vu, la tentation d'ériger une nouvelle idole, tentation à laquelle cède Robespierre par la mise sur pied du culte de l'Être suprême, mais il insère la corruption comme une nécessité de la République là où l'Incorruptible la considérerait comme sa pire ennemie.

La pensée de Sade, nous l'avons relevé, met en scène une nature qui n'est ni bonne ni mauvaise : « la nature nous dict[e] également des vices et des vertus [...] ce qu'elle nous inspire deviendrait une mesure très incertaine pour régler

⁶⁵⁹ La pédagogie livrée à la petite Eugénie dans *La philosophie dans le boudoir* est plus radicale que toute autre scène de luxe dans les précédents romans (Sade en ce sens poursuit sa logique de la mise en ruine de tous principes en les poussant à leur limite en inscrivant le crime au terme de la pédagogie) : la mère d'Eugénie se trouvant violée en con et en cul par un porteur de la petite vérole pour être ensuite cousue au fil rouge et condamnée. L'adresse du roman « La mère en prescrira la lecture à sa fille » n'est pas autre chose qu'une mise en scène ironique du roman libertin, si l'on considère ce par quoi il se termine.

⁶⁶⁰ « Toutes nos actions, et surtout celles du libertinage, nous étant inspirées par la nature, il n'en est aucune de quelque espèce que vous puissiez la supposer, dont nous devions concevoir de la honte. [...] [R]ien n'est affreux en libertinage, parce que tout ce que le libertinage inspire l'est également par la nature ; les actions les plus extraordinaires, les plus bizarres, celles qui paraissent choquer le plus évidemment toutes les lois, toutes les institutions humaines (car, pour le ciel, je n'en parle pas) » (Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, pp. 450-451).

⁶⁶¹ « Si la matière agit, se meut, par des combinaisons qui nous sont inconnues, si le mouvement est inhérent à la matière, si elle seule enfin peut, en raison de son énergie, créer, produire, conserver, maintenir, balancer dans les plaines immenses de l'espace tous les globes dont la vue nous surprend et dont la marche uniforme, invariable, nous remplit de respect et d'admiration, que sera le besoin de chercher alors un agent étranger à tout cela, puisque cette faculté active se trouve essentiellement dans la nature elle-même, qui n'est autre chose que la matière en action? » (*Ibid.*, pp. 394-395).

avec précision ce qui est bien ou ce qui est mal »⁶⁶². Il y a en ce sens un brouillage des repères de la certitude chez Sade, puisqu'il n'y a rien de tel qu'un citoyen purement vertueux ou purement maléfique.

Certes, les caractères qu'il peint dans ce roman peuvent l'être mais l'intention du marquis ne peut se dessiner selon nous que dans le jeu *entre* les personnages. Si Sade met en scène une république qui nécessite la présence de citoyens immoraux, c'est que celle-ci ne se conserve que par le mouvement. Son moteur est l'idée de *corruption* (comme réponse, c'est notre thèse, à Robespierre, *l'Incorruptible*). Sade est le premier, écrit Lebrun, à mettre la « Révolution à l'épreuve de [sa] propre corruption. »⁶⁶³ En ce sens, il est juste de soutenir, comme le fait Lebrun, que Sade décrit-là le plaisir qu'engendre la corruption⁶⁶⁴ mais ce n'est en rien pour célébrer l'anarchie. La corruption doit être plutôt le moteur de la République, c'est-à-dire ce qui la tient éveillée; ce qui maintient la fondation dans un état de questionnement perpétuel⁶⁶⁵. En agissant ainsi, Sade ruine le discours révolutionnaire de Robespierre. Il prend l'homme tel qu'il est, dans toute la vérité de sa nature, avec ses vices comme avec ses vertus⁶⁶⁶ et cherche néanmoins à fonder une République. Si celle-ci a

⁶⁶² *Ibid.*, p. 490.

⁶⁶³ Lebrun, *On n'enchaîne pas les volcans*, p. 12.

⁶⁶⁴ Lebrun, *Soudain un bloc d'abîme*, Sade, p. 260.

⁶⁶⁵ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 498.

⁶⁶⁶ En ce sens, puisque le citoyen n'est pas vertueux en lui-même, il faudrait, écrit Sade, créer des maisons de débauche, supervisées par l'État, qui agiront comme des lieux de sublimation des pulsions (*Ibid.*, p. 500).

une vertu, c'est de combattre la corruption; et pour que cela soit possible, il faut que celle-ci se manifeste. Tout en étant reconnue comme le fondement de la République, la vertu ne pourrait ainsi devenir une idole puisqu'elle n'a de sens que lorsqu'elle s'édifie dans un rapport à son contraire qui est susceptible de provoquer le dégoût.

On peut aussi mettre en rapport, dans un sens apparenté, le propos de Sade avec celui de Saint-Just. Pour celui-ci, « les institutions sont l'âme de la République »⁶⁶⁷. Il importerait ainsi, selon lui, de déclarer ses amis dans la cité pour favoriser les relations entre citoyens. Quiconque n'a pas d'ami devrait être chassé de la cité. La vertu est à ce prix. Ost, à ce sujet, indique d'abord que Sade a « défendu une idée comparable ». Mais, précise-t-il ensuite : « Sade, comme toujours, en remet. »⁶⁶⁸ En quel sens ? Comment pousse-t-il plus loin les principes républicains ? Ost ne répond pas clairement à cette question. Pour notre part, nous proposons que, par ce pamphlet, Sade répond à *philia* républicaine proposée par Saint-Just par l'ironisation de principes sur lesquels elle repose, en les poussant à leur limite, au point de les rendre quasi méconnaissables. Cela se manifeste, dans le pamphlet, par la célébration de la sodomie, de l'inceste et de la pédérastie⁶⁶⁹ :

⁶⁶⁷ Saint-Just, *Les institutions républicaines* (sans autre indication) cité in Ollivier, *Saint-Just et la force des choses*, p. 529.

⁶⁶⁸ Ost, *Sade et la loi*, p. 150.

⁶⁶⁹ Abensour, *Rire des lois, du magistrat et des dieux*, p. 86-87.

L'habitude que les hommes ont de vivre ensemble dans les républiques y rendra toujours ce vice plus fréquent [Sade parle ici de la sodomie], mais il n'est certainement pas dangereux. Les législateurs de la Grèce l'auraient-ils introduit dans leur république s'ils l'avaient cru tel ? Bien loin de là, ils le croyaient nécessaire à un peuple guerrier. Plutarque nous parle avec enthousiasme du bataillon des *amants* et des *aimés*; eux seuls défendirent longtemps la liberté de la Grèce. Ce vice régna dans l'association des frères d'armes; il la cimenta; les plus grands hommes y furent enclins.⁶⁷⁰

De nouveau, l'institution — la *philia* et les lieux par lesquels elle est censée s'accomplir, soit la déclaration publique de la liste de ses amis selon Saint-Just — est à la fois consacrée par l'écriture sadienne, dont le souci se présente comme une volonté de donner de solides fondements au patriotisme et à la république et, en étant poussée jusqu'à la sodomie et la pédérastie, soumise à un exercice d'ironie qui a pour effet d'empêcher qu'on l'idolâtre. Par là, l'institution s'en trouve immédiatement destituée, sans cependant qu'il s'agisse de l'abolir au profit d'un état anarchique.

8.2.2.2. Une critique de Thermidor

Si Sade se montre critique de l'Incorruptible et du discours révolutionnaire, c'est pourtant aussi (et peut-être surtout) comme une réponse à Thermidor que doit être lu *La philosophie dans le boudoir* et plus précisément le

⁶⁷⁰ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, p. 511. En italiques dans le texte.

pamphlet « Français encore un effort », où Sade met en garde contre le « nouveau Code que l'on nous prépare »⁶⁷¹ soit la Constitution de l'an III.

8.2.2.2.1. Le boudoir dans la cité

Thermidor annonce le retour de la vie mondaine dans les salons⁶⁷². Cela n'est peut-être pas étranger au fait que Sade mette en scène son roman dans un boudoir, lieu dans lequel il fait se côtoyer la philosophie, le luxe et la corruption; mais à quelle fin ?

Dans le roman, l'entièreté de l'éducation de la jeune Eugénie se déroule à huis clos. On serait alors porté à croire que le boudoir est fermé sur lui-même. Lefort affirme d'ailleurs que le boudoir « requiert des murs qui le séparent du vulgaire. C'est peut-être pour cette raison qu'on a chassé le jardinier. Le boudoir est une société secrète et entend le demeurer, puisque sa débauche contredit aux règles de toutes cités »⁶⁷³. Ici, Lefort mentionne trois choses. *Primo*, que la société du boudoir se sépare du commun et ne concerne que le petit nombre. *Secundo*, qu'il y a un lien entre cette séparation et la sortie du jardinier. Effectivement, on exclut Augustin du boudoir lorsqu'il est question de politique, c'est-à-dire lorsqu'on s'adonne à la lecture du pamphlet.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 493. Voir aussi Delon, « Sade thermidorien », p. 101.

⁶⁷² Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Tome II, p. 147.

⁶⁷³ Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 101.

Là-dessus, Lefort demande : « Pourquoi Augustin [le jardinier] ne doit-il pas entendre ? Pour le dire autrement, que Sade veut-il nous faire entendre à nous, lecteurs, par ce trait ? [...] Cela, au moment même où la philosophie du boudoir s'ouvre à la philosophie de la cité.⁶⁷⁴ » *Tertio*, que cette société doit demeurer secrète.

Or, certains éléments nous autorisent à discuter ici l'interprétation de Lefort. Le boudoir est clos, certes, mais il laisse cependant pénétrer en lui certains éléments de l'extérieur; le pamphlet politique qu'on s'est procuré au Palais de l'Égalité en est un exemple. En ce sens, il semble impossible de penser l'idée de jouissance, interne au boudoir, sans songer qu'il existe une cité qui puisse fournir les motifs de la jouissance libertine. Nous soutenons donc que le boudoir ne peut exister en soi, qu'il n'est pas autosuffisant. Il nécessite indéniablement un dehors pour fonctionner. Dans le boudoir, l'acte de jouissance se trouve donc intimement lié à celui du blasphème et, pour que celui-ci existe, qu'il fallait qu'il subsiste quelque chose à profaner, qui forcément, n'est pas le boudoir lui-même.

En ce sens, il serait faux de vouloir réduire toute l'entreprise mise en scène ici par Sade à un exercice qui n'aurait pour fin que la jouissance perverse. Un objectif politique se dessine selon nous derrière les mises en scène

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 95.

sadiennes : celui de s'attaquer directement à toute production d'idoles. Le boudoir n'est pas qu'un lieu de dépravation physique. Il requiert que l'on y élève son esprit. C'est un lieu où l'homme raisonne en paroles et en actes l'idée de la république. Le boudoir possède donc une double réalité : clos dans sa pratique, il est ouvert sur la cité par nécessité.

Le destin du boudoir ne serait en ce sens aucunement le cautionnement du luxe et de l'opulence, mais plutôt un lieu moteur de la contestation, qui permettrait de maintenir les citoyens en éveil, de les prémunir contre l'« engourdissement » susceptible d'être engendré par Thermidor.

8.2.2.2.2. Un peuple endormi

Sade écrivait à son avocat Gaufridy le 6 décembre 1794, soit quelques mois après Thermidor : « Nous sommes à Paris dans cet espèce d'engourdissement qui a toujours précédé les grandes crises »⁶⁷⁵. Cet état auquel se réfère Sade n'est probablement pas étranger au fait que, suite à l'élimination des Jacobins, on assiste à une dislocation entre le mouvement populaire et l'idéal révolutionnaire. Soboul écrivait justement à ce titre qu'à la fin 1794, tout se passait comme si le peuple avait démissionné⁶⁷⁶. À cet état

⁶⁷⁵ Sade, « Le citoyen Sade au citoyen Gaufridy, Paris, 16 frimaire de l'an III », Laborde (éd.), *Correspondance*, « Sade sous la Terreur », p. 242.

⁶⁷⁶ Soboul, *Histoire de la Révolution française*, Tome II, p. 141.

d'engourdissement dans lequel semble s'enliser le peuple, Sade répond par l'injonction à l'effort : « Français, ne vous arrêtez point : l'Europe entière, une main déjà sur le bandeau qui fascine ses yeux, attend de vous l'effort qui doit l'arracher de son front. Hâtez-vous »⁶⁷⁷.

Il faut donc secouer le peuple. C'est ce qui ressort inévitablement de l'opuscule « Français encore un effort... »; et cette idée avait déjà été développée, nous l'avons vu, dans *Idée sur le mode de sanction des lois*. En ce sens, Sade n'est pas du tout près, au contraire, de la Constitution de l'an III semble annoncer, à savoir la mise sur pied d'une morale bourgeoise dont témoigne le retour du suffrage censitaire⁶⁷⁸.

8.2.2.2.3. Une célébration de la propriété ?

C'est avec une éloquence on ne peut plus signifiante que Sade s'en prendra dans son roman au culte de la propriété édifié après Thermidor. Dans « Français encore un effort... », il écrit :

À Dieu ne plaise que je veuille attaquer ou détruire ici le serment du respect des propriétés, que vient de prononcer la nation; mais me permettra-t-on quelques idées sur l'injustice de ce serment ? Quel est l'esprit d'un serment prononcé par tous les individus d'une nation ? N'est-il pas de maintenir une parfaite égalité parmi les citoyens, de les soumettre tous également à la loi protectrice des propriétés de tous ? Or, je vous demande maintenant si elle

⁶⁷⁷ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 480.

⁶⁷⁸ Furet et Richet, *La Révolution française*, p. 259.

est bien juste, la loi qui ordonne à celui qui n'a rien de respecter celui qui a tout.⁶⁷⁹

Ce serait donc en réponse à Thermidor qu'il faudrait comprendre la justification du vol dans l'opuscule de Sade, dans lequel on lit aussi que le « bonheur consiste à rendre les autres aussi fortunés que nous désirons l'être nous-mêmes »⁶⁸⁰ et qu'il est interdit d'exercer une possession sur un être libre.

« Un pays gouverné par les propriétaires est dans l'ordre social. Celui où les non-propriétaires gouvernent est l'état de nature »⁶⁸¹ écrivait Boissy d'Anglas, justifiant la morale thermidorienne. À la lumière de ces mots, ne pourrait-on pas avancer que si Sade fait appel à la nature dans sa démonstration, c'est peut-être pour contrer cette morale « naturelle » des propriétaires annoncée par la mise sur pied du Directoire ? Il semble donc bien difficile au terme de ces propos, de faire de Sade un thermidorien tout au contraire.

8.2.2.3. Sade prédicateur du 18 brumaire ?

Mais plus encore, à la fin de « Français encore un effort... », le lecteur est interloqué par la clairvoyance avec laquelle le marquis met en garde la

⁶⁷⁹ Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 496.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 486.

⁶⁸¹ Cité par Furet et Richet, *La Révolution française*, p. 259.

République contre ce qui sera véritablement le coup de grâce asséné à la Révolution, à savoir le coup d'État de Bonaparte qui marquera la fin du Directoire et le début du Consulat. Véritable penseur dressé contre l'absolutisme, Sade savait démasquer les conditions pouvant mener à l'instauration d'un nouvel ordre et ce passage en est probablement le plus saisissant témoignage. Il écrit, et nous sommes en 1795 :

[S]i, pour le vain honneur de porter vos principes au loin, vous abandonnez le soin de votre propre félicité, le despotisme qui n'est qu'endormi renaîtra, des dissensions internes vous déchireront, vous aurez épuisé vos finances et vos soldats, et tout cela pour revenir baiser les fers que vous imposeront les tyrans qui vous auront subjugués pendant votre absence. Tout ce que vous désirez peut se faire sans qu'il soit besoin de quitter vos foyers; que les autres peuples vous voient heureux, et ils courront au bonheur par la même route que vous leur avez tracée⁶⁸².

Au final, ce qui ressort c'est avant tout la lucidité de Sade face aux défis que doit relever encore la Révolution.

8.2.3. Une République de l'institution destituante

Sade ne se contente donc pas, selon nous, de répondre à l'Incorruptible et à Thermidor, il échafaude une idée de la République. En s'adonnant ici à un exercice de réflexion sur la fondation, Sade explore le processus d'institution/destitution du social mais sans jamais céder à l'institution d'un nouvel ordre moral soi disant achevé. Voyons comment cela se présente.

⁶⁸² Sade, *La philosophie dans le boudoir*, OC III, p. 524.

Au centre de la pensée des Lumières se trouvait cette idée qu'il faut s'émanciper, par la raison, du poids des traditions⁶⁸³. En ce sens, Sade embrasse bel et bien l'idéal des Lumières⁶⁸⁴. Cependant, il émet une mise en garde contre cette entreprise. Il s'affaire avec persistance et éloquence à nous en montrer les dangers : danger d'un retour à l'absolu, danger de s'endormir dans le confort nouveau, de cesser de *faire un effort*.

La république sadienne n'est pas issue d'un contrat. Elle est le prolongement d'un état articulé autour de la trame institution-destitution, au sens où celle-ci est indissociable de l'exercice de la raison. Le problème ne réside pas pour Sade dans la croyance en la capacité de l'entendement à nous délivrer du poids des traditions, mais plutôt dans le fait qu'on semble vouloir faire triompher la raison en l'inscrivant au registre de l'absolu.

Pour Sade, il ne faut certes rien laisser des idoles, anciennes ou nouvelles. « [S]i l'on laisse subsister les bases de l'édifice que l'on avait cru

⁶⁸³ Sur cette idée lire : Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les lumières ?*, Paris, Milles et une nuits, 2006, p.11 : « L'Aufklärung, les Lumières, c'est la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. *Sapere aude !* Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Telle est la devise des Lumières. »

⁶⁸⁴ « Je viens vous offrir de grandes idées : on les écoutera, elles seront réfléchies; si toutes ne plaisent pas, au moins en restera-t-il quelques-unes; j'aurai contribué en quelques choses au progrès des lumières, et j'en serai content » (Sade, *La philosophie dans le boudoir*, p. 478).

détruire, qu'arrivera-t-il ? On rebâtera sur ces bases, et l'on y placera les mêmes colosses, à la cruelle différence qu'ils y seront cette fois cimentés d'une telle force que ni votre génération ni celle qui la suivront ne réussiront à les culbuter. »⁶⁸⁵ Comment s'y prendre ? Sade propose : « Non, n'assassinez point, n'exportez point : ces atrocités sont celles des rois ou des scélérats qui les imitèrent; ce n'est point en faisant comme eux que vous forcerez de prendre en horreur ceux qui les exerçaient. N'employons la force que pour les idoles. »⁶⁸⁶ Mais celle-ci, faut-il entendre, n'évoque pas les armes. Sade en appelle à l'humour et à l'art – son art – pour arriver à ses fins : « Que les blasphèmes les plus insultants, les ouvrages les plus athées soient [...] autorisés pleinement. »⁶⁸⁷

Ce que Sade propose, au terme de *La philosophie dans le boudoir*, c'est donc une citoyenneté active. Une citoyenneté qui doit conserver comme seule visée la république, comprise au sens d'un édifice jamais complètement achevé. La liberté et le civisme auxquels il en appelle, renvoient alors à une liberté d'agir qui permet de maintenir l'état révolutionnaire, conforme à la nature, au sens d'un état où l'on institue un espace social qui repose sur des fondements qui, pour estimables qu'ils sont, ne pourront jamais être tenus pour définitivement assurés et donc, pour impossible à sacraliser de telle sorte qu'ils

⁶⁸⁵ *Ibid.*, p. 488.

⁶⁸⁶ *Idem.*

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 489.

en appellent à un mouvement d'oscillation sans fin entre l'institution et la destitution.

L'effet de l'écriture de Sade est celui de la mise en avant d'une théorie de la fondation *jamais véritablement réalisée ou achevée* de la république. Il estime que la Révolution n'est toujours pas terminée et qu'il faut faire *encore un effort*. Sade, souligne Lefort, « épouse violemment »⁶⁸⁸ la République, comme la seule issue pour parer à la tyrannie. Sade serait donc plus républicain que la République. Il désire la secouer encore, la pousser à ses limites, pour la tenir toujours éveillée. L'idée d'insurrection permanente n'est pas étrangère à cela. C'est l'opposition du principe d'énergie à celui de l'apathie. Quoi de mieux que le mouvement pour parer à la tyrannie ? Il faut faire encore un effort, toujours un effort pour être républicain, puisque la Révolution ne sera jamais véritablement terminée. Son présumé accomplissement signifierait sa mort et celle de la République. La lutte constante pour l'avènement toujours à venir de la république devient ainsi paradoxalement sa finalité. C'est là le mouvement ultime par quoi s'institue le social chez Sade.

Réitérons-le, l'insurrection permanente telle qu'elle est présentée dans *La philosophie dans le boudoir* ne peut être comprise au sens anarchique du terme, puisque Sade n'abolit jamais la médiation dans le boudoir. Il ne propose

⁶⁸⁸ Lefort, « Sade : le Boudoir et la Cité », p. 108.

nulle part une « immédiateté » des rapports de chacun avec chacun. En ce sens, croire que Sade veut assimiler la société du boudoir à la République, c'est faire fi de son propos suivant lequel le jour où celle-ci ne s'opposera plus à l'immoralisme et au boudoir, il y renoncera avec fureur.⁶⁸⁹

*
* *

Comme l'a magnifiquement écrit Hubert Juin, la pensée de Sade est un « mouvement », elle ne se (re)pose jamais : c'est « un mouvement qui se déchaîne sans cesse, parfois se repliant, puis revenant à l'assaut, conquérant un pouce de terrain, reculant de trois pas, dansant (pour tout dire) »⁶⁹⁰. Sa trajectoire est singulière.

Il ressort des opuscules politiques, ainsi que des deux romans dont nous avons commenté quelques passages, une critique inlassable du despotisme, qu'il soit compris comme une conséquence de la monarchie, de l'esprit révolutionnaire ou de Thermidor. Sade met en scène une méfiance sans faille envers les potentialités de création d'idoles en réfléchissant sur l'art de gouverner.

⁶⁸⁹ Blanchot, « L'insurrection, la folie d'écrire », p. 76.

⁶⁹⁰ Hubert Juin, « Sade entier », *Europe*, no 522, octobre 1972, p. 12.

L'œuvre de pensée de Sade est un mouvement qui nous pousse à réfléchir, encore, à faire un effort, à ne jamais céder à l'un ou l'autre des visages que prend le politique; c'est une conscience déchirée qui accuse, dénonce sans relâche. Là et cela paraîtra assurément curieux en regard de ce que les créateurs de la légende de Sade ont voulu faire croire la Révolution française pensée d'abord comme une critique du despotisme trouve en Sade son fidèle ami.

CONCLUSION

Il faut encore reconnaître que parmi les écrivains, il en est quelques uns qui nous jettent dans la plus grande insécurité. Sade est de ceux-là. Non pas en premier lieu parce qu'il échappe à toute classification académique, mais parce que les gouffres qu'il ouvre ne sont pas toujours sûrs.

Claude Lefort,
« Sade : Le Boudoir et la Cité »

Nous avons cherché à le démontrer, la méthode d'écriture de Sade consiste dans un premier temps à peindre des caractères des types humains (dont le théâtre représente le plus éloquent témoignage) , en les édifiant de manière à leur associer une sorte d' « aura ». De ce fait, Sade paraît alors porter plusieurs masques derrière lesquels on croit déceler ses intentions ce pourquoi nous avons parlé dans le chapitre 1 du caractère protéiforme de Sade. Cependant, si Sade peint des caractères aussi « élevés » c'est qu'il cherche à empêcher qu'ils ne se réifient en les mettant en scène avec un excès tel que le lecteur est amené à pratiquer à leur égard une sorte de « mise entre parenthèses », au sens phénoménologique du terme. Aussi, chercher à associer sa pensée à un caractère particulier est pour nous rien de moins que céder à la tentation de recouvrir l'indétermination engendrée par les destitutions qu'il opère dans son œuvre. Sitôt qu'on croit nommer Sade, il se dérobe à nous, parce que si tôt qu'il édifie, il destitue. Dit autrement, Sade « creuse plus bas »,

pour reprendre l'expression de Michelet, il s'attaque au fondement sur lesquels reposent les caractères et les systèmes qu'il édifie.

Si le libertinage est bien une composante de la pensée de Sade, il ne le conçoit pas comme devant se réaliser politiquement dans ce que certains commentateurs ont appelé la « République des corps prostitués »⁶⁹¹. Nous avons cherché à démontrer comment la mise en scène des héros libertins criminels dans les romans de Sade transforme les scènes de luxure en modèle dont on doit de se méfier lorsqu'il est absolutisé.

Sade procède de même avec le matérialisme. Cependant, là où certains ont cherché dans le matérialisme de Sade une valorisation ou bien de l'immoralisme (en le rapprochant d'une certaine lecture de La Mettrie) ou bien d'un moralisme, nous décelons plutôt chez lui un motif a-moral comme conséquence de ses principes matérialistes. Au terme de cette section, nous avons soutenu que Sade paraissait chercher à répondre à l'injonction d'holbachienne d'un certain jeu de l'écriture où Sade accepterait d'être associé à un « ridicule » afin d'illustrer le « faux des principes » qu'il met en scène. Sade chercherait donc à faire travailler les contradictions internes à cette philosophie pour contraindre ses promoteurs à en interroger le sens.

⁶⁹¹ Ost, *Sade et la loi*, p. 131.

Cela n'est pas sans conséquence sur l'athéisme que défend Sade. Alors que les commentateurs cherchent à y voir un athéisme passionnel (manifesté par un anticléricalisme exacerbé), un athéisme intégral ou anarchisant, ou encore un athéisme apathique, nous y avons plutôt vu une passion pour la réforme des institutions. En ce sens, la peinture que Sade fait des personnages du clergé viserait plutôt à renverser l'absolutisme clérical qu'à détruire entièrement toute institution sacrée. Cependant, Sade demeure en tout point athée; s'il désire préserver quelque chose du sacré, c'est en ce qu'il en a besoin pour maintenir le mouvement interne de sa pensée.

La Révolution française est un moment privilégié où se pose la question à la fois de la fondation et de la critique des volontés d'absolu (d'abord monarchique, puis révolutionnaire). En ce sens, Sade s'inscrit parfaitement dans l'esprit de son temps et ses opuscules politiques mettent eux aussi en scène la destitution dont nous avons fait l'élément central de notre lecture. S'inscrivant dans la trame historique de la Révolution française, ses écrits politiques témoignent à la fois des divers renversements que connut cette période que de la constante volonté de Sade de prémunir contre l'édification d'idoles, anciennes et nouvelles.

Aux abords de la Révolution, Sade est monarchiste constitutionnel. Il n'hésite pas à adresser au roi une liste de conseils à suivre qui impliquerait de voir son pouvoir amendé. La journée du 10 août 1792 met un cran d'arrêt définitif à ce monarchisme. On observera ensuite chez lui une interrogation sur le devenir de la République, qui s'institue sur le socle du régicide. Ouvrant à de nouveaux possibles, celui-ci est aussi l'occasion de nouveaux écueils dont la Terreur et Thermidor seront pour Sade des témoignages. À terme, les opuscules politiques de Sade montrent non seulement une réflexion sur l'art de la gouverne, mais aussi la capacité qu'il a de mettre en scène les différents acteurs du politique (législateurs, peuple, héros, Incorruptible), leur peignant eux aussi une sorte d'« aura », avant de les destituer par la suite.

Par sa méthode d'écriture, Sade interroge les fondements de l'ordre social. Cette interrogation suscite une inquiétude qui est engendrée par l'abîme révélée par la destitution des absolus qu'il opère; ce par quoi nous avons désigné Sade comme un « laboureur inquiet ». Cette inquiétude est assurément le moteur qui le pousse à toujours reprendre le mouvement qu'il opère, à *faire encore un effort*. C'est en cela que l'insurrection qu'il promeut est « permanente ». Non pas en ce qu'elle vise à une conception anarchisante du réel, mais en ce qu'elle exige d'être constamment vigilant, et de veiller toujours à destituer ce qui a prétention de vouloir s'ériger en absolu.

L'effet engendré par l'œuvre de Sade consiste alors, pourrait-on dire, à révéler l'abîme du politique, à « dissoudre les repères de la certitude », pour reprendre l'expression de Lefort⁶⁹². Sade est conscient du caractère quasi-insoutenable de cette révélation; c'est pourquoi il nous avertit sans relâche de la tentation de créer de nouvelles idoles, peu importe leur nature. Le vide apparent qu'il laisse en agissant ainsi — l'abîme qu'il dévoile — ne tarit pas l'imagination. Tout au contraire. C'est un vide fécond, qui cherche à susciter un questionnement sur le fondement qui accepte l'indétermination, le doute et l'énigme.

*
* *

Nous disions en introduction que notre lecture n'était pas innocente. Il est bien une réelle motivation politique à lire ainsi le marquis. Certes, l'écriture de Sade nous y convie, mais cette invitation a une effectivité sur notre manière de comprendre aujourd'hui le politique qu'il importe ici de dire. C'est la conclusion formulée par Lely des *Opuscules politiques de Sade* qui nous a guidée sur cette voie :

⁶⁹² Lefort, « La question de la démocratie », p. 30.

Si l'ignorance et le refoulement, pendant cinq générations, ne se fussent point détournés des ouvrages du marquis de Sade, si l'homme, esclave et tortionnaire, eût consenti à se pencher sur les atroces possibilités que contient sa nature et que notre auteur, le premier, a eu la lucidité de concevoir et la hardiesse de révéler, peut-être l'innommable période de 1933 à 1945 ne fût point venue flétrir à jamais le caractère de la race humaine et ne l'eût pas prédisposée aux sanglantes idolâtries dont elle ne semble d'aucune sorte à la veille de se soustraire. »⁶⁹³

Les « sanglantes idolâtries » auxquelles réfèrent Lely résonnent, à la fin de notre thèse, comme ce contre quoi l'œuvre de Sade met en garde. Reformulant cette intuition de Lely en termes lefortiens, nous avons soutenu que l'écriture de Sade comme destitution des volontés d'absolu, posait la question, en terme d'idoles anciennes et nouvelles, du phantasme du Peuple-Un qui n'est autre que « la quête d'une idée substantielle, d'un corps social soudé à sa tête, d'un pouvoir incarnateur, d'un État délivré de la division. »⁶⁹⁴

Toujours en termes lefortiens, Sade serait contre toute incorporation d'un pouvoir susceptible de rétablir ce phantasme. Sade ne veut pas en finir une fois pour toutes avec la création d'idoles; vraisemblablement, il ne croit pas en une telle possibilité. Le phantasme fait parti d'un horizon de possibles que nous devons inlassablement tenter de maintenir à distance. En ce sens croire que l'écrivain Sade purge le mal sociétal de son péché originel (Klossowski), ou

⁶⁹³ Lely, « Préface », *Opuscules et lettres politiques*, p. 69.

⁶⁹⁴ Lefort, « La question de la démocratie », p. 31.

encore cherche à guérir la civilisation (Deleuze) serait céder à ce même phantasme.

Au terme de cette thèse, Sade apparaît résolument comme un philosophe politique au sens lefortien du terme : « [La philosophie politique] n'eût jamais d'autre ressort que le désir de s'affranchir de la servitude des croyances collectives, de conquérir la liberté de penser la liberté dans la société; elle a toujours eu en vue la différence d'essence entre régime libre et despotique, ou bien tyrannie »⁶⁹⁵, et viserait, conséquemment à toujours « accueillir et préserver l'indétermination » des fondements du politique⁶⁹⁶.

Sade serait donc l'un de ceux qui « creusent plus bas » pour retirer à tout colosse, le socle de servitude volontaire sur lequel sa souveraineté s'édifie en se détachant de tous⁶⁹⁷. Sade rejoindrait alors étrangement Michelet en qui Lefort reconnaît un critique de l'idolâtrie; idolâtrie qu'il définit comme ce « mal qui ronge la société » et qui atteint « après le sang, la moelle [...] jusqu'à ce que des convulsions de l'agonie la relèvent'. »⁶⁹⁸

⁶⁹⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 26.

⁶⁹⁷ Pour mémoire : « Il faut creuser plus bas que Dante, découvrir et regarder dans la terre [...] où fut bâti le colosse » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, p. 42).

⁶⁹⁸ Lefort, « La croyance en politique, la question de la servitude volontaire », *Le temps présent, écrits 1945-2005*, p. 905.

Dans son travail d'écrivain, Sade maintient ouverte la question du politique, le principe de la division originaire du social. En ce sens, l'écriture de Sade embrasse complètement le mouvement de la modernité qui s'institue, entre autres, sur une méfiance envers le pouvoir et ses potentialités. Son écriture s'inscrit dans un mouvement d'« institution/destitution », ce pourquoi nous avons dit de lui dans cette thèse, selon les mots de Hugo, qu'il était « fournaise mais forge ».

Lefort écrivait au sujet de Sade : « les gouffres qu'il ouvre ne sont pas toujours sûrs », nous ajouterons, s'ils ne sont pas sûrs, ils sont néanmoins nécessaires car ils provoquent le lecteur et le forcent à questionner le réel et ses fondements. La méthode est radicale certes, mais la tâche, elle, noble, représente un beau risque.

Bibliographie

1) Sade

a) édition de référence

SADE, Donatien Alphonse François, marquis de, *Œuvres complètes du Marquis de Sade* (Gilbert Lely éd.), Paris, Cercle du livre précieux, 1967, 14 vol.

--, *Théâtre* (Jean-Jacques Brochier éd.), Paris, Pauvert, 1970, 4 vol.

b) éditions autres

SADE, Donatien Alphonse François, marquis de, *Œuvres complètes* (Annie Lebrun et Jean-Jacques Pauvert éd.), Paris, Pauvert, 1986-1991, 15 vol.

--, *Opuscules et lettres politiques* (Gilbert Lely éd.), Paris, Union générale d'éditions, 1979.

--, *Correspondance du marquis de Sade et de ses proches enrichie de documents notes et commentaires* (Alice M. Laborde éd.), Genève, Slatkine reprints, 1996-1997, 27 vol.

--, *Porte-feuille du marquis de Sade* (Gilbert Lely éd.), Paris, Éditions de la différence, 1977.

c) Littérature secondaire

ABENSOUR, Miguel, *Rire des lois, du magistrat et des dieux*, Paris, Horlieu, 2005.

ADAM, Antoine, « Préface aux *Opuscules politiques* », Sade, *Œuvres complètes* (Gilbert Lely éd.), Paris, Cercle du livre précieux, Tome XIV, pp. 15-29.

AIRAKSINEN, Timo, *The Philosophy of the Marquis de Sade*, United Kingdom, Routledge, 1995.

ALBERTINI, Pasquine, *Sade et la République*, Paris, L'Harmattan, 2006.

ANDIEU, Bernard, *Le seul crime réel de l'homme serait de troubler l'ordre de la nature. Sade*, Paris, Pleins Feux, 2004.

APOLLINAIRE, Guillaume, *L'œuvre du Marquis de Sade Zoloé. – Justine Juliette. – La philosophie dans le boudoir Les crimes de l'amour; pages choisis comprenant des morceaux inédits et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives de la Comédie-Française*, Paris, Bibliothèque des curieux, 1912.

BARTHES, Roland, *Sade, Fourier, Loyola*, Paris, Seuil, 1971.

--, « Sade – Pasolini », *Œuvres complètes IV. Livres, textes et entretiens, 1972-1976*, Paris, Seuil, 2002, pp. 943-945.

BATAILLE, George, *La littérature et le mal*, Paris, Gallimard, 1957.

BEAUVOIR de, Simone, *Faut-il brûler Sade?*, Paris, Gallimard, 1955.

BELAVAL, Yvon, « Préface », *La philosophie dans le boudoir*, Paris, Gallimard, 1976, pp. 7-38.

BÉNOT, Yves, « Y a-t-il une morale matérialiste ? », *Être matérialiste à l'âge des Lumières, hommage à Roland Desné*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, pp. 81-91.

BUTLER, Judith, « Beauvoir on Sade: Making Sexuality Into an Ethic », *The Cambridge Companion to Simone de Beauvoir*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, pp. 168-188.

BINOCHÉ, Bertrand, *Sade ou l'institutionnalisation de l'écart*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

BLANCHOT, Maurice, *Sade et Restif de la Bretonne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1986.

--, *Lautréamont et Sade*, Paris, Édition de Minuit, 1963.

BLOCH, Iwan (Eugène Duehren), *Le marquis de Sade et son temps. Étude relative à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1970.

BRIX, Michel, *Sade et les félons*, Jaignes, La chasse aux Snark, 2003.

--, « Sade, libertinage et Révolution », *Congrès Sade, Journal dédié à Sade et au matérialisme*, Printemps 2004, vol.1, pp. 1-12.

--, « Les Cent Vingt journées de Sodome et l'utopie libertine », *Congrès Sade, Journal dédié à Sade et au matérialisme*, Printemps 2005, vol. 3, pp. 1-13.

BROCHIER, Jean-Jacques Brochier, *Le marquis de Sade et la conquête de l'Unique*, Paris, Le terrain vague, 1966.

BROSSAT, Alain et Jean-Marc LEVENT, « Sade, une exception monstrueuse », *Marquis de Sade, Idées sur les romans et le mode de sanction des lois*, Paris, Mille et une nuits, 2003, pp. 51-69.

CAMUS, Albert, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, Folio Essai, (1951) 1985.

CARPENTER, Scott, *Acts of Fiction, Resistance and Resolution from Sade to Beaudelaire*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1996.

CARTER, Angela, *La femme sadienne*, Paris, Henri Veyrier, 1979.

CASTILLO DURANTE, Daniel, *Sade ou l'ombre des lumières*, New York, Peter Lang, 1997.

CHÂTELET, Noëlle, « Le libertin à table », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 67-83.

--, *Sade, système de l'agression*, Paris, Aubier-Montaigne, 1972.

CHESSEX, Jacques, *Le dernier crâne de M. de Sade*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2010.

CHOLVY, Gérard, *La religion en France, de la fin du XVIII^e à nos jours*, Paris, Hachette, 1998.

COOK, David, « Sade as truth-Sayer of liberalism », *Canadian Journal of Political and Social Theory*, vol. 5, no 3, automne 1981, pp. 5-14.

CRYLE, Peter M., « Taking Sade serially: 'Les cent vingt journées de Sodome' », *Substance*, vol. 20, no 1, Issue 64, 1991, pp. 91-113.

DANGEVILLE, Sylvie, *Le théâtre change et représente. Lecture critique des œuvres dramatiques du marquis de Sade*, Paris, Honoré Champion, 2000.

DELEUZE, Gilles, *Présentation de Sacher-Masoch. Le froid et le cruel*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2007.

--, « De Sacher Masoch au masochisme », *Arguments*, no 21, 1961, pp. 39-46.

DELON, Michel, *L'invention du boudoir*, Cadeilhan, Zulma, 1999.

--, « Sade thermidorien », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 99-118.

--, « De Thérèse philosophe à *La philosophie dans le boudoir*, la place de la philosophie », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, Heidelberg, 1983, no ½, pp. 76-88.

--, « Sade comme révélateur idéologique », *Cahier d'histoire des littératures romanes*, 1981, vol. 5, no 1, pp. 103-112.

--, « La copie sadienne », *Intertextualité et révolution*, *Revue littérature*, février 1988, pp. 87-99.

--, « Sade dans la Révolution », *Littérature et Révolution*, *Revue française d'études américaines*, no 40, avril 1989, pp. 149-159.

--, « Jeanne Laisné, héroïne sadienne », *Figures de l'histoire de France dans le théâtre au tournant des Lumières 1760-1830*, Paul Mironneau et Gérard Lahouati (dir.), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2007, no 7, pp. 81-88.

DEPRUN Jean, « Quand Sade récrit Fréret », *Voltaire et d'Holbach*, *Obliques*, no 12-13, 1977, pp. 263-266.

--, « Sade philosophe », *Pléiade* vol. 1, pp. LX à LXIX.

--, « Sade et l'abbé Bergier », *Lumières et anti-Lumières, Raison présente*, 1983, no 67, pp. 5-11.

--, « Sade et la philosophie biologique de son temps » (1966), *De Descartes au romantisme, études historiques et thématiques*, Paris, Vrin (reprise), 1987, pp. 133-148.

--, « La Mettrie et l'immoralisme sadien » (1976), *De Descartes au romantisme, études historiques et thématiques*, Paris, Vrin (reprise), 1987, pp. 127-132.

--, « Sade et le rationalisme des Lumières », *Raison présente*, no 3, 1967, pp. 75-90.

DIDIER, Béatrice, « Sade théologien », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 219-241.

--, « Le château intérieur de Sade », *Europe*, no 522, octobre 1972, pp. 54-63.

DOMENECH, Jacques, « L'immoralisme sadien », *L'éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989, pp. 214-233.

--, « La Mettrie, un philosophe des Lumières immoraliste? », *L'éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989, pp. 172-191.

--, « Matérialisme et spiritualisme chez Sade », *Présences du matérialisme*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 111-128.

--, « L'éthique des Lumières selon les antiphilosophes : émergence d'un immoralisme », *L'éthique des Lumières, les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1989, pp. 192-213.

--, « Un autre Sade : censeurs, éditeurs et exégètes », *Censure, auto-censure et art d'écrire*, Jacques Domenech (dir.), Bruxelles, Éditions complexe, 2005, pp. 353-367.

DUFOUR, Dany-Robert, *La cité perverse, libéralisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009.

FABRE, Michel-Henry, « La république dans le boudoir, des extravagances de Sade aux réalités républicaines », *Nation et République, les éléments d'un débat*,

Actes du colloque de Dijon, avril 1994, Marseille, Presses Universitaires d'Aix, 1995, pp. 69-76.

FAESSEL, Sonia, « Sade, lecteur de Rousseau dans *Aline et Valcour* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, 1999, no 369 pp. 267-280.

FAUSKEVÂG, Svein-Eirik, *Sade ou la tentation totalitaire. Étude sur l'anthropologie littéraire dans La Nouvelle Justine et L'Histoire de Juliette*, Paris, Honoré Champion, 2001.

FAVRE, Pierre, *Sade utopiste, sexualité, pouvoir et État dans le roman « Aline et Valcour »*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967.

FAYE, Jean-Pierre, « Juliette et le père Duchesne, Foutre! », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 289-302.

--, « Sade l'ange, la terreur », *L'expérience narrative et ses transformations*, Paris, Hermann, 2010, pp. 299-310.

FESTA, Georges, « Immoralisme et Lumières. Sade historien de Rome », *Présences du matérialisme*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 129-137.

FINK. C., Beatrice, « Narrative Techniques and Utopian Structures in Sade's 'Aline et Valcour' », *Science Fiction Studies*, vol. 7, no 1, mars 1980, pp. 73-79.

FRANTZ, Pierre, « Sade : texte, théâtralité », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Pierre Belfond, 1983, pp. 193-217.

FUKUDA, Daisuke, « L'engagement politique du marquis de Sade », *L'écriture et l'extase, Savoirs et clinique, Revue de psychanalyse*, no 8, octobre 2007, pp. 59-65.

GARÇON, Maurice, *L'Affaire Sade*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1957.

GARAND, Caroline, « D'une scène à l'autre : Sade comme personnage », *L'annuaire théâtral*, « Les amours du Marquis de Sade », no 41, printemps 2007, p. 63-82.

GOULEMOT, Jean-Marie, « Lecture politique d'«Aline et Valcour». Remarques sur la signification politique des structures romanesques et des personnages », *Le Marquis de Sade*, Librairie Armand Collin, 1968, pp. 115-136.

GUYAUX, André, « Théâtre de Sade », *Revue d'histoire du théâtre*, no 1, 1979, pp. 46-49.

HAYES, Julie C., « 'Aristocrate ou démocrate ? Vous me le direz' : Sade's Political Pamphlets », *Eighteenth-Century Studies*, 1989, vol. 3, no 1, pp. 24-41.

HEINE, Maurice, *Le marquis de Sade*, Paris, Gallimard, 1950.

HÉNAFF, Marcel, *Sade, l'invention du corps libertin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

HENRI, Charles, *La vérité sur le marquis de Sade (1887)*, Paris, La Bibliothèque, 2010.

HENTSCH, Thierry, « Sade, la jouissance absolue », *Le temps aboli*, Montréal, Les Presses Université de Montréal, 2005, pp. 103-125.

IZZO, Jean-Claude, « Sade marquis de Lacoste », *Europe*, no 522, octobre 1972, pp. 127-138.

JALLON, Hugues, *Sade le corps constituant*, Paris, Michalon, 1997.

JANOVER, Louis, *Lautréamont et les chants magnétiques*, Arles, Sulliver, 2002.

JEAN, Raymond, *Un portrait de Sade*, Evreux, Actes Sud, 2002.

--, « L'enfer sur papier bible », *Lendemain*, no 63, 1991, pp. 61-63.

JEANGÈNE VILMER, Jean-Baptiste, *Sade moraliste*, Genève, librairie Droz, 2005.

--, *La religion de Sade*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2008.

JUIN, Hubert, « Sade entier », *Europe*, no 522, octobre 1972, pp. 10-15.

KEHRÈS, Jean-Marc, « Les leçons de morale expérimentale de Sade : Justine et l'exemplarité », *Être matérialiste à l'âge des Lumières, hommage à Roland Desné*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, pp. 147-160.

KLOSSOWSKI, Pierre, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, 1947.

KOTIN MORTIMER, Armine, « *Sade contre l'Être suprême* de Philippe Sollers : une parodie critique », *Poétique de la parodie et du pastiche de 1850 à nos jours*, Catherine Dousteysier-Kheze et Floriane Place-Verghnes (dir.), *Modern French Identities*, vol. 44, 2006, pp. 323-333.

KOZUL, Mladen, *Le corps dans le monde, récits et espaces sadiens*, Louvain, Paris, Dudley, Éditions Peeters, 2005.

Krafft-Ebbing, *Psychopathia sexualis*, Paris, Payot, 1969.

LABORDE, Alice M., *La bibliothèque du marquis de Sade au château de La Coste (en 1776)*, Genève, Slaktine reprints, 1991.

LACAN, Jacques, « Kant avec Sade », *Critique*, no 191, 1963, pp. 291-313.

LACOMBE, Roger G., *Sade et ses masques*, Paris, Payot, 1974.

LACOMBE, Anne, « Du théâtre au roman : Sade », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. CXXIX, Banbury, The Voltaire Foundation, 1975, pp. 115-143.

LEBRUN, Annie, *Sade, Soudain un bloc d'abîme*, Paris, Pauvert, 1986.

--, « L'athéisme, littéralement et dans tous les sens », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 45-54.

--, *Sade, Aller et détours*, Paris, Plon, 1989.

--, « Citations et incitations », *Lendemain*, no 63, 1991, pp. 51-53.

--, *On n'enchaîne pas les volcans*, Paris, Gallimard, 2006.

LEDUC, Jean, « Les sources de l'athéisme et de l'immoralisme du marquis de Sade », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. LXVIII, Genève, 1969, pp. 7-66.

LEFORT, Claude, « Sade, le boudoir et la cité », *Écrire – À l'épreuve du politique*, Paris, Presses pocket, 1995, pp. 91-111.

LELY, Gilbert, *Sade*, Paris, Gallimard, 1967.

--, *Vie du marquis de Sade, Œuvres complètes*, Tome I, Paris, Cercle du livre précieux, 1966.

--, « Préface », SADE, Donatien Alphonse François, marquis de, *Les 120 journées de Sodome*, Paris, Éditions 10/18, 1975, pp. 5 à 13.

--, « Préface », SADE, Donatien Alphonse François, marquis de, *Opuscules et lettres politiques*, préface de Gilbert Lely, Paris, Union générale d'éditions, 1979, pp. 7-69.

LEVER, Maurice, *Donatien Alphonse François, marquis de Sade*, Paris, Fayard, 1995.

--, *Que suis-je à présent? Sade et la révolution*, Paris, Bartillat, 1998.

--, *Bibliothèque Sade (Tome 1 et 2) Papiers de famille*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2003.

MARTY, Éric, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux?*, Paris, Seuil, 2011.

MAURIAC, Claude, « Sade déifié », *Hommes et idées d'aujourd'hui*, Paris, Albin-Michel, 1953.

MENGUE, Philippe, *L'ordre sadien, loi et narration dans la philosophie de Sade*, Paris, Kimé, 1996.

--, « Le despotisme passionnel ou du lien social selon Sade », *Revue Barca! Revue poésie, politique, psychanalyse*, « Lien social et solipsisme », no 3, 1994, pp. 69-99.

NADEAU, Martin, « Mœurs, vertu et corruption : Sade et le républicanisme classique », *Annales historiques de la Révolution française*, no 347, janvier-mars 2007, pp. 2-15, <http://ahrf.revues.org/8393>, consulté le 24 mars 2012.

NADEAU, Maurice, *Sade, l'insurrection permanente*, Magnac-sur-Touvre, Maurice Nadeau, 2002.

NORBERG, Kathryn, « The Libertine Whore : Prostitution in French Pornography from Margot to Juliette », *The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, pp. 225-252.

ONFRAY, Michel, *Le souci des plaisirs*, Paris, Flammarion, 2008.

-- « Sade et ‘les plaisirs de la cruauté’ », *Les Ultras des Lumières*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2007.

OST, François, *Sade et la loi*, Paris, Odile Jacob, 2005.

PAUHLAN, Jean, *Le marquis de Sade et sa complice*, Bruxelles, Édition Complexe, 1987.

PAUVERT, Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. Tout ce qu’on peut concevoir dans ce genre-là, 1740-1777*, Paris, Robert Laffont, Tome 1 et 2, 1986.

PAUVERT, Jean-Jacques Pauvert, *Sade vivant. « Cet écrivain à jamais célèbre 1793-1814 »*, Tome 3, Paris, Robert Laffont, 1990.

PHILLIPS, John, « “Tout dire” ? Sade and the Female Body », *Murdering Marianne?: Violence, Gender and Representation in French Literature and Film*, South Central Review, vol. 19, no 4, Winter 2002 – Spring 2003, pp. 29-43.

-- , « La prose dramatique de Sade : ce ‘dangereux supplément’ ? » *L’annuaire théâtral*, « Les amours du Marquis de Sade », no 41, printemps 2007, pp. 50-62.

PINHEIRO SAFATLE, Vladimir, « L’acte au-delà de la loi : *Kant avec Sade* comme point de torsion de la pensée lacanienne », *Essaim*, no 10, pp. 73-105.

RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas Edmé, *L’anti-Justine*, Paris, Bibliothèque privée L’or du temps, 1969.

RIEGER, Dietmar, « ‘Punir le crime et récompenser la vertu’. Le théâtre révolutionnaire du marquis de Sade », *Dynamique sociale et formes littéraires*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Études littéraires françaises, 1997, pp. 67-89.

ROGER, Philippe, « Sur les traces de Fénelon », *Sade, écrire la crise*, Michel Camus et Philippe Roger (dir.), Paris, Belfond, 1983, pp. 149-173.

ROUBINE, Jean-Jacques, « Oxitern, mélodrame et palimpseste », *Revue d’histoire du théâtre*, no 22, 1970, pp. 266-283.

SAUVAGE, Emmanuelle, « L’écriture du corps dans les cent vingt journées de Sodome de Sade », *Tangence*, no 60, 1999, pp. 119-133.

SCARPETTA, Guy, « L’effervescence (Marquis de Sade, *Histoire de Juliette*) », *Pour le plaisir*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 239-305.

SCHMID, Muriel, *Le souffre au bord de la chaire, Sade et l'Évangile*, Genève, Labor et Fides, 2001.

SEMINET, Philippe, *Sade in his own name, An analysis of Les crimes de l'amour*, New York, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/M., Oxford, Wien, Currents in Comparative Romance Languages and Literatures, vol. 128, 2003.

SERNA, Pierre, « Sade et Mirabeau devant la Révolution française », *Politix*, vol. 2, no 6, printemps 1989, pp. 75-59.

SICHÈRE, Bernard, « Sade, l'impossible », *Penser Sade, Lignes 14*, mai 2004, pp. 141-158.

--, *Sade ou le discours du désir* (Yvon Bélaï dir.), doctorat d'État, Paris, Université Nanterre, 1969.

--, *le moment lacanien*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 1983.

SOLLERS, Philippe, *Sade contre l'Être suprême*, Paris, Gallimard, 1996.

TERRASSE, Jean, « Sade ou les infortunes des lumières », *Études françaises*, vol. 25, no 2-3, 1989, pp. 41-52.

THOMSON, Ann, « L'art de jouir de La Mettrie à Sade », *Aimer en France, 1760-1860*, Clermont-Ferrand, 1980, pp. 315-322.

THOMAS, Chantal, *Sade*, Paris Seuil, 1994.

TORT Michel, « L'effet Sade », *Tel Quel*, vol. 28, hiver 1967, pp. 63-83.

VAN CRUGTEN-ANDRÉ Valérie, *Le roman du libertinage (1782-1815). Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion, 1997.

WARMAN, Caroline, « Matérialisme et éthique : Sade animateur de la vertu newtonienne », *Lire Sade*, Norbert Sclippa (dir.), l'Harmattan, 2004, pp. 93-105.

--, *Sade: from materialism to pornography*, Oxford, Voltaire Foundation, 2002.

WYNN, Thomas, *Sade's theatre: pleasure, vision, masochism, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2007.

WYNN, Thomas et Caroline GARAND, « Cet autel obscène qui le délecte », *L'annuaire théâtral*, « Les amours du Marquis de Sade », no 41, printemps 2007, pp. 9-18.

2) Autres

La Révolution française, Paris, Librairie Larousse, 1976. Mettre les différents textes

BOISTE, Pierre Claude Victor, *Dictionnaire universel de langue française*, Paris, Desray, 1851.

ABENSOUR, Miguel, « Le double visage de l'héroïsme révolutionnaire », Bernard Bourgeois et Jacques d'Hondt, *La philosophie et la Révolution française*, Paris, Vrin, 1993.

--, « La théorie des institutions et les relations du Législateur et du peuple selon Saint-Just », *Actes du Colloque Saint-Just*, Paris, Études robespierristes, 1968, pp. 240-290.

--, *La démocratie contre l'État: Marx et le moment machiavélien* suivi de *Démocratie sauvage* et *Principe d'anarchie*, Paris, Félin, 2004.

ALOCCO-BIANCO, « L'idée de roman dans l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, no 4, 1988, pp. 117-123.

ARENDT, Hannah, *On Revolution*, New York, Penguin Books, 2006.

ARTAUD, Antonin, *Héliogabale ou l'anarchiste couronné*, Paris, Gallimard, 1979.

ASTORG, Bernard, *Introduction au monde de la terreur*, Paris, Seuil, 1945.

AUDIDIÈRE, Sophie et al., *Matérialistes français du XVIII^e siècle, La Mettrie, Helvetius, D'Holbach*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006.

AULARD, Alphonse, *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1913.

BECCARIA, Cesare, *Des délits et des peines*, Paris, Flammarion, 1991.

BERGIER, Abbé, *Examen du matérialisme ou réfutation du système de la nature*, Paris, Humblot, 1771.

--, *La certitude des preuves du christianisme, réfutation de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, Avignon, Fr. Chambeau, 1822.

--, *Apologie de la religion chrétienne, contre l'auteur du christianisme dévoilé et contre quelques autres Critiques*, Paris Humblot, 1769.

BERTAUD, Jean-Paul, *La révolution armée, les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979.

BLOCH, Olivier, « L'héritage libertin dans le matérialisme des Lumières », *Le matérialisme au siècle des lumières, Dix-huitième siècle*, no 24, 1992, pp. 74-82.

--, « Sur les premières apparitions du mot 'matérialisme' », *Les matérialismes, Raison présente*, no 47, 1978, pp. 3-16.

BLOCH, Olivier et Charles PORSET, « Présentation », *Le matérialisme au siècle des lumières, Dix-huitième siècle*, no 24, 1992, pp. 5-10.

BOILEAU DESPÉRAUX, Nicolas, *L'art Poétique*, Compiègne, Librairie Jules Escuyer, 1825.

BOKOBZA KAHAN, Michèle, *Libertinage et folie dans le roman du 18^e siècle*, Louvain-Paris-Sterling (Virginia), Éditions Peeters, 2000.

BORDES, Jacqueline, *Politeia dans la pensée grecque jusqu'à Aristote*, Paris, Les belles lettres, 1982.

BOURDIN, Jean-Claude (présenté par), *Les matérialistes au XVIII^e siècle, textes choisis*, Paris, Payot & Rivages, 1996.

BOYER-D'ARGENT (auteur incertain), *Thérèse philosophe*, Paris, La Musardine, 1988.

BROSSAT, Alain, « De l'inconvénient d'être prophète dans un monde cynique et désenchanté », *Pier Paolo Pasolini, Lignes* 18, octobre 2005, pp. 46-62.

BURKE, Edmund, *Réflexions sur la Révolution de France*, Paris, Hachette, 1989.

- CAPITAN, Colette, *La nature à l'ordre du jour, 1789-1793*, Paris, Kimé, 1993.
- CHAMFORT, Sébastien-Roch-Nicolas et Joseph DE LAPORTE, *Dictionnaire d'art dramatique*, Paris, Chez Lacombe, 1776.
- CHARTIER, Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2000.
- CLAVREUL, Jean, *L'ordre médical*, Paris, Seuil, 1978.
- , *L'homme qui marchait sous la pluie*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- CLEUGH, James, *Le premier masochiste, Sacher-Masoch*, Paris, Trévisé, 1969.
- CONSTANT, Benjamin, *Journaux intimes*, Paris, Gallimard, 1952.
- CORNETTE, Joël, *La France de la monarchie absolue, 1610-1715*, Paris, Seuil, 1997.
- , *Absolutisme et Lumières, 1615-1785*, Paris, Hachette, 2008.
- COTTRET, Monique, *Jansénisme et lumières*, Paris, Albin Michel, 1998.
- COULET, Henri, « Le roman au XVIII^e siècle, troisième époque : de 1760 à la Révolution », *Le roman jusqu'à la Révolution*, New York, Armand Colin, 1967, pp. 418-516.
- DELEUZE, Gilles, *Nietzsche*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- , *Nietzsche et la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- , *Critique et clinique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1993.
- DELEUZE, Gilles et Claire PARNET, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1996.
- DELON, Michel, *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, 2004.
- , *L'idée d'énergie au tournant des lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.
- DELUMEAU, Jean et Monique COTTRET, « Le Jansénisme », *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

- DESCIMON, Robert, *L'absolutisme en France, histoire et historiographie*, Paris, Seuil, 2002.
- DESNÉ, Roland (présenté par), *Les matérialistes français de 1750 à 1800, textes choisis*, Paris, Buchet/Chastel, 1965.
- DIDEROT, *Lettre sur les aveugles*, Paris, Librairie générale française, 1999.
- , « Éloge à Richardson », *Les Deux Amis de Bourbonne et autres contes*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 156-168.
- D'HOLBACH, Paul-Henri Thiry, *Système de la Nature*, Paris, Fayard, 1991.
- DU BUS, Charles, *Stanislas de Clermont-Tonnerre et l'échec de la révolution monarchique (1757-1792)*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1931.
- EHRARD, Jean, *L'idée de nature à l'aube des lumières*, Paris, Flammarion, 1970.
- , « Le triomphe de la matière », *Être matérialiste à l'âge des lumières, hommage offert à Roland Desné*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, pp. 23-25.
- FABRO, Cornelio, *Introduction à l'athéisme moderne*, Boucherville, Anne Sigier, 1999, pp. 321-422.
- FOUCAULT, Didier, *Histoire du libertinage*, Paris, Perrin, 2010.
- FREUD, Sigmund, *Métapsychologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.
- FURET, François et Denis RICHEL, *La Révolution française*, Paris, Hachette, 1963.
- FURET, François et Mona OZOUF, *Dictionnaire critique de la Révolution française, interprètes et historiens*, Paris, Flammarion, 2007.
- , *Dictionnaire critique de la Révolution française, idées*, Paris, Flammarion, 2007.
- (dir.), *La Gironde et les Girondins*, Paris, Payot, 1991.
- GODECHOT, Jacques, *La pensée révolutionnaire 1780-1799*, Paris, Armand Colin, 1964.

- , *Les révolutions 1770-1799*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965.
- GONCOURT, Edmond et Jules de, *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, vol. 1, Paris, Flammarion, 1954.
- GOURINAT, Jean-Baptiste, *Le stoïcisme, Que sais-je?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- GUILABERT, Thierry, *Les aventures véridiques de Jean Meslier (1664-1729) curé, athée et révolutionnaire*, Paris, Les éditions libertaires, 2010.
- GUILLEMIN, Henri, *Robespierre, politique et mystique*, Paris, Le Seuil, 1987.
- HELVETIUS, *De l'esprit*, Verviers, Gérard, 1973.
- , *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, Londres, La société typographique, 1775.
- HILDESHEIMER, Françoise, *Le jansénisme en France au XVIII^e siècle*, Paris, Publisud, 1991.
- KANT, Emmanuel, *Qu'est-ce que les lumières ?*, Paris, Mille et une nuits, 2006.
- KANTOROWICZ, Ernst, *Les Deux corps du roi : Essai sur la théologie politique au moyen âge*, trad. J.-P. Genet et N. Genet, Paris, 1989.
- LA BOÉTIE, Étienne de, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, 2002.
- LACOSTE, Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- LA METTRIE, *L'Homme-Machine*, Paris, Denoël, 1981.
- , *L'Homme plus que machine*, Paris, Payot et Rivage, 2004.
- , *Sur le bonheur*, Paris, L'Arche, 2000.
- LABAUME, Eugène, *Histoire monarchique et constitutionnelle de la Révolution française*, Paris, Anselin, 1834.
- LANCASTER, Rosemary, *La poésie éclatée de René Char*, Paris, Éditions Rodopi, 1994.

LAVICOMTERIE, Louis de, *Du peuple et des rois*, Paris, Rouanet, 1833.

LEDUC, Jean, « Le clergé dans le roman érotique français du 18^e siècle », *Roman et Lumières au 18^e siècle* (colloque), Paris, Éditions sociales, 1970, pp. 341-349.

LEFORT, Claude, *Essais sur le politique XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986.

--, *L'invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981.

--, *Le travail de l'œuvre Machiavel*, Paris, Gallimard, 1986.

--, *Écrire à l'épreuve du politique*, Paris, Presses Pocket, 1995.

--, *Les formes de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2000.

--, *Le temps présent. Écrits 1945-2005*, Paris, Belin, 2007.

--, « La modernité de Dante », *La monarchie*, Luçon, Belin, 1993, pp. 6-75.

LE MEUR, Cyril, *Les moralistes français et la politique à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002.

LEPELETIER, Félix, *Œuvres de Michel Lepeletier Saint-Fargeau, député aux assemblées constituante et conventionnelle, assassiné le 20 janvier 1793, par Paris, garde du roi ; précédées de sa vie*, Bruxelles, Arnold-Lacrosse, imprimeur-libraire, 1826.

LILLEY, Ed., « The Name of the Boudoir », *The Journal of the Society of Architectural Historians*, no 53, june 1994, pp. 193-198.

MABLY, *Sur la théorie du pouvoir politique*, Paris, Édition sociales, 1975.

MACHIAVEL, *De principatibus, Le Prince*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

MAIRE, Catherine, *De la cause de Dieu à la cause de la nation, le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

MALEUVRE, Didier, « Philosopher dans le boudoir, l'intérieur dans la prose du dix-neuvième siècle », *The French Review*, vol. 68, no 3, february 1995, pp. 431-444.

MARÉCHAL, Sylvain, *Dictionnaire des athées, anciens et modernes, suivi de Culte et lois d'une société d'hommes sans dieu*, Paris, Coda, 2008.

MARX, Roland, *L'Angleterre des révolutions*, Paris, Armand Colin, 1971.

MAUZI, Robert, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine reprints, 1979.

MELLIÉ, Ernest, *Les Sections de Paris pendant la Révolution française*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1898.

MENGUE, Philippe, *La philosophie au piège de l'histoire*, Paris, Éditions de la Différence, 2004.

MESLIER, Jean, *Mémoires contre la religion*, Paris, Coda, 2007.

MICHELET, Jules, *Histoire de la Révolution française*, Tome 1 à 4, Paris, Gallimard, 2007.

MINOIS, Georges, *Histoire de l'athéisme*, Paris, Fayard, 1998.

MONNIER, Raymonde, « Republicanisme et révolution française », *French Historical Studies*, vol. 26, no 1, hiver 2003.

MOUNIER, Emmanuel, *Communisme, anarchie et personnalisme*, Paris, Seuil, 1966.

MORNET, Daniel, *La pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1926.

MUNTEANO, Basile, *Les idées politiques de Madame de Staël et la Constitution de l'an III*, Paris, Les belles lettres, 1931.

NADDAF, Gérard, *L'origine et l'évolution du concept grec de phusis*, Lewinstoon, N-Y/ Queenston, Ontario, The Edwin Mellen Press, 1992.

NAGY, Péter, *Libertinage et Révolution*, Paris, Gallimard, 1975.

NIZAN, Paul, « Le matérialisme antique », *Démocrite, Épicure, Lucrèce, choix de textes*, Paris, Arléa, 1991, pp. 7-51.

OLLIVIER, Albert, *Saint-Just et la force des choses*, Paris, Gallimard, 1954.

OZOUF, Mona, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1989.

--, *Varennnes, la mort de la royauté*, Paris, Gallimard, 2005.

POMEAU, René, *La religion de Voltaire*, Paris, 1956.

RATINAUD, Jean, *Robespierre*, Paris, Seuil, 1966.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, « Préface du Julie ou entretiens sur les romans », *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier Flammarion, 1967, pp. 571-586.

SALAÛN, Frank, *L'autorité du discours, recherches sur le statut des textes et la circulation des idées dans l'Europe des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2010.

SHOPENHAUER, Arthur, *Le monde comme volonté et représentation I*, Paris, Gallimard, 2009.

SKRZYPEK, Marian, « Diderot théoricien de la religion », *Lumières et anti-Lumières, Raison présente*, no 67, 1983, pp. 13-33.

SOBOUL, Albert, *Histoire de la Révolution française*, (Tome 1 et 2), Paris, Gallimard, 1962.

SOLLERS, Philippe, *Liberté du XVIII^e*, Paris, Gallimard, 2006.

SAINT-ALPHONSE DE LIGUORI, *Matérialistes et déistes*, Paris, H. Casterman et Tournai, 1866.

STAËL, Madame de, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallandier, 1983.

--, « Essai sur les fictions », *Œuvres complètes*, Tome I, Genève, Slatkine reprints, 1967, pp. 62-72.

STRAUSS, Leo, *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion, 1986.

TANGUAY, Daniel, *Leo Strauss, une biographie intellectuelle*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2003.

TAQUIN, Véronique, « Pathos et sacralité chez Pasolini. D'Accattone à Salò ou les 120 journées de Sodome », *Chroniques italiennes web* 12, avril 2007, <http://chroniquesitaliennes.univ-paris3.fr/PDF/web12/Taquin12.pdf>, consulté le 24 mars 2012.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'ancien régime et la révolution*, Paris, Gallimard, 1967.

TRANCHANT, Alfred, et Jules LADIMIR, *Les femmes militaires de la France : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Cournol Librairie éditeur, 1866.

TROUSSON, Raymond (textes établis, présentés et annotés par), « Préface », *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Édition Robert Laffont, 1993, pp. I-LVII.

VAN CRUGTEN-ANDRÉ Valérie, *Le roman du libertinage (1782-1815). Redécouverte et réhabilitation*, Paris, Honoré Champion, 1997.

VERNES, Jacob, *Confidence philosophique*, Genève, Chez du Villard fils & Nouffer, 1779.

VINOT, Bernard, *Saint-Just*, Paris, Fayard, 2002.

VOVELLE, Michel, *La révolution contre l'Église, de la raison à l'Être suprême*, Paris, Editions complexe, 1988.

WALTER, Gérard Walter, *Maximilien de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1989.

WALZER, Michael, *Le procès de Louis XVI, discours et controverses*, Paris, Payot, 1989.